TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9242 | 38 PAGES | — MERCREDI 2 OCTOBRE 1974

Avant le Conseil des Neuf à Luxembourg

Bonn n'exclut pas un « sommet » sur l'Europe verte

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE MAURICE DELARUE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA; Maroc, 1 dir.; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 7 sch.; Belgique, 9 fr.; Canada, 60 c. cts; Danemark, 2,50 kr.; Espagne, 18 pes.; Grande-Bretagne, 14 p.; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 250 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 9 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 0,75 fl.; Portugal, 10 esc.; Suède, 1,75 kr.; Suisse, 0,90 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

A l'assemblée du Fonds monétaire

M. Fourcade propose la « banalisation » de l'or des banques centrales

Devant les assemblées générales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui poursuivent leurs travaux jusqu'à vendredi, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, devait proposer, ce mardi 1er octobre, de « banaliser l'or », c'est-à-dire de permettre aux banques centrales de le commercialiser librement. Il devait aussi appuyer la proposition faite le même jour par M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, de faire lancer par le F.M.I. un nouvel emprunt auprès des pays pétroliers. De son côté, M. Hans Apel, ministre des finances d'Allemagne fédérale a estimé qu' « une attitude de légèreté *[de la part des pays pétroliers]* pourrait conduire au chaos et à l'anarchie économiques ».

Le Sénat américain a repoussé lundi un amendement visant à supprimer l'aide américaine aux pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Au cours du débat, M. Adlai Stevenson, fils de l'ancien candidat démocrate à la présidence, avait cité la phrase de l'ancien président Theodore Roosevelt, suivant laquelle les Etats-Unis devaient « parler gentiment à ces pays, mais avec un gros bâton à la main ».

(Lire page 34 l'article de notre envoyé spécial PAUL FABRA.)

« EN DANGER DE MORT »

D'année en année, lors de l'assemblée du conseil des gouverneurs, M. McNamara, président de la Banque mondiale, a des accents plus pathétiques pour dépeindre la situation des pays pauvres. Le frisson qu'il fait ainsi passer sur les grands argentiers du monde est, hélas ! de courte durée. Sur cette planète dure, la faim des autres, la pauvreté des autres, la mort collective, font partie des nouvelles reçues par tous les canaux des mass-media et ne « dérangent » plus tellement ceux qui se croient du bon côté de la barricade.

Or voici que les limites deviennent *moins précises entre les* riches et les pauvres. Un pactole *jaillit maintenant du sol de pays* en voie de développement, alors *que l'Occident* entre dans une de ses plus mauvaises passes *financières. Comment, dès lors, faire* comprendre à ceux qui détiennent le pouvoir dans les sociétés industrielles qu'il faudra malgré tout, malgré les énormes difficultés qu'ils traversent eux-mêmes, penser à ceux qui sont dans la plus grande détresse, « en danger de mort », selon l'expression de M. McNamara ?

M. Gerald Ford est venu à la rescousse devant la même assemblée en affirmant que tous les Américains étaient prêts à rechercher « des solutions qui *serviront l'intérêt général* plutôt que les égoïsmes nationaux ». Le *président des Etats-Unis a exalté* la coopération internationale, en *rappelant que cet esprit,* « qui conduisit la génération précédente aux accords de Bretton-Woods en juillet 1944, permettra de résoudre les difficultés qui se présentent à nous aujourd'hui ».

Etait-ce bien le lieu, était-ce bien le moment de rappeler Bretton-Woods ? Surtout, était-ce au plus haut responsable de la politique américaine d'évoquer ce souvenir lorsqu'on sait que les Etats-Unis ont respecté ces fameux accords de Bretton-Woods durant tout le temps où ils servaient leurs intérêts et qu'ils n'ont pas hésité à les violer délibérément, il y a un peu plus de trois ans, pour libérer le dollar de toute tutelle ?

De même, qui ne se rappelle que dans toutes les instances où l'on débat sérieusement de l'avenir de ce qu'il est convenu d'appeler encore le tiers-monde, et notamment à la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), les Etats-Unis se sont toujours opposés à la signature d'accords sur la stabilisation des cours des matières premières ? Qui ne sait enfin que la part du produit national brut que les Américains consacrent à l'aide aux pays pauvres, déjà très faible par rapport à certains pays — comme la France, — n'a cessé de décroître ?

Finalement, les pays pauvres ne *devront-ils plus compter que sur* « leurs propres forces », comme les *Chinois le demandent à leur peuple* ?

Parer au plus pressé, comme le suggère opportunément M. McNamara, *c'est secourir « les plus* pauvres parmi les pauvres », *c'est-à-dire à peu près un milliard* d'hommes qui vivent dans des *pays bien moins pourvus que les* autres en ressources naturelles, et *qui sont touchés de plein fouet* par la conjonction d'événements *dont isolément chacun aurait déjà* été gravement ressenti : inflation *mondiale conduisant à une* baisse de l'aide réelle, détérioration des *termes de l'échange, enchérissement* du pétrole, ralentissement de la *croissance* des pays de l'O.C.D.E.

Ces bouleversements économiques, qui affectent de façon « terrifiante » des « *hommes marginaux* », sont d'ordinaire « connus du monde *seulement* durant les grandes guerres et les dépressions », estime M. McNamara. A ces moments, le « chacun pour soi » de quelques-uns est compensé souvent par la solidarité de beaucoup d'autres. M. Gerald Ford a aussi invoqué l'esprit de générosité dans son discours. Il est plus de circonstance, en effet, que l' « esprit de Bretton-Woods ».

DANS SON PREMIER DISCOURS DE CHEF D'ÉTAT

Le général Costa Gomes appelle les Portugais « au travail, à l'ordre et à l'unité »

Dans son discours d'investiture prononcé le lundi 30 septembre, peu après 20 heures, au palais de Belem, *le général Francisco Da Costa Gomes,* qui avait été nommé le même jour par la junte *de salut national* président de la République portugaise, en remplacement du général Antonio de Spinola, *démissionnaire, a déclaré à ses concitoyens* que « le travail, l'ordre et l'unité sont nécessaires pour *garantir* les libertés démocratiques et le respect des droits fondamentaux de *l'homme* ». *Le nouveau chef de l'Etat a consacré* une importante partie de son discours à confirmer les *intentions de la junte en matière de décolonisation,* celles du *Mozambique et de* l'Angola.

Le nouveau président de la République *demeure chef d'état-major général.* Il a confirmé le général Vasco Gonçalves dans ses fonctions de *premier ministre. Celui-ci a indiqué que le nouveau* gouvernement comporterait peu de changements *par rapport au précédent.*

Après l'annonce de la *destitution* de trois des *sept membres de la junte de salut national* — s'ajoutant au départ du général Spinola, — on se *demande, à Lisbonne, si des évolutions plus fondamentales* ne se préparent pas dans l'édifice *institutionnel* mis au point après le 25 avril.

VERS UN RÉGIME « A LA PÉRUVIENNE »

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Du haut d'une tourelle qui surplombe les jardins du palais de Belem, le général *Francisco Da Costa Gomes,* ému, salue d'un geste emprunté la *foule qui l'ovationne.* Ils sont plusieurs dizaines de milliers massés dans la nuit sous une forêt de banderoles et de drapeaux, levant le poing vers le ciel sans lune au rythme de leurs cris. Le général se sent-il seul, cible unique des projecteurs ? Il appelle à ses côtés des simples soldats des trois armes. Et le voilà soudain, petit, au milieu d'une brochette d'uniformes sans galon. La foule a bien compris. Son cri fuse aussitôt : « *Soldat, ami, le peuple est avec toi !* »

Dans la nuit de ce lundi 30 septembre, la gauche portugaise a offert au nouveau président ce qu'elle n'avait jamais donné à celui qui vient de s'en aller : les vivats d'un peuple qui fête sa victoire.

Savaient-ils, ces ouvriers, ces étudiants, ces employés cravatés, *que quelques heures plus tôt* l'homme dont ils scandaient le nom avait, en prenant ses fonctions, rendu un bel hommage à son « *compagnon d'armes* », à son « *ami de toujours* », le général Antonio Spinola ? Peu importe. Celui qu'ils saluaient là n'était que le symbole de *leur* victoire contre la « *réaction* ».

Sorti de l'ombre de son prédécesseur, dont *il était, dans* les rangs de l'armée, le supérieur *hiérarchique, le général* Costa Gomes est devenu lundi le second président du « *Portugal Novo* ».

« *Ordre, travail et unité* », a-t-il demandé en entrant en fonctions. Les mots, les thèmes, n'ont pas changé. Mais personne ne s'y trompe : l'arrivée au pouvoir du chef d'état-major général des forces armées n'est que la traduction au sommet de la « *nouvelle donne* » de la politique portugaise. Les cartes ont été redistribuées. *Les perdants* sont partis. La situation est déjà clarifiée.

Le général Spinola n'a pas quitté seul le devant de la scène. Comme on s'y attendait, trois autres hauts officiers — les généraux Galvao de Melo, Silverio Marques et Diogo Neton — ont été « *démissionnés* » de la junte *de salut national.* Les deux derniers ont, d'autre part, perdu leur *titre de chef d'état-major* de leur arme respective, l'armée de terre et l'aviation. Ainsi, la junte se trouve maintenant réduite à trois membres : le nouveau président de la République, l'amiral Jose de Azevedo et l'amiral Rosa Coutinho. Des changements, peu nombreux en fait, sont également prévus *au sein* du nouveau gouvernement provisoire, qui sera, comme le précédent, présidé par le général Vasco Gonçalves. Là encore, les « *spinolistes* » vont être écartés. Le lieutenant-colonel Mario Miguel, ministre de la défense — confident du général Spinola, qui avait voulu le nommer chef du gouvernement en juillet, — et le commandant *Osorio Sanches, ministre* de l'information, considéré comme un « *modéré* », *devraient* normalement être remplacés dans les jours qui viennent. Le ministère de l'information serait d'ailleurs supprimé au profit d'un secrétariat d'Etat dépendant directement de la présidence du *conseil.* D'autres modifications mineures pourraient intervenir : *les socialistes, en particulier,* demandent un poste de ministre sans portefeuille, espérant de cette manière peser davantage sur les décisions du chef du gouvernement.

Ainsi, peu à peu, s'édifie un nouvel équilibre du pouvoir qui pourrait bien entraîner une remise en *cause,* au moins partielle, des *institutions* provisoires mises en place après le soulèvement du 25 avril.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA CHINE POPULAIRE

M. CHOU EN-LAI préside un banquet et retourne à l'hôpital

Les cérémonies de célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Chine populaire ont débuté dès le lundi 30 septembre au soir par un banquet présidé par M. Chou En-lai, qui, pour cause de maladie, avait dû ralentir considérablement ses activités ces derniers mois. Le premier ministre chinois a regagné l'hôpital, où il demeure en observation, après avoir été chaleureusement applaudi. Des manifestations populaires devaient se poursuivre pendant la journée de mardi dans la capitale.

Plusieurs messages de félicitations ont été adressés aux dirigeants chinois. A Moscou, où la presse dénonce avec vigueur la politique des maoïstes, les dirigeants soviétiques ont à nouveau réaffirmé cependant leur désir d'une normalisation des rapports entre l'U.R.S.S. et la Chine.

De notre correspondant

Pékin. — Mineurs casqués, ouvrières du textile en tablier, soudeurs aux lunettes de verre fumé, paysans trottinant sous la palanche, ont, comme pour chaque fête nationale, occupé les estrades installées près des pavillons impériaux et des temples, aux quatre coins de Pékin et dans l'ancien palais d'été. Même spectacle ici et là, le long des murs pourpres de l'ancienne cité interdite, au bord des douves d'enceinte ou dans les pinèdes qui surplombent les lacs où glissent *lentement* les barques fleuries.

Ces réjouissances populaires doivent refléter en principe le plaisir *de vivre dans la société socialiste :* la journée du 1er octobre est en effet, et d'abord, la plus grande fête politique de l'année. Tout le souligne : les banderoles, les spectacles et surtout la presse du jour, avec la photo du président Mao et les citations en première page du *Quotidien du peuple,* au-dessus de l'éditorial, sans oublier le traditionnel banquet donné la veille au soir à l'Assemblée nationale.

A. B.

(Lire la suite page 3.)

DANS UNE DÉCLARATION AU « MONDE »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber demande un « plan simple mais impératif » et un « pouvoir régional réel »

« La France souhaite être gouvernée à gauche »

Commentant ci-dessous, en réponse aux questions de Noël-Jean Bergeroux, la nouvelle initiative *qu'il vient de prendre en* lançant le parti radical-socialiste et réformateur, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber *se réfère au Manifeste radical* de janvier 1970, dont il affirme qu'il n'était nullement d'inspiration centriste.

Le député de Meurthe-et-Moselle, qui n'en avait pas moins accepté de s'associer aux centristes au sein du *Mouvement réformateur,* et ne le regrette pas, reprend en la modifiant très sensiblement la formule que M. Giscard d'Estaing avait lancée à Charenton le 8 octobre 1972 (« la France *souhaite être gouvernée au centre* »), pour proclamer sa conviction qu'aujourd'hui « la *France souhaite être gouvernée à gauche* ».

Nous analysons et commentons d'autre part *(pages 8 et 9) les décisions prises tant* par le président du parti radical et par ses associés que par *MM. Poniatowski et Lecanuet,* pour les républicains indépendants et le Centre démocrate, en vue de *réorganiser* la majorité *et de lui donner* de nouvelles structures.

« *Vous venez d'annoncer la création du parti radical-socialiste et réformateur. Quel projet politique recouvre cette transformation du parti dont vous êtes le président ?*

— Le projet est issu du Manifeste radical. Et les idées de réformes, précises, qui sont contenues dans ce manifeste, n'ont jamais été des idées dites « centristes ». Il s'est trouvé, et je ne le regrette pas, que, pendant ces deux dernières années nous avons, au sein du Mouvement réformateur *travaillé ensemble* avec des centristes. Cette association a permis à deux reprises, en 1973 et en 1974, de conserver sa chance, en France, à une entreprise gouvernementale *réformatrice* ; une chance de réussir à transformer la société française. Nous y voici. Si *cette entreprise ne réussit pas,* je crois que les Français choisiront l'autre entreprise de gauche : le collectivisme.

» Il y a deux manières de concevoir une entreprise de gauche en France : soit par les réformes, soit par le collectivisme. M. Mitterrand a choisi — c'est un choix respectable et ce peut être un jour celui des Français, — le socialisme collectiviste. Nous, nous avons choisi, comme le Manifeste radical, le développement en détail, la transformation de la France par la réforme.

» Ce sera l'un ou l'autre.

» C'est pour donner ses chances *durables à l'entreprise qui a* débuté en mai dernier que nous procédons aujourd'hui à une mutation politique et que nous créons ensemble (avec Françoise Giroud, Anne-Marie Fritsch, Michel Durafour, Gabriel Péronnet, André Rossi) un mouvement clarifié dans ses ambitions et dans ses projets.

Propos recueillis par
NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

UNE POLITIQUE DE LA FEMME

Lire page 14 l'article de JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Les cent villes de M. Michel Guy

Abordant pour la première fois devant la presse les questions d'architecture et d'urbanisme, M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, a annoncé ce mardi 1er octobre plusieurs décisions importantes pour la sauvegarde du patrimoine et manifesté son intention d'améliorer la qualité de l'architecture contemporaine.

Utilisant massivement la législation actuelle sur les monuments et les sites définie par les lois de 1913 et de 1930, M. Guy a notamment annoncé qu'il proposerait à cent villes de plus de vingt mille habitants d' « inscrire à l'inventaire » leur centre historique. D'autre part, deux cents édifices postérieurs à 1815 vont être classés ou inscrits monuments historiques.

Parmi les mesures relatives à l'architecture et l'urbanisme, on *pourrait* même dire à l'environnement, que vient d'annoncer le secrétaire d'Etat à la culture, on retiendra plus particulièrement celles qui visent à la meilleure protection des monuments et des sites, et dont la portée, si elles sont *loyalement* interprétées et appliquées sur le plan local et *régional, est tout à fait considérable.* La première de ces mesures inscrit à l'inventaire supplémentaire cent centres historiques de ville de plus de vingt mille habitants. La seconde propose l'inscription de deux cents édifices du XIXe siècle et de l'époque contemporaine. Cent et deux cents, voilà un chiffre rond, et *dont* la rondeur *étonne.*

Pour y voir clair, rappelons en quelques mots la législation actuelle. Les immeubles d'une part, les paysages, les ensembles urbains ou ruraux d'autre part sont actuellement protégés par deux lois.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

EXPOSITIONS

L'idée de transformer le France en une exposition flottante a certes de quoi séduire. Mais que va-t-on exposer ? La question mérite qu'on s'y arrête. Les produits industriels et agricoles ont bien leurs mérites, mais les hommes aussi ont besoin d'être connus.

Et cela rejoindrait l'autre idée du tourisme social qui a été suggérée : le Français d'exportation ne ressemble guère au Français du marché intérieur, et je ne sais si son image de marque a bien servi notre cause dans le monde.

Pourquoi ne pas exposer sur le France ce qu'il est si difficile de voir : des Français qui donnent une certaine idée de la France ?

ROBERT ESCARPIT.

EUROPE

LE SUCCÈS DES FORCES DE GAUCHE AU PORTUGAL

VERS UN RÉGIME « A LA PÉRUVIENNE »

(Suite de la première page.)

Pour les capitaines, les difficultés et les crises qu'ils ont rencontré depuis la « *révolution du 25 avril* » sont peut-être dues, en partie, à la multiplicité et au chevauchement des centres de décision, à la concurrence des divers « *organismes de souveraineté* ». Aussi semblent-ils décidés à en finir avec cet échafaudage confus en créant un « *Conseil de la révolution* » composé uniquement de militaires. Ce conseil compterait cent vingt membres — trente pour la marine, autant pour l'aviation et soixante pour l'armée de terre — et se doterait d'une « *commission exécutive* » de sept personnes.

Le projet a sans doute déjà été discuté. Mais on pense généralement qu'il a été avancé dans l'hypothèse où le général Spinola resterait au pouvoir : en créant une telle structure, qu'ils voulaient substituer à la fois à la junte, au Conseil d'État et à la commission de coordination du Mouvement des forces armées, les jeunes officiers portugais de gauche entendaient réduire notablement les prérogatives du président de la République. Ont-ils gardé les mêmes intentions après la démission du général Spinola ? Il est difficile de le savoir.

Mais ils seront peut-être amenés à abandonner, ou tout au moins à nuancer sensiblement leur projet en fonction des réactions, pas toujours favorables, qu'il suscite dans certains partis de la coalition gouvernementale. L'évolution vers un régime nettement plus militaire que marquerait la mise en place d'un « *conseil révolutionnaire* » ne serait pas pour plaire à tout le monde. « *La démission de Spinola, suite logique de son attitude, est une victoire des forces progressistes*, affirme M. Rodolfo Crespo, un des principaux leaders du parti socialiste. *Mais elle présente aussi des dangers. Il ne faudrait pas qu'elle nous entraîne sur une pente* « *à la péruvienne* », *profitant de la sous-politisation dramatique de la population.* » (1)

Les dirigeants du parti communiste étaient, avant la dernière crise, beaucoup moins réticents devant une telle éventualité. Mais il n'est pas sûr que la démonstration de force qu'ils ont faite en descendant dans la rue aux heures décisives de la récente alerte ne les amène pas, eux aussi, à insister désormais davantage sur l'intervention spécifique des partis dans la préparation des premières élections libres, toujours prévues pour le mois de mars prochain. De toute façon, disent les uns et les autres, le problème aujourd'hui ne se pose pas tant entre civils et militaires qu'« *entre nous et la réaction* ». C'est là, d'ailleurs, une ligne de partage qui passe autant à l'intérieur de l'armée qu'à l'extérieur. L'essentiel, dès lors, est de consolider sans cesse l'« *alliance entre le peuple et le mouvement des forces armées* », thème abondamment développé aussi bien dans les communiqués des divers partis que dans les discours des chefs du Mouvement des forces armées. Ces derniers sont d'ailleurs parfaitement conscients de l'importance que la mobilisation populaire a revêtue au cours des derniers jours.

Militaires du Mouvement et partis de gauche doivent, maintenant, assumer les responsabilités et les risques de la nouvelle situation. Ils savent déjà que le brusque départ du général au monocle, s'il n'a guère gêné les militants, n'a sans doute pas encore été compris par la masse d'une population encore peu sensible aux arcanes de la politique. « *Les gens se demandent encore ce que cela veut dire. On leur avait présenté Spinola comme libérateur et le voilà qui disparaît* », s'inquiète un jeune communiste. Ce n'est pas par hasard que, aussitôt après le discours du président démissionnaire, ce sombre tableau d'un « *chaos inévitable* », radio et télévision ont rediffusé à intervalles réguliers l'allocution prononcée la veille par le premier ministre, le général Vasco Gonçalves. Les mots de ce dernier apparurent alors pour ce qu'ils étaient vraiment : la réponse anticipée au réquisitoire violent d'un homme qui se libérait de ses ressentiments.

« *Il n'est pas possible de construire la démocratie en continuant sur ce chemin*, a déclaré notamment le général Spinola. « *L'unité entre le Mouvement des forces armées et le peuple portugais sort renforcée. La démocratie voit s'ouvrir de nouveaux horizons* », lui répondait par avance le premier ministre. Cela prenait déjà le ton d'une lutte ouverte. Et certains s'interrogent : le général n'est-il pas devenu plus dangereux ? Cela aussi fait partie de la « *nouvelle donne* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Au Pérou, le pouvoir est assumé depuis 1968 par une junte militaire d'orientation progressiste assistée de conseillers civils.

LE DISCOURS DU GÉNÉRAL COSTA GOMES

« Travailler dans l'esprit d'une démocratie pluraliste »

Lisbonne (*A.F.P.*). — C'est par un vibrant hommage à son prédécesseur que le nouveau chef de l'Etat, le général Costa Gomes, a commencé, le lundi soir 30 septembre, son allocution d'investiture au palais de Belem. « *Personne ne pourra nier que son ouvrage*, le Portugal et son avenir, *fut une pierre angulaire du réveil de la conscience collective d'une nation qui avait été déviée de son véritable destin* », a-t-il dit. Affirmant que la décision du général Spinola de renoncer à sa charge était fondée sur « *une analyse personnelle et subjective de la situation nationale* », le général Gomes a souligné la « *grande peine* » qu'il éprouvait à la suite de la décision prise par son « *grand ami et compagnon d'armes* ».

Evoquant ensuite les problèmes nationaux, le général Gomes a dit : « *Dans la décolonisation, il n'y a pas eu la moindre déviation par rapport au programme des forces armées. Dans tous les actes politiques nous ne devons pas nous assujettir à des plans* rigides et préconçus. »

« *Nous aurons plutôt*, a ajouté le général Gomes, *dans le respect des grands principes, à orienter l'évolution des événements en tenant compte des changements constants de la conjoncture politique. Je dois dire que tous les hommes du gouvernement et tous ceux qui ont travaillé au processus de dé cnloioaostniz-*
sus de décolonisation en cours ont fait preuve d'intelligence, de dévouement et de talent. »

Après avoir affirmé que « *beaucoup de choses pouvaient être améliorées* » au Portugal, le général Gomes a déclaré : « *Il n'y a que l'ordre, le travail et l'unité pour la garantie des libertés démocratiques et le respect des droits fondamentaux de l'homme.* »

Le chef de l'Etat a ensuite défini quelques lignes maîtresses de sa pensée : « *Nous saurons interpréter les lois constitutionnelles, dans lesquelles le programme des forces armées est essentiel. Nous devrons créer les conditions sociales qui permettront au peuple de choisir ses institutions politiques dans l'esprit d'une démocratie pluraliste, la seule qui garantisse la dignité humaine.* »

Un conciliateur aux sympathies socialistes

Le général Francisco da Costa Gomes, nouveau président de la *République* portugaise, bien qu'ayant assumé à différentes époques de sa carrière des postes de tout premier plan, est un conciliateur né, qui a toujours préféré l'action efficace dans la coulisse aux vacarme de l'avant-scène. Les caricaturistes, du moins, privés d'un monocle, seront perdants dans le changement qui s'est produit le lundi 30 septembre à la tête de l'Etat.

Bien qu'ils soient amis de longue date — et le demeurent, comme en témoigne l'hommage vibrant qu'il a rendu au soir du 30 septembre au président démissionnaire pour son action dans l'évolution du processus démocratique, — les deux généraux portugais sont on ne peut plus dissemblables : autant le général Spinola avait du goût pour l'action spectaculaire — ses visites à grand renfort d'hélicoptère sur le front des troupes en Guinée-Bissau sont demeurées célèbres, — autant le nouveau chef de l'Etat s'est efforcé, si possible, de demeurer anonyme.

Les Portugais connaissent peu cet homme, né le 30 juin 1914 à Chaves, dans le nord du pays, qui, depuis trois ans, avec un seul bref intermède de cinq semaines, est chef d'état-major général des forces armées de leur pays. Il était depuis le 25 avril, le numéro deux de la junte de salut national, et exerçait, dans les faits, les attributions d'une sorte de « *premier ministre militaire* », selon le mot du contre-amiral Rosa Coutinho, autre membre de la junte.

De sa vie privée, on sait seulement qu'il est marié et a un fils. Tout le reste semble appartenir à l'armée. Il entre très jeune, à dix-sept ans, dans la cavalerie, en l'an 1 de la dictature salazariste. En 1935, il est lieutenant. Ce jeune officier s'intéresse aux mathématiques : en 1944, il décroche, à l'université de Porto, une licence dans cette discipline.

Son ascension dans la hiérarchie est rapide. Il obtient assez vite des postes politiques : dans un pays où plus de la moitié de la population est née après l'arrivée au pouvoir de Salazar, qui, hormis quelques indomptables opposants politiques, peut prétendre n'avoir passé aucune compromission avec le fascisme ? De 1954 à 1956, le général Costa Gomes est membre du commandement supérieur de l'OTAN, où il a la responsabilité des forces portugaises. Puis il est nommé commandant à Macao, la minuscule enclave accrochée aux flancs de la gigantesque Chine.

Sous-secrétaire d'Etat à la guerre, chargé de l'armée de terre, de 1958 à 1961, il est ensuite attaché au ministère de l'intérieur. Après un stage à la garde nationale républicaine, sorte de gendarmerie, il enseigne quelque temps à l'Institut national militaire, puis est nommé commandant de la deuxième région militaire au Mozambique, où il restera jusqu'en 1965.

C'est pendant cette mission, lorsque débute en 1964 la révolte des nationalistes du FRELIMO, qu'il commence à entrevoir dans quel guêpier se trouve son pays. En 1962, un an après le début du soulèvement en Angola, le général Costa Gomes rédige, dans le *Diario popular*, un article dans lequel, douze ans avant que le général Spinola n'écrive sur *le Portugal et son avenir*, il déclare que la guerre ne peut pas être gagnée par des moyens militaires.

Cela provoque, naturellement, un certain choc à Lisbonne : sa brillante ascension va être un temps ralentie. Il doit, pourtant, disposer d'appuis, car, élevé au grade de général en 1966, il est aussitôt nommé intendant général de l'armée.

En 1970, il est nommé commandant en chef en Angola. Durant les deux années où il occupe ce grand commandement, ses convictions, nées au Mozambique, se fortifient. Il écoute les jeunes officiers en proie au « *ras-le-bol* », mais ne franchit aucun Rubicon ; en 1972, il devient chef d'état-major général des forces armées. A ce titre, c'est lui qui est chargé de donner un avis au ministre de la guerre de l'époque sur le projet de publication du livre du général Spinola. Il donne un avis favorable. L'histoire, après quarante-huit ans d'immobilité, s'ébranle à nouveau au Portugal.

Le livre est publié fin février. Il fait grand bruit. M. Marcelo Caetano, inquiet des rumeurs croissantes de subversion dans l'armée, invite des officiers généraux des trois armées à l'assurer de leur fidélité. Les généraux Spinola et Costa Gomes refusent. Le 14 mars, ils sont démis de leurs fonctions respectives de chef d'état-major et de chef d'état-major adjoint. Deux jours plus tard éclate la révolte de Caldas-de-Rainha. C'est un échec. Mais c'est aussi une répétition générale.

Le soir du 25 avril, les deux évincés, qui avaient été minutieusement tenus au courant, par des canaux bien entendu séparés, de la préparation du coup d'Etat, se retrouvent aux premières places : l'un, chef de la Junte, avant d'être, le 16 mai, nommé président de la République, et l'autre, chef d'état-major. Peu après, ce dernier sera nommé à un poste capital : président du commandement opérationnel du continent (COPCON), organisme de coordination du maintien de l'ordre.

Durant ces cinq mois où la « *révolution des œillets* » fait ses difficiles premiers pas, le général Costa Gomes jouera, discrètement, un rôle capital. Son amitié personnelle pour le général Spinola, et ses convictions qui l'inclinent vers la gauche — certains le disent proche des socialistes — en font le médiateur obligé entre le président de la République et les « jeunes Turcs » du mouvement des capitaines, entre lesquels le fossé se creuse peu à peu.

Dans les deux graves crises qui se succèdent, celle du 9 juillet et celle du 28 septembre, le général Costa Gomes se multiplie. En juillet, il parcourt le pays, rencontrant de très nombreuses personnalités. Le week-end dernier, on le verra faire des aller-retour incessants, à bord d'un hélicoptère, entre le palais de Belem, où réside le général Spinola, le siège du COPCON et le palais où s'est installé le Mouvement des forces armées.

Président de la République, le général Costa Gomes détient plus de pouvoirs que son prédécesseur. Il demeure, en effet, au moins provisoirement, chef d'état-major général des forces armées. Mais son vrai pouvoir, naturellement, lui vient de la confiance des capitaines.

JEAN-PIERRE CLERC.

LE DISCOURS DE L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

« La crise et le chaos vont être inévitables »

Le général Spinola, dans le discours radio-télévisé prononcé lundi matin, a déclaré que « *sa conscience de Portugais et sa responsabilité de président de la République pour la création d'une démocratie constitutionnelle authentique l'ont amené à faire une profonde analyse de la situation* ».

Le processus de la décolonisation, a-t-il dit, a été déformé par rapport aux intentions initiales du programme du mouvement des forces armées, ajoutant que « *l'harmonie entre les partis politiques ne peut exister, car on assiste à un double jeu de certains dirigeants politiques, ce qui se traduit par une négation de la liberté* ».

Après avoir évoqué « *l'inflation incontrôlée, le marasme du commerce, la diminution des investissements et l'inefficacité du pouvoir central* », le général Spinola a poursuivi : « *Tout ceci est fait sous le couvert du mouvement des forces armées et constitue pour ainsi dire un coup porté aux moyens de production.* »

Le général a ensuite fait état des « *revendications décidées à des niveaux incompétents et sans légitimité pour le faire. Les lois de l'ancien régime sont abolies sans que de nouvelles lois viennent les remplacer pour régler la vie sociale, économique et politique du pays et même les nouvelles lois déjà promulguées sont publiquement bafouées... Cela a débouché sur un climat généralisé d'anarchie dans lequel chacun dicte sa propre loi. Dans ce climat, la crise et le chaos vont être inévitables* ».

« *Nous ne nous acheminons pas vers le pays nouveau que les Portugais souhaitent bâtir* », a poursuivi le général Spinola, précisant qu'il était arrivé à cette conclusion « *après mûre réflexion* ». « *La construction d'une démocratie*, a-t-il dit, *n'était pas viable sous cet assaut systématique contre les fondements des institutions et des structures par les groupements politiques, dont l'essence idéologique offense le concept le plus élémentaire de liberté, en violation flagrante de l'esprit du mouvement du 25 avril.* » Le général a alors affirmé qu'il se trouvait « *dans l'impossibilité d'être le fidèle garant de l'accomplissement du programme des forces armées* ».

Il a ajouté : « *Je ne veux pas trahir le peuple auquel j'appartiens et pour lequel, sous le drapeau d'une fausse liberté, on prépare de nouvelles formes d'esclavage.* » Il a réaffirmé que, sa vie durant, il n'a jamais trahi ses concitoyens et a ajouté : « *Dans ces conditions et devant l'impossibilité totale de bâtir une démocratie authentique au service de la paix et au service du pays, je renonce à la charge de président de la République.* » Il a justifié son attitude en disant qu'il reste fermement attaché aux idéaux de liberté et de démocratie et que son « *éthique militaire* » ne lui permet pas de se prêter « *aux structures révolutionnaires projetées* ».

Il a conclu par un dernier appel pour que « *les Portugais conservent la sérénité d'âme indispensable, restent en paix et qu'ils aient confiance dans la force du suffrage secret qui est la grande arme démocratique des hommes d'ordre et libres.*

» *Je termine en formulant les vœux les plus ardents pour que la cause de la paix et de la démocratie triomphe en fait sur tous ceux qui ne font que les utiliser.* »

LES RÉACTIONS INTERNATIONALES

La peur d'un nouveau Chili

L'évolution de la situation au Portugal suscite des réactions évidemment satisfaites à gauche où l'on pense, avec *l'Humanité*, que « *la démission de Spinola lève une hypothèque dangereuse pour la démocratie* ». La C.G.T. félicite « *les syndicats et toutes les forces progressistes d'avoir triomphé de la nouvelle offensive des forces réactionnaires et fascistes* ». Toutefois, une inquiétude est sensible et s'exprime par exemple dans l'invitation faite aux travailleurs portugais par la C.I.S.L. (centrale syndicale italienne d'inspiration social-démocrate) à « *rester vigilants* » ou dans la constatation de l'agence Algérie Presse-Service, selon laquelle « *les forces hostiles au changement démocratique n'ont pas désarmé dans leur tentative pour créer une situation semblable à celle qu'a connue le Chili* ».

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, le secrétaire d'Etat à l'information a exprimé le vœu que « *la naissance de la démocratie au Portugal ne soit pas interrompue par les derniers développements politiques* ».

● EN GRANDE-BRETAGNE, le *Times* estime que « *l'aile gauche du Mouvement des forces armées et le parti communiste sont maintenant les véritables maîtres du Portugal. Les circonstances qui entourent la démission du général Spinola ne sauraient qu'inspirer un sentiment d'inquiétude. Il reste maintenant à savoir si la gauche permettra à d'autres voix que la sienne de se faire entendre* ». Le *Daily Telegraph* (conservateur) écrit que « *la chute du général Spinola porte un grave coup aux espoirs de voir le Portugal établir un régime stable et démocratique* ».

● AU MOZAMBIQUE, le contre-amiral Victor Crespo, haut commissaire portugais, a apporté son « *soutien total à la désignation du général Costa Gomes comme président de la République* », dans des messages adressés au nouveau chef de l'Etat. Le ministre de l'information du Mozambique a d'autre part indiqué que M. Joaquim Chissano, premier ministre du gouvernement de transition et dirigeant du FRELIMO, a également adressé un message aux dirigeants de Lisbonne. Son contenu n'a pas été révélé, mais l'on estime généralement que la démission du général Spinola a été accueillie favorablement par le Front de libération.

● EN ANGOLA, l'amiral Rosa Coutinho, représentant de la junte de salut national, a imposé la censure de la presse dès que la nouvelle a été connue. Cette mesure, présentée comme « temporaire », n'en a pas moins surpris. En Afrique du Sud, nombreux sont les observateurs qui estiment que la démission du général Spinola pourrait entraîner une révolte de la population blanche, à qui le chef de l'Etat portugais avait promis une décolonisation « par étapes » et garanti un droit de représentation.

Espagne

LA GRÈVE DE LA FAIM DES DÉTENUS POLITIQUES DE SARAGOSSE S'ÉTEND A BILBAO

Madrid (A.F.P.). — Deux des vingt-sept prisonniers politiques qui ont entamé le 21 septembre dernier une grève de la faim à la prison de Saragosse ont été hospitalisés le lundi 30 septembre. Ils sont sous surveillance policière à l'hôpital provincial civil.

Les détenus avaient déclenché cette grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention et les heurts fréquents qu'ils ont avec les prisonniers de droit commun (« le Monde » du 27 septembre).

D'autre part, sept des trente-sept prisonniers politiques de la prison de Basauri, à Bilbao, ont entrepris lundi un mouvement semblable. Ils protestent contre l'« arrestation illégale » de deux de leurs camarades détenus à nouveau par la police après avoir été libérés le 23 septembre sur directive du juge de l'ordre public de Madrid. Ils ont été arrêtés à la porte même de la prison, le jour de leur libération. Les deux hommes, Augustin Guisasola et Jesus Echevarri sont accusés d'appartenir au Front ouvrier de l'organisation basque Eta.

Par ailleurs, des tracts émanant d'une organisation d'extrême-droite ont annoncé que la journée du 1er octobre, trente-huitième anniversaire de la venue au pouvoir du général Franco, serait un « mardi noir ». Le groupe nationaliste, qui ne s'identifie pas autrement, a promis de venger les douze morts de l'attentat de la Puerta-del-Sol (le 13 septembre dernier, dans un restaurant), ajoutant : « On ne creusera pas assez vite les tombes pour ceux qui seront exécutés à Madrid. »

Turquie

APRÈS L'ÉCHEC DE M. ECEVIT

M. Suleyman Demirel est chargé de dénouer la crise

Par 57 voix contre 20, le Sénat américain a adopté, lundi soir 30 septembre, un projet de loi suspendant sans condition l'aide militaire à la Turquie, comme mesure de rétorsion contre l'utilisation par ce pays d'armes américaines au moment de l'invasion de Chypre en juillet dernier.

M. Mike Mansfield, leader de la majorité, s'est élevé contre le vote du Sénat, affirmant qu'il porterait préjudice aux efforts de médiation de M. Kissinger. Ce dernier avait eu lundi un entretien de deux heures avec M. Gunes, chef de la diplomatie d'Ankara. Selon le porte-parole du département d'Etat, le secrétaire d'Etat américain a rappelé à son collègue turc que les Etats-Unis étaient disposés à jouer un rôle actif dans la solution du problème de Chypre.

Correspondance

Ankara. — M. Suleyman Demirel, leader du Parti de la justice, la plus importante formation d'opposition, a été chargé lundi soir 30 septembre par le président de la République, M. Fahri Koruturk, de dénouer la crise ministérielle ouverte depuis quatorze jours. Le chef de l'Etat avait reçu dans la journée M. Bulent Ecevit, premier ministre de la coalition sortante, qui lui a présenté sa démission après avoir annoncé l'échec de ses efforts en vue de former un nouveau gouvernement (nos dernières éditions du 1er octobre).

Le parti démocratique et le parti de la confiance avaient fait savoir en effet lundi matin qu'ils n'adhéraient pas à la proposition de M. Ecevit. Malgré la concession faite par le parti républicain du peuple en acceptant d'ajourner au printemps (au lieu de décembre) la date préconisée pour les élections anticipées, le parti démocratique de M. Ferruh Bozbeyli, conscient du fait qu'il est en mesure de dénouer la crise, a préféré rejeter l'alliance avec les populistes, au risque de paraître intransigeant devant l'opinion publique.

C'est au cours d'une entrevue qui a duré une minute — record de brièveté dans l'histoire de la République turque — que M. Ferruh Bozbeyli a transmis le « non » définitif de son parti.

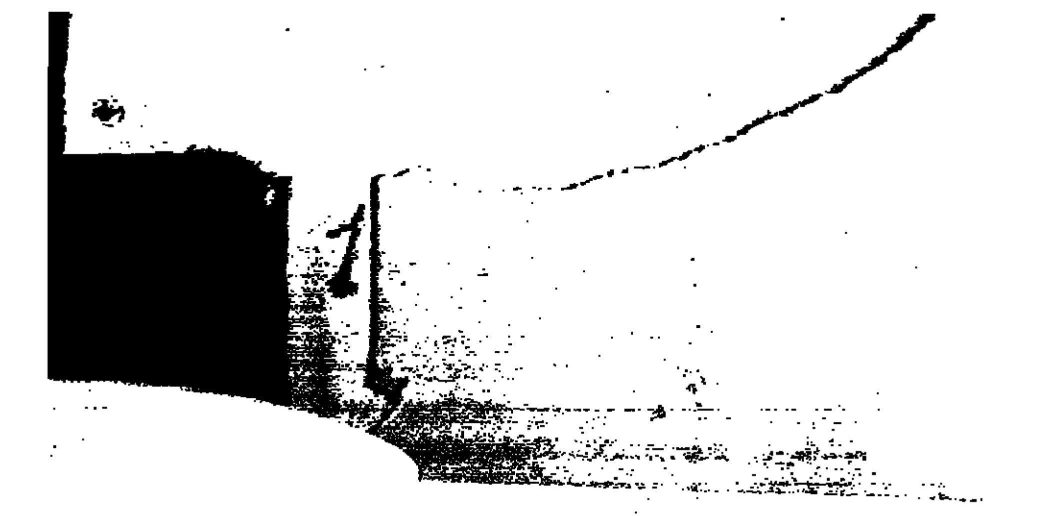
Disposant de cent quarante-huit sièges sur quatre cent cinquante à l'Assemblée nationale, M. Suleyman Demirel devra chercher des partenaires sur sa droite et les trouver dans le Parti démocratique de M. Bozbeyli et le Parti du salut national de M. Erbakan. Jusqu'à présent, les chefs de ces deux groupements se sont déclarés opposés à la formation de toute nouvelle équipe ayant à sa tête M. Demirel. Les membres du Parti de la justice répondaient que, à cette exclusive personnelle, conformément aux statuts du P.J. et à la décision du comité directeur, les responsabilités de premier ministre ne peuvent être assumées que par le président du parti.

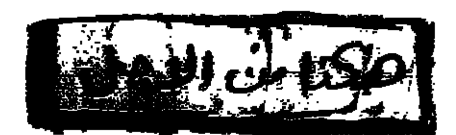
Dans ces conditions, toute tentative de former une coalition de droite se heurtera à des sérieux obstacles.

Ce mardi, M. Demirel devait demander à l'organisme directeur de son parti les pouvoirs nécessaires en vue d'engager les consultations. « *Je vais commencer ma mission*, a-t-il déclaré à la presse, *avec ardeur, avec espoir et sans préalable.* »

M. Demirel a été premier ministre avec la majorité absolue des voix au Parlement, de 1965 au 12 mars 1971, jour où l'armée l'a démis de ses fonctions, en le rendant responsable des désordres et des difficultés économiques d'alors. Aux élections générales du 14 octobre dernier, le Parti de la justice avait été battu par le Parti républicain du peuple de M. Bulen Ecevit.

● UN PONT AERIEN a commencé à amener, lundi 30 septembre, en Europe, douze mille cinq cents militaires américains qui participeront aux manœuvres annuelles de l'OTAN, appelées « *Reforger* » ; ils retrouveront en Europe plus de vingt-six mille soldats allemands, canadiens et américains basés en Allemagne. Les manœuvres dureront jusqu'au 23 novembre. — *(A.P.)*





EUROPE

AVANT DE PARTIR POUR LES ÉTATS-UNIS

M. Gierek s'entretient à Varsovie avec M. Gromyko

De notre correspondant

Vienne. — C'est dûment informé et conseillé que M. Edward Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais, pourra s'envoler la semaine prochaine pour les Etats-Unis. La visite que lui rend depuis dimanche M. André Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, paraît en effet destinée en premier lieu à l'éclairer sur les dispositions de l'administration américaine après le remplacement de M. Nixon par M. Gerald Ford. En tant que membre du bureau politique du P.C. soviétique, M. Gromyko pourrait aussi aborder avec son interlocuteur, certains aspects liés à la préparation de la prochaine conférence communiste européenne. Mais cette tâche devrait plutôt être réservée à M. Brejnev lorsqu'il s'arrêtera à Varsovie à la fin de la semaine, sur le chemin de Berlin-Est où il doit assister le 7 octobre aux cérémonies du vingt-cinquième anniversaire de la R.D.A.

M. Gierek sera le premier chef d'un pays communiste à être reçu par le nouveau président des Etats-Unis. C'est aussi la plus haute personnalité officielle polonaise qui ait jamais fait un voyage à Washington depuis la guerre. C'est dire l'importance de l'événement non seulement pour les relations américano-polonaises, mais aussi pour l'ensemble des rapports entre les deux blocs. Il est donc compréhensible que les Soviétiques, par l'entremise de M. Gromyko, souhaitent auparavant examiner de manière approfondie avec leur allié les dossiers de la « *détente* » : conférence de sécurité, négociation sur la réduction des troupes, commerce Est-Ouest. Le ministre soviétique a lui-même déclaré lors de son arrivée à Varsovie que les entretiens devraient servir à « *harmoniser* » les positions entre les deux partis, afin de créer « *un front commun* ». Une telle harmonisation, a-t-il ajouté, a *déjà* produit dans le passé des « *résultats notables* ». Elle est d'autant plus appréciée par les Soviétiques qu'elle n'est généralement guère possible lorsque M. Ceausescu entreprend des incursions analogues dans le monde occidental.

Du point de vue polonais, le voyage de M. Gierek aux Etats-Unis devrait contribuer à créer cette « structure de la détente » que le chef du gouvernement de Varsovie, M. Jaroszewicz, a évoquée lundi à Vienne où il séjourne actuellement. Les changements qui s'étaient produits depuis le début de l'année à la tête des principaux pays occidentaux avaient plongé, semble-t-il, le bloc de l'Est dans une certaine perplexité. Moscou et ses alliés paraissent avoir été rassurés par les premières interventions du président Ford, favorables à la poursuite de la détente entre l'Est et l'Ouest.

La presse polonaise, quant à elle, a mis l'accent ces derniers jours sur l'intérêt économique que les pays de chacun des deux systèmes devaient retirer maintenant de cette politique. Le journal des syndicats *Glos Pracy* remarque par exemple que « *le commerce avec l'U.R.S.S. est devenu un élément essentiel de l'économie américaine* ».

Manœuvres en Hongrie

Au cœur de l'Europe centrale cependant, une certaine nervosité liée à la situation en Yougoslavie est toujours sensible. Lundi, le jour même où prenait fin la visite officielle de M. Kadar en U.R.S.S., l'agence de presse hongroise M.T.I. a annoncé que des manœuvres communes soviéto-hongroises avaient commencé. Aucun détail à leur sujet n'a été donné. Dans les milieux occidentaux, on semblait dire ces derniers jours que de telles manœuvres faisaient partie des exercices militaires normaux que les troupes du pacte de Varsovie font régulièrement à l'automne. Il faut cependant noter que l'agence hongroise, qui avait elle-même fait état le 20 septembre d'une concentration de troupes, de chars et de véhicules amphibies à Veszprem, dans le sud du pays, avait cru bon deux jours plus tard de s'en prendre aux organes de presse occidentaux, qui avaient rapporté ces informations en les mettant en rapport avec la tension existant entre la Yougoslavie et ses voisins depuis l'affaire des « kominformistes ».

MANUEL LUCBERT.

Lors de la visite de M. Kadar à Moscou

Les dirigeants hongrois et soviétiques ont discuté de la lutte à mener en commun contre l'« idéologie bourgeoise »

De notre correspondant

Moscou. — M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, a terminé, lundi 30 septembre, sa visite officielle en U.R.S.S. Mais, alors que la délégation qui l'accompagnait a quitté Moscou pour Budapest, M. Kadar et sa femme sont restés en U.R.S.S., où ils doivent passer quelques jours de vacances — au bord de la mer Noire, pense-t-on.

Si le très long communiqué, qui a été publié lundi soir, est prolixe sur les problèmes de politique internationale, il reste discret sur la teneur des discussions ayant trait aux relations bilatérales.

Un passage du communiqué a cependant intrigué certains observateurs : *dans le paragraphe relatif* aux questions bilatérales, il est dit qu'on a, au cours des entretiens, « *souligné l'importance des activités conjointes ayant pour but de définir les problèmes actuels de la théorie marxiste-léniniste et de renforcer la lutte contre l'idéologie bourgeoise* ». Que faut-il entendre par là, sinon une référence à la situation intérieure hongroise, à certains aspects de la réforme économique et de la libéralisaiton culturelle lancées depuis plusieurs années à Budapest ? Ce n'est un secret pour personne que ce phénomène inquiète les milieux les plus orthodoxes de Moscou, qui y voient une grave entorse au dogme marxiste-léniniste. M. Souslov, qui a participé à la plupart des entretiens, aurait très bien pu se faire le porte-parole de ceux qui sont hantés par de telles inquiétudes.

Les relations économiques entre les deux pays, ainsi que dans le cadre du COMECON, ont été aussi longuement abordées. Elles constituent une importante partie du dossier, surtout au moment où la Hongrie, comme la plupart des autres pays socialistes d'Europe d'ailleurs, doit se préoccuper de son approvisionnement en énergie pour la période 1976-1980. Jusqu'à présent, l'U.R.S.S. a tenu ses engagements en la matière, mais un nouvel accord énergétique doit être négocié. Le problème est de taille, puisqu'il s'agit de savoir quelles quantités de pétrole l'U.R.S.S. va s'engager à livrer et à quel prix.

Le communiqué mentionne d'une manière assez discrète le problème de la convocation de conférences européenne et mondiale des partis communistes. M. Kadar avait pourtant été très net sur ces deux points, aussi bien dans le discours prononcé, le soir de son arrivée, à Moscou que dans une intervention faite, quelques jours plus tard, à Leningrad. Mais sans doute l'U.R.S.S. cherche-t-elle à donner l'impression qu'elle n'est pas la principale force motrice derrière ces initiatives et préfère-t-elle laisser le soin à certains pays frères de multiplier les appels du pied. Le communiqué conjoint dit : « *Le P.C.U.S. et le parti socialiste ouvrier hongrois accordent une grande importance aux formes collectives d'activité des partis communistes et ouvriers, aussi bien dans les cadres régionaux que dans le cadre mondial, et confirment qu'ils sont prêts à contribuer aux actions pratiques entreprises dans ce sens (...).* »

Au chapitre de la politique étrangère, MM. Brejnev et Kadar, selon certaines informations, auraient longuement discuté de la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe. On prête, en effet, à l'U.R.S.S., dans certains milieux diplomatiques, l'intention de présenter plusieurs contre-propositions, tant à la conférence de Genève qu'aux discussions sur les M.B.F.R. Il convient, bien sûr, d'accueillir ces rumeurs avec prudence.

MM. Brejnev et Kadar ont-ils évoqué les derniers événements de Yougoslavie ? On peut le penser, bien que rien ne permette de l'affirmer catégoriquement. Mais on insiste du côté hongrois pour faire savoir que le voyage de M. Kadar, prévu depuis longtemps, n'a absolument pas été motivé par cette affaire.

JACQUES AMALRIC.

AVEC LE CONSEIL EXTRAORDINAIRE DE LUXEMBOURG

Bonn n'exclut pas un « sommet » des Neuf sur l'Europe agricole

Avant le conseil extraordinaire des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Neuf, mercredi 2 octobre à Luxembourg, M. Lardinois, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, est attendu à Paris ce mardi pour rencontrer M. Bonnet, président en exercice du conseil des ministres de l'agriculture. Il s'est entretenu lundi à Bruxelles avec M. Rohr, secrétaire d'Etat allemand.

Le chancelier Schmidt réunit ce même jour à Hambourg, en marge du congrès libéral, ses ministres des affaires étrangères et de l'agriculture. Selon notre correspondant à Bonn, Daniel Vernet, la grande activité diplomatique déployée depuis une semaine a été mise à profit pour nuancer, sinon adoucir, la position allemande. M. Bölling, porte-parole du chancelier, a répété cependant que son gouvernement espérait « un progrès vers une solution raisonnable ». *Si ces espoirs se révélaient vains, M. Bölling n'a pas exclu une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement.*

L'« Europe verte », après le coup de poing sur la table du chancelier Schmidt, s'oriente-t-elle une fois de plus vers un « replâtrage » ? C'est probable. Chacun, à Paris, à Bonn, à La Haye, à Londres, a refourbi ses arguments, mais nul ne semble plus désireux d'en découdre. Une chose est sûre, pourtant : le mal est fait. Si, à la réunion des Neuf, le 2 octobre, à Luxembourg, aucune solution n'est trouvée, la Communauté risque de ne jamais s'en remettre ; mais si, finalement, les choses s'arrangent, il sera difficile de persuader l'opinion publique, qui a déjà du mal à prendre l'Europe au sérieux, qu'elle n'a pas été manœuvrée selon un scénario bien monté.

PREMIER ACTE. — Sur fond de tableau de manifestations paysannes, les neuf chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent à Paris, le 14 septembre, pour chercher les moyens de relancer l'Europe. Malgré une vive admonestation du chancelier à M. Wilson et une offensive en règle de M. Schmidt contre la politique agricole telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, le dîner « au sommet » se termine avec toutes les apparences de l'euphorie. Il faut pourtant rendre cette justice à M. Giscard d'Estaing que ni lui-même ni son entourage n'ont participé à cette « intoxication ». En fait, tout se passait comme si, sur l'affaire agricole, les Neuf s'étaient livrés à un de leurs habituels dialogues de sourds. M. Schmidt avait critiqué le marché agricole, mais sans, apparemment, avancer de propositions constructives. La plupart de ses partenaires s'étaient refusés à démolir un des piliers de la Communauté : la seule politique commune existante. Puis on avait parlé d'autre chose.

DEUXIEME ACTE. — A Bruxelles du 17 au 20 septembre, les ministres de l'agriculture se retrouvent pour un interminable « marathon ». De longue date, la politique agricole ne tourne pas rond.

Pourtant, le président de la République et le chancelier se sont rencontrés trois fois en un peu plus de trois mois, sans parler du dîner des Neuf. Alors que la France et l'Allemagne sont aux deux extrêmes de l'éventail agricole, est-il concevable qu'avant la réunion de Bruxelles ils n'aient pas cherché un terrain d'entente ? Ils l'ont cherché en effet, mais, alors que M. Schmidt avait compris que la France s'accommoderait d'une hausse de 4 % des prix agricoles, M. Giscard avait simplement accepté ce chiffre comme base de discussion.

Toujours est-il qu'à l'aube du 20 septembre, les neuf ministres de l'agriculture se mettent d'accord sur une hausse des prix agricoles de 5 %. Elle est jugée insuffisante en France, en particulier par les agriculteurs, et le gouvernement ne doute pas qu'il devra la compléter par des mesures nationales. Mais elle est, au contraire, jugée très excessive en Allemagne fédérale. M. Ertl, ministre allemand de l'agriculture, ne l'a d'ailleurs acceptée que sous réserve de l'approbation de son gouvernement. Mais jusqu'alors, cette formule n'avait été employée que pour la forme.

A cause de 1 % ?

TROISIEME ACTE. — Le 25 septembre, à Bonn, le gouvernement de M. Schmidt rejette le compromis de Luxembourg avec un éclat sans proportion avec ce qui est en cause. « *Wegen 1 % Herr Schmidt ?* » (« *A cause de 1 % M. Schmidt ?* ») interroge, en allemand, *la Libre Belgique* incrédule. Pour ce 1 % de différence, M. Schmidt, qui se prétend un « *bon européen* », crée un précédent dangereux (le rejet par une instance nationale d'une décision communautaire) et il exige la renégociation du mécanisme de fixation des prix agricoles. Toute la Communauté a froid dans le dos.

QUATRIEME ACTE. — Le lendemain 26 septembre, M. Schmidt téléphone au président Giscard d'Estaing, alors que se réunit à Paris la conférence annuelle agricole dont, bien entendu, rien de décisif ne peut sortir dans de telles circonstances. Immédiatement l'humeur change. M. Chirac parle de « *malentendu* » ; à Bonn, M. Schmidt déclare qu'il ne saurait être question de remettre en cause « *la lettre et l'esprit du traité de Rome* » ; à Bruxelles, le porte-parole de la Commission assure qu'il ne faut « *pas dramatiser* ». La réunion des neuf ministres des affaires étrangères et de l'agriculture est décidée pour le 2 octobre à Luxembourg.

LE CINQUIME ACTE se jouera donc mercredi. Les décisions seront politiques plus encore que techniques. C'est M. Schmidt qui a demandé que les Neuf se réunissent au niveau des ministres des affaires étrangères.

Deux des conditions posées par le chancelier dans une lettre à M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 1er octobre) pour accepter les 5 % prêtent particulièrement à controverse. Il demande à ses partenaires de « *supprimer* » les mesures nationales en faveur des agriculteurs « *contraires au traité de Rome* ». Le fait est que les dernières mesures prises par la France ne l'ont pas été conformément à la procédure communautaire (mais il est impossible de revenir là-dessus puisqu'il s'agit d'aides déjà distribuées). Pour ce qui est de l'avenir, le traité dispose que toutes les dérogations sont possibles dans des « *circonstances exceptionnelles* » pourvu qu'elles soient décidées à l'unanimité.

M. Schmidt demande aussi, pour donner son « feu vert », qu'un « *inventaire général* » de la politique agricole soit établi. Reste à savoir ce qu'il faut entendre par-là. Il est vrai que les dérèglements monétaires ont faussé les mécanismes de l'Europe verte et que les avantages nationaux ne sont pas conformes à l'esprit du traité de Rome. En France, nombre de « bons européens » sont convaincus qu'il serait de mauvaise politique de refuser par principe toute modification de la politique agricole.

Le gouvernement français quant à lui, reste méfiant. Il craint de lâcher la proie pour l'ombre. Il ne veut en aucun cas risquer d'interrompre le mécanisme agricole existant. Et surtout, il ne veut pas que soit porté atteinte à l'essentiel : l'unité du marché, la solidarité financière et la préférence communautaire. Si, cependant, au terme d'une nouvelle discussion, M. Schmidt accepte les 5 % de hausse, le soulagement sera tel que cet « inventaire », objectif principal de son opération, pourra difficilement lui être refusé. M. Chirac lui-même, un des plus « durs » du côté français, y serait résigné.

Que conclure ? Manœuvre machiavélique ? Elle sera jugée à ses résultats. Maladresse et brutalité excessives de M. Schmidt ? Il n'a jamais prétendu être très diplomate. Ou encore malentendu réel, comme le dit M. Chirac ? Mais cette dernière hypothèse ne condamnerait-elle pas, après plusieurs précédents fameux, les tête-à-tête « au sommet » ?

MAURICE DELARUE.

ASIE

Chine

M. Chou En-lai a fait une réapparition remarquée

(*Suite de la première page.*)

Quatre mille cinq cents personnes se pressaient dans la grande salle des banquets, sur invitation du premier ministre. M. Chou En-lai parut, en effet, entouré du prince Sihanouk et des principaux dirigeants, et la foule lui fit une ovation chaleureuse et prolongée, tout à fait exceptionnelle dans un bâtiment où règne d'ordinaire la réserve, voire la froideur dilpomatique. Bien des Chinois ne cachaient pas leur joie de retrouver cet homme si populaire, dont ils avaient craint la disparition.

Les cheveux grisonnants mais la voix extrêmement puissante et incisive, le premier ministre lut un texte bref mais précis qui résumait les principaux thèmes de l'éditorial du *Quotidien du peuple* : il faut poursuivre le mouvement « *Pi lin pi kong* » (critique de Lin Piao et de Confucius) jusqu'au bout, resserrer les relations avec l'extérieur et en particulier avec le tiers-monde, renforcer l'unité nationale, mener jusqu'à son terme la lutte contre l'impérialisme et le social-impérialisme.

Comme dans l'éditorial de mardi, on sentait la volonté des dirigeants de maintenir la tension politique, de raviver l'esprit de lutte, mais aussi d'obtenir des résultats concrets sur le plan de la production. La récolte de cette année, qui semble devoir être très bonne, porte à l'optimisme mais, encore une fois, la vigilance s'impose, car « *ce n'est qu'au bout d'une très longue période qu'on saura qui l'emportera en Chine du socialisme ou du capitalisme* ».

Il faut poursuivre la lutte menée pendant la révolution culturelle, élargir le mouvement appelé Lutte-Critique-Réforme et prendre résolument le parti du mouvement contre le parti du conservatisme comme y invite la campagne contre Confucius. L'armée doit s'en tenir à la *ligne du président Mao* et consolider ses traditions d'armée populaire. Le mot d'ordre général est à l'unité : il faut unir 95 % des masses et des cadres et lutter contre ceux qui tentent de saboter cette unité révolutionnaire.

A l'exception du prince Sihanouk, aucune personnalité politique étrangère de premier plan ne séjourne à Pékin. Dans la longue liste des présents au banquet de lundi soir, on relève de très nombreux Japonais, délégués d'associations d'amitié, et beaucoup de personnalités du tiers-monde.

Il a fallu plus d'une heure à la speakerine pour nommer les principaux invités. Du côté chinois, sous réserve d'une lecture plus détaillée du *Quotidien du peuple*, on relève quelques noms un peu inattendus. C'est ainsi que le vice-président du parti, M Kang Sheng, dont on connaît l'état de faiblesse et qui depuis deux ans au moins n'était pas apparu en public, assistait au banquet. Le bureau politique était presque au complet, à l'exception des dirigeants qui ont pour habitude de passer les fêtes dans leur circonscription provinciale (MM. Wei Guo-ching, Li Teh-sheng, Sai Fu-din et Hsu Shi-you).

Plusieurs des chefs militaires pris à partie récemment dans des journaux muraux ont assisté au banquet, ce qui ne doit pas étonner si l'on sait que la critique publique, même sous une forme extrêmement âpre, fait partie d'une certaine manière de la vie politique quotidienne et n'entraîne pas nécessairement ni même le plus souvent condamnation de l'intéressé. On a noté la présence de l'écrivain Tsao Yu, en compagnie de son collègue Mao Dun (ce dernier avait déjà participé à quelques manifestations officielles). Autres personnalités remarquées : Hu Chiao-mu, l'un des intellectuels du parti les plus brillants et les plus en vue avant la révolution culturelle, auteur d'une *histoire du parti communiste chinois* ; Fu Chong-pi, ancien chef de la garnison de Pékin, écarté en mars 1968 par Lin Piao pour complot et dont les deux principaux complices dans ce qui fut appelé alors « *le second contre-courant de février* », Yang Cheng-wu, ancien chef d'état-major général par intérim, et Yu Li-chin, commissaire politique de l'aviation, ont réapparu le 31 juillet pour la fête de l'armée ; enfin, et surtout, l'ancien commissaire politique général de l'armée, Hsiao Hua, écarté en 1967, selon certains parce qu'en collusion avec les éléments favorables à Liu Shao-chi, selon d'autres parce que membre de l'organisation ultra-gauchiste dite « du 16 mai » Le retour de Hsiao Hua comme celui de Yang Cheng-wu constituent apparemment une « *révision des verdicts* » rendus par Lin Piao et ses partisans.

On peut relier ainsi ce retour sur la scène aux critiques formulées dans de nombreux journaux muraux contre Lin Piao selon lesquels l'ancien vice-président aurait abusivement qualifié d'ultra-gauchistes ceux dont il voulait se débarrasser. Enfin la liste des participants au banquet frappe par le nombre très élevé des ouvriers, paysans, miliciens et intellectuels installés à la campagne et sur lesquels le parti compte pour assurer la relève. — A. B.

TOUT EN CONDAMNANT LES DIRIGEANTS DE PÉKIN

Moscou réaffirme son désir de normaliser les rapports soviéto-chinois

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques ont marqué eux aussi le vingt-cinquième anniversaire de la République populaire de Chine. C'est ainsi que, dans un message adressé, non pas aux dirigeants chinois, accusés d'avoir rejoint définitivement « *le camp opposé aux forces révolutionnaires de notre époque* », mais au comité permanent de l'Assemblée nationale des représentants du peuple et au Conseil d'Etat de la R.P.C., l'Union soviétique réaffirme sa volonté de « *normaliser les rapports avec la République populaire de Chine* » et de « *restaurer l'amitié avec le grand peuple chinois* ».

Conformément à la tradition, depuis la détérioration des rapports sino-soviétiques, ce message n'est pas signé personnellement par les dirigeants de Moscou, mais a été envoyé collectivement par le présidium du Soviet suprême et le conseil des ministres de l'U.R.S.S.

Nettement plus long et plus conciliant (en apparence au moins) que celui de l'an dernier, le message soviétique transmet « *félicitations cordiales et meilleurs vœux au peuple chinois* ». Ce texte rappelle également que « *le peuple soviétique, qui a toujours accordé son soutien multiforme à la Chine dans sa lutte révolutionnaire, continue de nourrir des sentiments amicaux envers le peuple chinois frère* ». Il rappelle enfin les propositions de l'Union soviétique de signer des traités sur le non-recours à la force et la non-agression avec Pékin. Le message se termine ainsi : « *La normalisation des rapports soviéto-chinois serait conforme aux intérêts vitaux des peuples des deux pays ; elle permettrait de renforcer les positions du socialisme mondial et apporterait une contribution substantielle à la cause de la consolidation de la paix et de la sécurité des peuples. Se guidant sur les décisions du vingt-quatrième congrès du P.C. de l'Union soviétique, qui ont obtenu le soutien unanime du peuple soviétique, l'U.R.S.S. persévérera inlassablement et fermement dans ses efforts visant à développer ses relations avec la Chine.* »

Ce ton à la fois amical et peiné se retrouve dans les articles publiés dans la presse à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, notamment dans les *Izvestia* de lundi et dans la *Pravda* de ce mardi 1er octobre. On retrouve également la même dichotomie entre, d'un côté, le peuple chinois, et, de l'autre, « *les dirigeants maoïstes, qui se livrent à des falsifications politiques subjectives pour détourner l'attention du peuple des difficultés intérieures engendrées par leur politique* ».

Aucun changement notable n'a marqué d'autre part la traditionnelle réception offerte lundi soir par l'ambassadeur de Chine à Moscou : comme à l'accoutumée, le Tout-Moscou diplomatique était bien au rendez-vous, mais les dirigeants soviétiques n'étaient représentés que par deux vice-ministres : MM. Ilyitchev (affaires étrangères) et Manjoulo (commerce extérieur).

M. Ilyitchev est également le chef de la délégation soviétique chargée de négocier avec Pékin, mais, depuis plus d'un an, il n'a fait qu'un bref séjour en Chine. — J. A.



L'ÉVÉNEMENT

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

La République populaire de Chine célèbre le 1er octobre son vingt-cinquième anniversaire. De profonds remous ont marqué ce premier quart de siècle d'existence, dominé par la personnalité du président Mao Tse-toung, dont la pensée paraît être le fil conducteur principal, le plus visible en tout cas, d'une évolution historique parfois déroutante pour l'observateur occidental. N'est-ce pas sous sa propre impulsion qu'ont commencé les grandes crises — et notamment la « grande révolution culturelle prolétarienne », — qui ont jalonné ces vingt-cinq années ?

Aujourd'hui encore, c'est autour de la pensée du président Mao que le peuple chinois, lancé dans la critique conjointe de Confucius et de Lin Piao — c'est-à-dire d'un philosophe mort il y a près de deux millénaires et demi et d'un « militaire politique » disparu il y a trois ans, — est invité à se rallier, comme autour d'un facteur d'unité et de stabilité. A l'heure présente, les dirigeants chinois semblent, en effet, vouloir orienter le pays vers une période de consolidation et de stabilisation. En témoignent les mots d'ordre constamment repris rappelant que le parti, sérieusement secoué par la révolution culturelle, « exerce son commandement en tout » ; invitant chacun à « prendre en main la révolution » mais aussi à « promouvoir la production » ; proclamant enfin le triptyque « unité-critique-unité » qui montre bien que les erreurs dénoncées chez certains ne doivent pas aboutir à des divisions permanentes ni trop profondes.

De graves problèmes de succession se poseront inévitablement dans un avenir proche en Chine. Le président Mao est âgé de plus de quatre-vingts ans et M. Chou En-lai, son cadet de cinq ans, a dû réduire considérablement son activité pour raison de santé. On peut se demander si les vieux dirigeants de la révolution chinoise, au terme de la longue marche qui les a conduits au pouvoir, puis à la reconnaissance internationale, ne préparent pas eux-mêmes le terrain pour une progressive passation de pouvoirs qui devrait, dans toute la mesure du possibe, s'opérer dans le calme. La relève des générations a en tout cas commencé dès l'an passé avec l'accession aux instances supérieures d'hommes, comme M. Wang Hong-wen, qui étaient encore des enfants lorsque naquit la République populaire.

Nous retraçons ci-dessous les grandes étapes de l'histoire chinoise depuis 1949 et présentons quelques éléments d'information de base sur le régime chinois à l'heure actuelle. — A. J.

Un socialisme sans modèle

De notre correspondant

Pékin. — Ce qui frappe dans ce quart de siècle de République populaire, c'est avant tout le changement, sa rapidité, son ampleur, les efforts qu'il a exigés. La Chine, « désormais debout » comme l'avait proclamé M. Mao Tse-toung du haut de la tribune de Tiennanmen, le 1er octobre 1949, a rassemblé ce qui lui restait de forces après tant d'années de guerre et, en haillons, le ventre creux, s'est mise en marche d'un pas inégal, souvent heurté, parfois hésitant, parfois pressé, mais dans l'ensemble à vive allure, elle a quitté cet univers d'atroce misère et d'indignité abjecte qu'elle connaissait depuis un siècle pour entrer dans le cercle de ceux qui mangent à leur faim. On ne la tient plus à l'écart; on écoute avec attention lorsqu'elle donne son avis sur les affaires du monde.

Il n'y a sans doute pas de pays qui, au cours des siècles, ait évolué aussi vite. Les adultes se souviennent encore des famines qui, jusque dans les années 40, chassaient des régions dévastées par les inondations ou la sécheresse toute une population de miséreux.

Le contraste est si brutal avec le petit début de bien-être d'aujourd'hui que l'étranger éprouve des difficultés à croire à ces histoires de famine.

Mais la nourriture n'est pas tout. La femme chinoise humiliée, vendue parfois dans son enfance et mariée sans son avis, menacée éventuellement par l'infanticide en période de famine a gagné l'égalité des droits ; et, pour ce qui est de l'égalité de fait, elle n'a certainement rien à envier à sa compagne occidentale.

Une cinquantaine de populations traditionnellement subordonnées et méprisées par les Han — les Chinois proprement dits — ont été associées à l'évolution générale, leur croissance démographique s'affirme et plusieurs d'entre elles disposent maintenant d'une langue écrite, voire d'une amorce de littérature. D'une manière plus générale, la Chine, en majorité illettrée en 1949, parvient maintenant à scolariser dans le primaire la quasi-totalité de ses enfants.

Un pays unifié

Le pays s'est unifié, a gagné des frontières stables. Il y a vingt-cinq ans, par suite de la longue décadence impériale et des guerres civiles, le pouvoir central ne contrôlait plus les lointaines marches de l'Ouest. Au Tibet, se maintenait un pouvoir autonome que l'empire britannique avait autrefois poussé à la sécession. Le Sinkiang était devenu terre d'influence soviétique, comme la Mongolie extérieure. Celle-ci resta finalement dans *l'orbite* de l'U.R.S.S., mais la République populaire réussit très vite à établir ses frontières sur l'Himalaya et en bordure du Kazakhstan. Le parti communiste prit en main, graduellement, la totalité des pouvoirs dans cet immense empire ; il mit fin, progressivement, aux types des sociétés féodales, supprima les pouvoirs religieux et imposa partout le socialisme. Ce n'est guère qu'à la fin de la révolution culturelle que la société chinoise fut réellement unifiée avec la généralisation des communes dans les hautes vallées du Tibet.

La fondation de la République populaire entraîna l'effacement de la Chine dans les instances internationales pour une vingtaine d'années. Tchang Kai-chek, chassé du continent, allait garder, pour deux décennies, à Taïwan, la fiction de la légitimité. Il fallut attendre, bien plus tard, l'affaiblissement relatif de la puissance américaine (?), la multiplication des indépendances dans le tiers-monde pour que la Chine joue de nouveau le rôle qui lui revenait dans le concert des nations.

Ce n'est cependant pas dans cette réaffirmation d'elle-même que la Chine suscite le plus l'intérêt. Sa contribution la plus originale, il faut la trouver dans la défense d'un idéal socialiste terni à ses yeux par l'embourgeoisement du mouvement ouvrier occidental, par les fautes de Staline et l'évolution du parti soviétique. La Chine affirme sa fidélité au léninisme, elle l'approfondit et le remodèle en insistant sur la continuation de la lutte de classes sous le socialisme et en accordant une très large place au combat idéologique dans la construction du socialisme.

On peut découper ces vingt-cinq ans d'histoire en plusieurs étapes. Pour ce qui est des structures politiques, le pays a d'abord connu le régime de démocratie nouvelle (1949-1957) marqué par la coexistence de la bourgeoisie, du prolétariat et du paysannat, par le maintien d'un secteur privé de production industrielle, de commerce et d'artisanat, et la petite exploitation agricole. Elle est une phase de transition, dont Mao Tse-toung avait annoncé, dès 1940, les principes généraux. Le régime socialiste fait suite à cette phase et se prolonge jusqu'à la révolution culturelle. La bourgeoisie disparaît en tant que telle ; ancienne alliée du régime, elle en devient la cible. Les exploitations rurales se regroupent en coopératives (1956), lesquelles se fédèrent en communes populaires (1958). Le secteur privé de production et d'échange subsiste dans l'agriculture comme un complément du secteur collectif, d'importance en principe minime.

Une série de luttes politiques

Le régime qui apparaît après la révolution culturelle ne rompt pas, en principe, avec le précédent. Mais, de fait, il en diffère par bien des aspects, et notamment l'importance accordée en permanence aux luttes politiques.

Il est un « *Etat socialiste de la dictature du prolétariat dirigé par la classe ouvrière* », et se donne pour tâche la « *continuation de la révolution socialiste* ». A cette phase, on insiste sur la durée extrêmement longue de la lutte entre le prolétariat et la bourgeoisie et sur les risques d'une restauration de la bourgeoisie. Il est reconnu que la lutte des classes se reflète au sein du parti, que la diversité des tendances est un phénomène inévitable et que seuls l'étude et l'enrichissement du marxisme peuvent prévenir la dégénérescence du régime socialiste.

Cette évolution fut ponctuée d'une succession de campagnes qui visaient à infléchir le régime chaque fois sur la gauche et qui furent inégalement couronnées de succès. En même temps, plusieurs des compagnons de route de la guerre civile ou de la guerre antijaponaise, qui avaient embrassé la cause communiste par sentiment patriotique plus que par conviction marxiste, ou encore qui voyaient dans l'U.R.S.S. le modèle universel du socialisme et refusaient à la Chine le droit d'innover en ce domaine, ou encore qui estimaient excessive la poursuite ininterrompue des luttes politiques, furent écartés du pouvoir. Il faut mentionner à cet égard, à côté d'un assez grand nombre d'incidents politiques de moindre importance, les « *quatre grandes luttes* », à savoir l'élimination en 1954 du vice-premier ministre Kao Kang, chef du parti dans le Nord-Est, celle du maréchal et ministre de la défense Peng Teh-huai en 1959, celle du président de la République Liu Shao-chi en 1966, celle du vice-président du parti et ministre de la défense Lin Piao en 1971. Il est à noter que chacune de ces crises mettait en cause d'une manière ou d'une autre les relations avec l'Union soviétique, à l'égard de laquelle les personnalités éliminées manifestaient, dit-on, certaines affinités.

Mais c'est surtout dans l'évolution de l'économie que les modifications des relations sino-soviétiques furent déterminantes. On peut en effet diviser ce quart de siècle en trois périodes. La première, qui va de la fondation de la République à la rupture de 1960, permet de reconstruire le pays et de jeter les bases d'une industrie lourde (premier plan quinquennal 1953-1957 et début du second). L'effort national est largement financé par des crédits soviétiques remboursables.

La seconde est la décennie de la rupture et de la conquête de l'indépendance.

Dès le grand bond en avant de 1958, la Chine affirmait sa voie propre et accordait à l'agriculture une importance que Staline lui avait toujours déniée. La mobilisation populaire ne convenait guère aux Soviétiques par ailleurs engagés dans un double processus désavoué par Pékin : répudiation de Staline et développement des contacts avec les Etats-Unis. Le retrait brutal des experts et la suspension des contrats de fourniture pendant l'été 1960 provoquèrent une crise économique d'autant plus profonde que les paysans luttaient sans succès contre des calamités naturelles d'une ampleur exceptionnelle et que le bond en avant s'était accompagné d'une désorganisation dans certains secteurs.

Dans une situation très difficile, les dirigeants laissèrent se développer les pratiques non socialistes, se répandre les stimulants individuels tant en milieu rural qu'au sein des entreprises industrielles. La remise en marche de l'économie se fit pour un temps en tournant le dos au socialisme. Mais, alors que la production retrouvait son niveau de 1957 et que la Chine assurait son indépendance économique, la lutte politique reprenait sous la forme du mouvement d'éducation socialiste, puis de la révolution culturelle, marqués l'un et l'autre par la critique très large de l'Union soviétique considérée comme « *exemple par la négative* ». En définitive, la décennie 1960-1969 est marquée par de profondes modifications économiques qui s'expriment moins dans le niveau de la production que dans la conquête de l'autonomie de décision et la décolonisation industrielle.

La troisième phase, qu'on peut faire commencer avec le neuvième congrès de 1969, est marquée par l'accentuation simultanée de l'effort et de la lutte politique. La croissance retrouve son rythme des années 50 ; alors le commerce extérieur augmente et procure les techniques de pointe indispensables aux progrès d'une économie de plus en plus diversifiée. L'évolution de la République populaire a consisté pour partie à la dégager de l'emprise soviétique et à construire un socialisme sans modèle.

Deux grands dangers

L'esprit d'innovation chinois s'est aussi affirmé progressivement dans le domaine économique avec le partage du territoire en unités semi-autarciques, de la commune populaire à la grande région multiprovinciale.

L'étatisation est poussée moins loin que la collectivisation, et les unités de production sont invitées à ne pas trop compter sur l'aide financière de l'Etat. Dans les campagnes, les petites usines et les ateliers procurent déjà une fraction importante des ressources rurales ; les fabriques d'engrais, les cimenteries, les aciéries des communes populaires apportent dès maintenant une contribution substantielle à la production nationale.

Vingt-cinq ans après sa naissance, le régime peut tirer dans l'ensemble un bilan positif et même exceptionnel. Il doit aussi résoudre quelques problèmes difficiles devant lesquels on ne le sent pas à l'aise. Mentionnons tout d'abord la question de la relève, de la transition à aménager après le départ des dirigeants les plus glorieux et les plus expérimentés. Dans les unités de base, la relève est pour l'essentiel assurée, mais il n'en va pas de même à l'échelon suprême, celui du bureau politique et surtout du comité permanent du bureau politique. La personnalité extraordinaire de M. Mao Tse-toung, l'habileté exceptionnelle de M. Chou En-lai, expliquent sans doute que, malgré leur âge, ils gardent en main les rênes du parti et de l'Etat. Mais ce n'est pas sans danger. Les problèmes posés par Liu Shao-chi et Lin Piao, tous deux successeurs désignés, montrent les difficultés d'une relève au sommet.

La Chine populaire n'a pu se débarrasser en ce quart de siècle du pesant fardeau confucéen. Le respect des hiérarchies et de la tradition qu'il implique sert admirablement, mais malheureusement pour la Chine, le pouvoir des bureaux, qui, en plus d'un pays, a su bloquer l'élan populaire vers le socialisme et cette créativité sans laquelle le collectivisme peut signifier médiocrité. La campagne anticonfucéenne d'aujourd'hui s'attaque à ce problème épineux, qui inquiète les plus hauts dirigeants, mais dont il n'est pas dit que la majorité des cadres sient pleinement conscience.

Deux grands dangers pèsent sur la Chine. Le premier est qu'elle perde son élan au fil des années et se rapproche par sa nature des régimes d'Europe orientale. Le second, c'est que, du fait de ses richesses croissantes et de ses responsabilités internationales, elle ne finisse par se comporter en superpuissance et exercer des pressions de toute sorte sur les autres pays, et en particulier ses voisins. Elle perdrait alors bien vite ce rôle de porte-parole des pays pauvres et de catalyseur de l'unité du tiers-monde qu'elle joue depuis son irruption sur la scène internationale, il y a trois ans.

En stimulant la volonté de lutte des pays dominés, la Chine pense apporter sa contribution au combat anticapitaliste, et cette contribution est d'autant plus efficace que les pays occidentaux n'en ont point encore décelé la portée. En vérité, alors qu'elle fête tout juste ses vingt-cinq ans et que l'Occident s'inquiète des lendemains, la Chine ose nourrir sur l'avenir du monde des espoirs illimités.

ALAIN BOUC.

Une puissance économique modeste

	1949	1953	1957	1962	1965	1970	1973
Population (millions d'habit.)	500	540	590	660	680	760	800
Céréales (millions de tonnes)	110	157	185	180	220	240	240
Acier (millions de tonnes)	0,170	1,7	5,3	—	11	18	25
Engrais (millions de tonnes)	0,05	0,5	1,5	4	9	14	25
Pétrole (millions de tonnes)	0,12	0,62	1,5	5	10	20	50
Charbon (millions de tonnes)	32	69	130	180	220	300	450

La plupart de ces chiffres constituent, en particulier en ce qui concerne la population et la production de charbon, des estimations établies à partir d'indices. Il faut donc les lire avec les réserves d'usage. A titre de comparaison, voici, dans l'ordre, les principales productions des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. : acier, 113 et 131 millions de tonnes ; pétrole, 453 et 421 millions de tonnes ; charbon, 523 et 668 millions de tonnes ; céréales, 215 et 222 millions de tonnes. D'autre part, la production chinoise d'électricité est estimée à 100 milliards de kWh, contre 1 850 milliards aux Etats-Unis et 915 milliards en U.R.S.S. Les dirigeants de Pékin affirment volontiers que la Chine n'est pas « une grande puissance ». Economiquement, il est de fait que la puissance de la Chine est très modeste si on la compare avec celle des deux géants.

LES GRANDES DATES

1949

1er octobre. — Installation du gouvernement de la République populaire chinoise par une constituante de six cents membres réunie à Pékin du 21 au 30 septembre.

1950

14 février. — Traité d'alliance sino-soviétique.

25 juin. — Début de la guerre de Corée.

1952

Conférence nationale du travail rural, préparant les paysans à l'organisation coopérative.

1953

Lancement du premier plan quinquennal.

1955

Avril. — « Affaire Kao Kang » : exclusion de neuf personnalités importantes du parti ; Kao Kang lui-même, ancien responsable pour la Mandchourie, président de la commission du plan depuis 1952, s'est suicidé ; révélée en 1955, l'affaire date en fait de 1954.

1956

Accélération de la collectivisation dans l'agriculture, qui sera achevée en 1957.

Mai. — Lancement, auprès des intellectuels, de la campagne dite des « Cent Fleurs » : que toutes les fleurs s'épanouissent, que toutes les écoles rivalisent.

Septembre. — VIIIe congrès du P.C.

1957

Avril. — Directive du comité central pour « une campagne de rectification du style de travail » ; des manifestations de mécontentement aboutissent à l'envoi en milieu rural de centaines de milliers d'intellectuels.

Novembre. — M. Mao Tse-toung dirige la délégation du P.C. chinois à la conférence des partis communistes réunis à Moscou et à l'issue de laquelle une déclaration commune est adoptée.

1958

Le « Grand Bond en avant » se propose d'atteindre en deux ans au lieu de cinq les objectifs du plan.

Juillet-août. — Visite de M. Nikita Khrouchtchev à Pékin.

29 août. — Résolution de Peitaho du comité central sur les communes rurales populaires.

1959

Avril. — Réunion du second congrès national du peuple, qui élit M. Liu Shao-chi à la présidence de la République.

23 août. — Le comité central du P.C. chinois, réuni à Lushan, reconnaît l'exagération statistique des résultats de l'année précédente et fixe des objectifs réduits pour 1959 ; destitution du ministre de la défense, M. Peng Teh-huai — remplacé en septembre par le maréchal Lin Piao — et du chef d'état-major général, le général Huang Ko-cheng.

Septembre. — A son retour des Etats-Unis, M. Khrouchtchev se rend à Pékin.

1960

Juin. — Soviétiques et Chinois s'affrontent à Bucarest, à l'occasion du congrès du parti ouvrier roumain.

Août. — Retrait des techniciens soviétiques de Chine ; on apprendra, ultérieurement, que l'U.R.S.S. avait répudié unilatéralement, dès le 20 juin 1959, l'engagement qu'elle avait pris, par un accord secret du 15 octobre 1957, de fournir à la Chine des modèles de bombes atomiques et la documentation nécessaire pour la production d'engins de ce type.

Novembre. — Une délégation chinoise participe à la conférence organisée à Moscou réunissant les représentants de quatre-vingt-un partis communistes.

1961

Octobre. — M. Chou En-lai dirige la délégation du P.C. chinois au vingt-deuxième congrès du P.C. d'U.R.S.S.

1962

Octobre. — Conflit sino-indien.

1963

Lancement du « Mouvement d'éducation socialiste », destiné à relever l'esprit révolutionnaire, en particulier dans les campagnes et dans les milieux intellectuels.

14 juin. — Lettre en vingt-cinq points du P.C. chinois au P.C. soviétique reprenant les éléments essentiels du différend entre les deux partis.

5/20 juillet. — Rencontre sino-soviétique à Moscou.

14 juillet. — Réponse du P.C. soviétique à la lettre du P.C. chinois.

Août-septembre. — Controverse sino-soviétique sur le traité signé par les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne, sur l'interdiction partielle des essais nucléaires.

1964

Le maréchal Lin Piao, ministre de la défense, fait éditer le Petit Livre rouge, recueil de citations du président Mao, qui sera diffusé d'abord dans l'armée, puis à l'échelle nationale.

14 février. — Rapport Souslov, devant le comité central du P.C. soviétique, réfutant les thèses chinoises ; texte publié le 3 avril par la « Pravda ».

16 octobre. — Explosion de la première bombe atomique chinoise.

5 novembre. — Après la chute de M. Khrouchtchev, M. Chou En-lai dirige la délégation du P.C. chinois à Moscou pour les fêtes du quarante-septième anniversaire de la révolution d'octobre.

1965

Février. — Reprise de la polémique soviéto-chinoise.

Mars. — Le P.C. chinois refuse de participer à une réunion consultative en vue d'une nouvelle conférence internationale des partis communistes. Il refusera également, un an plus tard, d'envoyer une délégation au XXIIIe congrès du P.C. soviétique.

1er juin. — Abolition des grades dans l'armée populaire chinoise.

1965

Novembre. — Début de la révolution culturelle.

1966

16 mai. — Destitution de M. Peng Chen, maire de Pékin et membre du bureau politique ; le président Liu Shao-chi est attaqué dans les publications des gardes rouges.

Août. — Session du comité central, qui adopte une « décision en seize points » sur la révolution culturelle ; remaniement du bureau politique ; Lin Piao devient seul vice-président du parti ; le 5 du même mois paraît le « dazibao » du président Mao Tse-toung : « Bombardez les quartiers généraux ».

1967

Février. — Formation de la « Commune de Changhaï », qui se transforme à la fin du même mois en « Comité révolutionnaire de Changhaï ».

Juillet. — L'incident de Wuhan oppose les dirigeants militaires locaux aux envoyés de Pékin, de tendance ultra-gauchiste.

Août. — Violents incidents à Pékin, où les gardes rouges s'attaquent notamment aux ambassades d'U.R.S.S. et de Grande-Bretagne, ainsi qu'au ministère chinois des affaires étrangères.

Un calme relatif se rétablit à l'automne avec la reprise en main progressive de la situation par l'armée dans les provinces.

1968

Mars. — Limogeage de la « gauche militaire » ; la constitution de « Comités révolutionnaires » dans chaque province se poursuit jusqu'en septembre.

Octobre. — M. Liu Shao-chi, baptisé le « Khrouchtchev chinois », est démis de toutes ses fonctions.

1969

2 et 15 mars. — Incidents de frontière sino-soviétiques sur l'Oussouri.

1er et 24 avril. — Neuvième congrès du P.C. chinois, qui adopte de nouveaux statuts et entend le rapport du maréchal Lin Piao, désigné comme l'héritier du président Mao.

11 septembre. — Rencontre Kossyguine-Chou En-lai.

1969

Décembre. — Mise en place de nouveaux comités du parti dans les provinces : l'opération ne sera achevée qu'au mois d'août 1971.

1970

20 mai. — Dans une déclaration solennelle pour l'union des peuples du monde contre l'impérialisme américain, le président Mao déclare : « Aujourd'hui, dans le monde, la tendance principale c'est la révolution. »

1971

13 septembre. — Le maréchal Lin Piao trouve la mort dans la chute, en territoire mongol, de l'avion dans lequel il s'est enfui de Pékin.

25 octobre. — Admission de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies.

1972

Février. — Visite du président Nixon à Pékin.

Septembre. — Visite du premier ministre japonais, M. Tanaka à Pékin.

1973

Août. — Xe Congrès du P.C. chinois; modification des statuts du parti ; remaniement du bureau politique.

Septembre. — Visite en Chine du président Pompidou.

Novembre. — Lancement de la campagne de critique contre Confucius.

1974

2 janvier. — Important remaniement du commandement militaire ; publication d'ouvrages sur la critique conjointe de Lin Piao et de Confucius, « pi Lin pi Kong ».

CHINE : la nouvelle Longue Marche

II. — Révolution = vertu

De notre envoyé spécial JEAN HOUDART.

C'est une nouvelle Longue Marche, non seulement politique mais morale, dans laquelle sont engagés les Chinois (« le Monde » du 1er octobre). Comment la vivent-ils ?

Pékin. — Elle a dix-neuf ans, et l'« uniforme » des jeunes filles de Chine : nattes, pantalon ample, chemisier de couleur. Comme beaucoup d'entre elles, elle est jolie, gracieuse et souriante. Très féminine, mais sans rien de « sexy ». L'amour, le mariage ? « *Je n'ai pas encore envisagé la question.* » Si ses yeux brûlent de passion, c'est pour le « service du peuple ». Pur produit de la révolution culturelle, elle a, vers l'âge de douze ans, changé son prénom en en modifiant la prononciation. Ainsi ne s'appelle-t-elle plus « *Beauté* » mais... « *Force des armes* ». Une force charmante, mais résolue. A la mobilisation permanente du peuple chinois, elle est toujours prête à répondre présent.

Une jeune femme, à qui nous tentons d'expliquer ce qu'est la conception occidentale de la liberté individuelle, s'exclame : « *Mais alors, c'est comme dans notre ancienne société !* » Condamnation sans appel, que ne contredit pas sa voisine d'un certain âge, aux pieds mutilés par les bandelettes qu'imposait cette ancienne société. La jeune femme souffre-t-elle de ne pouvoir pratiquement lire un livre ou un journal, entendre une chanson, aller à un spectacle qui — à l'exception du cirque, et encore — ne soit politique ? « *Mais tout est politique, et chez vous aussi, même si cela ne se voit pas* », répond-elle.

Une autre jeune fille. Celle-ci nous dit qu'elle n'avait aucune envie d'aller travailler deux ans à la campagne après ses études secondaires, selon la règle établie par la révolution culturelle. Elle affirme qu'elle n'était pas la seule, en 1971, quand la question s'est posée à elle : « *J'évalue à 50 % les jeunes qui étaient volontaires et partaient avec enthousiasme, à 30 % ceux, dont j'étais, qui suivirent, mais non sans avoir réfléchi, discuté, eu besoin d'être convaincus. Et puis, il y eut les récalcitrants : certains avaient des excuses valables, mais pas tous, et si l'on réussit à convaincre la plupart, ce ne fut pas sans mal. Finalement, 5 % environ d'irréductibles ne partirent pas.* » Que sont devenus ces derniers ? « *Ils peuvent vivre* » dit-elle. Comment ? Tout donne à penser qu'ils doivent être pour le moins montrés du doigt.

« *Je suis sincèrement heureuse de ces deux ans à la campagne,* reprend la jeune fille ; *ils m'ont enlevé mes idées toutes faites, mon dédain pour les paysans ; ils m'ont permis de mesurer leur endurance et leur courage ; je m'en inspirerai toujours. J'ai été affermie dans mes convictions révolutionnaires.* »

Politique et morale se confondent

Politique et morale ici se confondent : la vanité, l'égoïsme, le laisser-aller que la jeune fille a su vaincre sont autant de synonymes de ce « révisionnisme » abhorré qui mène tout droit au retour du capitalisme. Modestie, altruisme, vertu, sont, au contraire, la marque du vrai révolutionnaire. Le combat du bien contre le mal, c'est en Chine la « lutte entre les deux lignes », la révolutionnaire ou prolétarienne, celle de Mao, et la révisionniste ou bourgeoise, celle de Lin Piao et de l'U.R.S.S. Elle ne doit pas se jouer que dans le parti, mais dans le cœur de chaque homme et de chaque femme.

Avec zèle, on fait la chasse aux comportements privés qui mettent en cause l'intérêt collectif et à l'« erreur » qui consiste à faire passer les impératifs de l'économie et de l'efficacité immédiate avant ceux de la politique. C'est contre cela qu'était menée la dernière campagne des journaux muraux, et la preuve qu'elle était contrôlée par le parti est que ce thème est aussi celui des spectacles les plus récents.

Une foule détendue emplit une salle de cinéma de Canton. Au programme, *le Village au pin vert*. Voici le scénario : le charretier d'une brigade de production (1) est très capable, mais c'est un « mauvais élément », un réactionnaire qui dissimule son origine de paysan riche. Il ne craint pas, moyennant finances, de faire du transport pour l'un ou l'autre avec la charrette de la brigade. Plusieurs paysans s'accommodent de cette situation qui leur permet un profitable petit commerce privé, et le chef de la brigade ferme les yeux : pour lui les impératifs économiques priment ; il confierait volontiers la charrette aux étudiants enthousiastes qui travaillent à la brigade, mais ceux-ci, lorsqu'il leur a donné une fois les rênes, ont laissé s'emballer les chevaux. Un vieil homme intervient. Son origine de paysan pauvre lui permet, avec l'aide du secrétaire du parti, de confondre l'ennemi de classe et de faire comprendre son erreur au chef de la brigade. Et les jeunes, éduqués politiquement, moralement, techniquement, par le vieux paysan, vont pouvoir bientôt conduire en chantant la charrette vers la ville, et la brigade, vers le socialisme. Mais la victoire n'a pas été gagnée sans mal, et le « mauvais élément », comme Lin Piao, a été bien près de l'emporter et de faire sombrer le village dans le révisionnisme.

Le même thème, les mêmes types de personnages, se retrouvent exactement, à des époques et dans des cadres différents, dans les autres films et opéras récents. Ce qui est valable pour la conduite d'une charrette l'est-il donc aussi dans l'industrie ou pour une technique de pointe ? La propagande l'affirme, elle dont le rôle est de montrer ce qui devrait être. Et l'on reconnaît ainsi sans mal sur l'écran ou la scène : le responsable plein de bonne volonté mais qui ne pense qu'à un résultat spectaculaire et oublie la lutte des classes ; le représentant des « larges masses populaires », courageux, dévoué et bon ; l'envoyé du parti, discret, serein et ferme ; enfin l'inévitable traître, visqueux à souhait.

Quatre ou cinq films — outre de nombreux et souvent excellents documentaires — ont été tournés depuis le début de 1974. Ils sont tous de cette veine. En 1973, on n'en a fait que d'après les huit opéras nés de la révolution technique (modernisation) et politique menée dans ce domaine par l'épouse du président Mao. La production de films avait été interrompue à la révolution culturelle et beaucoup d'œuvres antérieures, jugées « bourgeoises », avaient disparu. Il n'y a pas de « suspense » sur les écrans chinois.

Pas davantage sur les scènes où la technique, d'ailleurs remarquable, des acteurs, chanteurs et danseurs, artistes complets, ne saurait être qu' « au service du peuple ». Au Théâtre de l'Amitié, à Canton, nous avons vu un artiste connu qui, après avoir fait son autocritique, réapparaissait pour la première fois depuis la révolution culturelle, depuis huit ans.

Il se fit acclamer. Etait-ce pour fêter son retour, ou parce qu'il chantait le parti communiste, ou pour les deux raisons ? La salle était pleine, comme toutes celles *où nous sommes allés. Partout* le public était difficile, n'applaudissant que rarement. Pourtant il vibrait visiblement, à l'Opéra de Pékin pour le drame de *la Montagne aux azalées*, au théâtre de Canton pour celui de *la Fille aux cheveux blancs*, beaux et émouvants spectacles, bien que la « *happy end* » soit de rigueur.

Les grandes vedettes des librairies s'appellent Marx, Engels, Lénine, Staline et bien entendu Mao. Ce dernier ayant déclaré que « *l'ancien doit servir le nouveau* », les palais, temples, pagodes, grottes bouddhiques, musées, sont soigneusement restaurés et aménagés et reçoivent la visite des foules, ainsi que nous avons pu le constater tout au long de notre itinéraire.

Peindre l'effort, pas la fatigue

L'art ne doit plus être l'apanage des citadins et des intellectuels. *Des groupes de peintres*, authentiques ouvriers et paysans, dont les œuvres ont été exposées l'année dernière à Pékin, sont nés dans plusieurs provinces. Au centre culturel du prospère district agricole de Hu-Shen, aux environs de Sian, quelque cent visiteurs viennent chaque jour, depuis l'année dernière, admirer les œuvres des amateurs locaux. Ces derniers sont six cents pour quatre cent mille habitants et leur mouvement, nous dit-on, « *se développe sans cesse à travers la lutte entre les deux lignes* ». Et cela nous vaut des dessins et portraits d'une grande fermeté de trait, et des scènes de la vie rurale, naïves, mais pleines de vie et de fantaisie. Du réalisme socialiste, mais qui ne serait pas figé.

Un des tableaux retient particulièrement notre attention. L'auteur, une *femme* au beau visage serein, vêtue d'une jolie blouse traditionnelle (c'est-à-dire avec le « col Mao »...), nous parle : « *J'ai quarante ans et quatre enfants. Je n'ai pu apprendre à lire qu'après la libération et n'ai commencé à dessiner qu'en 1958, parce qu'un stage de formation organisé par le district m'en a donné l'idée. J'y ai appris, grâce à la pensée du président Mao sur l'art, comment on peut utiliser la peinture pour servir le peuple. Je peins après le travail, encore animée par lui, et je crois que mes tableaux aident mes camarades à produire mieux et plus. Notre expérience montre que des paysans sont capables de peindre, et donc que la théorie de Lin Piao sur le génie inné est fausse.* »

La chaleur de l'accueil, un excellent repas et la foule amicale *qui nous attendait dehors* n'empêchèrent pas les questions des Français et les réponses des peintres de soulever un étonnement réciproque, fait de notre côté d'admiration (que serait devenu le talent de cette paysanne illettrée et de ses compagnons sans la révolution ?) et de perplexité sur ce genre d'art. Exemples des réponses de nos amateurs :

« *La peinture est un moyen d'encouragement. Nous montrons donc l'effort du travailleur, pas sa fatigue. Nous, paysans, sommes libérés par le président Mao et très joyeux malgré la fatigue. Pourquoi donc peindrions-nous un visage harassé ?*

— Nos œuvres sont destinées à servir la révolution. Elles appartiennent à l'Etat et ne nous rapportent rien. Nous sommes payés en tant que paysans, c'est tout.

— Nous, amateurs, pouvons devenir professionnels, mais seulement si l'Etat le décide. Dans ce cas il nous faudra rester à la base et ne pas nous couper des masses. »

Mais pourquoi nous être étonnés de ces réponses ? Pensions-nous que l'art pouvait ne pas être concerné par la mobilisation permanente du peuple chinois ?

Même chose, bien sûr, pour la presse. Un journaliste chevronné est vice-responsable du comité révolutionnaire (2) du *Journal quotidien du Chensi*, qui, à l'échelon de cette province d'une population comparable à celle de la France, est le seul quotidien, mais ne tire pourtant qu'à 350 000 exemplaires, presque tous vendus par abonnement.

Ce faible tirage s'explique par le fait que la lecture du journal est surtout collective, en affichage ou au cours des réunions politiques régulières sur les lieux de travail ou dans les quartiers. Quatre pages seulement, parfois six, de format moyen, et peu de photos. Il y a cinq rubriques principales qui sont, par ordre d'importance : l'étude du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao ; la vie du parti ; les arts, lettres et spectacles ; l'agriculture ; l'industrie.

« Vous semblez, demandons-nous, donner la priorité à l'éducation des lecteurs sur leur information ?

— Non, ces deux tâches sont identiques. Pendant la moisson, par exemple, il nous faut donner des nouvelles sur les brigades d'avant-garde, expliquer comment elles ont obtenu de bonnes récoltes : parce qu'elles ont une ligne politique juste, elles travaillent dur pour l'édification du socialisme.

— Parlez-vous d'une brigade qui aurait de mauvais résultats ?

— Oui, pour qu'elle fasse son autocritique et afin d'éduquer les autres.

— Et les nouvelles de l'étranger ?

— Ce n'est pas la vocation de notre journal, mais les Chinois sont informés par le Journal de références, *qui tire quotidiennement à 7 millions d'exemplaires, et est fait de citations non commentées de la presse internationale, dont* le Monde.

— Comment sont recrutés et formés les journalistes ?

— Ce sont des cadres de l'Etat, choisis à la base parmi les ouvriers, paysans et soldats, formés par le travail manuel et le reportage sous le parrainage d'un vétéran.

— Comment est organisée la rédaction ?

— Nous sommes peu nombreux au siège du journal. En fait, les articles viennent le plus souvent des masses populaires. Nous en recevons de cent cinquante à deux cents par jour, et c'est bien ainsi : le président Mao nous enseigne que la mission de la presse doit être menée par les masses populaires, non par quelques journalistes. Aussi nos relations avec elles sont-elles très étroites : nous avons dans la province environ cent mille correspondants, qui ne quittent pas leur travail d'ouvrier ou de paysan.

— Que faites-vous de tous ces articles, avec quatre pages seulement par jour ?

— Nous les citons partiellement ou en faisons des synthèses, à moins que leur importance ne nous conduise à les publier intégralement. Ce fut par exemple le cas récemment : nous avons donné en première page la lettre de trois membres du parti communiste qui critiquait certains dirigeants du comité révolutionnaire du district de Sian qui ne participaient pas au travail manuel. La nouvelle s'est vite répandue. Ces cadres ont réfléchi, ont fait leur autocritique et sont restés finalement à leur poste, mais après avoir pris la résolution de consacrer cent jours par an au travail manuel. »

Le plus étonnant restait à découvrir : ce responsable d'un important journal n'avait pas la moindre idée, avant notre entretien, de ce qu'est la publicité : le lui expliquer et lui en dire le rôle dans la presse fut difficile, les interprètes ne connaissant même pas le mot...

(1) La brigade de production, regroupant plusieurs équipes de production, est elle-même une sous-division de la commune populaire : telle est la structure de l'agriculture.

(2) Les comités révolutionnaires, nés de la révolution culturelle, devenus institutions permanentes, ont conservé leur rôle administratif sous le contrôle des comités du parti.

Prochain article :

« LES FEMMES SONT LA MOITIÉ DU CIEL »

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

Des conversations ont lieu entre la France et la Guinée

déclare M. Abelin en quittant Abidjan

Avant de quitter Abidjan pour Cotonou, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, a évoqué dans une interview au quotidien ivoirien *Fraternité-Matin* le problème des relations franco-guinéennes. « *Ce serait faire preuve d'un optimisme excessif*, a-t-il déclaré, *que de croire qu'en quelques semaines on peut mettre fin à certains différends. Cependant, des conversations ont lieu et une bonne volonté paraît se manifester, tant du côté guinéen que du côté français.* » Ces déclarations coïncident avec la publication de propos récemment tenus par le président Sekou Touré, selon lesquels « *la Guinée est parfaitement disponible pour une coopération large, profonde et permanente avec la France* ».

Parlant, d'autre part, des relations franco-ivoiriennes, M. Abelin a assuré qu' « *elles n'ont jamais été aussi bonnes* ». Ces paroles ont été accueillies avec satisfaction à Abidjan.

En revanche, c'est avec une certaine irritation que le président du Gabon, M. Omar Bongo, a pris connaissance de l'article publié par M. Abelin dans les colonnes du *Monde* du 29-30 septembre. Dans ce texte, le ministre de la coopération indiquait qu'il fallait pratiquer une distinction entre des pays comme le Gabon ou le Congo, « *enrichis par la hausse du prix du pétrole* » et les Etats du Sahel, frappés par la sécheresse et qui connaissent la famine. Tenant, lundi, une conférence de presse à Paris, le chef de l'Etat gabonais, répondant à une question sur ce sujet, a notamment déclaré :

« *Ma surprise est très grande. Mais il s'agit de propos exprimés par un ministre français, et je ne veux pas m'ingérer dans les affaires françaises... Pour ma part, je me suis entretenu avec M. Valéry Giscard d'Estaing la semaine dernière et il m'a tenu un langage identique à celui qui avait déjà été le sien lors de la conférence des ambassadeurs français en Afrique noire, au cours de l'été dernier : à savoir que la France ne réduira pas son aide au Gabon. Affirmer que la France diminuera son aide à tel ou tel Etat*, a poursuivi le chef d'Etat gabonais, *c'est en fait dire qu'il n'y aura plus de coopération entre la France et cet Etat.* » Et il a ajouté : « *En ce qui concerne mon pays, il est d'ailleurs erroné de parler d'aide. Dans notre cas, c'est bien de coopération qu'il s'agit. Tout le monde y trouve son compte et nous ne savons plus qui des deux aide l'autre.* »

La réorientation de la politique de coopération, annoncée lors du conseil des ministres du 28 août dernier, risque donc de poser quelques problèmes. Les « *missions de dialogue* » qui doivent se rendre dans plusieurs pays africains, dans le cadre de cette réorientation, devraient permettre cependant d'éviter les difficultés. La première d'entre elles quittera Paris pour Dakar le 10 octobre prochain. Entre cette date et le 5 décembre, des missions analogues se rendront dans quatorze pays d'Afrique. Ces indications ont été fournies lundi par M. Stéphane Hessel, chargé de mission au ministère de la coopération, au cours d'une conférence de presse. Le départ de ces missions, a précisé M. Hessel, fait suite aux travaux de six groupes de réflexion, qui, depuis près de quatre mois, se sont efforcés de dégager les améliorations qui pourraient être apportées à la coopération pour la rendre plus efficace et mieux adaptée. Les « *missions de dialogue* » vont permettre maintenant aux dirigeants africains de s'exprimer. « *Nous pourrons ainsi*, a conclu M. Hessel, *aborder la troisième étape de notre travail et établir des recommandations à l'usage du gouvernement français.* »

Éthiopie

DES DIVERGENCES SERAIENT APPARUES AU SEIN DU CONSEIL MILITAIRE

Addis-Abeba (*Reuter, A.F.P.*). — Le conseil militaire, qui avait nommé samedi 28 septembre le général Tilahun Beshane au poste de commandant des forces terrestres et le général Taferi Banti à celui de commandant de la IIIe armée stationnée dans la province d'Harrar, à la frontière somalienne, a décidé lundi d'annuler ces décisions. Ces deux généraux conserveront les fonctions qu'ils occupaient précédemment. Selon des sources éthiopiennes bien informées, cette volte-face serait la conséquence de divergences au sein des forces armées.

Pour la première fois, des affiches ridiculisant l'armée ont fait leur apparition, lundi, sur les murs de la capitale. Maladroitement dessinées, elles représentent un soldat, vêtu de façon grotesque, haranguant une foule et disant : « *Taisez-vous, Ethiopie d'abord !* » Une autre affiche montre des étudiants qui portent des banderoles réclamant un « *gouvernement populaire* » et invitant l'armée à « *rétablir les droits de l'homme* ». Trois mille étudiants se sont retrouvés lundi dans le grand amphithéâtre de l'université d'Addis-Abeba pour discuter de la situation. Cette réunion s'est déroulée dans le calme. Les participants ont décidé d'inviter des représentants du comité militaire à un débat télévisé au cours duquel serait discutée la proposition de l'armée visant à envoyer les étudiants et les professeurs, pendant une année, dans les campagnes afin d'éduquer les masses rurales.

Le conseil militaire, cependant, poursuit son action pour récupérer les biens de la famille impériale. Il a annoncé que les propriétés du ras Endergatchew Massai, gendre de l'empereur, avaient été confisquées. Le prince se trouverait à Londres. Son épouse, unique fille encore en vie du Roi des rois, avait été arrêtée par l'armée à la veille de la destitution du souverain.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● M. HANS-DIETRICH GENSCHER, ministre ouest-allemand des affaires étrangères et vice-chancelier de R.F.A., a été élu mardi 1er octobre président du parti libéral (F.D.P.) par 276 voix contre 58, 24 abstentions et 4 votes nuls, au cours du vingt-cinquième congrès du F.D.P., qui se tient à Hambourg. — (*A.F.P.*)

Argentine

● TROIS MILITAIRES, qui circulaient en jeep, ont été grièvement blessés le lundi 30 septembre par des guérilleros. La veille, un jeune péroniste de gauche avait été enlevé et exécuté. L'un des dirigeants de l'entreprise Bunge y Born, M. Luis Alfonso Marguerite, a été enlevé lundi à son domicile.

Liban

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LIBANAISE, M. Soleiman Frangié, a accepté, lundi 30 septembre, la démission du gouvernement de M. Takieddine Solh. Le chef de l'Etat devait commencer à partir de ce mardi ses consultations pour la formation du nouveau gouvernement. — (*A.F.P.*)

Pakistan

● PLUS DE SOIXANTE EXPERTS du monde entier sont réunis depuis vendredi 27 septembre à Tarbela (Pakistan), afin d'étudier la situation critique du plus grand et du plus coûteux barrage du monde, récemment endommagé. Ce barrage, situé sur l'Indus, à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Islamabad, qui a été conçu par des sociétés américaines et réalisé par un consortium italo-français, a en effet dû être vidé en toute hâte il y a quelques semaines en raison de vices de construction importants constatés dès les premiers essais de remplissage : un des cinq tunnels de déversion avait cédé sous la pression de l'eau, un pan de plusieurs milliers de mètres cubes de montagne contre lequel s'appuyait une partie du barrage avait été emporté. — (*A.F.P., A.P.*)

Saint-Domingue

● LES SIX OTAGES détenus au consulat du Venezuela depuis le vendredi 27 septembre attendaient toujours le mardi 1er octobre le dénouement de l'affaire. Le gouvernement dominicain conserve un silence complet. Les ambassadeurs des Etats-Unis, d'Espagne et le chargé d'affaires du Venezuela se montrent très actifs, sans qu'aucune information filtre sur leurs intentions.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le procès des principaux inculpés dans l'affaire du Watergate s'ouvre à Washington

La vedette du procès des principaux inculpés de l'affaire du Watergate, qui s'ouvre ce mardi 1er octobre à Washington, devant le tribunal fédéral de première instance, sera à la fois présente et absente. D'un côté, en effet, l'ancien président Nixon, qui a reçu deux citations à comparaître, dont l'une exigerait qu'il assiste aux débats dès la première audience, ne sera probablement pas en état de se déplacer avant un mois. Il est toujours en traitement à l'hôpital de Long Beach, au sud de Los Angeles, pour une phlébite grave, puisqu'un des deux caillots qui se sont formés dans son système circulatoire s'est logé dans le poumon. D'après ses médecins, son organisme réagirait positivement à la thérapeuthie qui lui est appliquée.

Toutefois, dans l'hypothèse où le procès suivrait son cours malgré la défection provisoire du témoin le plus important (qu'il recoure ou non à la déposition écrite), sa voix sera entendue. Le juge Sirica se propose, en effet, de faire écouter aux jurés une trentaine des enregistrements de la Maison Blanche, démontrant clairement que c'est en ce haut lieu qu'a été ourdie l' « association de malfaiteurs » (*conspiracy*), forgée pour étouffer le scandale du Watergate. Cette audition constituera une « première » promise à un retentissement spectaculaire.

Jusqu'à présent, le grand public n'avait eu accès qu'à des « transcriptions » (*transcripts*) plus ou moins complètes ou édulcorées des bandes magnétiques. On livrera au jury — et *ipso facto* à l'opinion — la version intégrale et orale des conciliabules, qui ont acculé M. Nixon à la démission et conduit des fournées de ses collaborateurs sur le banc des accusés. Les avocats de ces derniers se lanceront-ils dans une bataille de procédure ? Les moyens de droit qu'ils peuvent faire valoir sont nombreux, mais il convient de rappeler qu'ils ont échoué jusqu'ici, et à plusieurs reprises, à obtenir d'une instance supérieure — y compris la Cour suprême — le renvoi du procès lui-même.

De son côté, apparemment surpris et gêné par les « retombées » du pardon qu'il accorda à son prédécesseur, le président Gerald Ford a décidé de venir s'en expliquer devant le comité spécial pour la réforme du code pénal fédéral, dépendant de la commission judiciaire de la Chambre des représentants. Dans une lettre à son président, le député du Missouri William Hungate, M. Ford s'est déclaré prêt à répondre à quatorze questions soulevées par son geste de clémence. Il prévient ainsi les remous que n'auraient pas manqué de provoquer une discussion en commission ou à l'Assemblée de deux motions dont le comité spécial a été saisi, et qui lui demandaient de rendre compte des conditions dans lesquelles il avait décidé de passer l'éponge « *absolument* » — et rétroactivement, puisqu'il blanchit toutes les infractions « *commises ou ayant pu être commises* » par M. Nixon depuis son entrée à la Maison Blanche, le 20 janvier 1969 — sur les motifs de poursuites possibles contre M. Nixon.

C'est la première fois, depuis Lincoln, qu'un président américain se rendra au Congrès pour témoigner en personne devant une commission — M. Nixon s'y était toujours refusé — et non y lire un message solennel devant les deux chambres réunies.

A. C.

Selon le « New York Times »

M. KISSINGER A ADRESSÉ DES REMONTRANCES A L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN AU CHILI

Washington. — Selon le « New York Times » du vendredi 27 septembre, qui citait des « sources autorisées », l'ambassadeur des Etats-Unis au Chili, M. David Popper, aurait été rappelé à l'ordre par M. Kissinger pour avoir, le 22 juillet, plaidé auprès de la junte la cause des droits de l'homme et des détenus politiques. Sur un câble de Santiago relatant cette intercession, survenue au cours d'un entretien sur l'aide militaire américaine M. Kissinger aurait écrit de sa main : « Dites à Popper d'arrêter ses sermons de sciences politiques. » Les choses n'en seraient pas restées là, et M. Popper se serait vu gratifié d'une lettre de remontrances signée du secrétaire d'Etat.

Lors de la conférence de presse quotidienne du département d'Etat, tenue le 27 septembre par le secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'information, M. Robert Anderson, ce dernier refusa catégoriquement de discuter d'un article reposant sur des « documents confidentiels », ajoutant que « tout ce qu'il avait à dire sur le sujet est que le secrétaire d'Etat considère que c'est une honte pour le service diplomatique qu'un de ses membres se rende coupable de « fuites ».

POLITIQUE

FAVORABLEMENT ACCUEILLI DANS LE VAR

M. Michel Jobert critique avec vigueur la gestion de M. Giscard d'Estaing

De notre envoyé spécial

Toulon. — Tandis qu'à Cagnes les parlementaires U.D.R. recherchaient l'esquisse de leur nouveau comportement, M. Michel Jobert, en visitant le département voisin, semblait avoir découvert la sienne. Le voyage que, pendant deux jours, l'ancien ministre des affaires étrangères a effectué dans le Var n'a en effet réellement ressemblé ni à la campagne d'un candidat aux élections, ni au déplacement d'un chef de parti, ni à l'inspection d'un personnage officiel, ni à la tournée d'un conférencier. En empruntant des éléments différents à chacun de ces genres, la venue de M. Jobert dans le Var a revêtu un aspect suffisamment régional pour qu'elle attire à lui des assistances qui n'étaient pas négligeables. M. Jacques Chirac aurait-il donc eu raison de s'en inquiéter, comme il l'a révélé en convoquant à l'Hôtel Matignon l'organisateur du voyage, M. Bernard Laffont, délégué général national de l'Union travailliste (gaullistes de gauche) et propre suppléant de M. Aymeric Simon-Lorière, député U.D.R. de Toulon, pour le sommer de renoncer à ce projet ? Le secrétaire général de l'U.D.R. n'aurait-il pas eu tort de menacer d'exclusion les adhérents du mouvement gaulliste qui auraient été vus aux réunions de M. Jobert ? Les élus de la majorité et les autorités du département, du chef-lieu et de Toulon auraient-ils été bien inspirés d'ignorer la présence sur leur terre de l'ancien ministre ?

M. Aymeric Simon-Lorière, qui, depuis le mois de mai, avait rencontré M. Jobert à plusieurs reprises et l'avait même invité à venir dans le Var, lui a toutefois adressé un amical télégramme. Les réticences, voire les craintes de ces personnalités pourraient être justifiées, *a posteriori*, par l'accueil sympathique que l'ancien collaborateur de Georges Pompidou a reçu partout — et même dans les locaux de *Var-Matin-République*, où l'a reçu M. Francis Leenhardt, président du journal toulonnais et député socialiste des Bouches-du-Rhône. Dans les mairies des petits villages, du Pradet à Flayosc, dans les villes plus importantes, comme La Valette ou Sanary, dans les « capitales » enfin, comme Draguignan ou Toulon, la présence de M. Jobert a chaque fois attiré des dizaines ou même des centaines de curieux et de sympathisants.

Intriguant ses auditoires par le caractère insolite de sa démarche politique, par un ton qui n'est pas habituel, M. Jobert recueille davantage d'approbation par ses critiques, acérées ou feutrées, ses reproches allusifs ou ses accusations tranchées, que par les propositions concrètes qu'il présente. Mais il sait aussi user de son inexpérience dans l'action politique, de son inorganisation, de ses lacunes logistiques, d'une fausse naïveté ou d'une franche honnêteté comme autant de qualités qui esquissent mieux son nouveau portrait d'homme public. Il s'est fait applaudir en affirmant qu'il ne veut pas que le « mouvement des démocrates » soit un véritable parti, qu'il ne doit être ni à droite ni à gauche, mais que toutes les tendances y sont admises, qu'il ne demande à personne de renier d'autres appartenances, mais que, voulant se situer hors du jeu politique traditionnel, il appelle les bonnes volontés pour « *étudier les problèmes concrets de la vie quotidienne* ». Il ne se veut ni dans l'opposition, qui a « *ses propres préférences et ses aversions* », ni vraiment dans la majorité, qui est « *aujourd'hui mouvante, en forme de chaussette extensible sans talon, qui s'adapte à n'importe quel pied* ».

à celle d' « indépendance nationale », et il s'en inquiète.

Avec une éloquence sans éclat et usant d'un style plus souple et plus direct que jadis, mais dans un langage toujours choisi et précis, l'ancien ministre se prête longuement dans ses réunions au jeu des questions diverses. Il justifie, par exemple, devant quelques contradicteurs, sa politique passée des relations avec le monde arabe et constate qu'aujourd'hui « *d'autres voudraient bien la pratiquer* ».

S'il réussit à retenir l'attention et l'intérêt de ses auditoires, ceux-ci jugent parfois ses propositions concrètes insuffisantes dans le domaine intérieur ou économique, ses options partisanes et sa tactique électorale trop vagues encore. M. Jobert s'est contenté de faire une allusion à un éventuel proche avenir, estimant par exemple à Toulon : « *Si demain des élections législatives se produisaient, la gauche probablement les emporterait. Il faudrait bien alors que M. Giscard d'Estaing collabore avec elle ou que la gauche s'accommode de lui.* » Mais l'ancien ministre, manifestement, ne veut pas s'engager plus loin dès maintenant. Il n'évoque même plus la position de centre gauche qui avait été un moment la sienne. Il veut pratiquer progressivement une sorte d'œcuménisme inspiré en fait par la prudence, le réalisme et le pragmatisme, puisqu'il assure : « *Je n'ai pas encore intérêt à sortir du bois et à m'aventurer dans le champ de betteraves, où l'on me tirerait dessus.* » Sibyllin, il aime à dire avec un sourire entendu : « *Vous savez d'où je viens de nulle part. Je peux donc créer un ailleurs.* »

ANDRÉ PASSERON.

(1) Déclaration publiée par la présidence de la République mercredi 25 septembre (*le Monde* du 27 septembre).

Boursouflure et grandeur

Mais c'est au nom de l' « *exactitude* » et de la « *vérité* » que M. Jobert exerce sa verve caustique envers M. Giscard d'Estaing, devenu manifestement la cible privilégiée de ses traits. Jugeant « *inconvenante* » la phrase par laquelle M. Giscard d'Estaing vient d'affirmer qu'il n'a, « *pour sa part, jamais confondu boursouflure et grandeur* » (1), M. Jobert estime que ce jugement ne peut convenir ni à Georges Pompidou ni au général de Gaulle. « *J'ai attendu que certains, plus autorisés que moi, se réfèrent à la fidélité et à la vérité pour faire entendre leur voix. Je n'ai rien entendu. Il ne faut pas se réfugier dans l'enflure, l'enflure des mots, pour rabaisser toute chose. Les Français ont toujours besoin que quelqu'un leur parle de grandeur, même si c'est le passé qui incarne la grandeur.* » L'orateur dénonce aussi le propos de M. Giscard d'Estaing selon lequel la France serait sortie du « *gouvernement de la peur pour entrer dans une aube bénie* ». L'ancien ministre s'étonne donc « *d'entendre des silences considérables* » autour de ces propos, et il a décidé de les rompre. Il veut rompre aussi le charme en dénonçant les erreurs dans les domaines économique et diplomatique.

Pour M. Jobert, « *depuis un an, en matière économique on s'est trompé dans l'analyse et on n'a pas pris les mesures suffisantes* ». Il est donc inutile de continuer à « *dorer la pilule aux Français* ». Il affirme que les échéances fixées par le gouvernement sont trop rapprochées et que ses mesures sont trop tardives et de circonstance : « *On ne pourra pas résorber le déficit commercial fin 1975. Le treizième mois d'exportation supplémentaire sera nécessaire jusqu'en 1978 au moins.* » Et il ajoute : « *Le gouvernement piétine dans son analyse à court terme. Il se complaît dans une gestion au jour le jour soumise à des délais et à des sursis, alors que les mesures et les études raisonnables, c'est la gauche qui les propose* ». M. Jobert se prononce pour une indexation de l'épargne, en disant : « *Il y a erreur dans l'analyse économique lorsque l'épargne est utilisée pour financer les investissements à un taux artificiellement bas. Il est nécessaire que le gouvernement ait la confiance du pays. Or il ne peut pas l'avoir lorsque le taux de l'épargne est à 6 % et celui de l'inflation à 15 %. La population imposera un redressement* ». Dans sa *Lettre de Michel Jobert* qui paraîtra chaque mois à partir de cette semaine, l'ancien ministre énumérera dix-sept propositions économiques plus précises.

A propos de la diplomatie, faisant allusion aux relations personnelles du chef de l'Etat et du chancelier allemand, l'ancien ministre estime que « *les dialo[gues] amicaux au téléphone ou en [...] ne suffisent pas à changer la situation* ». Il voit « *quelque chose d'évanescent dans la démarche française* ». Il s'interroge sur les changements qui auraient été imprimés à la diplomatie élyséenne en avertissant : « *Si les autres nous font des compliments, ce [...] un hommage à notre complaisance, et l'on saura que notre politique étrangère a changé. Nous ne devons pas nous plier aux certitudes des autres.* » Insistant sur le nécessaire maintien du Marché commun agricole, il rappelle qu'en définitive « *pour l'Allemagne la réalité est américaine, même si ses rêves sont de temps en temps européens* ». Il reproche à M. Giscard d'Estaing de ne pas affirmer clairement son choix diplomatique, d'avoir choisi le prétexte de la visite du shah d'Iran à Paris pour ne pas aller à Bruxelles lors de la réunion atlantique et d'avoir ainsi évité d'y affirmer les positions françaises en cette matière. Il lui reproche aussi d'avoir invoqué les économies de fuel pour interdire à la flotte française de participer aux manœuvres de l'OTAN. Il rappelle enfin qu'au début de sa campagne électorale M. Giscard d'Estaing préférait utiliser l'expression de « non-dépendance »

● *Des comités de « soutien à l'action de M. Michel Jobert »* se sont créés à Verdun (Meuse) à l'initiative de M. Maurice Delamarche, conseiller municipal (centre commercial Cité-Verte 55 100), et à Versailles (Yvelines) à l'initiative du Dr Renaud, 12, rue de l'abbé-Rousseau (Versailles), tél. 950 71-08.

M. DEFFERRE : M. Mitterrand accepterait de rencontrer M. Giscard d'Estaing.

M. Gaston Defferre, maire de Marseille, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a indiqué dimanche 29 septembre au micro de France-Inter que M. François Mitterrand était décidé à accepter l'éventuelle invitation du président de la République à l'Elysée pour lui dire « *ce qu'il pense, pas pour des ronds de jambe, ce n'est pas son genre* », a précisé M. Gaston Defferre. Le maire de Marseille a ajouté que, si M. Giscard d'Estaing « *ne tenait pas compte des déclarations du premier secrétaire du parti socialiste, celui-ci devrait garder sa liberté d'expression ensuite* ».

Après avoir rejeté toute idée de gouvernement d' « union sacrée », il a poursuivi : « *Si M. Valéry Giscard d'Estaing envisageait de constituer un gouvernement pour appliquer le programme commun avec les socialistes, les communistes, les radicaux de gauche et les chrétiens qui voudraient venir, bien entendu j'accepterais dans ces conditions d'en faire éventuellement partie. Les questions seraient alors simples. Les électeurs comprendraient et approuveraient.* »

● *M. Etienne Fajon*, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis et directeur de *l'Humanité*, a signalé au premier ministre, dans une question écrite, que ce quotidien, comme l'ensemble de la presse communiste, ne recevait aucune publicité de la part des services dépendant du ministère des finances (emprunts d'Etat et Loterie nationale).

Dans le cas où la presse communiste remplit les conditions générales d'admission à la publicité d'Etat — en particulier la régularité de parution et une existence d'au moins une année — rien ne s'oppose à ce qu'elle sollicite son inscription près des ministères compétents, répond M. Jacques Chirac, premier ministre.

LES ÉLUS SOCIALISTES RÉCLAMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE POUR LES BUDGETS COMMUNAUX.

(De notre correspondant.)

Nantes. — Les problèmes des régions et des collectivités locales ont été au centre des débats du conseil national des élus socialistes et républicains, qui s'est tenu samedi 28 et dimanche 29 septembre à Nantes. Samedi, cent soixante délégués, venus de vingt-trois départements, se sont réunis sous la présidence de M. Maurice Pic, ancien ministre, sénateur socialiste, maire de Montélimar, pour discuter de la situation des communes.

M. Charles Hernu, délégué général de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, s'est félicité à cette occasion de la progression rapide de la Fédération, qui peut compter sur le concours de cinq mille maires et de vingt mille élus locaux.

Les réunions de travail, finalement très techniques et portant sur des questions d'organisation, n'ont pas empêché les élus d'évoquer plusieurs grands problèmes actuels. C'est ainsi que l'accent a été mis sur l'étranglement des finances communales et plus spécialement sur le péril qui menace ces finances du fait de l'inflation. Les élus socialistes ont adopté une résolution dans laquelle ils « *exigent de l'Etat qu'il prenne à sa charge les conséquences de l'inflation sur les finances locales par le versement de subventions d'équilibre indexées sur l'évolution des prix et des salaires* ».

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., propose à M. Jacques Chirac un débat à la télévision, « *sur les causes de la crise actuelle dont souffrent les salariés, les agriculteurs, la masse des Français, et les solutions à y apporter, débat qui intéresse tous les Français* ». Ce serait d'autant plus utile, estime M. Marchais, qu'« *à l'inverse des propos ministériels, les solutions préconisées par le parti communiste français ont été pour l'essentiel passées sous silence à l'O.R.T.F.* ».

LE PROJET DE RIVIERA TOURISTIQUE EN MARTINIQUE EST ABANDONNÉ

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — M. Serge Sablé (fils de M. Victor Sablé, député républicain indépendant de l'île), P.-D. G. de la société Asatahama, qui se proposait de créer une station balnéaire aux Saines, sur la côte sud de l'île, a annoncé vendredi 27 septembre que la société renonçait à ce projet, vivement contesté par une large fraction de l'opinion (*le Monde* du 18 septembre). Cette décision fait suite à l'avis défavorable émis par le comité économique et social de la région Martinique au sein duquel s'était élevée en particulier l'opposition de M. Max Elizé récemment nommé membre du conseil économique et social. On note également que cette décision intervient quelques jours avant l'arrivée à la Martinique de M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme. M. Serge Sablé n'exclut pas totalement la possibilité d'un autre projet. Quant au comité de défense et de sauvegarde des salines et autres sites et plages de la Martinique, il enregistre cette « *victoire* » avec satisfaction, mais ne considère pas pour autant son action terminée. Ce Comité s'était fixé pour objectif l'établissement, en collaboration avec les divers responsables locaux, d'un plan global d'aménagement pour le développement touristique de l'île.

POLITIQUE

Le monde centriste en effervescence

Agité, depuis quatre mois, de projets et d'esquisses de reclassement, le petit monde centriste s'est réveillé lundi matin 30 septembre dans l'effervescence, les initiatives se sont tout à coup multipliées, les représentants de chacune des familles s'employant à surprendre les autres.

Ce fut d'abord M. Jean-Jacques Servan-Schreiber qui, sortant d'un silence d'une durée inhabituelle — on ne l'avait pratiquement pas entendu depuis son éviction du gouvernement, le 9 juin dernier, — annonça une nouvelle tentative de rénovation du parti radical (*le Monde* du 1er octobre). Le député de Meurthe-et-Moselle *faisait savoir* qu'entouré de Mmes Françoise Giroud et Anne-Marie Fritsch, et de MM. Michel Durafour, André Rossi et Gabriel Péronnet, il allait lancer le parti radical-socialiste et réformateur dont les assises constitutives auraient lieu dans les semaines suivantes.

A peine cette initiative était-elle connue qu'était publiée par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (et surtout, en l'occurrence, ancien secrétaire général des républicains indépendants), une déclaration rendant publique la signature d'un protocole d'accord entre le parti giscardien et le Centre démocrate, formation que dirige M. Jean Lecanuet, garde des sceaux. En agissant de la sorte, M. Poniatowski prenait le parti non seulement de répondre à la décision de M. Servan-Schreiber et de ses amis, mais aussi de sembler vouloir couper — déjà — l'herbe sous les pieds de ses nouveaux alliés puisque le secrétaire général du Centre démocrate, M. André Fosset, avait prévu depuis plusieurs jours déjà de réunir cet après-midi-là une conférence de presse qualifiée d'« importante ». L'affaire devenait d'ailleurs si « importante » que l'on apprenait en fin de matinée que M. Fosset préférait céder sa place, face aux journalistes, à M. Jean Lecanuet lui-même. C'est donc le ministre de la justice qui commenta — il n'avait plus rien à annoncer — la mise en place de cet accord, lequel prévoit notamment l'établissement de « liens privilégiés » entre giscardiens et centristes, la création d'un « comité de liaison politique permanent » et la « définition d'une action commune ».

Actions simultanées

Deux actions simultanées et divergentes se sont ainsi amorcées en ce début de semaine. Elles intéressent l'une et l'autre un même groupement de partis, le Mouvement réformateur, dont il apparaît nécessaire de situer, à ce jour, chacune des formations constitutives.

Le 3 novembre 1971, à Saint-Germain-en-Laye, quatre partis avaient signé la charte constitutive du mouvement : le parti social-démocrate, le Centre républicain, le parti radical, et le Centre démocrate. Chacun d'eux a, finalement, suivi sa propre route, ne l'abandonnant guère que par intermittence lorsque l'actualité imposait des prises de position communes.

Le parti social démocrate, dont le président était M. Emile Muller, s'est fondu le 9 décembre 1973 avec d'autres petites formations centristes — dont notamment le Mouvement *démocrate socialiste — pour former* le Mouvement démocrate socialiste de France, que préside M. Max Lejeune. Le M.D.S.F. ne semble avoir été impliqué en aucune façon dans les diverses opérations de lundi. Il a, semble-t-il, engagé, de son côté des négociations avec le mouvement Présence socialiste, qu'anime M. Léon Boutbien, ex-S.F.I.O., et qui, comme lui, se réclame de la majorité.

Le Centre républicain est, au contraire, partie prenante dans l'entreprise de refonte du parti radical, puisque MM. Michel Durafour et André Rossi, en tant que vice-présidents, l'engagent. Certes, le nom de M. André Morice, président en titre, n'apparaît pas au premier plan, mais il en est ainsi chaque fois que sont en cause les rapports entre son parti et celui de M. Servan-Schreiber. Les deux hommes ont entre eux le même souvenir que celui qui sépare leurs deux partis : le souvenir de la guerre d'Algérie. Pour le Centre républicain, rejoindre le parti radical est donc trouver le chemin de la réunification, et MM. Durafour et Rossi ont sans doute été tout aussi actifs que M. Servan-Schreiber à préparer l'opération. D'autant qu'elle avait été amorcée le 10 novembre 1973, lors du congrès du Centre républicain à Saint-Etienne, par M. Gabriel Peronnet, venu au nom du parti radical, et qui avait souhaité les retrouvailles de la famille. M. Péronnet paraît n'avoir pas manqué de participer activement à la préparation de la manœuvre.

En ce qui concerne le parti radical, la nouvelle entreprise de rénovation — elle fait suite à celle de 1970 (arrivée de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber au secrétariat général et élaboration du manifeste « Ciel et Terre ») et à celle de 1971 (création du Mouvement réformateur) — peut être considérée de deux manières.

Du point de vue de la vie interne du parti, il s'agit sans nul doute d'une tentative de *réanimation* bien nécessaire. Les effectifs de la rue de Valois n'ont guère connu que la baisse depuis les élections législatives de 1973 et, en fait, le parti ne s'est jamais véritablement relevé des choix centristes de son président. De plus, de nouvelles tensions se faisaient jour depuis l'élection présidentielle et une tendance favorable à la gauche s'organisait autour de MM. Léon Hovnanian et Claude Catesson. Enfin, certains radicaux ne manquaient pas de faire remarquer mardi matin que la transformation du parti pouvait entraîner la transformation des statuts et permettre à *M. Servan-Schreiber de conserver* un poste présidentiel plus longtemps que ne le lui auraient permis les statuts actuels. Au demeurant, le député de Meurthe-et-Moselle se déclare assuré d'être le président de *la nouvelle formation. Il n'est pas tout à fait certain pourtant* que d'autres candidats ne se mettent pas sur les rangs, sans parler de ceux qui, déjà, font remarquer que, dans la déclaration publiée lundi, il est question de la mise en place d'un « directoire » et nullement d'une présidence.

Réanimation nécessaire

Du point de vue de la stratégie politique, l'objectif, clairement défini dans l'interview que nous publions d'autre part, est de dresser un rempart contre la fuite vers la gauche de toute une partie de l'électorat modéré, fuite qui s'est encore confirmée dimanche, lors du premier tour des élections législatives partielles. *Il s'agit, pour M. Servan-Schreiber et ceux qui sont associés à son entreprise*, de dresser entre la majorité — qu'il voudrait plus réformiste — et la gauche qu'il qualifie de « collectiviste », la gauche réformatrice, celle qu'il souhaite incarner en se situant entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand.

Reste le Centre démocrate et son rapprochement avec les républicains indépendants. A ce niveau-là, les choses se compliquent.

Elles se compliquent parce que M. Jean Lecanuet a plus souvent eu deux fers au feu qu'un seul dans sa carrière politique. Cette fois encore, le président du Centre démo*crate se bat sur deux fronts mais* avec plus de difficulté à maintenir la clarté.

Au lendemain de l'élection présidentielle, alors qu'il recueillait les fruits de son choix précoce — antérieur à celui de tous les autres leaders réformateurs — en faveur de M. Giscard d'Estaing et alors que M. Servan-Schreiber avait usé son crédit à prolonger, au fil des semaines, son hésitation entre les deux candidats, M. Lecanuet avait choisi d'incarner *« l'aile gauche de la majorité »*, et il avait déclaré cette intention dès le 23 juin. Par la même occasion, il n'avait pas caché sa volonté d'être le représentant de l'ensemble du Mouvement réformateur, le président du parti radical se réfugiant, à ce moment-là, dans le silence.

Voilà pour le fer de gauche. Il y avait aussi le fer de droite : à savoir la négociation d'un accord entre son parti et celui qu'avait présidé M. Giscard d'Estaing.

En ce domaine, le nouveau garde des sceaux n'était pas le promoteur. Au contraire, il se contentait de répondre — avec peu d'enthousiasme — aux propositions pressantes formulées par les responsables républicains indépendants. Ceux-ci voyaient dans le mariage avec les centristes un apport militant non négligeable, propre à compenser la légèreté de la F.N.R.I. en ce domaine.

M. Jean Lecanuet s'est donc trouvé, d'un côté, conduit à tisser des liens auxquels il ne tenait pas essentiellement et, d'un autre côté, à tenter de s'arrimer le plus solidement possible à gauche pour augmenter son propre poids au sein de la coalition gouvernementale. L'entreprise de M. Servan-Schreiber et de ses amis a eu pour premier résultat de le couper de ce centre gauche où il voulait à toute force se situer. En conséquence, son alliance, même prudente, avec les *giscardiens lui fait faire un pas vers* la droite. Affirmer une fois de plus, comme il l'a fait lundi au cours de sa conférence de presse, que son parti constitue la fameuse « aile gauche » ne change rien à cette évidence.

M. Poniatowski, dont les intentions à long terme et les visées sur le centre semblent inspirer quelque inquiétude, si ce n'est une certaine méfiance, à M. Jean Lecanuet, serait bien inspiré de se rappeler quelle mauvaise volonté peut mettre le président du Centre démocrate à donner vie à une alliance dont il ne souhaite pas véritablement le succès. Son attitude à l'égard du Mouvement réformateur à ses débuts ne fut-elle pas une belle démonstration de ce qu'il peut faire quand il a décidé de jouer les poids morts, dans l'attente de jours meilleurs ?

On peut douter des chances de succès des entreprises politiques annoncées lundi : elles viennent bien tardivement, puisque les choix se font plus que jamais entre la gauche et la majorité. Vouloir introduire, une nouvelle fois, la possibilité d'une « troisième voie » semble bien aventuré, surtout après une élection présidentielle qui a encore accentué la bipolarisation

Toutefois on peut considérer que les événements qui se sont déroulés le 30 septembre sont guidés par la logique. M. Lecanuet obéit, à son corps défendant, il est vrai, à la pente qui depuis longtemps et fort régulièrement le conduit vers la droite. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber s'arrache à un centrisme au sein duquel il se sentait mal à l'aise, sans pour autant rejoindre une gauche qui demeure l'objet de sa fascination tout en représentant une famille désormais perdue pour lui.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Les déclarations de M. J.-J. Servan-Schreiber

(Suite de la première page.)

» Il y a maintenant quatre mois que M. Giscard d'Estaing est au pouvoir et rien n'est joué. Nous pensons qu'il faudra aller plus vite et plus loin dans la voie des réformes pour réussir ; c'est-à-dire construire avant que la crise, qui avance au galop, n'ait pris cet effort de vitesse. C'est le rôle du parti radical et réformateur que de contribuer à cette accélération.

— Vous avez employé le mot « clarifié ». Doit-on comprendre que vous reprochez à M. Jean Lecanuet et au Centre démocrate d'avoir gêné cette clarté au sein du Mouvement réformateur ?

— Non, pas du tout. Je ne leur fais aucun procès. Ils ont été honnêtes dans leurs pactes et logiques avec leurs convictions. Ce sont les circonstances qui ont fait qu'entre le bloc de l'union de la gauche depuis 1972 et le bloc autour de l'U.D.R. sous le règne de M. Pompidou la voie était très étroite. Avec les centristes nous étions ensemble à lutter, à jouer cette partie très difficile entre ces deux blocs. Nous avons fait en sorte qu'une porte demeure ouverte pour la France vers une société à la fois libérale, comme celle *que souhaite Valéry Giscard d'Estaing*, mais très réformée : une société qui changera vite dans le sens de l'égalité, dans le sens d'une nouvelle conception des rapports entre la politique et l'économie. Cette époque du Mouvement réformateur a donc été féconde. Elle est révolue, une autre commence.

» Il y a, d'une part, la famille centriste et, d'autre part, la gauche réformatrice que nous sommes. Naturellement, leurs efforts peuvent, et doivent, converger dans l'action gouvernementale.

— Que vous apportent, séparément ou ensemble, les femmes et les hommes qui viennent avec vous dans cette entreprise ?

— Ils nous apportent, d'abord, leurs personnalités, qui sont très marquées. Entre autres : Michel Durafour, comme ministre du travail, Françoise Giroud, comme secrétaire d'Etat à la condition féminine ; chacun voit bien comment sont orientées leurs convictions et comment leur travail va dans le sens d'une réelle transformation de la société française. Je prendrai un exemple à propos de Michel Durafour. L'idée dont nous avons discuté — Valéry Giscard d'Estaing, Michel Durafour et moi — le lendemain même de l'élection présidentielle, et qui consiste à garantir aux travailleurs français un an de revenu et de formation, à plein salaire, s'ils perdent leur emploi, est une idée fondamentale, non encore réalisée, ce que je regrette, mais une idée fondamentale à laquelle M. Durafour s'est attaché avec passion, et qui peut changer des choses infiniment importantes dans la société française. A la limite, c'est la suppression du chômage.

— Avec M. Durafour, vice-président du Centre républicain, se refait l'unité du parti radical puisque le Centre républicain est issu d'une scission ?

— C'est un peu cela, mais c'est surtout vers l'avenir que nous regardons : nous nous retrouvons sur la base du Manifeste.

» Naturellement, le Manifeste ne doit pas être considéré comme un dogme ; les conditions économiques du monde ont changé. Il faut que l'Occident s'oriente vers l'organisation d'une société à croissance faible, voire, pour un temps, très faible. Par conséquent, quelques-unes des données économiques du Manifeste doivent être révisées, mises à jour. En revanche, les propositions politiques fortes doivent être réalisées. Ainsi : l'idée de la séparation du pouvoir politique (et de son argent, qui est l'argent public) et du pouvoir privé ; l'accès à l'égalité sociale par les « cycles d'éveil » et la transformation de la fiscalité sur l'enrichissement et sur les droits de succession ; le pouvoir régional. Le pouvoir régional, surtout, s'impose aujourd'hui. Les choses ont beaucoup évolué vers lui.

Le président et le gouvernement doivent aller vite et loin dans les réformes

» Si le président et le gouvernement ne vont pas vite et loin dans ces réformes, je crois que les Français, devant les difficultés très aiguës qui nous attendent, dans le bouleversement économique, choisiront la voie du socialisme de M. Mitterrand. Choix dont ils sont les maîtres et devant lequel je m'inclinerais, mais qui ne me paraît pas la solution la plus favorable à l'invention du nouvel ordre social en France.

— Face à la situation économique actuelle, quelles sont les réformes ou les mesures que proposera ce parti radical et réformateur ?

— La réponse à la crise mondiale n'est pas, à mes yeux, dans l'économie ni dans la technique, au premier chef. On entend de tous côtés des économistes, des techniciens nous proposer tel ou tel type de mesures. On en viendra, bien sûr, là. Mais, à l'heure qu'il est, tout demeure tellement variable que la réponse immédiate est d'abord politique.

» Pourquoi ? Parce que l'évolution économique est une mer démontée. Ni sur l'inflation, ni sur le système monétaire, ni sur les rapports entre les industries et les matières premières, sur aucun de ces plans on ne peut faire de pari. Nous entrons dans une sorte de jungle. Pour faire face à de pareils dangers non calculables, il n'y a pas une série de mesures techniques ou économiques qui répondent d'emblée à la question. Il faudra du temps. D'abord, parons donc au plus pressé : que le pouvoir se mette carrément, clairement, au service des hommes. C'est le problème politique.

» La réponse est politique et peut s'exprimer assez simplement. Première *mesure : il faut qu'il y* ait un plan. Il faut que les Français aient un plan, non pas autoritaire, centralisé, totalitaire, non ; mais un plan simple et impératif, où ils se retrouvent, et qui soit le leur. La tâche de ceux qui vont préparer, à partir de chaque région, le VIIe Plan est de fixer deux objectifs à la nation et, par conséquent, au gouvernement : les garanties sociales à tous les Français et la garantie d'équipement pour toutes les régions françaises. Le reste doit rester indicatif. Il faut ainsi simplifier radicalement le prochain Plan, *mais s'y tenir*. Ce sera un contrat solennel entre le gouvernement et les Français.

» Deuxième mesure : le pouvoir régional. Il faut démystifier ce pouvoir. Il ne s'agit pas d'enlever au pouvoir central ses responsabilités propres, qui sont essentielles (par exemple, la monnaie, les lois sociales, la défense, etc.). Mais le reste, les décisions d'équipement, sur les logements, le contrôle de l'emploi et de la formation, les écoles jusqu'à l'Université, tout ce qui fait la vie quotidienne des gens, dans leur travail, leur culture, leur formation, c'est le pouvoir régional sur place qui, seul, peut répondre à la multiplicité des aléas et des problèmes.

» Il y a trois ans, cette idée était considérée comme hérétique. Aujourd'hui on voit bien que ce pouvoir régional signifie une chose claire et concrète : chaque Français menacé dans son niveau de vie, menacé dans son emploi, dans l'avenir de sa famille aura, à côté de lui, dans sa ville, au coin de la rue, là tout près de lui, des élus pouvant prendre les décisions qui le concernent. L'emploi par exemple : on ne peut pas, de Paris, contrôler l'évolution de l'emploi dans toutes les entreprises françaises, dans toutes les régions françaises. Il faut, sur place, que les pouvoirs régionaux vérifient, à chaque instant, et planifient, à tout moment, l'évolution de l'emploi ; avec des débauchages inévitables, des recyclages, des investissements nécessaires, etc. Le pouvoir régional sera là, au contact direct, pour négocier, à chaque instant, au nom de ses administrés, et avec eux.

» Ces deux propositions — un plan simple mais impératif, un pouvoir régional réel — ne résoudront pas tout. Mais elles changeront la situation concrète, le moral, la capacité des hommes dans la tempête économique. »

Il faut vraiment se dépouiller du vieil homme

— Depuis qu'il est président de la République, M. Giscard d'Estaing vous semble-t-il mener une action suffisamment réformatrice ?

— Ses intentions, telles qu'il les décrit et telles qu'il les indique, sont bonnes, très rafraîchissantes par rapport à la période précédente. Non pas seulement le style, mais la manière d'aborder les questions, sont des éléments vrais. Quant au fond, je trouve que c'est beaucoup d'avoir laissé passer quatre mois en prenant seulement quelques décisions sans qu'un plan d'ensemble se dessine. Je crois que le calcul du nouveau président a été qu'il fallait d'abord imposer sa présidence, et *ensuite on en viendrait aux décisions fondamentales*. Il a bien imposé sa présidence. Nous sommes maintenant au seuil de l'ère où les décisions de fond vont devoir être prises. Le deuxième souffle...

M. Giscard d'Estaing a dit en octobre 1972 : *« La France souhaite être gouvernée au centre. »* Cela vait paru à l'époque très audacieux. Cela allait contre toute la sensibilité, l'idéologie de l'Etat U.D.R. La vérité, aujourd'hui, va plus loin : *la France souhaite être gouvernée à gauche*. C'est le résultat de la tempête.

» Quand les hommes et les femmes de ce pays sont inquiets, voire angoissés, à ce point devant leur avenir, il faut qu'ils sachent que le pouvoir politique est près d'eux, avec eux ; qu'il s'occupe d'abord du sort des hommes. Aux entrepreneurs le sort des machines. Aujourd'hui, que ce soit sous la forme de la gauche collectiviste ou sous la forme d'une gauche réformatrice, l'immense majorité du peuple français ressent la nécessité d'être gouverné à gauche : près des hommes, pour eux. Seul un infléchissement de l'en*treprise de Valéry Giscard d'Estain* vers la gauche peut permettre au président de la République d'avoir l'adhésion des Français et de réussir.

— Vous avez été amené à quitter le gouvernement après avoir manifesté publiquement vos opinions sur les essais nucléaires. Quelle expression donnez-vous aujourd'hui à ce désaccord ?

— Je ne le minimiserai pas, naturellement. J'ai pris le risque de quitter le gouvernement en ne me taisant pas au moment de la décision de procéder à de nouveaux essais nucléaires (décision dont le gouvernement n'avait pas débattu). Mais c'était il y a quatre mois. Regardons l'avenir. Je crois que nous devons souhaiter deux décisions :

» La première : plus d'essais en atmosphère. Je crois que le président de la République confirmera cette position.

» La deuxième : que la signature de la France soit enfin apposée au traité international de 1963 sur la non-prolifération des armes nucléaires. La France de l'*« ère nouvelle » de Giscard d'Estaing* doit signer. C'est une question de morale.

» A partir de là, et pour la suite, nous pourrons réfléchir d'une manière européenne sur ce que peut être dans les dix ans une vraie conception de la défense. Il faut s'en donner le temps, en se mettant d'abord en règle, pour cette France nouvelle que nous avons à construire avec la morale internationale.

— Pensez-vous être à nouveau ministre de M. Giscard d'Estaing dans un proche avenir ? Et le souhaitez-vous ?

— C'est une banalité de dire que cela dépend de lui, et pas de moi... mais c'est vrai.

» Est-ce que je le souhaite ?...

» Nous entrons dans une époque où les problèmes sont si nouveaux que le débat public est capital. Par conséquent le rôle des hommes politiques est de nourrir ce débat pour parvenir à des approches de solutions en matière monétaire, économique, écologique, nucléaire, etc., en matière de supranationalité, bref, sur tous ces problèmes.

» Comme l'a dit Paul Valéry : l'intelligence, c'est de trouver des solutions à des problèmes nouveaux. Je crois qu'aucun cerveau individuel ne peut aujourd'hui trouver ces solutions ; c'est une œuvre collective. La découverte des solutions pour l'ère nouvelle dans laquelle nous entrons suppose l'approfondissement permanent du débat, et par conséquent aussi une véritable liberté d'expression.

» Voilà pour les ministres, la prise de parole, et l'imagination du futur. Mais c'était simplement une remarque, au passage... Retournons, pour conclure, à ce qui compte le plus : le pouvoir nouveau n'a aucun tabou à respecter qui nous vienne du passé. Tout, aujourd'hui, est neuf. Pour trouver la voie de notre avenir, il faut vraiment se dépouiller du vieil homme. J'y crois. »

Propos recueillis par N.-J. B.

LES COMMENTAIRES DES MILIEUX POLITIQUES

● M. MICHEL PONIATOWSKI : organiser l'action commune.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a notamment déclaré :

« L'évolution du pays dans les années qui viennent comporte un certain nombre de choix dont l'un se situe entre deux voies : la voie marxiste et la voie libérale fondée sur le respect des libertés individuelles et de l'indépendance. Il faut trouver une formule qui corresponde à ces notions caractéristiques de l'esprit français. Les centristes et les républicains indépendants veulent travailler ensemble à la réalisation de ce type de société. Il est indispensable que s'organise une action commune de la majorité ».

Le ministre d'Etat a ajouté qu'il ne devait pas s'agir d'un *« club privé »*, et a précisé que l'initiative dont il est l'auteur avec M. Lecanuet n'est pas dirigée contre l'U.D.R., avec laquelle centristes et républicains indépendants souhaitaient avoir *« des liens de travail »*.

● Mme GIROUD : le parti de la gauche réformatrice.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a déclaré, lundi 30 septembre à Strasbourg, que le nouveau parti radical socialiste et réformateur devait être celui *« de la gauche réformatrice »*. Elle a précisé : *« Ce n'est pas un nouveau parti. C'est véritablement la gauche réformatrice. En fait, c'est le parti radical-socialiste qui s'élargit. »*

Mme Giroud est en effet un des membres fondateurs de la nouvelle formation. Lundi 23 septembre dernier, à Toulon, démentant les rumeurs qui lui attribuaient l'intention de se présenter dans le Var aux prochaines élections législatives, le secrétaire d'Etat avait déclaré : *« Je n'ai pas l'intention de faire une carrière politique. Si je devais faire cette carrière politique, cela aurait déjà été fait. »*

● M. ROGER CHINAUD : dans la logique de l'élection présidentielle.

« Ces prises de position sont dans la logique du premier tour de l'élection présidentielle. Il est normal que les diverses formations qui ont participé à l'élection du chef de l'Etat organisent et coordonnent leurs efforts. Je ne vois pas pourquoi un recentrage de la vie politique française ne tiendrait pas compte de l'élection présidentielle qui correspond au choix des électeurs », a déclaré lundi 30 septembre, sur l'antenne d'Europe 1, le secrétaire général de la fédération nationale des républicains indépendants.

● M. ANDRÉ ROSSI : le prolongement des manifestes radical et réformateur.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, membre du nouveau parti radical socialiste et réformateur, a déclaré lundi 30 septembre que la création de cette formation s'inscrit *« dans le prolongement des manifestes radical et réformateur »*. *« Il s'agit*, a ajouté le secrétaire d'Etat, *de soutenir la politique actuellement en cours en mettant en place une formation autonome et nouvelle. »*

● M. ANDRÉ FOSSET : la grande chance du Mouvement réformateur.

M. André Fosset, secrétaire général délégué du Centre démocrate et sénateur des Hauts-de-Seine, a notamment déclaré :

« Le Centre démocrate ne pense que du bien de la mise en place de cette nouvelle formation. Le parti radical, affaibli par ses divergences internes et notamment par le départ de M. Robert Fabre et de ses amis, va pouvoir se rénover.

» En outre, la création de ce parti constitue la grande chance du Mouvement réformateur. Le Centre démocrate continue de souhaiter que des liens très étroits se nouent entre lui et le nouveau parti radical au sein du Mouvement réformateur. »

● LES JEUNES RADICAUX DE GAUCHE : la comédie continue.

Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche considère que la création par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et d'autres personnalités d'un parti radical socialiste et réformateur *« c'est en fait que le constat d'échec de l'orientation qui fit du parti radical un mouvement réactionnaire, apport inutile, et d'ailleurs méprisé, à la majorité présidentielle »*. Il écrit, en outre : *« La comédie continue. Après avoir sabordé le plus vieux parti de France, M. Servan-Schreiber et les siens se donnent l'illusion de représenter encore quelque chose sur l'échiquier politique. »*

● M. DIDIER BARIANI, président de la Fédération de Paris du parti radical-socialiste et chef de cabinet de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à l'environnement, *« se réjouit sans réserve, au nom des radicaux de Paris, des perspectives de réunification immédiate de la famille radicale réformatrice »* et estime que *« cette initiative constitue une réelle satisfaction pour tous ceux que ne cessaient de réclamer et de favoriser depuis plusieurs mois le regroupement de la gauche libérale au sein de la majorité présidentielle »*.

● *Le Mouvement pour le socialisme par la participation (M.S.P.)* présidé par M. Pierre Billotte, député U.D.R. du Val-de-Marne, estime que *« plus que jamais la mise en œuvre de la participation est une obligation politique et sociale de l'heure, qu'il s'agisse de la décentralisation régionale ou de la participation des salariés à l'élaboration des décisions et à la gestion des entreprises »*.





L'ACCORD ENTRE CENTRISTES ET RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

M. Lecanuet veut donner « des assises plus solides » à la majorité et « un nouvel élan » aux réformateurs

M. Lecanuet avait réuni, lundi après-midi, une conférence de presse afin de commenter et de justifier l'accord conclu entre le Centre démocrate et les républicains indépendants. Comme entre-temps M. Servan-Schreiber avait annoncé son projet de transformation du parti radical, le ministre de la justice s'est employé, pour l'essentiel, à commenter et à justifier l'initiative du député de Meurthe-et-Moselle et de ses amis, dont la décision, a-t-il dit, était « concertée avec la nôtre ». Concertation apparemment à sens unique : le président du Centre démocrate a précisé qu'il avait prévenu dimanche M. Servan-Schreiber que le protocole d'accord serait publié le lendemain, mais n'a pas dit s'il était lui-même au courant du projet de ses partenaires radicaux.

M. Lecanuet a donc indiqué que l'« entente permanente » créée entre centristes et giscardiens, sans être dirigée contre quiconque, permettrait de donner « des assises plus solides et plus visibles pour l'opinion » à la nouvelle majorité présidentielle, mais il a aussitôt proclamé sa volonté de « développer et structurer parallèlement, intensément, le mouvement réformateur » et de lui donner « un nouvel élan » en l'asseyant sur deux piliers : les « démocrates centristes réformateurs » (auxquels se joindra, espère-t-il, le Centre Démocratie et Progrès, que préside M. Duhamel) et la « famille radicale réformatrice ».

Bref, au moment même où il annonçait l'établissement de « liens privilégiés » avec les républicains indépendants, M. Lecanuet, pressé par M. Servan-Schreiber, devait souligner la nécessité pour les réformateurs de mieux affirmer leur originalité au sein de la majorité. Le président du Centre démocrate a l'habitude de se battre sur deux fronts.

T. F.

M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, ministre de la justice, a indiqué lundi après-midi 30 septembre, au cours d'une conférence de presse, que la signature d'un protocole d'accord entre le Centre démocrate et la Fédération nationale des républicains indépendants est « *un acte politique qui n'en est qu'à son point de départ, mais qui est très important* ». Cet accord, a-t-il dit, est « *dans la ligne de l'élection qui a porté à la présidence M. Giscard d'Estaing* ». M. Lecanuet a souligné que le Centre démocrate avait élaboré avec les républicains indépendants, pendant la campagne présidentielle, un programme de réformes et que celles-ci étaient « *pour une très large part* », à l'ordre du jour de l'action gouvernementale. « *Il était donc normal*, a-t-il ajouté, *que ces forces prolongent leur concertation. (...) Il s'agit d'une proposition qui tend à créer une entente permanente avec les républicains indépendants, mais qui devra être réfléchie, examinée et tranchée par le Centre démocrate d'abord, par les autres formations du Mouvement réformateur ensuite.* »

LE TEXTE DU PROTOCOLE

Voici le texte du protocole d'accord conclu entre le Centre démocrate et les républicains indépendants et rendu public lundi 30 septembre :

« *MM. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Pierre Abelin, ministre de la coopération, et Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, ont examiné ensemble la situation de leurs formations politiques respectives en vue d'une action concertée. Ils ont décidé de saisir leurs mouvements d'un projet tendant à établir entre eux des liens privilégiés comportant : 1) la définition d'une action commune sur les problèmes essentiels de la nation ; 2) la création d'un comité de liaison politique permanent ; 3) la définition d'une attitude commune envers les autres formations politiques ; 4) des assises communes annuelles aux républicains indépendants et aux centristes réformateurs.*

» *Ils ont affirmé la nécessité de développer une cohésion entre tous les hommes épris de liberté, de progrès et d'esprit de réforme et ont souligné que la nouvelle majorité présidentielle qui s'est dégagée lors de l'élection du président Valéry Giscard d'Estaing permet aujourd'hui de rassembler et de réinsérer dans l'action les familles politiques naturellement proches les unes des autres. Cette action commune voulue, face aux difficultés que notre pays traverse, est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent s'associer à leur action.* »

Le président du Centre démocrate a précisé que ces « liens privilégiés » ne constituaient pas « *une menace pour quiconque ni une tentative de fractionnement de la nouvelle majorité présidentielle* », mais un moyen de « *donner des assises plus solides et plus visibles pour l'opinion* » à cette majorité.

M. Lecanuet a déclaré que, après avoir « *forgé cette alliance* », il entendait « *développer et structurer, parallèlement, intensément, le mouvement réformateur* ». Il a estimé que l'initiative de M. Servan-Schreiber et de ses amis « *répondait à cet objectif* ». « *Je me réjouis de leur décision, concertée avec la nôtre, qui marque l'élargissement de l'éventail réformateur et tend à montrer aux Français qu'il existe une gauche sociale dans la majorité* », a dit le président du Centre démocrate, qui a expliqué : « *Le Mouvement réformateur doit prendre un nouvel élan et se structurer sur deux piliers : les démocrates centristes réformateurs (avec l'espoir que le C.D.P. trouvera avec nous les formes d'une union, voire d'une fusion) et la famille radicale réformatrice, afin de constituer l'aile gauche de la majorité présidentielle.* »

Selon M. Lecanuet, les élections législatives partielles du 29 septembre ont montré que beaucoup d'électeurs centristes « *ont des difficultés à voter U.D.R.* », et qu'un nouvel élan doit être donné au courant réformateur « *dans la ligne de la majorité présidentielle* ». « *Je crois*, a encore dit le président du Centre démocrate, *qu'au bout de son effort la majorité actuelle, animée par le président de la République, attirera vers elle un grand nombre d'électeurs qui actuellement se tournent vers le parti socialiste. A condition qu'elle apparaisse clairement dans son tempérament nouveau... Il est important que l'opinion voie clairement quel est l'axe qui porte les réformes.* »

POLITIQUE

MORT DE RAYMOND SCHMITTLEIN, ancien ministre

M. Raymond Schmittlein, ancien ministre, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, président de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, est décédé le 29 septembre à l'hôpital de Colmar. Il était âgé de soixante-dix ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 1er octobre à Felon (Territoire de Belfort) dont il fut maire.

Né le 19 juin 1904, à Roubaix, agrégé de l'Université, M. Raymond Schmittlein avait d'abord été professeur à Kaunas (Lituanie), puis à Riga (Lettonie), dont il avait dirigé l'Institut français. Inspecteur général de l'enseignement français à l'étranger, il ralliait la France libre en 1941 et participait aux opérations de Libye et de Syrie.

Etant ensuite attaché au cabinet du général Catroux, il est chargé, en 1942, d'une mission diplomatique en U.R.S.S. C'est lui qui, à Moscou, recevra la reconnaissance de la France libre par le Kremlin, puis la libération des prisonniers alsaciens et lorrains enrôlés dans Wehrmacht ; enfin, la reconnaissance officielle, en 1943, du Comité de libération nationale d'Alger.

Attaché au cabinet du général de Gaulle (1943-1944), il prend part, avec le grade de lieutenant-colonel, aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, ainsi qu'à la libération du Territoire de Belfort.

En 1945, M. Raymond Schmittlein est nommé à la direction générale des affaires culturelles du haut commissariat de la République française en Allemagne ; poste dont il se démettra en 1951 pour se présenter aux élections législatives, à Belfort-Ville, sur la liste du Rassemblement du peuple français (R.P.F.).

Député de Belfort, M. Schmittlein entre dans le gouvernement de M. Joseph Laniel le 30 mai 1954, à la suite de la démission de M. Marc Jacquet qu'il remplace comme secrétaire d'Etat chargé des relations avec les Etats associés. Mais désavoué par son groupe, il doit donner sa démission le 1er juin, quelques heures seulement après la publication de sa nomination au Journal officiel. *Dans le cabinet de M. Pierre Mendès France, où il entre le 20 janvier 1955 comme ministre de la marine marchande, M. Schmittlein se révèle comme l'un des adversaires les plus déterminés de la C.E.D. (Communauté européenne de défense).*

Après la chute du leader radical, il accède à la présidence du groupe parlementaire des républicains sociaux (ex-R.P.F.), où il combat avec vigueur la politique marocaine du gouvernement de M. Edgar Faure. Il s'en prend avec une extrême violence au président du conseil lui-même, qu'il poursuit de sa vindicte en 1956 dans des articles du Courrier de Belfort, *publication dont il est directeur. Le 2 janvier 1956, M. Schmittlein est battu par M. Dreyfus-Schmidt, ancien député progressiste, lequel arrive largement en tête des candidats et retrouve son siège perdu en 1951.*

En 1958, M. Schmittlein est de nouveau élu député de Belfort. De 1960 à 1962, il préside le groupe U.N.R. de l'Assemblée nationale. Il y militera notamment en faveur de la reconnaissance comme Etat de l'Allemagne de l'Est et pour le resserrement des liens avec Israël. Les années suivantes, M. Schmittlein est vice-président de l'Assemblée nationale. Il préside aussi le groupe d'amitié France-Israël.

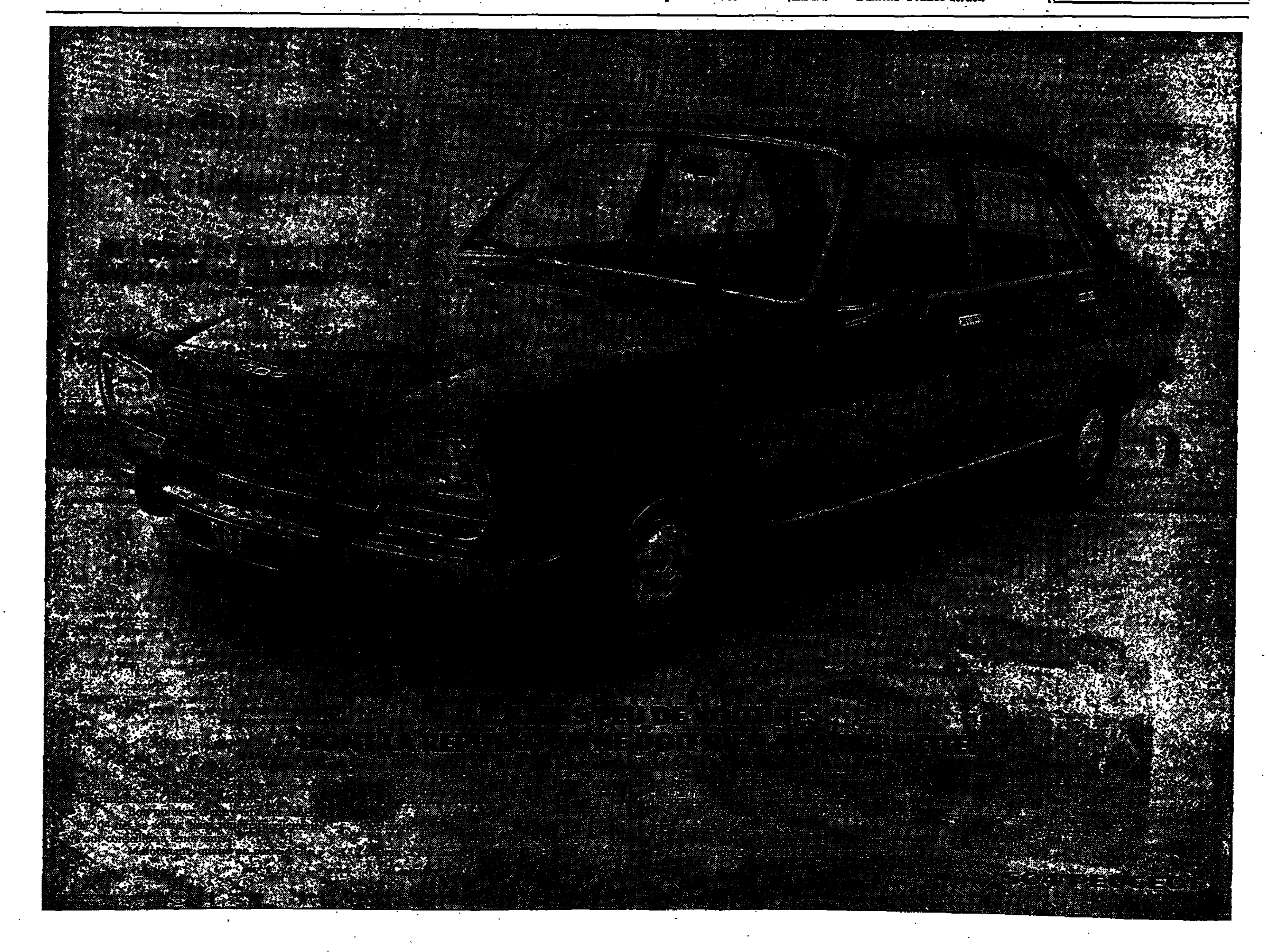
Aux élections législatives de mars 1967, il est battu au second tour de scrutin par M. Michel Dreyfus-Schmidt, candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.), qui reprend le siège occupé naguère par son père. Le nouveau député l'avait déjà emporté sur lui lors d'une élection partielle au conseil général. Le premier ministre, Georges Pompidou, nomme alors M. Raymond Schmittlein comme membre du Conseil économique et social, en remplacement de M. Jacques Jaujard, décédé. Il y siégera jusqu'en 1969.

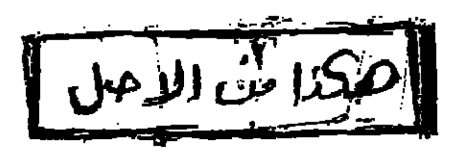
L'une des dernières interventions publiques de M. Schmittlein, qui avait adhéré au Mouvement réformateur en janvier 1973, avait été pour protester contre la venue à Paris, en novembre 1973, du colonel Kadhafi.

M. Raymond Schmittlein avait publié de nombreux ouvrages de critique littéraire et historique.

● *M. Claude Labbé,* président du groupe U.D.R. à l'Assemblée nationale, a déclaré lundi 30 septembre que le premier tour des élections législatives partielles *« a prouvé la résistance de l'implantation parlementaire »* du mouvement. « *Chacun sait,* a-t-il ajouté, *que le sort des candidats à cette consultation se joue dans les plus mauvaises conditions : absence d'un support national, abstention, concentration des feux de l'opposition qui avait même dépêché ses leaders sur place. La période actuelle réunit aussi bien des causes de mécontentement à l'entrée d'un automne où les nuages s'amoncellent. Cela n'a pas empêché deux de nos compagnons de l'emporter dès le premier tour. Il ne semble pas non plus que le choix de l'étiquette U.D.R. ait pu gêner ceux qui se présentaient sous nos couleurs.* »

● *Mesures françaises en faveur des anciens combattants africains.* — M. Jacques Chirac, dans un message adressé au quatrième congrès de l'Union fraternelle des anciens combattants d'expression française d'Afrique et de Madagascar (UFACEFAM), qui vient de prendre fin à Abidjan, a indiqué que le gouvernement français désirait que l'écart entre les pensions versées aux anciens combattants français et africains soit rapidement résorbé. — *(A.F.P.)*





JUSTICE

Devant les premiers présidents et les procureurs généraux

M. Lecanuet annonce une large consultation sur le divorce et la révision du code pénal

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a présidé mardi 1er octobre, à Paris, pour la première fois en ce qui le concerne, la traditionnelle réunion annuelle des premiers présidents et des procureurs généraux de cour d'appel.

Après avoir regretté de n'avoir pu les rencontrer plus tôt à cause des « *circonstances* » (M. Lecanuet est à la chancellerie depuis le 28 mai), le ministre est brièvement revenu sur la réforme pénitentiaire et a ainsi rappelé que « *la suppression des restrictions à la circulation de la presse, du livre et des informations radiophoniques* », en est un « *élément fondamental* ». Il a aussi signalé que, au 1er septembre de cette année, le nombre des détenus était de 25 300, « *le chiffre le plus bas depuis l'année 1958* ».

Dans le domaine civil, M. Lecanuet a annoncé une « *large consultation* » sur le divorce, afin de faire l'« *inventaire des problèmes et des solutions proposées* ». Prévoyant une « *procédure simplifiée* » pour les divorces dits « d'accord », M. Lecanuet s'est demandé, dans les autres cas, s'il ne faudrait pas — « *lorsque la séparation a duré un nombre d'années suffisant* » — « *instituer un divorce fondé sur le constat d'une rupture irrémédiable du lien conjugal* », en retenant également ce principe pour la démence d'un des époux.

L'aide judiciaire

Après avoir confirmé la « *publication au cours des prochains mois d'un nouveau code de procédure civile* » (alors que six cents articles ont déjà été refondus), M. Lecanuet a indiqué, pour l'avenir, la refonte des « *procédures d'exécution* » (saisies immobilières, notamment) et la continuation de la modernisation du langage judiciaire.

Le ministre a aussi précisé que le plafond des ressources ouvrant droit à l'aide judiciaire allait être augmenté de 50 %, soit 1 350 F pour l'aide totale et 2 250 F pour l'aide partielle. Il est également prévu d'augmenter l'indemnisation des auxiliaires de justice.

Quant aux effectifs de la magistrature, le garde des sceaux a fourni les chiffres suivants : le nombre des postes budgétaires est passé de 4 105 en 1970 à 4 777 en 1974 ; 100 de plus sont inscrits au budget 1975, qui comporte également 409 créations d'emploi de fonctionnaires. « *Je ne dis pas*, a reconnu M. Lecanuet, *que cet effort est suffisant. Mais je puis vous affirmer que, dans la conjoncture actuelle, que chacun connaît, il représente, en faveur de la justice, une certaine préférence.* »

S'agissant du parc immobilier, il fut rappelé aux chefs de cour combien il importait qu'ils obtiennent « *des collectivités locales l'effort financier sans lequel rien n'est possible* ».

Le ministre de la justice s'est, d'autre part, longuement étendu sur la situation de la justice pénale. Il a ainsi fait valoir que le volume des affaires traitées par les parquets avait augmenté de 250 % en douze ans et que le nombre des personnes jugées était passé de 900 000 en 1960 à plus de 2 500 000 actuellement.

Une crise profonde

Mais le garde des sceaux s'est aussi inquiété de la longueur et du nombre des détentions avant jugement en observant que, « *à Paris, le nombre des détentions provisoires supérieures à vingt-quatre mois s'était accru de près de 50 % entre septembre 1972 et septembre 1973* ».

« *Autant de symptômes d'une crise profonde* », a dit M. Lecanuet, qui a indiqué son désir de « *redéfinir les objectifs de la justice pénale* ». A cet égard, il faut, dans les affaires de criminalité violente de profit (hold-up, agressions, prises d'otages), où les faits sont très souvent établis, que les juges d'instruction évitent le « *perfectionnisme* », et aussi de « *donner la priorité à tous les échelons de la procédure aux affaires particulièrement graves et dont le retentissement de l'opinion publique crée le sentiment d'attente* (puis) *d'insécurité* ».

Il importe de rénover le code pénal en révisant la définition des crimes et délits et en diversifiant les sanctions possibles (substituts aux peines d'emprisonnement). M. Maurice Aydalot, premier président de la Cour de cassation, préside une commission qui sera « *institutionnalisée incessamment* » afin de « *mener à bien ses travaux dans le délai d'un an* ».

Cette modernisation devra être aussi celle de la procédure pénale : modifier les citations à comparaître pour éviter les jugements par défaut (près de 50 % dans certains cas).

Dès à présent, le ministre souhaite que reçoivent application « *les textes permettant le relèvement des incapacités professionnelles, la non-inscription au casier judiciaire de certaines condamnations et ceux conférant un caractère facultatif à l'interdiction de séjour* ».

Cet ensemble, a conclu le ministre de la justice, devra s'accompagner d'une « *stratégie globale de prévention de la délinquance* » donc d'« *une coordination entre les différents départements ministériels intéressés* », qui prendraient la forme d'un « *organisme central de coordination de la prévention de la criminalité* ».

AU TRIBUNAL DE PARIS

DE L'EAU DURE A L'EAU DOUCE

« *Gardez les artères de votre jeunesse* » — « *L'eau calcaire, votre pire ennemie... irrite l'estomac, dessèche la peau, provoque des rides prématurées..., etc.* »

De telles formules sont-elles des publicités mensongères puisqu'il existe une controverse quant aux effets sur l'organisme de l'eau calcaire dite « dure » ?

En proposant entre 1969 et 1973 des adoucisseurs d'eau aux clients de la société Tettbro, dont il est le président-directeur général, M. Geoffrey Wilkinson, de nationalité australienne, âgé de quatre-vingts ans, leur promettait la disparition d'une série de maux aussi variés que la tension, l'arthritisme, les maladies de foie, la constipation, l'urticaire, l'eczéma, l'artériosclérose, les varices..., etc.

C'est là raison pour laquelle il comparaissait lundi 30 septembre devant la douzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris sous l'inculpation de publicité mensongère.

Le problème n'est pas si simple : la carte de France (y compris le Bassin parisien) est un puzzle de régions dans lesquelles l'eau de consommation a un taux de calcaire variable de 1 (eau douce) à 80 (eau dure). Aucune statistique ne révèle les maladies évitées ou provoquées par l'une comme par l'autre.

Au rapport des experts, le docteur Le Breton, toxicologue, et un ingénieur, M. Pinta (« *il n'a jamais été démontré que les eaux potables du Bassin parisien provoquent ou aggravent les maladies énumérées* »), le défenseur, Me André Weil-Curiel, oppose une liste d'honorables médecins écrivant le contraire.

« *Où est la vérité ?* », demande-t-il encore quand les mêmes experts soulignent que les eaux de Vittel et de Contrexéville, très fortement minéralisées en calcium, sont employées dans le traitement des affections dénoncées comme imputables à l'eau calcaire par la publicité de Tettbro.

Sur les méfaits de l'adoucissement de l'eau (soustraction du calcium ou du magnésium qui provoque des carences dans l'organisme — états néphrétiques aggravés par le sodium qui remplace le calcium), personne non plus n'est d'accord.

La publicité de M. Wilkinson est-elle alors faite de mauvaise foi ? La cour en délibérera le 14 octobre. « *Après tout ça, je ne boirai plus que du vin* », marmonne un buveur d'eau en quittant la salle d'audience.

R. Cl.

● *M. Alexandre Sanguinetti*, secrétaire général de l'U.D.R., poursuivait en diffamation lundi 30 septembre, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, M. Alain Moreau, éditeur, le journal *Libération* et son directeur, M. Jean-Paul Sartre. M. Sanguinetti reproche à M. Moreau d'avoir, lors d'une interview accordée à *Libération*, rappelé que sans les bienfaits de la loi d'amnistie de juillet 1959 le secrétaire général de l'U.D.R. aurait pu être condamné pour escroquerie, banqueroute et faillite frauduleuse. La suite de l'affaire sera plaidée le 7 octobre.

FAITS DIVERS

A Rochefort-sur-Mer

Un suicide à la dynamite provoque la mort de trois personnes dont deux policiers

Trois hommes ont été déchiquetés par l'explosion qui s'est produite, le 30 septembre, en plein centre de Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime). Un désespéré, M. Claude Coutron, quarante-quatre ans, a fait sauter la charge de dynamite qu'il portait sur lui, au moment où deux policiers tentaient de le ceinturer. MM. Jean Benoist, quarante-six ans, officier de police principal, et Pierre Guichet, quarante-neuf ans, sous-brigadier, ont été tués sur le coup. M. Arbefeuille, commissaire de police et un médecin, qui venait de quitter son domicile, ont été assez grièvement blessés.

M. Coutron s'était présenté quelques instants plus tôt au procureur de la République, M. Georges Apap, en lui annonçant qu'il allait se suicider. Dans une explication confuse, il avait déclaré qu'il avait pris cette décision après que son amie lui eut annoncé son intention de rompre. Puis, il avait montré au procureur le dispositif qu'il avait mis en place : plusieurs cartouches de dynamite accrochées autour de la ceinture et reliées à un système de mise à feu électrique.

M. Apap a aussitôt prévenu la police et plusieurs patrouilles étaient parties à la recherche du désespéré. C'est au moment où l'une d'elles l'interpellait que M. Coutron a déclenché l'explosion.

RAPATRIÉS

M. Chirac annonce la création d'une « commission de concertation »

Les représentants des associations de rapatriés ont été reçus lundi 30 septembre en fin de matinée par M. Jacques Chirac, premier ministre. Etaient présents les délégués de l'ANFANOMA, du RANFRAN, de la Maison des agriculteurs français et du Front national des rapatriés, ainsi que ceux de France-Afrique. M. Chirac a annoncé qu'il avait mis en place une commission de concertation — dont la première réunion aura lieu le 11 octobre — annoncée par le président de la République et il a précisé que M. Mario Bénard, député du Var (U.D.R.), avait été chargé de mission pour suivre l'ensemble des questions concernant les rapatriés.

M. Chirac a précisé que la durée de cette mission étant constitutionnellement de six mois, il souhaiterait que, dans les trois mois qui suivent, les propositions soient mises au point afin que leur mise en œuvre puisse intervenir dans les trois mois ultérieurs. L'attention du premier ministre a été attirée sur les difficultés rencontrées par les rapatriés réinstallés qui sont actuellement l'objet de poursuites répétées. M. Chirac va examiner d'urgence cette question.

Sur la demande des rapatriés présents à l'hôtel Matignon lundi matin, seront régulièrement convoqués : le groupement national pour l'indemnisation et l'union des comités départementaux des agriculteurs rapatriés, associations d'ailleurs citées dans un arrêté du ministre de l'intérieur remontant au mois d'avril 1971.

SPORTS

ALPINISME

Trois personnes ont échappé par miracle à l'avalanche qui a tué Gérard Devouassoux

Katmandou (*Reuter*). — De retour à Katmandou après l'annulation de l'expédition française au mont Everest, les guides de Chamonix ont, au cours d'une conférence de presse, donné des détails sur l'accident qui, dans la soirée du 9 septembre, a coûté la vie à leur chef, Gérard Devouassoux, et à cinq Sherpas (*le Monde* du 14 septembre).

Quatre Sherpas, qui dormaient dans une grande tente, ont été emportés par la première avalanche. Quatre autres alpinistes se trouvaient dans une deuxième tente composée de plusieurs compartiments reliés par un « soufflet ». Seul le compartiment où se trouvaient Gérard Devouassoux et un Sherpa a été atteint par la première avalanche. Cependant, alors que, malgré les recherches entreprises, aucune trace ne devait plus être trouvée du chef de l'expédition, emporté par la masse de neige, son compagnon népalais fut finalement retrouvé et sauvé.

Le deuxième compartiment, qui abritait Pierre Tairraz, le photographe de l'expédition, et un Sherpa, et qui avait miraculeusement échappé à la première avalanche, était alors atteint, mais non pas emporté, par l'éboulement secondaire. Ses deux occupants réussirent à se dégager

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
(Deuxième journée)

POULE A

Béziers bat *Cahors	36-12
*Chambéry bat Toulon	10- 9
*St-Jean de Luz b. St-Girons	18-7
*Gaillac et Castres	12-12

CLASSEMENT

1. Béziers, 6 pts ; 2. Saint-Jean-de-Luz, 5 pts ; 3. Toulon, Gaillac, Saint-Girons, Chambéry, 4 pts, etc.

POULE B

Narbonne bat *Saint-Médard	25-12
*Lourdes bat R.C.F.	6- 3
*Grenoble bat Montauban	18- 7
*Le Creusot bat Valence	9- 6

CLASSEMENT

1. Narbonne, Le Creusot, 6 pts ; 3. Montauban, Lourdes, Grenoble, 4 pts, etc.

POULE C

*Brive bat Bègles	20- 7
*Vichy bat Dijon	6- 3
*Mont-de-Marsan et Auch	9- 9
*Mazamet bat Marmande	13- 4

CLASSEMENT

1. Brive, 6 pts ; 2. Mont-de-Marsan, Auch, 5 pts ; 4. Bègles, Mazamet, Vichy, 4 pts, etc.

POULE D

Pau bat *Angoulême	10- 4
*Bourg bat Montferrand	20- 3
*Oloron bat St. Bordeaux U.C.	24- 3
Lavelanet bat *Tyrosse	9- 6

CLASSEMENT

1. Lavelanet, Bourg, Pau, 6 pts ; 4. Montferrand, Oloron, 4 pts, etc.

POULE E

*Carmaux bat Biarritz	7- 6
*Avignon bat Châteaurenard	16-12
*Nice bat Bagnères	19-15
*Lyon O.U. bat Graulhet	14-12

CLASSEMENT

1. Lyon O.U., 6 pts ; 2. Carmaux, 5 pts ; 3. Bagnères, Biarritz, Nice, Avignon, 4 pts, etc.

POULE F

*Saint-Claude bat Tarbes	12- 0
*Bayonne bat Oyonnax	32- 0
*Aurillac bat Albi	46- 3
*Périgueux bat Montchanin	9- 3

CLASSEMENT

1. Bayonne, Saint-Claude, Périgueux, 6 pts ; 4. Aurillac, Tarbes, 4 pts, etc.

POULE G

*La Rochelle bat Beaumont	37- 3
*Salles bat Perpignan	9- 8
Mérignac bat *Bergerac	26- 9
*La Voulte bat Bourgoin	16- 6

CLASSEMENT

1. La Voulte, Mérignac, 6 pts ; 3. La Rochelle, Perpignan, Bourgoin, Salles, 4 pts, etc.

POULE H

*Agen bat Dax	16- 6
St. Toulous. b. Castelsarrazin	18-14
*Tulle bat Le Boucau	30- 3
*Romans bat Quillan	20- 9

CLASSEMENT

1. Agen, Romans, 6 pts ; 3. Tulle, Dax, Toulouse, Boucau, 4 pts, etc.

SPORTS

Du lycée aux centres d'animation : *une expérience, l'Eure*

II. — Les quatre-vingt-seize mille visages des clubs français

Les divergences entre les fins de l'éducation physique se manifestent non seulement entre les localités, mais entre les degrés d'enseignement, comme le montre une enquête dans l'Eure (« le Monde » du 1er octobre).

Par FRANÇOIS SIMON

Soumis à l'éducation physique obligatoire, invité à prolonger cet enseignement dans l'association sportive de son établissement scolaire, l'enfant trouve aussi — et surtout — dans les clubs le moyen de pratiquer le sport. Cette assertion semble particulièrement vraie dans le département de l'Eure, où le conseil général et les municipalités ont pris au sérieux les besoins de la population et contribué à la création des installations sortives. On y a effectué pour 30 millions de travaux ces trois dernières années.

A Evreux même, la municipalité a consacré 1 200 000 francs en 1972 à ces installations. La ville, qui compte cinquante-trois mille habitants, dispose maintenant d'une dizaine de terrains de football, d'une salle omnisports, d'une piscine couverte et d'une autre, en pleine air, ainsi que de sept gymnases scolaires mis à la disposition des habitants. On construit en ce moment une autre piscine couverte sur le quartier de la Madeleine, et un stade est attendu dans ce même quartier.

On n'en voudra donc pas aux édiles si cet effort important ne suffit toujours pas à satisfaire la demande, tant il est vrai que les installations appellent les installations, aussi sûrement que l'argent appelle l'argent. Il convient, en effet, de constater que, partout où se réalise la conjonction installations-animation, les demandes affluent au point que l'on réclame toujours plus de gymnases et de stades et toujours plus d'entraîneurs.

Croirait-on que les clubs sont débordés dans une France que l'on dit n'être pas sportive ? Ils le sont, nous en avons eu souvent la preuve et cette fois encore. Au fait, qu'est-ce qu'un club ? Très simplement une association laissée à l'initiative privée et régie par la loi de 1901. Dire qu'il en existe quatre-vingt-seize mille environ en France, c'est admettre qu'ils peuvent apparaître sous quatre-vingt-seize mille formes différentes, du grand club, pourvu d'une section professionnelle et presque entièrement voué à la haute compétition, au club de quartier plus soucieux de la pratique de masse, en passant par le club d'entreprise et d'autres encore.

Sur la base des « patros »

Au vrai, l'enfant se soucie peu de ces différences. Son goût naturel pour le mouvement et le jeu en font un candidat tout trouvé pour ceux qui estiment que l'on se doit d'occuper *ses loisirs*. Louable intention dont les patronages ont été longtemps la plus nette expression. Que de prêtres en soutane ont joué les arbitres depuis un siècle ! On leur doit tous ces clubs aujourd'hui plus ou moins « *déconfessionnalisés* », pratiquement remis aux mains des laïcs, tout en ayant conservé ces nom qui sentaient la revanche d'après 1870 : *l'Avant-garde, le Patriote*, etc.

La Jeanne-d'Arc d'Evreux est de ceux-là. Depuis quatre ans, elle a franchement pris ses distances avec la paroisse et remis à flot des sections que se vidaient au même rythme que les églises. Son président, M. Breuil, a porté le nombre des membres de l'association sportive, vieille de soixante-dix ans, à plus de trois cents adhérents. On y pratique essentiellement le football et le judo, bien que cette dernière discipline ait perdu cent cinquante adhérents depuis le départ de l'aumônier, ceinture noire, qui l'animait. L'escrime, le handball et le tennis de table complètent les activités sportives qui se confondent plus ou moins avec celles du centre aéré, du centre de loisir, de la troupe de scouts, des équipes de foyers et même de la préparation militaire.

Il serait naïf de croire que les conceptions personnelles des animateurs n'influent pas sur la marche de leur association. Ici, c'est le souci de la haute compétition qui dominera, avec ce que cela suppose d'éliminations abusives, là ce sont des motifs idéologiques qui porteront les animateurs à dépenser leur temps, et parfois leur argent, au profit des jeunes.

A la Jeanne-d'Arc, on se préoccupe essentiellement de la pratique pour tous, tout en se satisfaisant des bons résultats enregistrés dans un championnat départemental de troisième division. On met un soin particulier à permettre aux adhérents d'évoluer *sur des installations convenables et* à leur fournir un bon encadrement.

La masse imposante de l'A.L.M.

Avec l'Amicale laïque de la Madeleine (A.L.M.) on entre dans une sphère différente, celle de l'animation de tout un quartier de vingt-deux mille habitants. Son président, M. Roland Plaisance, conseiller municipal communiste, adjoint au maire d'Evreux, n'est pas de ceux qui s'arrêtent en chemin. Certains lui reprochent, disons-le d'emblée, d'avoir en quelque sorte fait main basse sur la Madeleine et de faire en sorte qu'aucune autre activité ne puisse se développer en dehors de l'A.L.M.

Lui s'en défend, en soutenant — ce qui est vrai — que son Amicale est ouverte à tous, que son conseil d'administration, fort de trente-six membres, ne comprend que deux communistes.

En tout cas, depuis une quinzaine d'années, depuis la mise en marche de l'A.L.M. sur les bases d'une association laïque, les Amis de l'école communale, les choses sont allées bon train. Répartie en dix-sept sections, l'A.L.M. compte aujourd'hui mille sept cents licenciés, plus quelque six cents non licenciés, qui pratiquent par exemple le tennis — sans adhérer à la Fédération française — ou la gymnastique volontaire.

Une telle entreprise ne pourrait tenir sans la présence de vingt-trois entraîneurs rétribués, rétribution modeste, mais que M. Plaisance juge nécessaire pour s'assurer un minimum de qualité et pouvoir formuler quelques exigences. A cela s'ajoutent une quarantaine d'aides-moniteurs, sans lesquels on ne voit pas très bien comment s'animerait tout ce petit monde.

> **L'ASSU MENACÉE PAR LE FUEL**
>
> **Les restrictions de chauffage ont amené le ministre de l'Education nationale à autoriser les recteurs d'académie à reporter sur le mercredi après-midi les horaires du samedi. A la direction de l'Association sportive scolaire et universitaire (ASSU), on ne doute pas qu'une telle mesure, qui serait décidée dans une dizaine d'académies, ne porte le plus grave préjudice à une association qui compte aujourd'hui un million de pratiquants.**

Les inévitables Américains

Le point fort de l'A.L.M. c'est, sans conteste, le basket, première section née du fait de la présence d'un gymnase, et, une fois encore, d'un animateur qui y consacre tous ses loisirs. On découvre avec étonnement *dans* cette section deux joueurs américains spécialement recrutés afin de faire les beaux jours de l'équipe *première ; une équipe première qui* n'évolue qu'en troisième division. Que viennent donc faire ces « *mercenaires* » à ce niveau de la compétition et dans ce quartier ? Les voilà payés (on parle d'un minimum de 4 000 francs par mois sans compter le montant de leur transfert), l'un *pour servir aussi d'entraîneur* et l'autre pour, simplement, jouer au basket dans une équipe d'amateurs.

M. Plaisance s'explique sur ce point : il n'a pas abandonné les jeunes au profit de l'élite, il fait pratiquer le basket à trois cents licenciés dans vingt-cinq équipes ; enfin, ses *joueurs américains sont rétribués* grâce aux entrées, lors des matches de championnats, entrées qui lui procurent de 40 000 à 50 000 francs dans une saison.

Sans esquiver le débat, il estime qu'on lui fait un mauvais procès sur ce point alors qu'il se trouve en mesure de présenter un *bilan d'ensemble* plus que positif. Que l'on tienne compte aussi de son centre de loisirs ouvert chaque soir aux enfants de moins de douze ans (deux cents inscrits) ainsi que du maintien des activités de plein air — pendant les mois de juillet et d'août — dont bénéficient deux à trois cents jeunes qui ne partent pas en vacances...

Ce *plaidoyer* marque une différence fondamentale dans les multiples préoccupations des dirigeants de club. Quelque critique que l'on puisse faire à ceux qui se montrent le plus entreprenants, il ne faut jamais oublier leur qualité essentielle : un dynamisme désintéressé. Dans bien d'autres clubs, notamment ceux qu'anime le souci de compétition, on aura à déplorer la politique sélective qui pousse à éliminer purement et simplement les éléments les moins doués, et, toujours dans un souci d'efficacité, à n'offrir à l'enfant qu'une ou deux disciplines.

A l'Evreux Athlétique Club, où le nombre de licenciés s'élève à trois mille, on recense à peine cent basketteurs, bien que la section *féminine (quarante joueuses)* soit *réputée* sur le plan national. En *revanche*, mille deux cents personnes se sont inscrites pour le tennis : sachant que le football « *marche à plein* », on ne verra pas les activités se diversifier outre mesure. Cette tendance à aller dans le sens du courant marque les limites des grands clubs.

« S'il faut aider les clubs... »

Elle amoindrit aussi la valeur de l'activité sportive dans la mesure où le comportement est modifié par la recherche du résultat. Par contamination, on voit ce dernier souci s'étendre aux associations corporatives, qui ont pourtant, au départ, d'autres ambitions.

S'il faut aider les clubs, ne faudrait-il *pas commencer par ceux qui* luttent aux franges des villes ou dans l'anonymat des villages ? Car ce qui rend semblables l'Amicale laïque de la Madeleine et la Jeanne-d'Arc d'Evreux, ce sont bien les difficultés pécuniaires que chacune s'emploie à surmonter avec les moyens les plus divers, et d'abord en faisant supporter aux familles une partie des dépenses.

Les cotisations, modestes pour des disciplines comme le football (20 F par an en moyenne), s'élèvent à 160 F pour le judo, où la présence d'un professeur diplômé est obligatoire. Le système d'autonomie des sections, tel qu'on le pratique à l'A.L.M., oblige à multiplier les contributions, ce qui ne fait pas forcément le bonheur des familles nombreuses.

Cependant, cet apport reste très en deçà des besoins. *Il faut inventer* bien d'autres sources de revenus, ce qui amène la Jeanne-d'Arc à donner... bals sur bals, et l'A.L.M. à faire tourner les roues des tombolas, à vendre des calendriers et à proposer à longueur de semaine des cartes de membre honoraire. Tous ces efforts ne tendent pas seulement à maintenir les activités, mais aussi à les développer, car les animateurs ne se consolent pas de devoir refuser des enfants qui frappent à leur porte.

« *On refuse des inscriptions en basket-ball, en football, en judo, en handball et en volley-ball* », signale M. Plaisance. « *Si je pouvais équiper une autre salle de tennis de table, j'aurais aussitôt quatre-vingts candidats de plus* », ajoute M. Breuil. Reste les subventions dont la part la plus substantielle provient de la municipalité : 9 500 francs à la Jeanne-d'Arc, 18 000 à l'A. L. M., qui gère un budget annuel de 600 000 francs. *La Jeunesse et les Sports* interviennent principalement par le biais d'une indemnité kilométrique de déplacement et d'une prime calculée selon la qualification des entraîneurs. Pour la Jeanne-d'Arc, cela représente 44 000 francs dans l'année, à quoi s'est ajoutée une subvention particulière de 50 000 francs pour les équipements (1).

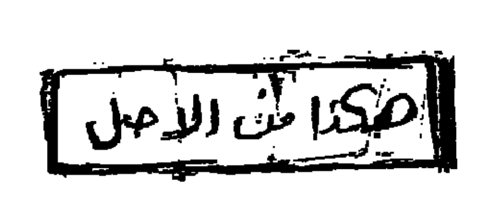
Mais enfin qui ne peine sur ses livres de compte ? Le problème, en somme, s'énonce ainsi : sachant qu'il existe en France X millions d'enfants qui ont entre douze et *seize ans, que faut-il faire pour que* le maximum d'entre eux puissent pratiquer le sport s'ils en ont envie ? Doit-on avantager l'école au détriment du club, le club au détriment de l'école, inventer d'autres structures, chercher un moyen terme ou laisser aller les choses comme elles *vont en ce moment, c'est-à-dire plutôt* mal que bien ?

(1) Ces chiffres ont été fournis par les responsables des associations concernées, le représentant de la municipalité n'ayant pas cru devoir nous recevoir.

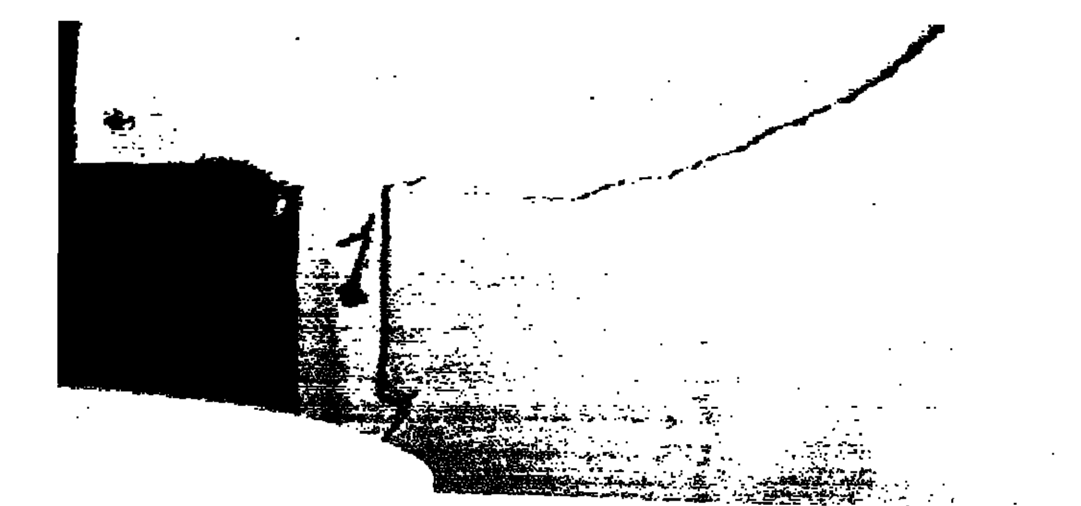
Prochain article :

UNE IDÉE MAL EMPLOYÉE : LE CENTRES D'ANIMATION











ience, l'Eure
ais

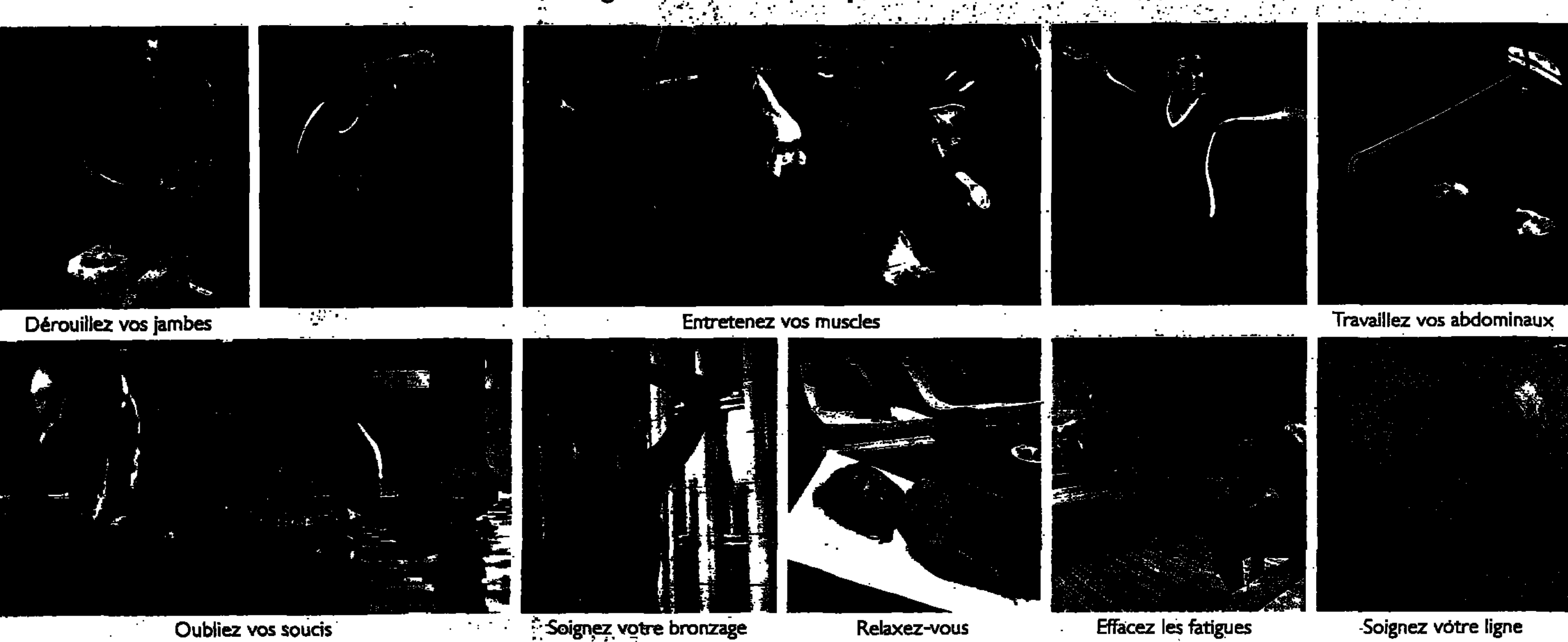
...UVENT RIEN
...S CHEVEUX
...LE DIRONT
...USSI

...LAIRE EUROCAP
...rue de Castiglione
60-38-84

C'est fou ce qu'il peut y avoir comme occasions d'être en forme dans une année...



Pour profiter de tous les bons moments de la vie, il suffit d'entretenir sa forme. Régulièrement. Dans un Vitatop Fitness Club.



Dérouillez vos jambes — Entretenez vos muscles — Travaillez vos abdominaux

Oubliez vos soucis — Soignez votre bronzage — Relaxez-vous — Effacez les fatigues — Soignez votre ligne

C'est bon de vivre. C'est bon de skier dans la profonde, nager au large où l'eau est transparente, faire des ravages à la volée au 3ᵉ set, galoper dans les sous-bois ou bourlinguer comme un vieux loup de mer.

Oui, c'est bon de profiter de toutes les occasions que vous réserve la vie. D'en profiter pleinement.

C'est bon aussi de ne rien faire, mais de se sentir détendu, bien dans sa peau. Pour le plaisir. Et à longueur d'année.

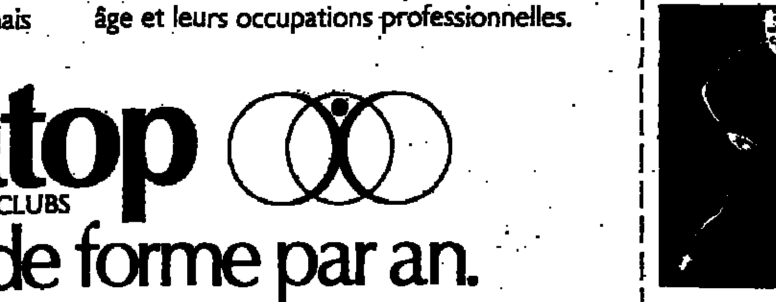
Pour cela, il suffit simplement d'entretenir sa forme. Régulièrement. Avec des professionnels de la mise en forme. Nous sommes des professionnels. Et nous avons créé les Vitatop pour les amateurs de forme. Ceux qui refusent de vivre au ralenti. Quels que soient leur âge et leurs occupations professionnelles.

Nos installations ? Nous pourrions vous les décrire : salle de gymnastique, sauna, bain turc, salle de vapeurs d'eucalyptus, bain à remous, salle de repos, salle de massage, solarium, piscine, bar, restaurant, etc. Mais nous préférons vous les laisser découvrir vous-même. Nos portes vous sont grandes ouvertes.

Nos programmes, nos méthodes ? Mieux vaut les juger personnellement, lors d'une séance gratuite, sans aucun engagement.

Vous constaterez, en même temps, que tout a été fait pour vous simplifier la vie : horaires, accès, stationnement.

365 jours de forme par an méritent bien 2 ou 3 heures de votre temps, non ?



365 jours de forme par an.



INVITATION DE BIENVENUE AU VITATOP (VALABLE POUR DEUX PERSONNES)

La forme en permanence ? Je suis intéressé. A vous de me convaincre. Je viendrai me faire une opinion sur place le .... à l'heure qui me conviendra. A bientôt.

Mon nom ____________________

Mon adresse ____________________

Mon téléphone ____________________

Remplissez cette invitation. Découpez-la, adressez-la au Vitatop de votre choix. Merci.
Club Maillot Centre International de Paris : boulevard Gouvion-St-Cyr 75017 Paris. tél. 758.12.34
Club Montparnasse : 118-122, rue de Vaugirard, 75006 Paris. tél. 260.33.01
Club Lyon Presqu'île II : 100, cours Gambetta, 69007 Lyon, tél. 69.55.76

Ocoud. MDI

SOCIÉTÉ

UNE POLITIQUE DE LA FEMME

I. — En finir avec le « sexisme »

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

Mercredi 2 octobre, à 20 h. 30, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine, sera la première invitée de la nouvelle émission d'Alain Duhamel sur la première chaîne de télévision : « Lettres ouvertes ». Nommée le 16 juillet dernier à un secrétariat d'Etat créé à cette occasion, la directrice (en congé) de « l'Express » a eu depuis de multiples occasions de rencontres avec des personnalités et des représentants d'organisations syndicales ou féminines.

De ces rencontres et des visites « sur le tas » faites par Mme Giroud, quelle politique d'ensemble, à la fois efficace et compatible avec l'austérité, peut-il en sortir ? Mme Giroud parlera à la télévision des mesures qu'elle aura proposées au gouvernement, le matin même, au conseil des ministres.

La création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine et l'heureuse nomination de Françoise Giroud n'ont suscité ni les comportements convulsifs, ni même les rires gras que déclenchèrent les livres de Simone de Beauvoir ou de Suzanne Allen. Cette acceptation témoigne d'une importante et nouvelle prise de conscience, comme si le vent avait brusquement tourné. Chacun commence à le réaliser : généralement condamnées à des tâches domestiques ou subalternes, systématiquement écartées — à de rarissimes exceptions près — des plus hautes responsabilités, les *Françaises sont encore, en 1974*, victimes d'un « sexisme », dont les effets ressemblent à s'y méprendre à ceux du racisme.

Certes, on sort du néolithique. A grands pas. Avant-hier, le droit de vote; hier, le droit à la contraception : demain le droit à l'avortement. Et l'élargissement de la place des femmes dans le monde du travail et dans l'Université réduit corrélativement celle du préjugé.

Il faut toutefois dissiper une illusion trop répandue : l'évolution n'est pas à sens unique. *Ici* et là, parfois, c'est le recul, voire la déroute. Un seul exemple, d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'un secteur largement féminisé et le seul sans doute où l'égalité des sexes est tenue depuis longtemps pour principe fondamental : la fonction publique. La colonisation des postes supérieurs par vingt-huit promotions d'énarques y a entraîné une dégradation inexorable et irréversible de la situation des femmes depuis 1945. *Bref, une Chopinet ne fait pas* forcément le printemps.

Quoi qu'il en soit, indéfiniment répété, le seul constat risque de lasser... Il appelle maintenant une vraie question : que faire pratiquement ? Après le chœur des litanies *incantatoires*, c'est alors, le plus souvent, un étonnant silence. Ou alors... des objections sur le principe même d'une action !

Un problème de mentalités

Première objection : il n'y aurait pas de vraie « *politique* » possible, car le problème est avant tout un « problème de mentalités » et l'on ne réforme pas les esprits comme on réforme le droit des sociétés : lois et décrets risquent de patiner quelque peu sur les « psycho-structures » façonnées par trois millions d'années. C'est certain, mais ceci montre simplement l'urgence d'une vaste rénovation de notre politique de l'éducation : application immédiate et rigoureuse du principe fondamental de mixité dans tous les établissements publics et privés, réforme des manuels et des enseignements, renouvellement radical du corps de l'inspection : sur cent trente-sept inspecteurs généraux, onze femmes seulement, essentiellement cantonnées dans l'enseignement préscolaire, les disciplines techniques, l'enseignement des travaux manuels. Sans oublier les formidables responsabilités de la télévision ni celles des pouvoirs publics, qui, justement, devraient donner l'exemple. Autant d'évidence. Mais tout cela n'exclut nullement la possibilité d'actions d'une autre forme, plus précises et plus limitées, qui d'ailleurs, sans que ce soit leur objet le plus direct, *seraient* susceptibles d'avoir, par elles-mêmes, des vertus pédagogiques. En un *mot, ce n'est pas* parce qu'il s'agit d'un problème de mentalités qu'il faut se borner à commander aux nuages d'aller dans la direction où le vent les pousse ! Deuxième objection, toute politique de la femme n'est elle pas condamnée à s'enfermer dans un dilemme ? A la spécificité des situations auxquelles on voudrait, courant sur les pavés de l'enfer, porter remède, risque fort de correspondre la spécificité des mesures. Une telle politique, qui aboutirait alors, par sa pente la plus naturelle, à accuser les différences entre le statut des hommes et *celui des femmes* se retournerait contre ces dernières et serait plus nocive que bénéfique. C'est absolument exact : Dieu garde les femmes de toutes les lois protectrices et autres pièges feutrés par lesquels on voudrait prolonger leur préhistoire. Mais le problème n'est-il pas posé à l'envers ? Dans la mesure où toute différence de statut est génératrice de ségrégation et, de ce fait, incontestablement fâcheuse, le premier volet d'une véritable politique de la femme doit être justement constitué par la ***lutte contre toutes les discriminations actuelles***, quelles qu'elles soient.

Les inégalités de fait

Mais, si elle doit tendre à la réduction des inégalités *de droit*, cette politique doit s'appliquer *aussi, et peut-être surtout*, à la réduction des inégalités *de fait*. Comme, à cet égard, les problèmes les plus aigus semblent se poser au plan du travail, un deuxième volet sera utilement constitué par une « *rénovation de la politique de l'emploi* ».

Les discriminations peuvent être le fait du *législateur* ou le fait des *individus*.

Première démarche dont seule l'apparence est modeste : la « relecture » systématique de tous nos codes et autres textes pour en éliminer, autant que faire se peut, toute dispositon discriminatoire.

Les dispositions discriminatoires de défaveur : Il en existe encore. Dans le droit civil : faut-il évoquer *le très difficile problème du* nom de la femme mariée obligée de revêtir comme un valet ou un jockey la casaque de son maître, et les innombrables tracasseries administratives que doit subir celle qui se remarie pour faire modifier tous ses papiers ? Dans le droit public : rappelons ainsi que *l'ordonnance du 4 février 1959* sur le statut général de la fonction publique édicte qu'aucune distinction n'est faite entre les deux sexes, « *sous réserve de mesures exceptionnelles prévues par les statuts particuliers et commandées par la nature des fonctions* ». Dans le droit des *pensions, où, pour la réversion*, la même valeur n'est pas toujours prêtée au travail de l'homme ou au travail de la femme, seraient-ils identiques. Dans le droit de la sécurité sociale et des prestations familiales. Et l'on en passe.

Mais aussi les dispositions discriminatoires *de faveur*, évidemment plus nombreuses. Notamment en droit du travail, ou, comme lors des catastrophes maritimes, la femme est parfois — débilité ? fragilité ? — rapprochée de l'enfant. Et, dans ce sens-là, il faut aller jusqu'au bout, au risque de faire grincer des dents. Ne pas hésiter à effacer *les dispositions* qui écartent les femmes de certains travaux (on ironisera sur l'ouverture aux femmes des travaux du bâtiment : croit-on réellement que les travaux de carrelage, par exemple, soient tellement plus destructeurs que ceux accomplis par des femmes O.S. tenues, dans telle usine de briquets, de *répéter jusqu'à* quinze mille fois par jour le même geste ?), ou même à dénoncer la convention de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) qui leur interdit en principe le travail de nuit.

En vérité, ces présomptions sont terriblement démodées. Le problème, infiniment grave, de l'aptitude de chacun à un travail déterminé ne peut recevoir aucune réponse générale : il doit être résolu sans distinction *a priori* entre les sexes, cas par cas, et avec l'intervention des médecins du travail et autres conseils.

On voit que cette opération nettoyage n'est pas simple dépoussiérage, mais conduira souvent à une réflexion en profondeur : ce ne sera pas son moindre intérêt. Encore faudra-t-il, ce faisant, ne pas commettre l'erreur trop fréquente qui consiste à confondre la femme et la mère. Toutes les mesures de protection de la femme enceinte doivent être conservées, voire renforcées : elles concernent à la fois la femme et l'enfant ; lequel, au demeurant, est une fois sur deux de sexe masculin...

Les décisions individuelles

Avec les discriminations résultant non plus de la loi mais des *décisions individuelles*, le problème se complique singulièrement. Soyons réalistes : nulle loi ne peut contraindre les chefs d'entreprise à abattre toute cloison entre emplois « masculins » et emplois « féminins », les sociétés à prendre des femmes pour P.D.G., les Français à consulter des doctoresses... Question d'éducation. Soit ! Encore ne faut-il pas admettre trop facilement que les décisions individuelles doivent inéluctablement, par une force des choses, échapper à tout contrôle, à toute sanction.

Une loi du 1er juillet 1972 relative *à la lutte* contre le racisme a créé plusieurs infractions nouvelles. Elle punit notamment ceux qui auront provoqué à la discrimination d'un groupe de personnes en raison de leur origine, de leur ethnie, de leur nation, de leur race, de leur religion... ; elle punit également ceux qui, sauf motif légitime, refuseraient d'embaucher ou licencieraient pour les mêmes raisons. Dans ces colonnes nous nous étions alors étonné que le législateur se soit borné à citer la race, l'ethnie, la nation, la religion, en « oubliant » le sexe ! Il est temps d'étendre au sexisme les *dispositions légales sur le* racisme, y compris celles qui donnent à des associations spécialisées licence d'exercer les droits de la partie civile : cette extension sera utile dans tous les cas où les victimes directes n'osent pas agir, mais plus encore dans tous ceux où, en l'absence de victimes directes, personne justement ne peut agir (propos publics méprisants, affiches donnant de la femme une image dégradante, etc.). Elle donnera aux femmes la possibilité de se faire mieux respecter. C'est, à n'en pas douter, une étape importante à franchir.

Il reste que le plus grave problème de la femme dans notre société est celui de son *travail*.

Prochain article :

DE LA FAMILLE AU MÉTIER

(*) Directeur du département du droit du travail de Paris-Assas.

ÉDUCATION

L'ADMINISTRATION SUPPRIMANT DES POSTES D'INSTITUTEURS

Des parents d'élèves organisent des « classes sauvages »

L'application stricte des normes ministérielles d'ouverture et de fermeture de classes a provoqué dès les premiers jours de la rentrée scolaire le mécontentement de certains parents d'élèves. Cette agitation continue. Ainsi, à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), une soixantaine de parents ont « occupé », lundi 30 septembre, les deux classes enfantines de l'école du quartier des Hauts-d'Avignon, réclamant la nomination d'une institutrice. Une quarantaine de parents d'élèves de l'école du bourg de Bouguenais (Loire-Atlantique) sont allés le même jour manifester à l'inspection académique de Nantes pour demander la réouverture d'une classe.

Dans l'Isère, les difficultés semblent plus importantes que dans d'autres départements, et les réactions des parents d'élèves y sont aussi plus nombreuses. Ainsi, une manifestation a déjà eu lieu à Grenoble le 18 septembre (« le Monde » du 20 septembre). Certains parents ont, d'autre part, pris l'initiative de faire des « classes sauvages », l'enseignement étant assuré par les parents eux-mêmes... en attendant la nomination de véritables instituteurs.

De notre correspondant

Grenoble. — « *Nous allons faire une dictée. Marquez votre nom et la date.* » Il est 10 h. 30. Au second étage de l'école communale de Gières, à une douzaine de kilomètres de Grenoble, vingt-*cinq élèves — dont huit fillettes* — d'un cours moyen première année se penchent sur la feuille blanche qu'on vient de leur distribuer. La « maîtresse » commence : « *Si la famille de Bachir se déplace souvent, si elle est nomade...* » La voix claire détache bien les syllabes, soulignant les difficultés.

A l'observateur de passage, l'enseignante donne l'impression d'avoir toujours fait ce métier. Elle n'a pourtant aucune formation pédagogique : c'est l'épouse d'un cadre technique, mère de deux enfants, élèves dans un C.E.G. Assis au fond de la classe, deux autres adultes suivent attentivement le travail de leur « collègue » : une mère de trois enfants, mariée également à un cadre, et un étudiant, Jean-Pierre, dix-neuf ans. Eux aussi assurent ce jour-là une partie de l'enseignement ou de l'encadrement : *la* première pour la lecture et l'explication de texte, le second pour le calcul.

Si ces parents jouent ainsi à l'instituteur depuis le lundi 23 septembre, c'est afin de maintenir ouverte cette classe de CM 1 dont l'inspecteur d'académie a supprimé le *poste budgétaire* à la *rentrée*.

Eviter le retard scolaire

Le différend est né, indique-t-on au Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), de la manière dont l'inspection d'académie interprétait les textes concernant les fermetures d'écoles. Pour le syndicat, l'école des filles et l'école des garçons de Gières — qui ont chacune à leur tête un directeur — sont deux établissements distincts sur le plan juridique. Le S.N.I. estime donc que les effectifs doivent être recensés au niveau de chacune de ces écoles, comme le prescrit une circulaire ministérielle de 1971. Le raisonnement que tient l'inspecteur d'académie est évidemment différent : « *Même si les deux directions ont été maintenues pour des motifs sociaux*, dit-il, *ces deux écoles ne forment en réalité qu'un seul groupe scolaire, et la globalisation des effectifs est tout à fait normale.* » Ce raisonnement est celui que l'administration a retenu pour supprimer dans le département une dizaine de postes budgétaires, provoquant les protestations des parents d'élèves et des enseignants, à Saint-Maurice-l'Exil, La Mure, Vienne, notamment.

A Gières, les parents, tous solidaires, adhérents pour la plupart de la fédération Cornec, ont préféré cette formule de « classe maintenue » à d'autres — comme la grève scolaire — jugées négatives et moins mobilisatrices.

L'enseignement dispensé par les parents a pour base le programme officiel. Il doit éviter aux élèves de prendre un retard scolaire trop important à l'occasion d'un conflit qu'ils subissent sans pouvoir intervenir. Des enseignants en poste dans le groupe scolaire aident les parents à préparer l'organigramme quotidien. De plus, chaque soir, ceux qui ont assuré leur journée de classe rencontrent leurs successeurs du lendemain, conférant ainsi au travail une certaine continuité. Les enfants ne donnent pas d'ailleurs l'impression d'être perturbés par ce type d'enseignement qu'ils ne découvrent en principe qu'à partir *de la sixième. Marjolaine, Jacques* ou Jean-Michel se déclarent satisfaits de ces fréquents changements de l'« instituteur », de visage, de voix, de méthode. Ils pardonnent facilement à celui ou à celle qui appellent au tableau « *la petite à lunettes* » ou « *le garçon au pull rayé* »...

L'action des parents est toutefois critiquée : par les syndicalistes du S.N.I., qui leur reprochent leur incompétence ; par l'inspecteur d'académie, qui estime que la ventilation des enfants dans les autres classes (de niveaux différents) « *serait pourtant moins préjudiciable pour les élèves que l'agitation qu'on développe autour d'eux* ». De peur de créer un précédent, l'administration n'est pas disposée à céder. Face à elle, les parents, soutenus par la municipalité — qui leur a permis de s'installer dans les locaux scolaires, — affichent une solide détermination. Des mères qui ne sont pas disponibles pour sentent pas la capacité se sont *sentent pas la capacité*, se sont proposées pour garder les enfants de celles que mobilise aujourd'hui cet enseignement.

BERNARD ELIE.

DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'Institut supérieur de pédagogie remanie sa direction

L'Institut supérieur de pédagogie (I.S.P.), qui dépend de l'Institut catholique de Paris, a un nouveau directeur depuis la rentrée scolaire. Mme Bernadette Aumont remplace en effet le Père Edmond Vandermeersch, qui occupait ce poste depuis trois ans, après avoir été secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique. Cette nomination par cooptation s'accompagne d'une réorganisation de l'I.S.P. et du départ de l'un de ses animateurs, M. Bernard Planque, qui dirigeait le Centre d'information sur les techniques d'enseignement (CITE), remplacé par l'abbé Jean-Michel Di Falco (1).

L'I.S.P. est un institut de formation de formateurs. Il comprend, outre le C.I.T.E. (spécialisé dans l'audio-visuel), un centre de formation permanente pour les enseignants du premier degré, un centre de formation initiale pour les professeurs du secondaire (recrutant surtout dans la région parisienne), et un centre de formation professionnelle permanente dispensant des stages et des cycles complets de formation (un nouveau cycle est créé cette année, *comprenant* quatre-vingt-dix heures de formation réparties en « modules » de trois heures). En 1973-1974, un millier de personnes ont été touchées par les activités de l'I.S.P.

Les principaux animateurs de l'institut, voulant, selon leur expression, « *faire passer dans les faits le discours pédagogique qu'ils tiennent aux autres* », ont décidé de modifier, à partir de la rentrée, l'organisation de leur équipe. C'est désormais sous le signe de la cogestion que sera administré l'institut : les fonctions hiérarchiques sont abolies, les obligations de service des uns et des autres ont été harmonisées et sont désormais comptées en temps plein et non en nombre d'heures d'enseignement, les contrats de travail ont été révisés, les rémunérations égalisées, l'ancienneté repartant à zéro...

Alors que le départ du Père Vandermeersch s'est fait en accord avec l'équipe, pour permettre la *mise en place de ces nouvelles* structures, celui de M. Planque résulte, à l'inverse, d'une divergence de conceptions : l'ancien animateur du CITE était, en effet, en opposition avec une équipe à laquelle il reprochait ouvertement son orientation trop « psychosociologique », au détriment, selon lui, d'une innovation véritable s'appuyant sur des méthodes pédagogiques concrètes.

Le Père Vandermeersch continue, d'autre part, son activité de directeur du centre d'études pédagogiques de la rue Louis-David (Paris, 15e). *Ce centre* édite notamment les revues *Pédagogie, Parents et maîtres* et *Intercollèges* ; il comprend également un centre de formation pédagogique pour instituteurs. L'ancien secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique fera également partie de la délégation française à la prochaine congrégation *générale de la Société* de Jésus, à Rome, à partir du 1er décembre (*le Monde* du 9 mai).

(1) I.S.P., 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-54-82.

M. Soisson envisage une réforme des centres régionaux des œuvres universitaires

De notre correspondant

Dijon. — M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a rencontré dimanche 29 septembre à Dijon les directeurs de tous les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). A cette occasion il a précisé certains objectifs de la réforme du système d'aide aux étudiants actuellement en préparation.

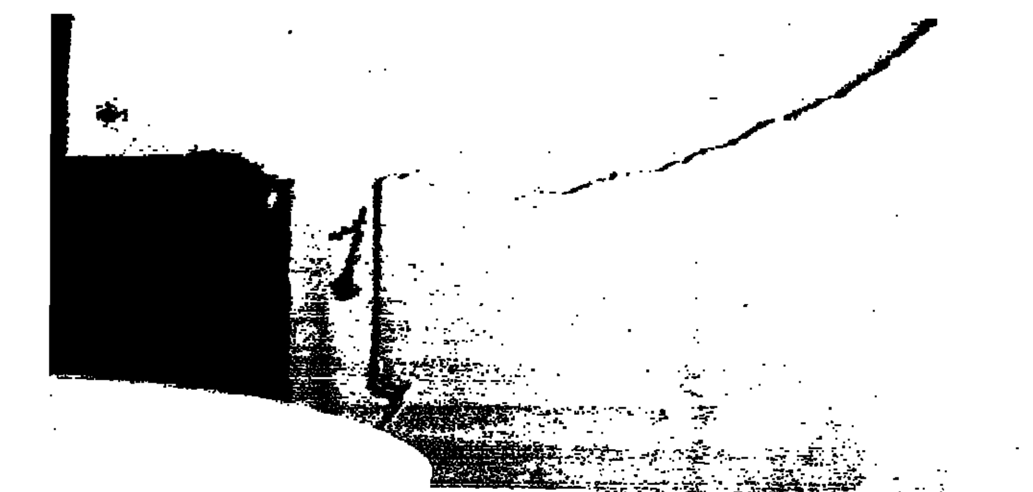
M. Soisson considère notamment que « *les CROUS ou les établissements qui pourraient être appelés à leur succéder doivent devenir les relais administratifs privilégiés de l'action de l'Etat en faveur des étudiants* ». Si les structures administratives de ces organismes doivent être modifiées, on assure toutefois au secrétariat d'Etat que le principe de la cogestion (administration - étudiants) ne sera pas remis en cause. Les nouveaux services qui doivent être mis en place seraient notamment chargés d'étudier le dossier social de chaque étudiant et de décider de l'aide à lui accorder.

Les formes d'aide aux étudiants seront aussi modifiées. M. Soisson s'est déclaré, il y a plusieurs mois, favorable à un rééquilibrage de l'aide indirecte (restaurants, cités universitaires) et de l'aide directe (bourses), au profit de cette dernière. Il estime que cette réforme est « *engagée de manière irréversible par les mesures arrêtées au cours des dernières semaines* ». Il s'agit de l'augmentation « limitée » des tarifs des restaurants et des cités, du relèvement des bourses et de la *proposition* de modifier le système du quotient familial.

Toutefois, en signe de protestation contre les hausses des tarifs des œuvres universitaires, trois organisations, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), la Fédération des résidences universitaires de France et l'Union des grandes écoles, appellent les étudiants à boycotter, ce mardi 1er octobre, les restaurants universitaires. Ils sont soutenus par les syndicats de personnels affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, à la C.G.T. et à Force ouvrière. La Fédération nationale des étudiants de France, en revanche, s'est déclaré opposée à cette action.

● *L'Institut coopératif de l'école moderne* édite une nouvelle revue, « *La Brèche* », réalisée par des enseignants pratiquant la pédagogie Freinet et destinée aux professeurs du second degré. Cette nouvelle publication mensuelle, — qui présentera des témoignages d'enseignants sur l'expression libre en lettres, langues, histoire-géographie et leurs recherches dans ces mêmes matières, ainsi qu'en mathématiques et sciences —, entend « *briser des structures figées, les cloisonnements et l'isolement dans les classes* ».

★ Publications de l'Ecole moderne française, B.P. 282 - 06403 Cannes.





INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 1er OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Variétés : Tempo, de M. Arnaud.
J. Mathis, M. Fugain, G. Giuliani, M. Arnaud, J.-P. Verdier.
21 h. 35 Magazine : Pourquoi pas ? L'exploit, de J. Goddet et E. Bollard.
L'athlète Boerio ; les « Off-Shore » ; Jean Boulet, « Monsieur Hélicoptère ».

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Richard Milhouse Nixon », d'E. de Antonio (1964).
Montage de documents retraçant la carrière politique de Richard Nixon, président des Etats-Unis. Emile de Antonio, auteur de Point of Order *(le procès de McCarthy), de* l'Amérique fait appel *(l'assassinat du président Kennedy) et de* Vietnam, année du cochon *(la guerre du Vietnam), se comporte comme dans ses précédents films, en polémiste. Contre Nixon — dont la personnalité le fascine — il utilise l'arme du comique pour faire apparaître un visage de la vérité.*
Débat : « Il était l'homme le plus puissant du monde ». Avec la participation de M. Pierre Salinger, ancien porte-parole de la Maison Blanche ; de M. David McGovern, avocat international ; de M. Raymond Cartier, directeur de « Paris-Match » ; de M. Philippe Geyeline, journaliste au « Washington Post ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Récital Chopin. Avec Mireille Auxiètre.
20 h. 40 Dramatique : « la Sonate à Kreutzner », de L. Tolstoï. Réal. M. Cravenne. Avec F. Simon, O. Versois, B. Brione.
A la fin du dix-neuvième siècle, en Russie. Un riche propriétaire, qui a fait à trente ans un mariage d'amour, se retrouve quelques années plus tard, comme un étranger en face de sa femme. Mais lorsque celle-ci s'intéresse à une jeune violoniste, il éprouve une jalousie obsessionnelle.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : Le surréalisme et le temps, avec André Caillois et André Thirion ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Palmarès du prix Italia, extraits des œuvres radiophoniques primées ; 23 h. 20, *Courant alternatif.*

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de Bournemouth, direct. E. Downes : « Tamara », Balachirev, « Concerto pour violoncelle et orchestre », Lutoslawski, soliste M. Rostropovitch ; 21 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la B.B.C., direct. P. Boulez : « Pelléas et Mélisande », Debussy ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Champ magnétique, par A. Almuro : « Venu des sept jours : durées justes pour environ quatre exécutants », Stockhausen, « Danaé », pour douze voix solistes et percussion, « Articulation », Ligeti, composition électronique, « Persephassa », Xenakis ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Boccherini, M. Thiriet, Sibelius, A. Lemeland, Mozart ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 2 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Autobus à impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Débat : « Lettres ouvertes », d'A. Duhamel. Lettres ouvertes à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.
22 h. Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Film : « le Syndicat du meurtre », de J. Guillermin (1967), avec G. Peppard, R. Burr, G. Hunnicutt.
22 h. 20 Match sur la deux.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Reportage : La ligne transatlantique.
21 h. 30 Danse : L'Ecole de l'Opéra de Paris, par M. Roussin.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Concert de musique de chambre (première partie), avec le concours de M. Joste, pianiste, de l'octuor à vent M. Bourgue, et avec la participation de D. Neuranter, basson et J. Cazauran, contrebasse : « Divertissement nº 1 pour deux hautbois, deux cors, trois basses, une contrebasse », Haydn, « Mana », six pièces pour piano : « Beaujolais, l'oiseau, la princesse de Bali, la chèvre, la vache, Pegase », A. Jolivet, « Klavierstucke, V, IX, VIII », Stockhausen, « Octuor, partita, opus 57 », F. Krommer ; 21 h., Dits et écrits sur la musique, par C. Maupome : Jean-Claude Malgoire ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionais : La vie, enfant du hasard et des lois, avec E. Kahane ; 21 h. 50, Musiques de notre temps à Avignon : Alfred Jarry et ses prolongements ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 35, Littérature.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg, Orchestre philharmonique de Vienne, direct. K. Boehm : « la Femme sans ombres », opéra de R. Strauss, avec J. King, L. Rysanek, R. Hesse, W. Berry, Ch. Ludwig ; 24 h., Musique et poésie (T. Carolan, Haydn, Liszt, C. Bailif, Jolivet) ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 20 h. 30, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

TELEVISION (chaîne 2) : vers 22 h., Grandeur et décadence d'un président.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 961

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I				■	■				
II						■			
III								■	
IV			■						■
V			■						
VI	■	■							■
VII					■		■		
VIII				■					
IX				■					
X						■		■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Le plus inoffensif est toujours interdit ; Habilité. — II. De quoi donner le vertige ; D'un auxiliaire. — III. Possède plus d'un tour. — IV. Fin de participe ; Point d'eau. — V. Désigne un chef spirituel ; Roméo et Juliette, Paul et Virginie. — VI. Est rempli d'aiguilles. — VII. D'une certaine couleur ; Parcouru. — VIII. On ne met aucun empressement à la rendre ; Punaises. — IX. Plante ou saint ; Prénom féminin. — X. Point pesant. — XI. Sert dans l'auxiliaire ; Se plient aux caprices du premier venu.

VERTICALEMENT

1. Sont engagés dès qu'ils commencent à courir ; Arrive en sifflant. — 2. Aventurier ; Généralement très chères quand elles sont vieilles. — 3. Corps gras ; Suffisent à arrêter certains. — 4. On les montrait alors qu'ils étaient déjà partis depuis un certain temps ; Demi-tour. — 5. Variété de pigeon ; Apparues. — 6. Massif, en Provence. — 7. Partira ailleurs ; Son fourneau fume dès qu'il est allumé. — 8. Pronom ; Isolées. — 9. Voit un lever astral ; Moins séduisante qu'auparavant.

Solution du problème nº 960

HORIZONTALEMENT

I. Parquet. — II. Amours ; Ur. — III. Ré ; Entera. — IV. Crise ; Lev. — V. St ; Ul. — VI. Siestes. — VII. Louons. — VIII. Edentées. — IX. Esse ; Léa. — X. Pu ; Roual. — XI. Or ; Massue (Hercule).

VERTICALEMENT

1. Parcelle ; Pô. — 2. Amer ; Odeur. — 3. Ro ; Issues. — 4. Questions. — 5. Urne ; Entera. — 6. Est ; Ussé ; Os. — 7. Elit ; Elus. — 8. Ure ; Erseau. — 9. Graves ; Aïe !

GUY BROUTY.

Journal officiel

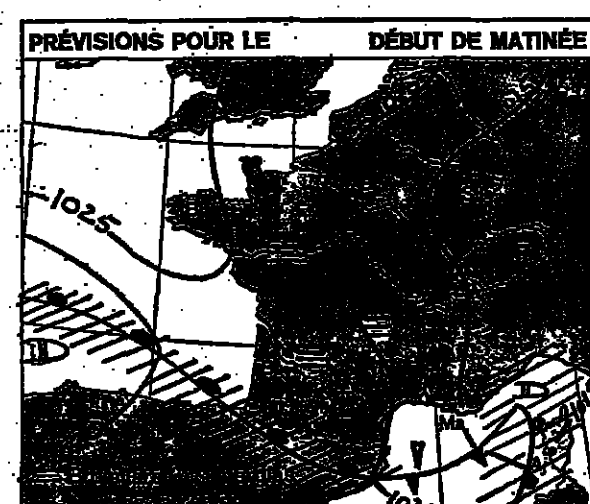
Est publié au *Journal officiel* des 30 septembre et 1er octobre 1974 :

UN ARRETE

● Relatif aux transports en commun de personnes.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er octobre à 0 heure et le mercredi 2 octobre à 24 heures :

La perturbation qui abordait mardi matin nos régions voisines de l'Atlantique se dirigera vers la Méditerranée, tandis que des masses d'air froid évolueront lentement sur la plus grande partie de la France.

Mercredi 2 octobre, de l'Aquitaine aux régions méditerranéennes, le temps sera très nuageux et passagèrement pluvieux ; des éclaircies se développeront toutefois l'après-midi sur l'Aquitaine et le Languedoc.

Sur le reste de la France, il fera assez froid le matin, et on notera de faibles gelées du Massif Central aux Alpes, au Nord-Est et au Nord. Le temps sera souvent très brumeux en début de journée, mais assez beau ensuite avec seulement des nuages passagers.

Les vents seront faibles et variables, sauf dans le Midi méditerranéen, où ils resteront modérés près des côtes et parfois assez forts en mer, tournant de l'ouest au nord-ouest.

Mardi 1er octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022,1 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 30 septembre au 1er octobre) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 13 et 5 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 12 et 3 ; Dijon, 10 et 1 ; Grenoble, 11 et 1 ; Lille, 13 et 4 ; Lyon, 12 et 3 ; Marseille, 17 et 8 ; Nantes, 15 et 8 ; Nancy, 10 et 1 ; Nice, 20 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 3 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 15 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 6 degrés ; Athènes, 25 et 18 ; Bonn, 12 et 6 ; Bruxelles, 14 et 3 ; Le Caire, 30 et 20 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 12 et 5 ; Genève, 10 et —1 ; Lisbonne, 17 et 15 ; Londres, 14 et 4 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, 21 et 13 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 23 et 8 ; Rome, 20 et 15 ; Stockholm, 12 et 3 ; Téhéran, 27 et 17.

Visites, conférences

MERCREDI 2 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue des Ecoles, 47, Mme Carcy : « La vie dans un collège au Moyen Age : la Sorbonne et sa chapelle ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Gatouillat : « Notre-Dame : le premier art gothique ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, Saint-Germain-en-Laye, 42, rue des Ursulines, Mme Chapuis : « Pauline et Caroline Bonaparte chez Mme Campan ». — 15 h. 30, hall gauche côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Legregeois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

11 h., Orangerie des Tuileries, à la caisse : exposition « Cézanne » (Mme Angot). — 14 h. 45, arc de triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — Rue de Rennes, 136, 14 h. 30 : « L'enfant et la poésie » ; 18 h. 15 : « Pour ou contre la gratuité des livres scolaires ? » (Rencontres de la FNAC). — 20 h., rue de Londres, 58 : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (entrée libre) (Eglise de Scientology de France). — 20 h. 30, rue Bergère, 26, M. Jean Klein : « Au-delà des vicissitudes » (L'Homme et la Connaissance).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
94 F	173 F	[illegible]	330 F
II. — TUNISIE			
104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

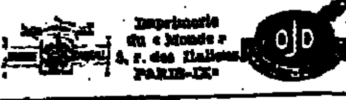
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE

L'évangélisation s'est parfois présentée sous un jour odieux

rappelle le cardinal Étienne Duval

De notre envoyé spécial

Rome. — C'est Mgr Michel Doumith, évêque maronite de Sarba (Liban) qui a été chargé *in extremis* de présenter un rapport sur les Eglises d'Orient dans le monde arabe. En fait, il a traité essentiellement du Liban sans chercher à farder les graves difficultés de l'évangélisation dans ce pays. Seize confessions émiettent l'Eglise, entre lesquelles existent des fossés que cache mal une façade avantageuse. L'indifférence, l'ignorance, l'aspiration au bien-être, l'adhésion à des partis politiques irreligieux constituent une série d'obstacles difficiles à surmonter. L'éducation religieuse dans les collèges est notoirement insuffisante. On commence à peine à se rendre compte que le témoignage d'une vie chrétienne est la seule chose qui compte. Or les fidèles et les prêtres dont le témoignage réveille les consciences ne sont pas légion...

Le synode a ensuite entamé la série d'interventions correspondant aux expériences d'évangélisation faites dans les différents pays. Au nom de leur conférence épiscopale six cardinaux et neuf évêques ont pris la parole sous la présidence du cardinal Zoungrana, archevêque de Ouagadougou et en présence du pape.

Mgr Marty : il est urgent d'évangéliser les « grands responsables »

D'un signe de la main, Paul VI a marqué son approbation au cardinal François Marty, archevêque de Paris, lorsqu'il a dit : *« Nous, évêques, avons à nous convertir dans l'exercice même de notre responsabilité épiscopale. Comment, pendant ce synode, nous aider à évangéliser notre charge ? »*

L'archevêque de Paris a regretté, d'autre part, que le christianisme apparaisse comme une idéologie parmi les autres et ne s'impose plus comme une Révélation. Il a insisté notamment sur les jeunes, sur le monde ouvrier et sur l'urgence d'évangéliser les *« grands responsables »*, ceux qui portent *« la responsabilité de diriger le présent et d'organiser l'avenir »*.

« Dans ces trois groupes, a ajouté le président de la conférence épiscopale française, *des chrétiens sont présents, des chrétiens qui se veulent solidaires des autres croyants et incroyants... qui se veulent responsables de l'avenir, qui s'engagent dans des mouvements de libération au service de la justice, en pleine liberté au service de Jésus, fils de Dieu. Ils veulent accomplir là une authentique mission d'Eglise, mais ils se heurtent, et nous avec eux, à une question doctrinale grave : relation entre foi et politique, salut et libération, lutte et contemplation, espérance chrétienne et messianisme temporel. Nous formons le vœu que cette interrogation soit approfondie et discutée ici. »*

L'évangélisation, n'a pas manqué de rappeler le cardinal Etienne Duval, archevêque d'Alger, s'est parfois présentée *« sous un jour odieux »* alors qu'elle doit être un acte d'amour, une attitude de respect pour la liberté d'autrui. *« Ceci exclut toute forme grossière de prosélytisme, toute apparence de domination, toute collusion avec les pouvoirs économiques et publics. Cela comporte aussi le respect pour l'identité de la culture propre à chaque peuple. Evangéliser c'est se convertir, c'est travailler avec les hommes bien plus que pour les hommes. »*

Après avoir évoqué les échecs cuisants des missionnaires en Chine et en Inde en raison de leur tendance colonialiste, le cardinal Joseph Parecattil, archevêque métropolitain malabar de Ernakulam (Inde), affirme que les livres sacrés des Hindous contiennent des éléments de la Révélation et qu'ils jouent un rôle providentiel pour préparer la venue du Rédempteur. L'évêque préconise d'introduire dans le bréviaire et dans la liturgie certains textes de ces livres sacrés non chrétiens.

« La confusion doctrinale dans l'Eglise » inquiète Mgr Thomas Cahill, archevêque de Canberra (Australie), qui en rend responsables certains théologiens, prêtres, religieux ou catéchistes. *« Le magistère,* a-t-il dit, *a la responsabilité de dénoncer avec vigueur les opinions et les théories erronées. »*

Sans être directement en contradiction avec cette manière de voir, Mgr Samuel Carter, archevêque de Kingstown (Jamaïque), fait preuve de libéralisme en affirmant que la discipline ecclésiastique considérée comme quelque chose de figé constitue un obstacle à l'évangélisation. *« La révision de la législation de l'Eglise,* a-t-il dit, *est d'une plus grande importance que la codification. »*

Le synode a entendu avec émotion la communication de Mgr Frantisek Tomasek, administrateur apostolique de Prague. Evitant de parler de ses propres difficultés et de celles de ses chrétiens, le prélat a évoqué la vertu sanctificatrice de l'Evangile et le devoir de se convertir et de vivre un œcuménisme spirituel.

HENRI FESQUET.

CARNET

Naissances

— M. Pierre Mazeaud et Mme, née Sophie Hamel, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Emilie.
Le 28 septembre 1974.

— M. et Mme François Jahier laissent à Marie-Hélène la joie d'annoncer la naissance de Marc-François.
78 150 Le Chesnay.

Mariages

— Jean-Jacques Pairault et Catherine Spiess se sont mariés le 28 septembre 1974. Ils sont heureux d'en faire part.
12, rue Beccaria,
75 012 Paris.

— M. et Mme Michel Paturle sont heureux de faire part du mariage de leur fils Didier avec Mme Françoise Crémont.
Abidjan, le 23 septembre.
B.P. 20 840.

— Elizabeth Texier et Alain Wenger sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans une grande intimité le 30 août 1974.
19, avenue de Bretteville,
92 200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Pierre CHASLES,
née Suzanne Cochot
à l'âge de quatre-vingt-six ans.
De la part de :
M. et Mme Emmanuel Chasles, Mlle Colette Chasles, ses enfants ;
M. et Mme Patrick Louppe et Sarah ;
M. et Mme Patrick Lefebvre d'Ardenay, Marie-Dominique et Pierre-Emmanuel Chasles, ses petits-enfants et arrière-petite-fille ;
Mme Raymond Chasles ,sa belle-sœur.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La messe de funérailles aura lieu le mercredi 2 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Sulpice de Paris, 1, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

— Nous apprenons le décès de
M. Gilbert CROZIER.
[M. Gilbert Crozier, directeur administratif du journal « la Justice » (radical de gauche), trésorier général du club Georges-Clemenceau et membre du cercle Edouard-Herriot, est décédé, le 30 septembre, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-treize ans.
Il n'y aura pas d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la Faculté de médecine.]

M. Georges KOHN,
ingénieur des Arts et Manufactures,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
est décédé, le 28 septembre, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Suivant sa volonté, les obsèques ont eu lieu à Barbizon, en la seule présence des siens, et le deuil ne sera pas porté.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Patrice Laurent,
Le docteur et Mme Philippe Laurent,
M. et Mme Stéphane Renaud,
M. et Mme Jean-Pierre Le Ny,
M. et Mme Pierre Boncenne,
ont la douleur de faire part de la perte de
Mme Maurice LAURENT,
née Suzanne Terme,
leur mère et grand-mère, survenue le 8 juillet 1974.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Ernest Dumas,
Dom Antoine Dumas, moine bénédictin de l'abbaye d'Hautecombe (Savoie).
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marius MARNAS,
leur beau-frère et oncle, rappelé à Dieu le 27 septembre 1974 à l'hôpital de Saint-Etienne, dans sa soixante-seizième année.
La liturgie des funérailles a eu lieu le 1er octobre en l'église de Montaud, à Saint-Etienne.
30, rue Albert-Ier, 42 000 Saint-Etienne.
Via della Traspontina 18,
I-00193 Rome
« Que nous vivions, que nous mourions, nous sommes au Seigneur. A Lui la gloire pour l'éternité. » (Saint Paul.)

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Edouard MONVILLE,
survenu à Fort-de-France (Martinique) le 29 septembre 1974 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
De la part de ses enfants :
Le docteur et Mme Félix Monville,
M. Léon Monville,
Le bâtonnier et Mme Edouard Monville ;
De ses petits-enfants, de ses arrière-petits-enfants et de toute sa famille.
8, avenue du Pardon, La Baule-Les Pins.
Route des Religieuses, Fort-de-France.
10, rue d'Anjou, Versailles

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Odette ROUSSEAU,
dite Fiorelle,
survenu à La Roche-sur-Yon à l'âge de soixante-seize ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 1er octobre en l'église de La Chaume, Les Sables-d'Olonne.
15, rue Alfred-Roux,
85 100 Les Sables-d'Olonne.
(Voir page 38.)

— Une messe à la mémoire de
M. Philippe SIMON,
correspondant de l'Institut,
réunira sa famille et ses amis le mardi 8 octobre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Roch, à Paris-1er.
83, rue de Monceau, 75 008 Paris.

— Marcel Théron, Jacques de Bois, Martine Donabin et leurs collaborateurs vous prient de vous associer à l'hommage qu'ils rendront à
M. Philippe SIMON,
commissaire aux Comptes,
en l'église Saint-Roch, le mardi 8 octobre, à 9 h. 30
217, rue Saint-Honoré, 75 001 Paris.

— Le Centre de formation de la profession bancaire vous prie de vous associer à l'hommage qui sera rendu à
M. Philippe SIMON,
directeur général honoraire,
en l'église Saint-Roch, le mardi 8 octobre, à 9 h. 30.
7, rue du Général-Foy, 75 008 Paris.

— M. Jean Tardieu, Christophe et Sophie,
M. et Mme Guy Delarue, Patrice et Bernard,
Le professeur et Mme Guy Tardieu et leurs enfants,
M Joseph Lotthé,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean TARDIEU,
née Martine Delarue,
survenu le 28 septembre 1974 à l'âge de vingt-six ans dans la paix du Seigneur.
Les obsèques auront lieu mercredi 2 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Peumartin.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme de la PORTE DU THEIL,
née Geneviève de Morin,
survenu à son domicile, à Peumartin, le 29 septembre 1974.
De la part du général de la Porte du Theil, son époux, de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les obsèques auront lieu le mardi 1er octobre, à 15 h. 30, en l'église de Sèvres-Anxaumont (Vienne), sa paroisse.

— M. Georges Wittling, Mme, née Marcelle Lauret, Claire et Hélène,
M Jacques Bonnard, Mme, née Christiane Wittling, Pascale, Sabine et Geneviève,
M. Jean Wittling, Mme, née Ginette Trapinaud, Philippe et Frédéric,
Les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de
Mme veuve Ernest WITTLING,
née Marguerite Baltzinger.
Les obsèques ont eu lieu à Maffans (Haute-Savoie) le dimanche 29 septembre.
« Quand le soir fut venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. » (Marc, IV, 35.)
1, rue Trarieux, 69 003 Lyon.
4, rue Curtat, CH-1005, Lausanne.
13, rue Stractmann, 90 000 Belfort.

Remerciements

— M. et Mme Claude Bloch et leur famille, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de leur fils Jean-Robert, et dans l'impossibilité d'y répondre, expriment leurs très sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Raymond Carrière et la famille, profondément touchées par les témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés lors du décès de
M. Raymond CARRIERE
ingénieur A.M.
prient toutes les personnes qui les ont entourées par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
M. Edouard ESCARRA,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé en union de prières avec la messe qui sera célébrée à son intention, le samedi 5 octobre 1974, à 16 h. 30, en l'église de Saint-Léger-de-Fougeret (58).

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de la
Vicomtesse Henri de Courson de la Villeneuve,
née Jacqueline Arnoux de Maison-Rouge
et du
Vicomte Henri de Courson de la Villeneuve,
une messe sera célébrée le samedi 5 octobre 1974, à 11 heures, en l'église Saint-Médard (chapelle de la Vierge).
141, rue Mouffetard, Paris-5e.

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Pierre ŒUVRARD,
Mme Pierre Œuvrard, née Andrée Truffet, et sa famille invitent tous ceux qui sont restés fidèles au souvenir de son mari à assister ou à s'associer par la pensée, à la messe qui sera célébrée le samedi 5 octobre, à 10 heures, en la chapelle des Franciscains.
7, rue Marie-Rose, Paris-14e.

Communications diverses

— La Société des amis de Jean Lavnois, profondément attristés par la disparition de
André DUNOYER de SEGONZAC,
son président, s'associe au chagrin de tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTE

S. 1. — Objets d'art, meubles du 18e estampill., porcelaine et faïence anciennes, tapis. Mes Ader, Picard, Tajan, MM. Lacoste.
S. 6. — Atel. Testard : bx meubles. Me Robert.

Le Monde DE LA MÉDECINE

UNE ENQUÊTE NATIONALE SUR 11 000 ACCOUCHEMENTS

La surveillance des grossesses et ses lacunes

L'AGE de la mère, le nombre d'enfants, la situation familiale, la catégorie socio-professionnelle des parents, leur niveau d'études, leurs conditions d'habitat, les conditions de travail de la mère (assise, debout), l'immigration : ces huit facteurs *sont liés de façon* très *significative* à l'apparition soit de la mortinatalité, soit de la prématurité, soit du faible poids des nouveau-nés (hypotrophie).

Tel est l'un des premiers résultats d'une enquête nationale sur la femme enceinte et le nouveau-né faite en 1972, auprès de 626 maternités publiques et privées, concernant 11 220 accouchements. Réalisée sur l'initiative du ministère de la santé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) *sous la direction des docteurs* Rumeau-Rouquette et Athon cette enquête, dont le dépouillement s'achève, fait ressortir par exemple que :

● *La mortinatalité* augmente avec l'âge de la mère (42 pour mille après 40 ans contre 6,8 pour mille avant 20 ans et 13,3 entre 30 ans et 39 ans). Elle est plus fréquente chez les immigrées (18,4 pour mille contre 8,6 pour les autres), les personnes non scolarisées (32,8 pour mille au lieu de 2,7 pour mille chez les personnes ayant fait des études universitaires).

● *La prématurité* est maximum (11 %) quand la mère a moins de vingt ans ou plus de quarante. Elle est plus fréquente chez les immigrées, les ouvrières, les manœuvres (11 % au lieu de 6 % chez les cadres), chez les femmes qui font un travail debout et dans les familles dont les logements comprennent moins d'une pièce par personne.

● *L'hypotrophie.* Si les facteurs socio-culturels peuvent jouer un rôle dans la naissance à terme d'un enfant de faible poids, le facteur prédominant semble être le tabac : 8 % des femmes qui fument pendant la grossesse et 10 % de celles qui ont fumé plus de dix cigarettes par jour durant toute la grossesse, accouchent d'un enfant né à terme de moins de 2 500 grammes.

Information, Education...

L'hypertension (plus de 14-9), l'albuminurie, l'œdème et les petits saignements (métrorragies) durant la grossesse sont des facteurs de risque pour l'enfant.

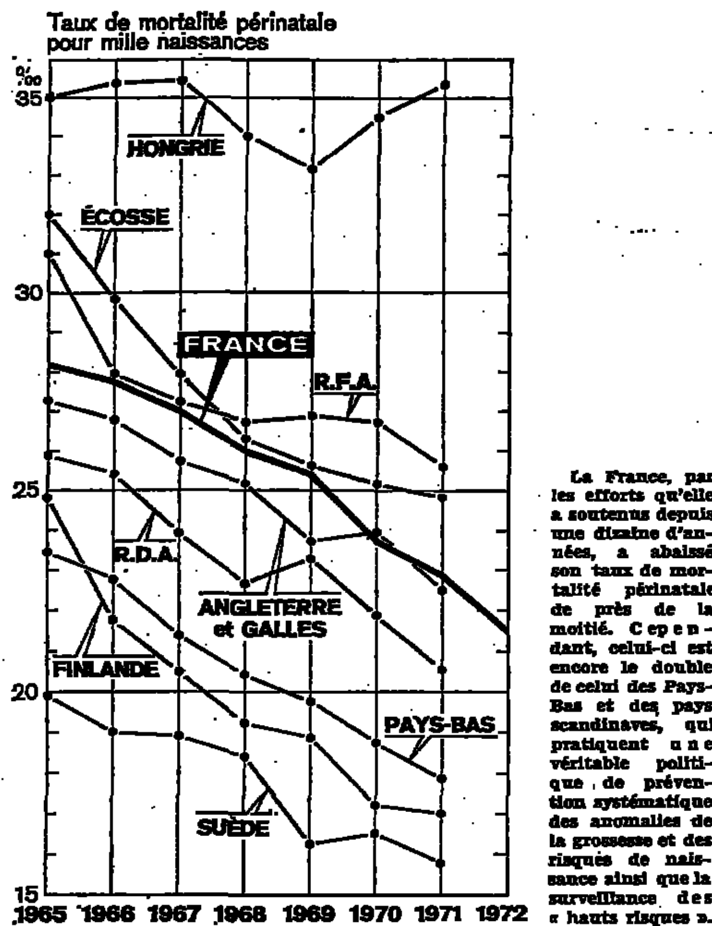
Les enquêteurs observent qu'actuellement, bien que quatre visites prénatales soient obligatoires, plus de 15 % des femmes échappent encore au moins à l'une d'entre elles. D'autre part, l'insuffisance de la surveillance est nettement plus fréquente chez les femmes qui présentent le plus de risques : femmes de moins de vingt ans ou de plus de quarante ans, mères de plus de trois enfants, femmes immigrées, mères célibataires, veuves, divorcées, femmes habitant des logements exigus, la plupart appartenant à plusieurs groupes à la fois. Enfin pour 27 % des onze mille deux cent vingt accouchements, aucune visite prénatale n'avait été faite par l'équipe responsable de l'accouchement. Quant au mode de surveillance, il fait ressortir que seulement 4 % des visites prénatales ont été faites dans un centre de protection maternelle et infantile (P.M.I.), centres prévus notamment pour améliorer le contact avec les personnes de conditions sociales défavorisées.

En conclusion, les enquêteurs font remarquer que 20 % des enfants posent au total un problème plus ou moins grave dans les jours qui suivent la naissance. Dans les deux tiers des cas environ, cette pathologie néonatale est prévisible et demande une surveillance accrue. Or « *les femmes les plus exposées sont les moins bien suivies au cours de la grossesse* ». Ils en appellent en conséquence à une « *action d'information et d'éducation de masse* ».

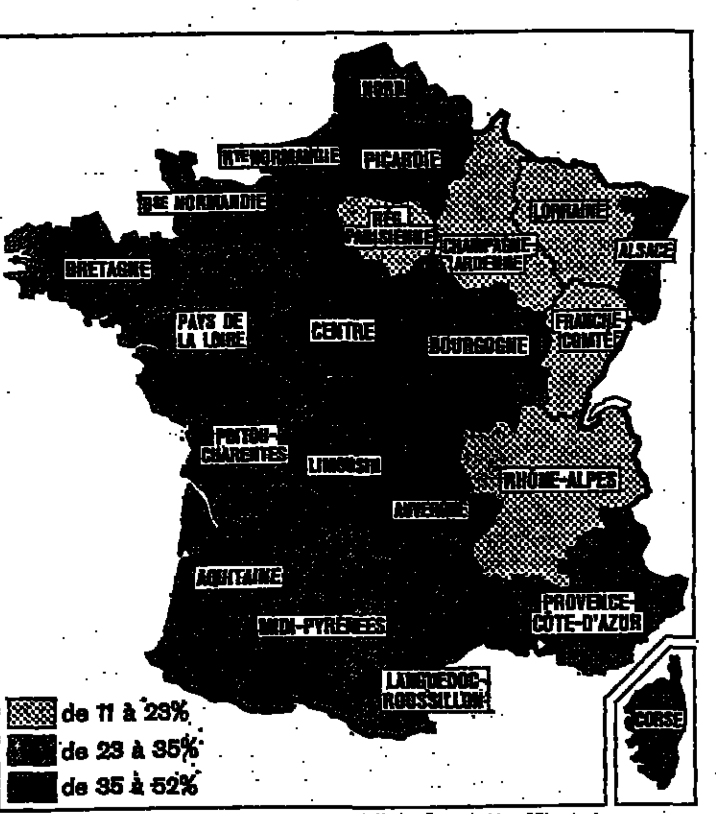
On peut se demander toutefois s'il ne faudrait pas y ajouter le corollaire indispensable : la demande et l'octroi de crédits tant pour améliorer la condition des femmes les plus exposées (études, habitat, travail, aide familiale, etc.), que les conditions de surveillance de la grossesse (augmentation du nombre des obstétriciens et sages-femmes, meiltriciens et sages-femmes, meilleure formation des généralistes, modernisation des maternités).

Car, au-delà de la quantité des visites prénatales obligatoires, encore nettement insuffisantes (quatre en France contre onze en Grande-Bretagne, quatorze en Suède), se pose le problème de leur qualité. Des enquêtes ponctuelles ont, en effet, montré à différentes occasions, que lors de ces visites, le simple geste de prise de la tension artérielle n'était pas systématiquement effectué, ce qui laisse mal augurer de la valeur du reste de l'examen.

M. ALLAIN-REGNAULT.



La France, par les efforts qu'elle a soutenus depuis une dizaine d'années, a abaissé son taux de mortalité périnatale de près de la moitié. Cependant, celui-ci est encore le double de celui des Pays-Bas et des pays scandinaves, qui pratiquent une véritable politique de prévention systématique des anomalies de la grossesse et des risques de naissance ainsi que la surveillance des « hauts risques ».



En annexe aux résultats de l'enquête nationale l'INSERM a publié une série de douze cartes montrant les disparités régionales parfois criantes qui existent à propos d'un facteur de risque donné ou d'une anomalie de l'enfant.

La carte que nous présentons ci-dessus souligne les points noirs du sous-équipement médical, interdisant une bonne surveillance de la grossesse : elle montre selon les régions le pourcentage de cas où la femme enceinte n'a jamais rencontré l'équipe responsable de l'accouchement avant celui-ci. En Picardie, dans le Centre, le Limousin, la Bourgogne et la Corse, ce pourcentage élevé s'explique sans doute, par la moindre densité médicale et hospitalière, très nettement inférieure à la moyenne nationale.

Le point noir de la Provence-Côte d'Azur peut sans doute s'expliquer par le pourcentage très élevé de femmes immigrées enceintes, particulièrement défavorisées et qui échappent à tout contrôle alors qu'elles représentent l'une des catégories à « très hauts risques ».

Faire confiance aux sages-femmes

« A une époque où les femmes aspirent à se libérer, à réclamer ce qui leur est dû, on peut s'étonner de ne voir jamais apparaître une revendication essentielle, celle de la sécurité de la naissance de leur enfant.

» Or, il n'existe que mille quatre-vingt-dix-neuf médecins compétents en obstétrique alors qu'il en faudrait trois mille en France. Aussi, pendant de nombreuses années, l'avenir de la sécurité reposera sur nos neuf mille sages-femmes. » C'est ce qu'avait déclaré le professeur Minkowski, chef du service de médecine néo-natale à l'hôpital Port-Royal à Paris, lors des assises nationales des sages-femmes, à Paris, du 12 au 15 septembre.

Le professeur Minkowski avait demandé « que nous ne soyons plus obnubilés par la hiérarchie du diplôme » et que les sages-femmes aient la place qu'elles méritent dans l'équipe médicale.

Toujours selon le professeur Minkowski, c'est de dix à quinze visites bien faites, dont la majorité peuvent être assurées par des sages-femmes, que dépend la sécurité ; ainsi le risque de mort périnatale et de handicaps se trouve réduit de cinq fois. « Il faut, avait-il encore déclaré, faire confiance aux sages-femmes pour assurer l'essentiel des consultations prénatales, pilier d'une politique de santé périnatale. » « Il faut, avait-il conclu, faire une prévention réelle de masse sans oublier une seule femme enceinte... »

AU COLLOQUE DE BORDEAUX

Les « mollicutes » : des êtres vivants à peau molle

DEUX CENT CINQUANTE botanistes, zoologues et médecins, venus de vingt-cinq pays, se sont réunis à Bordeaux durant une semaine, sous la présidence du professeur Bové (Institut national de recherche agronomique), pour comparer l'état de leurs connaissances sur une nouvelle classe de micro-organismes, qui ne sont ni des virus ni des bactéries, et que l'on croit responsables de très nombreuses maladies affectant les orangers et le trèfle, les volailles et les bovins, aussi bien que l'homme. Il s'agit des mycoplasmes (le Monde du 28 août 1974) ou plus exactement des mollicutes *pour reprendre le nouveau terme générique de leur classification, qui les désigne comme des êtres vivants à peau molle (par opposition à la paroi rigide des bactéries).*

Confondus avec des virus

Les progrès réalisés ces dernières années dans l'étude des mollicutes, *les données récentes sur la présence et le rôle de ces micro-organismes tant dans les végétaux que chez les animaux, enfin l'importance économique de plus en plus grande qu'ont les maladies à mycoplasmes, expliquent que les hommes de science du monde entier, d'horizons très différents, se mobilisent pour étudier ce chapitre mal connu de la microbiologie, dont on sait qu'il peut apporter beaucoup, tant en biologie fondamentale qu'en recherche appliquée, agronomie, zootechnie, médecine. En France, l'Institut national de recherche agronomique, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut français des recherches fruitières d'outre-mer, la Société française de microbiologie et la Société française de psychopathologie conjuguent leurs efforts et multiplient leurs échanges pour tenter d'appréhender le fonctionnement de ces êtres qui furent longtemps confondus avec les virus.*

Selon les professeurs Bové et Latrille (université de Bordeaux-II), les mollicutes *présentent un grand intérêt pour les études de membranes. Leur membrane molle qui leur permet d'être « informe » et de s'infiltrer partout, contient notamment du cholestérol et des acides gras. Comme l'a montré au congrès le professeur Razin (Israël), le cholestérol n'est pas synthétisé par les* mollicutes, *qui en ont cependant un impérieux besoin. Son incorporation dans la membrane et son rôle sont sous la dépendance de certains facteurs qui sont actuellement très recherchés. En effet, dans certaines maladies de l'homme, comme par exemple l'athérosclérose, et peut-être les troubles du vieillissement, l'accumulation du cholestérol au niveau de la paroi des artères et son rôle de frein de certaines activités enzymatiques pourraient procéder du même type de mécanisme que celui impliqué dans l'incorporation du cholestérol chez les mycoplasmes.*

● Chez les végétaux : *c'est en 1967 que des auteurs japonais ont soupçonné, pour la première fois, que des maladies des plantes pouvaient êtres dues à des mycoplasmes, et c'est en 1972, et pour la première fois au monde, que le groupe du Pr Bové a isolé, cultivé, étudié, à la station de recherches de physiologie de l'INRA à Bordeaux, le premier mycoplasme pathogène sur les végétaux, en l'occurrence des agrumes (la « syphilis » des oranges). Depuis ce jour, plus d'une centaine de maladies végétales semblent pouvoir être attribuées à des mycoplasmes, même si ceux-ci n'ont pas encore absolument apporté, expérimentalement, la preuve de leur toxicité.*

● Chez les animaux : *le rôle des mycoplasmes est connu depuis trois quarts de siècle, époque à laquelle MM. Nocard et Roux, à l'Institut Pasteur, les tinrent pour responsables de la péri-pneumonie bovine. Depuis, de nombreuses autres infections ont été recensées, qui engendrent des problèmes économiques importants dans une production qui s'industrialise. Les mycoplasmes font des ravages, notamment parmi les ovins et les bovins, en entraînant une perte pondérale importante, tandis que les animaux consomment plus. On accuse aussi les mycoplasmes de réduire les naissances et de diminuer la production laitière.*

● En pathologie humaine : *le rôle direct d'un* mollicute *dans l'apparition de la pneumonie atypique primitive a été clairement démontré. D'autres souches sont maintenant incriminées dans les affections génitales : urétrites post-gonococciques ou non, et salpyngites. On commence aussi à tenir les mycoplasmes pour responsables d'un certain nombre de cas de prématurité, d'avortement et de stérilité. On leur prête encore un rôle dans l'apparition de certaines infections articulaires, de calculs urinaires à récidive ou de certaines anémies.*

Quant à la thérapeutique, il semble que les antibiotiques (qui ne furent jamais utilisés sur les végétaux tant que les mycoplasmes étaient assimilés à des virus) soient assez efficaces. Les mollicutes *y sont sensibles mais ne disparaissent pas complètement, ce qui explique, tant pour les végétaux, les animaux, que pour l'homme, des rechutes, la persistance des agents infectieux dans les organismes et la recherche de vaccins.*

M. A.-R.

AUX ENTRETIENS DE BICHAT :

Quelque six mille médecins sont réunis depuis vendredi 27 septembre, comme chaque année à Paris, pour les différentes manifestations de type universitaire que symbolisent les Entretiens de Bichat (1).

Débats d'actualité, festival du film technique, « murs d'images » sur la rhumatologie, conférences, colloques et réunions de toutes sortes, médicales ou professionnelles, sur des thèmes très variés, ont lieu ainsi à Paris jusqu'au 6 octobre, offrant essentiellement à ceux qui y participent l'occasion de se rencontrer.

Ces Entretiens ne font pas, comme on pourra le voir ici, l'unanimité, quant à l'intérêt que les médecins et le public leur accordent. Prévus en principe pour la formation et le recyclage du praticien, ces entretiens trouvent dans la presse un écho important. Nous n'en voulons pour exemple que le temps que leur accordent une chaîne de télévision et un poste périphérique. En effet, cinq problèmes d'actualité médicale sont traités par la télévision du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre, dans le cadre d'une émission quotidienne sur la première chaîne, intitulée « Au-delà des faits ».

Tous les soirs, la tribune correspondante sera ouverte, déclare l'O.R.T.F., aux meilleurs spécialistes de chacun des problèmes débattus à ce vaste forum de recyclage. Ces spécialistes répondront aux questions posées par les téléspectateurs qui auront écrit au préalable rue Cognacq-Jay. Quant à R.T.L., pendant toute la durée des Entretiens, la station donne dans la journée des informations toutes les heures.

(1) Faculté de la Pitié-Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

LE MEILLEUR ET LE PIRE

L'ECHO fait chaque année à ces manifestations par tous les moyens écrits ou audio-visuels, n'est nullement en rapport avec l'importance scientifique des Entretiens de Bichat.

Les communications présentées à ces Entretiens ont un caractère essentiellement disparate et pointilliste. Le meilleur y côtoie le pire, sans doute parce qu'il est plus facile de décrire un cas rare observé en milieu hospitalier que de se livrer à une réflexion plus vaste, ou à une tentative de synthèse, sur certaines des tendances les plus significatives de la médecine actuelle.

Le fait que les programmes soient établis non par les utilisateurs (les praticiens, qui pour la première fois cette année ont été consultés sur un schéma déjà préparé), mais par un comité de médecins hospitaliers parisiens, qui choisissent également — en raison de leurs liens personnels, bien souvent — les conférenciers, explique peut-être cette discordance.

D'autre part, la pathologie, dite banale, avec laquelle le généraliste se trouve quotidiennement aux prises, et qui concerne l'immense majorité de la population, est quasiment absente dans les services universitaires hospitaliers, dont l'équipement technique de pointe est essentiellement réservé aux cas complexes, rares ou graves.

La pression insidieuse d'une publicité démesurée doit, malheureusement, jouer un rôle, elle aussi, car le sujet dit « public », fût-il démuni du moindre intérêt, se voit, ainsi que son auteur, assuré pour un temps d'une notoriété exceptionnelle.

La faveur que continuent de rencontrer les Entretiens de Bichat ne vient-elle pas démentir ces propos?

Il est vrai que des milliers de médecins se retrouvent fidèlement à Paris chaque année : il leur suffit de souscrire à l'un des volumes contenant les textes des Entretiens (soit 80 francs pièce environ, 235 francs les trois volumes), pour recevoir leur « carte d'entrée », laquelle, moyennant 5 francs supplémentaires, donne droit à un « diplôme » envoyé par la poste après justification, non de la moindre présence aux débats, mais du paiement du volume choisi.

Le diplôme en question peut, lui, être utile pour le déroulement d'une carrière ; en outre, un certain nombre de praticiens salariés sont envoyés aux Entretiens de Bichat aux frais de leurs employeurs. En toute hypothèse, tous peuvent déduire de leur déclaration de revenus, au titre de l'enseignement postuniversitaire, le montant de leur voyage, de leur séjour et de leur inscription. Et Paris n'est pas dépourvu d'attraits aux premières dorures de l'automne et des salons de toute sorte...

Mais au-delà de ces considérations pratiques, il n'est pas douteux que le besoin de recyclage est très grand, qu'il est mal assuré en France et que beaucoup de praticiens — ruraux notamment — font un effort personnel considérable pour venir aux Entretiens où ils trouvent une occasion, malheureusement trop rare, de discuter avec des confrères spécialisés de leurs difficiles problèmes. Si certains amphithéâtres sont presque vides, les salles où ont lieu les débats d'intérêt général sont bondées et les questions qui harcèlent les conférenciers donnent une idée à la fois de ce qui pourrait être entretenu — non seulement à Paris, mais dans tous les centres hospitaliers de province, — pour le plus grand bien de tous, et des besoins ressentis par les praticiens.

En toute hypothèse, une telle entreprise ne pourrait être réellement satisfaisante, estiment de nombreux généralistes, qu'au prix d'une réforme radicale des conditions d'établissement des programmes proposés, lesquels devraient être moins axés sur le faire-valoir des orateurs, et beaucoup plus sur les besoins des auditeurs.

Enfin, une dissociation plus claire semble s'imposer entre enseignement d'une part et publicité de l'autre, quitte à réserver des débats spécifiques — promis à une audience nationale — à des sujets d'intérêt réellement public, tels que la diététique moderne, le dépistage et la prévention de l'hypertension, de l'athérosclérose ou du cancer, l'obésité et ses charlatans, l'hygiène du vieillissement, les abus des antibiotiques, les méthodes modernes de contraception, l'équilibre scolaire, la psychologie de l'enfant, les troubles mentaux, les progrès de l'obstétrique et, pourquoi pas, le coût des prescriptions.

La confusion des genres actuellement entretenue ne peut se perpétuer qu'au détriment de tous, public et médecins, et elle dessert en fin de compte la conception de la médecine qu'entendent servir, précisément, les Entretiens de Bichat et pour laquelle orateurs et auditeurs fournissent chaque année un effort considérable.

Dr. E.-L.

Pour un traitement précoce de l'enfant qui louche

UN Français sur cinquante présente, ou a présenté, un trouble de la vision des deux yeux ; la moitié a été ou est strabique. Or les notions concernant le traitement d'un enfant qui louche ont beaucoup évolué et il permet, s'il est entrepris très tôt, d'éviter les perturbations visuelles importantes que peut entraîner cette anomalie très commune.

C'est dès l'âge d'un an que doit être entrepris ce traitement médical, disent les docteurs J.-J. Aron et M.-E. Drouard (Hôpital de Bicêtre). L'intervention chirurgicale peut être pratiquée dès l'âge de dix-huit mois à deux ans, même avant si besoin.

Si un strabisme apparaît chez un enfant de plus de six mois (l'incoordination oculaire est banale et sans signification chez le nourrisson plus petit), il importe donc de le faire examiner sans délai. La perturbation motrice observée (déviation des globes oculaires avec anomalies musculaires) peut s'accompagner en effet de perturbations sensorielles importantes. La vision binoculaire (des deux yeux), qui est très faible dans les premiers mois de la vie, se développe progressivement jusqu'à trois ans et c'est elle qui assure le sens de la profondeur et du relief.

S'il n'y a pas parallélisme des globes oculaires, la vision de l'œil dévié diminue peu à peu et de façon sensible.

Réorganiser la vision

L'utilisation aussi précoce que possible d'un pansement occlusif sur le bon œil, puis de verres correcteurs, est très efficace, alors que, si le traitement est entrepris vers six ou sept ans, les résultats sont décevants.

Ensuite, pour éviter des troubles persistants de la vision binoculaire (suppression par le cerveau de l'image perçue par un œil, correspondance anormale de la rétine), il faut réduire la déviation des yeux par des moyens optiques (verres spéciaux), orthoptique (rééducation par des exercices à partir de six ans), ou chirurgicaux. L'intervention chirurgicale, qui a pour but de rétablir le parallélisme des yeux, consiste en un remaniement des structures ou des insertions des muscles oculaires déséquilibrés. Elle ne nécessite qu'une hospitalisation de trois jours et l'enfant ne doit porter un pansement occlusif sur les deux yeux que pendant une demi-journée.

Une surveillance attentive par l'ophtalmologiste et l'orthoptiste (1) est nécessaire après l'intervention afin de réorganiser la vision ; il importe de la continuer longtemps, afin de détecter — et de traiter immédiatement — d'éventuelles récidives.

Le praticien joue un rôle essentiel dans le dépistage de ces anomalies et c'est à lui qu'il incombera de conseiller une chirurgie précoce, qui permet à la fois d'obtenir une amélioration esthétique favorable à l'épanouissement de l'enfant et d'éviter des troubles gênants et permanents de la vision.

(1) Les orthoptistes sont chargés de l'exécution des traitements des troubles de la vision, et notamment de certaines formes de strabisme. Ils exercent sur prescription médicale soit à titre libéral, soit en tant que salariés, et doivent pour cela être titulaires d'un certificat de capacité d'orthoptiste délivré par les unités d'enseignement et de recherche médicale ou les U.E.R. mixtes médicales et pharmaceutiques. La durée des études est de trois ans après le baccalauréat.

Rubéole, grossesse et avortement

NEUF femmes françaises sur dix sont immunisées contre la rubéole. Les autres, si elles ne sont pas vaccinées, sont donc vulnérables à cette maladie infectieuse hautement contagieuse, qui ne présente aucune gravité pour l'adulte, mais peut entraîner, chez le fœtus porté par une femme enceinte contaminée durant les quatorze premières semaines de sa grossesse (1), de graves malformations.

Les cent observations rassemblées par le professeur Hervet (la Pitié) et ses collaborateurs confirment que ce risque est très grand jusqu'à dix semaines, qu'il diminue de la dixième à la quatorzième semaine, et qu'il devient nul après quatorze semaines. Seules sont dangereuses les rubéoles dites de primo-infection, survenant chez une femme non immunisée par une atteinte précédente. La maladie se traduit par une éruption de taches rosées persistant trois jours, des douleurs articulaires, une fièvre légère et un gonflement des ganglions du cou.

Les examens de laboratoire permettent de confirmer le diagnostic par la recherche des immuno-globulines (ou anticorps) spécifiques, qui signent non seulement la présence du virus, mais le caractère primaire ou secondaire de l'infection. Si ces examens sont douteux, le médecin devra prendre la lourde responsabilité de peser l'ensemble des données cliniques et biologiques dont il dispose afin de conseiller sa patiente.

Les virus sont présents dans le sang de la mère entre sept et quatorze jours après la contamination (soit durant la période d'incubation) et disparaissent presque toujours le lendemain de l'éruption. Si le début de la grossesse se situe après l'éruption, *« on doit penser qu'il n'existe aucun risque d'atteinte du fœtus »*.

Une loi naturelle

Si l'atteinte s'est produite durant les dix ou quatorze premières semaines de la grossesse, les malformations du fœtus peuvent être telles (atteinte du cœur, de l'ouïe, de la vue essentiellement) qu'*« une interruption de grossesse peut être acceptée »*. Une telle interruption a été entreprise trente-six fois sur cent cas dans la série de l'hôpital de la Pitié, et de deux à six semaines après l'éruption. Elle a été faite par curetage jusqu'à la quatorzième semaine, par injection de sérum salé dans la cavité amniotique lorsque la grossesse dépassait ce terme.

Chez dix femmes, un avortement spontané s'est produit après une suspicion de rubéole : trois fois, quatre semaines après l'éruption : trois fois au sixième mois (enfants porteurs de multiples malformations) et quatre fois pour des motifs divers. Dans les six premiers cas, il semble bien que les malformations multiples de l'enfant pouvaient expliquer son rejet spontané, par une loi naturelle observée déjà, comme l'ont montré les travaux des docteurs A. et J. Boué, dans la majorité des cas d'avortements spontanés de cause autre que rubéolique.

On peut estimer que l'interruption de grossesse, entreprise par un médecin lorsqu'il y a des indications suffisantes d'anomalies de l'enfant, vient remédier au fonctionnement défectueux de cette loi naturelle.

Dans l'ensemble, ces indications d'avortement ne sont pas systématiques, d'où la grande importance des réactions sérologiques (études des anticorps dans le sang) et de la connaissance du moment précis de la contamination. « *Il est désespérant,* dit le professeur Hervet, *de voir nombre de femmes, inquiètes à tort par une interprétation erronée des réactions sérologiques, affolées par une fréquence de malformations outrancièrement grossie et dont on ne peut calmer l'angoisse qu'avec les plus grandes difficultés.* »

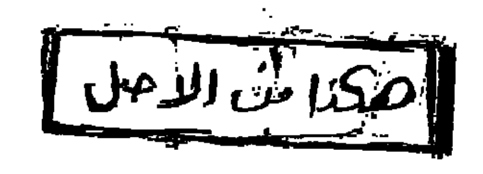
Calmer les inquiétudes

On peut penser que cette angoisse serait moins grande si la loi permettait à tous les médecins d'avoir en la matière une attitude aussi claire que celle du professeur Hervet, et si la décision d'avortement relevait non des stricts interdits théoriquement en vigueur, mais d'une indication posée par un médecin.

Les chefs des services hospitaliers universitaires peuvent se permettre de faire passer les exigences de leur conscience médicale avant celle d'une législation périmée ; ils ne s'en privent pas du reste. Mais les tabous ont été si puissants sur ces sujets et les attitudes si ambiguës, voire si négatives, que les inquiétudes des femmes concernées se justifient amplement. Et cela, d'autant plus que les statistiques mondiales incitent à être moins catégoriquement optimiste que l'équipe de la Pitié. Elles indiquent, en effet, que si la probabilité de malformations de l'enfant atteint près de 100 % jusqu'à la douzième semaine et 50 % de la douzième à la seizième, elle n'est pas totalement inexistante au-delà du quatrième mois (5 % de contamination de l'enfant environ).

La mise au point d'un vaccin antirubéolique, fort efficace, disponible en France depuis 1970, et dont l'application pourrait être étendue à toutes les filles de treize ans, permettra peut-être d'atténuer ces inquiétudes et d'éviter les recours pénibles auxquels elles contraignent.

(1) Le calcul de l'âge de la grossesse se fait en fonction du nombre de semaines écoulées à partir des dernières règles présentes.



PATHOLOGIE BANALE ET TECHNIQUES DE POINTE

Par le docteur Escoffier-Lambiotte

Fruits de mer et poissons au mercure

LES dérivés organiques du mercure (méthyl, étyl ou alkylmercure) sont toxiques pour l'homme à partir d'une ingestion quotidienne de 0,3 mg.

Or les poissons sont capables de fixer le mercure déversé dans l'eau de mer par certaines industries électriques, de papeterie, par la combustion du charbon et du mazout, ou par les fongicides employés pour les cultures. Bien que les quantités contenues dans la mer soient minimes, elles persistent fort longtemps (il faut quinze ans avant qu'elles se sédimentent) et les poissons ou les mollusques sont capables de les concentrer jusqu'à neuf mille fois. Les poissons originaires de la *Méditerranée sont plus pollués* que ceux qui proviennent de l'Océan. Et les poissons qui vivent longtemps (espadon, thon) concentrent plus de mercure que les autres.

L'attention des hygiénistes, a rappelé le professeur Maurice Dérot, a été attirée par les dangers de cette pollution lors du drame de Minamata, cette baie presque fermée du Japon, où une population de pêcheurs se nourrissait quasi exclusivement des produits de la pêche. Une zone industrialisée évacuant des déchets — fortement concentrés en mercure — bordait cette baie. En 1953, une épidémie qui fit, semble-t-il, cent onze morts devait alerter l'opinion. Des cas sporadiques (à symptomatologie nerveuse) furent ensuite signalés dans d'autres villages japonais, en Italie et dans les pays nordiques, semblables à ceux que l'on put observer, en Irak, chez des paysans qui avaient consommé des semences de blé traitées par un fongicide à base de mercure.

Un taux limite

Les études faites en France par l'inspection des pêcheries, notamment, montrent que si la teneur en mercure des moules sauvages est relativement élevée, elle reste faible pour les fruits de mer de culture et les poissons.

En revanche, cette teneur est très importante pour l'espadon américain (au point que sa consommation est interdite) et les brochets suédois (la consommation des poissons provenant de quarante lacs suédois a également été interdite).

Le Conseil supérieur d'hygiène a fixé en France, en 1972, un taux limite au-delà duquel le poisson est déclaré impropre à la consommation. Ce taux est de 0,5 mg par kilo de poids. A ce taux, il faudrait consommer chaque jour 600 grammes de poisson pour que le seuil d'absorption quotidien tenu pour dangereux, 0,3 mg de méthylmercure, soit atteint.

Or, les Français ont une consommation moyenne de 15 grammes de poisson par jour. Mais les normes ainsi fixées dans divers pays ont conduit à la destruction de milliers de boîtes de thon aux Etats-Unis, où la consommation de l'espadon a été interdite, et à un contrôle sévère en France. En 1971, 1 490 tonnes de thon surgelé provenant du Pacifique ont été refoulées à l'importation. En revanche, plus de cinq mille prélèvements conduits en 1972 sur divers produits de la pêche nationale ont constamment montré des taux de mercure inférieurs aux taux admissibles. Aucun cas d'intoxication n'a été signalé, même par les services *surveillant la santé des gens de* mer, qui examinent quarante mille sujets par an.

Mais nul ne sait comment pourrait évoluer cette situation si de sévères mesures de précaution ne sont pas adoptées. Un groupe de travail interministériel étudie la mise en place d'un réseau national d'observation qui surveillera systématiquement la pollution des eaux territoriales. Des règlements visant à réduire les quantités de mercure rejetées dans le milieu naturel sont, en outre, à l'étude.

On peut souhaiter qu'ils soient rapidement adoptés et strictement appliqués, à l'échelle du monde et pas seulement de la France.

Le poisson est, en effet, de tous les aliments, l'un de ceux qui répondent le mieux aux besoins des populations modernes. Sa richesse en protéines, et le fait qu'il ne contient pratiquement pas de graisse, en font une source idéale de protides. Il représente, en outre, l'aliment essentiel d'une grande partie des peuples à faible niveau de vie.

Les multiples causes des troubles digestifs

LA diarrhée n'est que le symptôme d'une quantité d'affections, d'ordre digestif ou général, et elle peut obéir à un mécanisme soit organique (infection par exemple), soit, pense-t-on, fonctionnel.

La fréquence des longs déplacements, l'influence conjuguée des changements d'horaire, de climat, de diététique et d'hygiène, et le nombre sans cesse croissant des citadins jeunes ou vieux qui se nourrissent dans des cantines expliquent peut-être l'augmentation de troubles digestifs, qui sont le plus souvent bénins, mais qui, dans d'autres cas, conduisent à une hospitalisation. Les docteurs Dupuy et Souquière (hôpital Beaujon) ont recherché les causes de ces diarrhées chez cent vingt-cinq malades observés à l'hôpital (consultation ou service), auquel, pour plus de la moitié d'entre eux, ils avaient été adressés par leur médecin traitant.

La diarrhée a, dans un nombre négligeable de cas, disparu totalement et de façon subite dès l'hospitalisation, et cela qu'elle ait ou non une cause organique. Il faut donc se garder en pareille circonstance de poser un diagnostic hâtif de neurotonie *(ou nervosité excessive). Sur les cent vingt-cinq cas observés, quarante-huit, soit 38,4 %, avaient une cause digestive, qu'elle soit inflammatoire (colite, dans vingt et un cas), cancéreuse ou reliée à une affection gastrique, pancréatique, vésiculaire ou de l'intestin grêle.*

Les causes infectieuses, parasitaires ou toxiques sont presque aussi fréquemment à l'origine de la diarrhée que les maladies du tube digestif (32,8 % des cas).

On trouve des salmonelloses, des staphylococcies, des infections générales diverses (tuberculose, septicémies), traitées ou non par des antibiotiques prescrits à l'aveuglette.

Dans quatorze cas, une origine toxique a pu être décelée : intoxication alimentaire ou médicamenteuse. Les parasites n'ont été mis en cause que dans huit cas, et les amibes une seule fois.

Les auteurs attribuent un cas de diarrhée sur cinq à des causes nerveuses et neuro-psychiques *bien que, sur les vingt-quatre malades classés dans cette rubrique, cinq seulement aient présenté des troubles psychiques motivant le recours au psychiatre.*

Les connaissances sur la régulation de la motricité intestinale, et sur son métabolisme, sont encore partielles. Il est vraisemblable que les recherches en cours, et dont certaines sont prometteuses, permettront de mieux définir ces diarrhées psychiques.

Enfin, dans une minorité de cas, des causes diverses (endocrinienne, par exemple) ont été trouvées dont, deux fois, l'abus des laxatifs.

Une réhydratation immédiate

Bien entendu, chaque fois que la diarrhée a pu être liée à une maladie infectieuse ou autre, son traitement relevait du contexte plus général dont elle n'était qu'un symptôme.

Mais il n'est pas sans intérêt de comparer les observations de l'hôpital Beaujon à celles relevées dans un service spécialisé dans la médecine tropicale (hôpital Claude-Bernard, professeur Payet), où se trouvent hospitalisés d'urgence chaque année, pour des troubles intestinaux aigus, de nombreux voyageurs venant d'Afrique, de l'Inde, du Proche-Orient et du Sud-Est asiatique.

La diarrhée est survenue brutalement chez ces sujets, soit sur le lieu de vacances ou de voyage, soit dans l'avion du retour, soit dès l'arrivée en France. Les suspicions actuelles de choléra motivent que ces malades soient obligatoirement dirigés vers un centre spécialisé, si les troubles sont apparus au cours du voyage.

Les cas ainsi observés à Claude-Bernard relèvent le plus fréquemment de salmonelloses (fièvre thyphoïde ou autre) sensibles aux antibiotiques.

D'autres origines infectieuses ou parasitaires (shigellose, amibiase) ont pu être observées, moins fréquemment, et dans la moitié des cas aucun germe responsable du trouble n'a pu être identifié. La conduite à tenir chez ces malades consiste, après interrogatoire, examen attentif, recherches bactériologiques ou parasitaires et bilan biologique, en une réhydratation immédiate avec correction des déséquilibres en sels ou en acides, et en l'administration d'élixir parégorique pour calmer la diarrhée. Les antibiotiques ou autres traitements spécifiques seront utilisés au vu des examens biologiques. L'équipe du professeur Payet ajoute que la protection contre l'amibiase est illusoire pour les voyageurs, et que celle contre les autres infections intestinales n'est pas démontrée.

En revanche, la prévention chimique semble être efficace pour les sujets se rendant en zone d'épidémie cholérique ; plusieurs produits sont utilisables, et principalement ceux contenant des dérivés des oxines, à raison, par exemple, de deux gélules par jour d'un produit contenant plusieurs dérivés des oxines.

LA DISSOLUTION DES CALCULS BILIAIRES

« COMBIEN de lithiasiques biliaires nous ont-ils demandé si on ne pouvait pas « dissoudre » leurs calculs ? Combien de patients, lithiasiques ou non, ont-ils essayé les traitements charlatanesques qui ont fait la fortune de diverses « cliniques » ou « instituts », mais qui n'ont jamais dissous le moindre calcul ? Pourtant, on pouvait se demander si, certaines conditions étant réalisées, la dissolution des calculs n'était pas possible ; en effet, dans certaines observations exceptionnelles mais bien contrôlées, les pierres vésiculaires avaient disparu spontanément. Une meilleure connaissance de la lithogenèse (formation des « pierres ») a permis d'aller plus avant ; le rêve est devenu une réalité. » C'est ce qu'ont déclaré aux Entretiens de Bichat les docteurs Berman et Debray, ce mardi matin 1er octobre.

Il est, en effet, possible, depuis deux ans environ, d'envisager, dans certaines conditions, de faire disparaître certains calculs formés de cholestérol et logés dans la vésicule, grâce à un acide biliaire, l'acide chenodesoxycholique (A.C.D.C.).

Deux faits ont été à la base du traitement : la démonstration du rôle des acides biliaires et des phospholipides dans la solubilisation du cholestérol et l'observation, chez les lithiasiques, d'un abaissement du « pool » des acides biliaires.

Traités par l'A.C.D.C., les calculs diminuent ou disparaissent dans un pourcentage de cas important.

Selon les auteurs de cette communication, « *le traitement ne modifie pas les fonctions hépatiques. Ses inconvénients sont la lenteur de la dissolution des calculs (des mois), l'irrégularité d'action, la tolérance parfois mauvaise (diarrhée) enfin le coût du traitement. A distance, des réserves sont à faire sur les résultats, car les effets métaboliques ne sont pas encore connus, pas plus que la fréquence des récidives après arrêt du médicament* ». D'autre part, les docteurs Berman et Debray estiment qu'« *un traitement préventif de la lithiase biliaire par l'A.C.D.C. est théoriquement possible, mais sa mise en œuvre se heurte à de grandes difficultés* ». Aussi, « *bien que dans l'ensemble, les résultats soient très encourageants, un jugement définitif sur ce traitement ne pourra être porté qu'avec un recul suffisant de quelques années.*

» *De toute manière, l'A.C.D.C. — ou d'autres corps dissolvants — ne pourront être utilisés que dans les lithiases cholestéroliques bien tolérées : c'est dire que la place de la chirurgie dans les lithiases compliquées ou actives reste entière* ».

De leur côté, les professeurs Gerolami et Sarles (Marseille) avaient, lors d'un symposium d'hépatologie à Vichy, les 21 et 22 septembre, dressé un état des traitements de la lithiase par l'A.C.D.C. effectués par sept équipes médicales hospitalières. Ils ont insisté sur le fait que le traitement, pour le moment, ne pourrait s'appliquer qu'aux calculs formés de cholestérol et aux calculs de formation récente, « *les gros calculs solitaires étant les moins sensibles* ». « *Il paraît raisonnable*, ont-ils déclaré, *d'essayer le traitement chez tous les sujets à risque opératoire élevé et d'interdire à la femme toute grossesse pendant le traitement.* » — M. A.-R.

Libre opinion

L'impuissance de la médecine

Par le Dr JEAN CARPENTIER (*)

FILMS, débats, « tables rondes », interventions courtes et précises, conférences audio-visuelles. Pendant neuf jours. Des milliers de médecins praticiens, des grands patrons. Un énorme programme qui a l'ambition d'embrasser l'ensemble de la pratique médicale, de la chirurgie à la psychiatrie. Programme à l'intention des praticiens auxquels est rappelé l'article 4 du code de déontologie : « *Il est du devoir du médecin d'entretenir et de perfectionner ses connaissances.* »

Sans aller à l'encontre de ce désir et de ce besoin légitime de perfectionnement des praticiens, nous pouvons nous poser quelques questions embarrassantes.

En effet, si l'énormité du programme de ces journées force l'admiration, elle a aussi quelque chose de suspect. On peut se demander notamment s'il s'agit vraiment d'une œuvre utile à la pratique du médecin de quartier, ou s'il ne s'agit pas plutôt d'un grand spectacle que la médecine se donne à elle-même et voudrait donner d'elle-même à son public ?

De fait, s'il ne trouve pas forcément dans cette manifestation scientifique la réponse aux problèmes de santé de ses clients, le médecin y puisera au moins la force et l'assurance réconfortante et justificatrice que peut donner la grand-messe à un croyant. Perdu dans son quartier, confronté aux problèmes insolubles de la vie quotidienne de ses clients, sur les finances desquels il vit, confronté aux misères pathogènes qui mettent en cause chaque jour son savoir, son pouvoir et sa propre vie quotidienne, il aura la satisfaction de retrouver au contact de ses maîtres l'idée depuis longtemps oubliée que « *la médecine est assurément une science* » (professeur Jean Bernard).

Quant à ses malades, ils apprendront directement (presse, radio, télévision), ou par son intermédiaire cette même vérité rassurante et lénifiante. Bercés par les espoirs d'opérations prestigieuses et d'appareillages ou de médicaments nouveaux propres à faire barrage à la mort, ils accepteront de mieux en mieux de mourir psychiquement ou physiquement, mais inexorablement, des fumées, du bruit, des transports, des cadences industrielles, du travail posté et des heures supplémentaires, de l'école répressive, d'une famille fermée, d'une sexualité sommaire, d'un logement étriqué, d'un crédit bancaire aliénant, de la solitude et de l'ennui d'un monde tout entier tourné vers la production et la consommation de marchandises... et demain la *conquête du Cosmos... et demain la Lune... oui, mais aujourd'hui !* Laissez-vous faire, dormez en paix, la médecine tient bon, drapée dans sa science !

***

Cette dimension de la pathogénie, qui est le constat quotidien de la médecine praticienne de quartier, apparaît bien peu dans le programme des entretiens de Bichat : et le médecin de quartier qui n'y connaît pas grand-chose et qui n'y peut rien, risque de ne pas s'y retrouver. Ne serait-il pas temps, alors, que depuis des décennies la médecine progresse indiscutablement de découverte en découverte, et que parallèlement (et contradictoirement) il est revendiqué toujours plus de médecins, d'hôpitaux et de personnels hospitaliers, de crédits pour la santé, ne serait-il pas temps de proclamer, par-delà son savoir de plus en plus raffiné, *l'impuissance* de la médecine.

Ce que cache au malade, comme au médecin cet étalage de *science : ne serait-ce pas l'essentiel ?*

Prenons deux exemples simples :

— Mme Durand est fatiguée. L'examen montre à l'évidence qu'il n'y a rien là qui relève de la science médicale. Mais la discussion avec elle montre aussi clairement qu'elle en a tout simplement « *ras-le-bol* » *: deux enfants jeunes, un mari rarement présent et plutôt* alcoolique, une vie sexuelle et affective pauvrette, deux heures de transports, une importante activité ménagère qui s'ajoute à sa journée de travail debout à l'usine, etc. Sa demande explicite : des fortifiants et un arrêt de travail. Sa demande implicite (inconsciente ?) : faire qu'elle accepte sa vie.

***

Je sais bien ce qu'il faudrait pour que Mme Durand ne soit pas fatiguée, et je crois bien qu'elle-même n'est pas loin de le savoir. Mais, précisément, elle me demande de l'empêcher de savoir. Elle *ne veut pas le savoir. Car sa vie est engagée, économiquement* et culturellement, de telle sorte qu'elle n'a pas d'autre choix que de continuer, pas d'autre perspective possible. Alors, à quoi je sers ? A la demande de Mme Durand, je vais continuer à masquer par mon activité scientifique, qui n'est pas dénuée de fondement (ce serait trop simple !), la réalité des causes de sa fatigue. Dans le secret de mon cabinet, je sépare cette fatigue de ses causes, je lui donne un nom : « asthénie ». Vitamines, calmants, repos, conseils pleins de sagesse et lourds de savoir, et je renvoie Mme Durand à son état antérieur.

Le jeune T... a une angine. Il vient me voir, je lui donne des antibiotiques pour tuer ses microbes. Pourtant, je sais qu'il y a des microbes partout, et que tout le monde ne fait pas des angines à répétition. « La cause » n'est donc pas le microbe. La cause première est ce qui a fait une telle blessure à l'organisme que le microbe a pu y proliférer à son aise. Pourquoi ne soigne-t-on que *ce qui est apparent : l'angine, qui n'est que le symptôme de cette* blessure ? Car, alors, nous laissons la blessure ouverte à des attaques ultérieures parfois plus graves. Parce que cela ne regarde pas « l'homme de science », dont parle le professeur Péquignot (1), cela sort de son champ de responsabilité, ou tout au moins de sa science. Mais qu'est-ce donc que cette science qui laisserait de côté certaines des données un peu trop complexes d'un problème que, d'autre part, elle n'hésite pas à prendre en charge ?

***

On pourrait multiplier les exemples qui montrent que l'essentiel de la pathologie qui se présente au médecin de quartier est loin de ce que traitent les chercheurs dans les murs hospitaliers. La pratique de quartier, en mettant en évidence une pathogénie multiforme, politique, économique, culturelle, sexuelle, écologique, pédagogique, etc., qui est, pour l'essentiel, au-delà du champ de la « *science* », *démasque l'impuissance fondamentale de la médecine* thérapeutique, que l'intervention pour être efficace, ne saurait être exclusivement médicale. Mais où va-t-on ? Nous nous engageons ici dans une voie dangereuse pour une idéologie médicale largement majoritaire, dans un chemin où se dévoile le caractère politique de la médecine, déterminée par le système culturel et politique, et déterminant, en retour, ledit système : un chemin au bout duquel la médecine n'appartiendrait plus aux seuls médecins. Il s'agit, en fait, de rendre aux gens un pouvoir qu'ils demandent qu'on leur prenne, et que la médecine ne peut assumer.

Ainsi, affirmer l'impuissance de la médecine devant la maladie et la mort, ne veut pas dire qu'elle ne peut rien, mais qu'elle ne peut rien seule. Il serait temps de le dire largement. Mais la médecine le veut-elle, et le peut-elle ? Et sinon, pourquoi ? Il y aurait là, dans l'intérêt de la santé, matière pour les soignants et les soignés à d'intéressantes « tables rondes » qui font dramatiquement défaut dans les congrès médicaux : sur la signification de la maladie en tant que langage ou que révolte du corps ou de l'esprit, et du rôle de la médecine dans la société qui est d'exclure et de réprimer ce langage et cette révolte.

(1) « *L'homme de science voit le bacille et sa toxine. C'est sur ce plan d'ailleurs qu'il doit et peut agir. Il ne peut empêcher les guerres et les accidents du travail, mais peut étudier la toxine tétanique, fabriquer un sérum et un vaccin et l'administrer à ceux qui sont menacés.* » Professeur Henri Péquignot, *la Nef*, n° 49, octobre-décembre 1972.

(*) Médecin généraliste, responsable de la rédaction du journal *Tankonala santé*.

SCIENCES

POINT DE VUE

SAUVER LA FUSÉE ARIANE

Par YVES DEMERLIAC (*)

La fusée européenne Ariane sera-t-elle l'une des victimes du budget de 1975 et de la lutte contre l'inflation ? La stagnation des dépenses de l'Etat prévue pour l'an prochain affectera particulièrement le Centre national d'études spatiales, qui assure, à plus de 60 %, le financement de cette fusée réalisée en collaboration avec neuf autres pays européens. Le plan de développement de la fusée prévoyait en 1973 que les dépenses passeraient de 180 millions de francs en 1974 à 280 millions de francs en 1975.

Prélever cette somme sur le budget du C.N.E.S., en stagnation, ce serait réduire le peu qui reste des programmes spatiaux nationaux. On ne peut guère non plus l'imputer sur le budget de la recherche. D'où la tentation d'abandonner le projet comme le bruit en court.

Mais cet abandon ne manquerait pas de soulever de nombreuses difficultés sur le plan industriel et social et surtout sur le plan politique, d'autant que la France négocia pendant des mois avec ses partenaires européens avant de les convaincre de participer au projet. M. Yves Demerliac, secrétaire général d'Eurospace, association à but non lucratif des industriels européens intéressés par l'espace, exprime ici leurs inquiétudes et leurs propositions.

A l'heure de l'austérité budgétaire, on comprend que le gouvernement français réexamine les orientations et les projets qui ont marqué la politique scientifique et industrielle des gouvernements précédents, et particulièrement le programme spatial. On comprend aussi qu'il le fasse en considérant la rentabilité potentielle de ces projets et sans se laisser influencer par des considérations de prestige ou de continuité.

Dans le budget spatial, le lanceur Ariane constitue une cible de choix en raison du coût de son développement (2,5 milliards de francs), supporté à concurrence de 60 % par la France; de sa date d'entrée en service encore lointaine (1980); du fait que — les crédits étant limités — sa réalisation peut conduire à remettre en question d'autres projets spatiaux.

Mais, d'autre part, le gouvernement français peut-il prendre unilatéralement une décision affectant l'avenir d'un projet qui est européen, financé et géré dans le cadre de l'organisation ESRO, sans risquer de provoquer des réactions énergiques de la part des autres pays concernés ?

Cette éventualité n'est pas exclue, et le moment est opportun pour poser à nouveau le problème de fond, de se demander quel est l'enjeu du lanceur et s'il existe ou non une politique de rechange.

L'espace, après la mer et l'air, est un nouvel élément que l'homme apprend à utiliser à des fins de communication, d'observation, de transport, de connaissance et de défense. Il a donc fondamentalement une signification politique.

Au plan économique, il est sûr que l'investissement dans les développements spatiaux d'application sera couvert, à terme, par des revenus directs ou les économies permises. L'exemple d'Intelsat le prouve.

La France l'avait tôt compris, et, dans le cadre de l'Organisation CECLES-ELDO, elle avait réussi à engager l'Europe dans le développement d'Europa II et dans l'étude d'Europa III.

Les sirènes d'outre-Atlantique

Les difficultés inhérentes à l'apprentissage de la coopération européenne, le chant des sirènes d'outre-Atlantique, ont découragé plusieurs partenaires de la France, miné le CECLES-ELDO, et rend impossible la réalisation de ces lanceurs dans ce cadre.

Mais la France, consciente de l'enjeu politique, a pris alors à son compte la réalisation d'un gros lanceur tout en offrant à ses partenaires européens d'y participer. La fusée Ariane permettra la mise sur orbite de tous les satellites utilitaires que les pays européens s'accordent à considérer comme prioritaires, y compris le satellite de diffusion directe de télévision. En un mot, Ariane donnera à l'Europe la clef de l'espace, l'indépendance. A défaut d'Ariane, il faudra acheter le lanceur à ceux qui l'ont, Etats-Unis et Union soviétique. Quelles sont les chances de l'obtenir ?

Pour les satellites commerciaux, ciaux, à but scientifique notamment, aucune restriction n'est à prévoir.

Pour les satellites commercieux, télécommunications, télévision, détection des ressources terrestres, etc., peut-on espérer raisonnablement que les Etats-Unis, qui ont investi des dizaines de milliards de dollars dans l'espace et veulent rentabiliser cette dépense, vont mettre des lanceurs à la disposition de l'Europe et se fabriquer ainsi à eux-mêmes une concurrence ? On doit s'attendre au moins à des conditions d'utilisation très restrictives. Les conditions imposées par les Etats-Unis pour le lancement du satellite de télécommunications franco-allemand Symphonie confirment cette crainte.

De toute manière le prix à payer sera élevé.

Et que dire des satellites à caractère politique — diffusion d'enseignement audiovisuel au bénéfice du tiers-monde, échanges culturels — ou à fins militaires, telles que reconnaissance, navigation des sous-marins atomiques, etc. ? La France, en particulier, peut-elle raisonnablement à la fois développer une force de dissuasion indépendante et s'en remettre à d'autres pour mettre en place les moyens spatiaux complémentaires de sa modernisation ?

Peut-on compter sur l'Union soviétique comme fournisseur concurrent ? Ce serait imprudent, car cette dernière a déjà montré son désir de s'entendre avec les Etats-Unis pour contrôler et limiter la prolifération des technologies qui cautionnent le partage du monde : la technologie spatiale est une de celles-ci, à côté des technologies nucléaires.

On peut affirmer que, si des lanceurs sont fournis à l'Europe par les Etats-Unis ou l'U.R.S.S., ce sera en fonction des intérêts commerciaux et politiques du moment de ces pays et pas du tout en raison de ceux du client européen.

Existe-t-il alors pour l'Europe des échappatoires au dilemme économie-indépendance ?

Un point est certain : on ne peut abandonner le lanceur en se réservant de le réaliser plus tard, les équipes seront dispersées, les installations reconverties.

Une coopération entre l'Europe et les Etats-Unis conduisant à une répartition des frais est possible et souhaitable, mais il faudrait qu'elle aboutisse à une véritable interdépendance entre les deux continents, chaque partenaire réalisant seul des éléments vitaux des systèmes et devenant ainsi prisonnier de l'autre. La réalisation en Europe du Spacelab, un élément du nouveau système américain de transport spatial, constitue un signe encourageant mais encore insuffisant dans ce domaine.

Au moment où la NASA va entreprendre des études importantes pour définir les orientations du programme spatial américain jusqu'en l'an 2000, ne serait-il pas opportun que l'Europe et les Etats-Unis tentent de définir les conditions, l'étendue et les modalités de leurs liens réciproques futurs dans l'espace ?

Une initiative française en ce sens serait bien reçue par tous, mais ses chances d'aboutir à des solutions avantageuses pour l'Europe seraient d'autant plus grandes qu'on n'aurait pas, auparavant, par des mesures d'économie hâtives, réduit les Européens à l'état de concurrents inoffensifs.

Il faut poursuivre la réalisation d'Ariane, car si on l'arrêtait maintenant on compromettrait à court terme l'indépendance de l'Europe tout en sabordant ses chances de jouer un rôle de partenaire respecté dans des coopérations internationales plus larges qui, à l'avenir, permettront seules d'introduire un meilleur ordre dans les dépenses et les rivalités spatiales.

(*) Secrétaire général d'Eurospace, groupement industriel européen d'études spatiales.

Du 1er au 6 octobre

DIX-SEPT NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES A OCÉANEXPO

Depuis ce mardi 1er octobre et jusqu'au dimanche 6, Bordeaux va être, pour la deuxième fois, le siège de plusieurs manifestations consacrées à l'exploitation des océans. Trois cents sociétés de dix-sept nationalités présentent leurs plus récentes réalisations à Océanexpo, qui avait déjà eu lieu à Bordeaux en 1971. Un colloque international réunira, du 1er au 4, deux cent dix-huit conférenciers. Dans le même temps, le premier Salon international de la pêche montrera les différents aspects de l'exploitation des richesses biologiques de la mer. En outre, soixante courts ou moyens métrages seront projetés dans le cadre du deuxième Festival du film océanographique.

Pendant toute la semaine, les plus grandes attractions seront, sans nul doute, les neuf navires qui seront à quai dans le port de Bordeaux : la France sera représentée par quatre bâtiments : le *Noroit* (portant la soucoupe plongeante *Cyana*), le *d'Entrecasteaux*, le *Triton* (et son petit sous-marin *Griffon*) et le sous-marin *Morse* ; la Grande-Bretagne fera venir le *Beagle* et le *Bull-Dog*, et les Pays-Bas, le *Buyskens*. Les deux plus grosses unités seront le *Hayes* américain et l'*Akademik-Kurtchatov* soviétique.

URBANISME

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA CULTURE

Une meilleure protection du patrimoine architectural

Les mesures suivantes, annoncées par M. Michel Guy au cours de sa conférence de presse du mardi 1er octobre, permettront aux architectes départementaux des Bâtiments de France d'être saisis d'un plus grand nombre de dossiers de permis de construire et d'intervenir plus régulièrement dans le « destin » de toutes les villes (« le Monde » du 14 septembre).

● CENT VILLES A L'INVENTAIRE. — « *Un monument n'est pratiquement jamais isolé et ne se comprend bien que dans son contexte. La rue, le quartier, voilà ce qu'il faut, plus que jamais, protéger* », a déclaré M. Guy. Les centres historiques de cent villes de plus de vingt mille habitants, choisies par ordre d'importance de population, vont devenir des sites urbains inscrits. Certaines avaient déjà un « secteur sauvegardé » au sens de la loi du 4 août 1962, justement destinée à protéger des ensembles architecturaux homogènes. Mais « *cette procédure lourde n'intéresse généralement qu'un quartier limité, de très grande qualité et unité architecturales* », estime M. Guy. « *Toute agglomération contient un centre, des quartiers, qui, même s'ils ne sont pas exceptionnels, forment un décor qui est le témoin de l'histoire d'une ville et de la sensibilité de ses habitants.* » A Paris, le site protégé qui couvre pratiquement les sept premiers arrondissements, sera étendu à leur totalité, et les 8e, 9e, 10e, 16e et 17e arrondissements y seront inclus. Le secteur du canal Saint-Martin (10e et 11e), l'ancien village de Charonne (20e), un ensemble de villas rue de Mouzaïa (19e) et un îlot du début du vingtième siècle près de la gare de Lyon (12e) *seront également* protégés.

● *DEUX CENTS NOUVEAUX « MONUMENTS HISTORIQUES » POSTERIEURS A 1815.* — Sur les trente mille monuments classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire, deux cents seulement datent du dix-neuvième siècle ou du vingtième siècle. Ce chiffre va être doublé. A Paris, l'Hôtel de Ville, la *Bourse du commerce*, le *Grand* et le Petit Palais, font notamment partie de cette « charrette ». En province, le grand casino de Vichy, les halles de Baltard à Dijon, le château d'eau de la place Séraucourt à Bourges, ou le pont sur l'Allier à Parentignat donnent un aperçu de la diversité de ces nouveaux « monuments ».

● *LES THEATRES PARISIENS.* — Après le sauvetage du Théâtre des Variétés, qui était menacé de démolition, M. Guy *envisage de proposer* à la Commission supérieure des monuments historiques la protection en totalité ou en partie de vingt-trois théâtres parisiens.

● *POUR UNE MEILLEURE ARCHITECTURE.* — « *Le secrétariat d'Etat à la culture ne dispose que d'une faible part de la commande publique. Il lui faut donc agir par d'autres moyens, inciter, stimuler et aider les créateurs à s'exprimer* », a notamment déclaré M. Guy. L'architecte espagnol Ricardo Bofil va ainsi animer une association, dont l'objet sera, a précisé M. Guy, « *de me faire des propositions pour contribuer à élever le niveau de la qualité architecturale en ce pays (...), un centre permanent de réflexion, où seront associés les grands architectes d'autres pays* ». Ce groupe sera notamment chargé d'organiser, à l'automne prochain, un « *festival international d'architecture et d'urbanisme qui doit être pour l'architecture mondiale ce qu'est le Festival de Cannes pour le cinéma* ». — M. Ch.

Les cent villes de M. Michel Guy

(Suite de la première page.)

La première loi est celle du 31 *décembre* 1913, *concerne les* monuments historiques ; la seconde, datée du 2 mai, s'applique « aux monuments naturels et aux sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Dans sa première version, la loi sur les monuments historiques ne prévoyait qu'une mesure de protection, celle du classement. Mesure très efficace, *mais supposant une procédure* lourde, complexe, donnant lieu à bien des hésitations et des pressions, et surtout fort onéreuse pour les finances publiques : si un immeuble classé monument historique menace ruine ou, ce qui est presque toujours le cas, demande à être restauré, la *moitié des frais* de restauration est en général à la charge de l'Etat et des collec*tivités locales*.

Pour pallier cet inconvénient, empêcher le pire *et se donner, en* quelque sorte, le temps de la réflexion, la loi de 1913 a été complétée par un décret, pris en 1961, selon lequel les immeubles « qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation pourront, à toute époque, être inscrits, par arrêté du *ministre des affaires culturelles*, sur un inventaire supplémentaire ». Lorsque le propriétaire d'un immeuble, public ou privé, veut modifier l'aspect d'un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire, y entreprendre des travaux (ou l'abattre), il doit en aviser, quatre mois auparavant, les affaires culturelles et « indiquer les travaux qu'il se propose d'effectuer ». Dans ce *cas, on* prend des avis, ceux des commissions et fonctionnaires compé*tents, on examine à nouveau* le problème, on interdit ou on autorise les travaux, on classe ou on ne classe pas, on va jusqu'au bout de la procédure de protection, ou on ferme les yeux et on se lave les mains. La même législation, est en gros, valable pour les sites.

En dehors du fait qu'elle prévoit des mesures de « déclassement », mesures souvent prises de façon fort singulière à la suite de toutes les pressions que l'on peut imaginer, la loi sur les monuments historiques présente un inconvénient majeur : elle ne classe ou n'inscrit *que de façon* partielle, sans considération des ensembles. Elle prévoit même que *la protection ne peut s'étendre* qu'à « une partie d'immeuble » : la décoration intérieure, un corps *de bâtiment*, quelques sculptures de façade, un escalier. Par exemple, dans un charmant hôtel du dix-septième siècle du secteur sauvegardé de Pézenas, seul le puits est classé et l'on a vu disparaître dans ces dernières années des groupes d'immeubles ou des quartiers entiers, vétustes certes, mais non jusqu'à la ruine, dont on n'a sauvé qu'une porte, ainsi à Pau, à l'emplacement de bâtiments scolaires, ou à Paris, rue du Petit-Musc, laquelle porte bâille mélancoliquement devant des constructions modernes d'assez piteuse allure.

Des vestiges erratiques

Certes, il y a la loi des abords, selon laquelle tout immeuble *placé* dans le « champ de visibilité » d'un monument historique est soumis aux mêmes servitudes que lui, mais la définition est bien vague, et la loi sur les sites elle-même, telle qu'elle est *presque* toujours appliquée, ne parvient pas à empêcher ces redoutables opérations de « *rénovation* », qui ne laissent subsister d'un ensemble ancien de bonne qualité que quelques vestiges erratiques et, dès lors, dépourvus de signification. Un site, c'est un paysage, un massif forestier, un cap, un village entier et ses alentours, un groupe de fermes. Mais aussi une place, une rue ou même un partie de rue, et je ne pense pas que personne puisse considérer comme exemplaire la manière dont a été « sauvegardé » *le quartier de la* Balance, à Avignon : un des côtés de la rue principale de ce quartier a fait l'objet d'une restauration, l'autre côté s'est couvert de constructions nouvelles, qui, même si elles étaient d'aspect plus convaincant, engageraient le plus singulier dialogue avec les hôtels et les palais cardinalices auxquels elles font vis-à-vis. On ne le dira jamais trop, *et c'est* d'ailleurs dans ce sens qu'évolue la doctrine des monuments historiques : *ce sont les ensembles* qu'il faut préserver, parce qu'un monument historique privé de son environnement devient une absurdité, parce que les ensembles seuls définissent un patrimoine architectural, constituent une structure urbaine vivante, affirment le caractère et la particularité de la plupart des villes de France.

Voilà en *quoi* les *mesures* annoncées par M. Michel Guy marquent un tournant décisif dans notre politique architecturale et urbaine. Elles inscrivent en effet à l'inventaire supplémentaire cent centres de villes de plus de vingt mille habitants (soit près du *tiers d'entre elles*), centres « historiques », dont le périmètre sera proposé à l'avis *des municipalités. C'est la* première fois, à mon sens, qu'intervient dans les textes de façon aussi précise la notion de centre historique, et pas seulement lorsqu'il s'agit d'un centre médiéval ou datant de la Renaissance et de l'époque classique : nous l'avons *souvent dit, l'histoire ne* s'arrête pas en 1800.

La pénible affaire de l'Ambigu

Ces centres, dont certains *sont* relativement récents, sont presque toujours fragiles, convoités aussi *bien par les pouvoirs publics* que par les constructeurs privés (que de cités administratives, de bureaux de poste, d'immeubles de la Sécurité sociale qui font vraiment peine à voir !), menacés de rupture d'échelle, d'opération de caractère mégalomaniaque, d'implantations de commerces à grande surface, de surélévations, d'élargissement du réseau de circulation qui éventre des quartiers anciens et provoque presque toujours la rupture du tissu *urbain. C'est le centre qui* constitue le pivot d'une ville, l'élément régulateur de son exten*sion : toucher* sans précaution à un centre historique c'est perdre tout moyen de contrôler l'urbanisation, c'est faire perdre à une ville sa raison d'être, sa physionomie propre, son agrément et tous les avantages qu'elle offre au point de vue de la « qualité de la vie ». Il n'est pas utile de citer des exemples : dans ce domaine, c'est l'erreur qui est la règle.

Parmi nos cent villes, on en trouve certaines dont on *s'étonne* qu'elles n'aient pas encore fait l'objet d'une protection systématique : ainsi Brive et Clermont-Ferrand. Mais aussi des villes qui n'étant pas « anciennes » au sens traditionnel du *terme, risquaient* le pire (quand il n'est pas déjà arrivé), et n'étaient même pas protégées par la vague considératinon morale qui s'attache aux ensembles « pittoresques » ou « de style » : *par exemple* Saint-Etienne, Biarritz, Sète, Dieppe, Pessac, près de Bordeaux (à cause du *quartier Frugès de Le Corbusier*), Vichy (bravo !), Cannes (archi bravo !), Neuilly, etc.

Un effort particulier, et qui prouve des intentions éminemment éclairées, a *été fait en faveur* des communes de la région parisienne, qui relevant de la catégorie infamante de la banlieue, sont souvent l'objet des pires traitements : Charenton, Stains, Saint-Maur-des-Fossés, *Poissy. Et* pour Paris, quelle merveille : les sept premiers arrondissements désormais en totalité, auxquels s'ajoutent le 8e, le 9e, le 10e, le 16e, le 17e, des parties du 11e (le canal Saint-*Martin*) *et du* 20e (l'*ancien village de Charonne*). Si l'on ajoute que le périmètre des centres historiques débordera celui des secteurs sauvegardés (à quoi bon sauvegarder un secteur ancien si on édifie une horreur à sa proximité ?), on voit que la puissance publique et les municipalités ont désormais les moyens de ne pas répéter les erreurs des dernières années.

Certes, il ne s'agit que d'une inscription à l'inventaire : il serait absurde de vouloir tout classer et interdire toute construction nouvelle. Mais ces mesures manifestent un état d'esprit nouveau, attirent l'attention sur des problèmes *jusque-là négligés*, permettent aux maires et aux autorités administratives de se donner le temps de la réflexion et d'imposer au moins un délai de quatre mois aux entreprises les plus effrontées. Surtout, elles tendent à établir un principe qui devrait devenir celui de toute notre politique urbaine : que la conservation devienne la règle et non la *destruction, que* l'on institue un « *permis de démolir* » alors qu'aujourd'hui n'existe qu'un « *permis de construire* ».

Certains des centres historiques que nous avons cités datent du dix-neuvième siècle ou de l'époque *contemporaine*, et c'est là qu'intervient le second train de mesures annoncées par le secrétaire d'Etat à la culture. Elles proposent, en effet, l'inscription à l'inventaire de deux cents édifices postérieurs à 1815 : il n'en existait jusqu'à présent que le même nombre (singulière *proportion, si* l'on pense que celui des édifices classés ou inscrits est aujourd'hui *de plus de trente mille*). On ne peut les énumérer tous.

Citons, à Grenoble, l'ensemble de la préfecture, du musée et de la bibliothèque, ainsi que la tour Perret. A Lyon, le palais de justice, la Bourse, l'Ecole de tissage de Tony Garnier (*mais* pas Fourvière, il n'y a pas lieu de le regretter). L'hôtel de ville de Poitiers, *décoré par* Puvis de Chavannes les immeubles modern' style de Nancy et de Strasbourg. *La maison Colliot* de Guimard, à Lille, en même temps que la place de la Préfecture et le très amusant hôtel de ville de Dubuisson. Des passages (à Autun, Bordeaux, Auxerre, ceux de Paris sont déjà classés). Des halles (celles de Sées, de Dijon). La chapelle du lycée de jeunes filles de Douai, construite par Pugin, un des meilleurs exemplaires de néo-gothique qu'il y ait en France. La *villa* construite à Hyères pour Mme de Noailles par Mallet-Stevens, villa *qui vient d'ailleurs* d'être acquise par la municipalité. L'hôtel Nord-Sud de Lurçat à Calvi. L'église du *foyer* rémois, édifiée lors de la reconstruction de Reims et décorée par Lalique. La fameuse *école* Karl Marx à Villejuif, qui est le chef-d'œuvre d'André Lurçat et, à Boulogne, *toutes les excellentes* réalisations de l'entre-deux guerres qu'avait *révélées* l'exposition présentée en 1972 à la bibliothèque Marmottan.

Des lanternes fumeuses

Pour Paris, la moisson n'est pas moins abondante ni moins bien inspirée : la cité-refuge de l'Armée du salut de Le Corbusier, les immeubles d'Henri Sauvage, 65, rue de la Faisanderie et 26, rue Vavin, la rue Mallet-Stevens, à Auteuil, la plupart des théâtres — afin que ne se renouvelle pas la pénible affaire de l'Ambigu, — gare du Nord, l'Hôtel de Ville (qui, à vrai dire, ne risquait pas grand-chose), et cet étonnant hôtel particulier construit, avenue Junot, au lendemain de l'autre guerre par Adolf Loos pour Tristan Tzara, édifice qui revient de loin, si l'on peut dire, son classement ayant été, il y a quelques années, refusé. Une liste imposante, on le voit, mais qui est loin d'être complète : beaucoup d'immeubles à Auteuil, par exemple, où l'entre-deux guerres a *laissé des souvenirs excellents*, ne sont pas protégés et devraient l'être. Non par mauvaise volonté, mais parce que nous connaissons encore très mal l'architecture du siècle dernier et de l'époque contemporaine. Un inventaire sur ce point s'impose, inventaire *auquel pourraient* contribuer, en même temps que les organismes qualifiés, les universités qui possèdent des départements d'histoire de l'art.

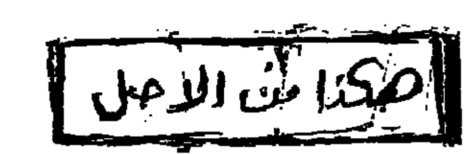
Protéger est important. Créer, ou aider à la création, l'est plus encore. Que *faire* pour améliorer la « qualité » architecturale du secteur public et du secteur privé pour que quelques édifices au moins, quelques ensembles urbains, au milieu d'une si désolante médiocrité, servent d'exemple et tiennent lieu de consolation ? Les pouvoirs du secrétariat d'Etat à la culture sont en ce domaine limités : il n'intervient *presque jamais* comme maître d'œuvre, et à l'égard des ministères constructeurs, où l'« establishment » architectural est roi, ses possibilités se limitent à l'« incitation », à l'espoir d'éclairer des lanternes *souvent* bien fumeuses. Et sa propre lanterne répand *souvent d'étranges* clartés : que tel immeuble du septième arrondissement, évoqué récemment dans ces colonnes, ait pu recevoir les encouragements de la recherche architecturale laisse pantois ; que tel projet de reconstruction du pont des Arts *ait été* élaboré *Rue de Valois ne* surprend et n'inquiète pas moins. L'idée de créer un « centre de *réflexion* de la création architecturale », dont la direction sera confiée à Ricardo Bofil et « *où seront associés les grands architectes d'autres pays* », peut être de grande portée, et l'on attend avec impatience l'ouverture de ce festival d'architecture et d'urba*nisme que M. Michel Guy* nous a annoncé pour 1975. Plus on parlera d'architecture, mieux cela vaudra : le malheur de notre architecture est de ne pas être encore entré dans le champ culturel, de vivre en vase clos et par rapport à l'opinion publique et par rapport à ce qui se fait ailleurs dans le monde.

ANDRÉ FERMIGIER.

M. SOUSTELLE EST NOMMÉ PARLEMENTAIRE EN MISSION

Reçu lundi après-midi 30 septembre par M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jacques Soustelle, député réformateur du Rhône, s'est entretenu pendant trois quarts d'heure avec le président de la République de la mission qui vient de lui être confiée. L'ancien ministre est en effet nommé *parlementaire* en mission, sans soute, nous a-t-il dit, auprès du premier ministre. M. Soustelle *nous* a précisé qu'il serait chargé d'examiner les problèmes de la recherche dans le domaine des sciences humaines, et notamment des sciences économiques.

[*Né en 1912*, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, M. Soustelle a poursuivi une double carrière d'*ethnologue et* d'homme politique. Spécialiste des civilisations du Mexique précolombien, il a publié notamment une *Vie quotidienne des Aztèques* ; il a été nommé en 1969 directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. Ancien secrétaire général du R.P.F., il fut sous la IVe République ministre de l'information, puis des colonies (1945), député de la Mayenne, puis du Rhône (1951-1958), gouverneur général de l'Algérie (1955-1956). Sous la Ve République, il est ministre de l'information en 1958-1959 avant de rompre avec le général de Gaulle : partisan de l'Algérie française, il est poursuivi pour atteinte à l'autorité de l'Etat. En exil de 1961 à 1968, il fonde à son retour le mouvement Progrès et Liberté et devient en 1973 député non inscrit du Rhône. Il a adhéré en juillet, après la victoire de M. Giscard d'Estaing, qu'il avait soutenu, au nouveau groupe des réformateurs et centristes.]









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Bohème.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.
Théâtre de l'Est Parisien (petit TEP), 20 h .30 : Brocabric.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le Bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Douze rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Comédie Caumartin, 21 h 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h .30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h. : Gueule de tabouret ; Boulouschka-song ; 21 h. 30 : Caush' reves ; 22 h. 30 : Appelez-moi maître.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco Millions.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphae ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super 8 de brasserie.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut .
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend la mouche
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : Chansons interdites ; 24 h. : Yann B
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h 30 : Poussez les murs
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Ph. Pouchain ; 22 h. P. Pechin et S. Joly.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. Une plus une ; 21 h. 30, Huis-clos ; 23 h Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 23 h. : En avant les prognathes.
Le Fanal, 21 h. : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de la ville.
Petit-Casino, 21 h 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau Rôle.

Mardi 1er octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Caf' Conc' de Paris, 20 h. et 23 h. : Coluche.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 22 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro ; 20 h. 45 : François Rabbath.
Renaissance, 21 h. : Mouloudji.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : les Aventures de Tom Jones.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. D. Barenboim (concertos de Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Janet Baker, cantatrice (Monteverdi, Schubert, Haydn, Mahler, Fauré, Duparc).

La danse

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.
Palais des congrès, 20 h. 45 : Ensemble national de Hongrie.
Palais des sports, 21 h. : Ballet polonais Mazowsze.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Voyages de Sullivan, de Sturges ; 18 h. 30 : Madame et ses flirts, de Sturges ; 20 h. 30 : The Great Mac Ginty, de Sturges ; 22 h. 30 : Miracle au village, de Sturges ; 0 h. 30 : Big Broadcast of 38, de Leisen.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56). P.L.M. Saint-Jacques, 14e (272-94-56).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) Dragon, 6e (548-54-74) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Mercury, 8e (225-75-90). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52). UGC-Odéon, 6e (325-71-08). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19). Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). France-Elysées, 8e (225-19-73). Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
DE MAC LAREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) : Le Seine, 5e (325-92-46). (de 14 h à 18 h. 30).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86)
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90) Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25). Galaxie, 13e (580-76-86).
ERVINKA (Isr., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84). Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Mayfair, 16e (525-27-06). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Caravelle, 18e (387-50-70)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) V.f : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

Les films nouveaux

LANCELOT DU LAC, film français de Robert Bresson — Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96)
L'AMPELOPEDE, film français de Rachel Weinberg, avec Isabelle Huppert — La Clef, 5e (337-90-90)
LA TERRE PROMISE, film chilien de Miguel Littin, avec Nelson Vilagra. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LE GANG DES DOBERMANN, film américain de Byron Chudnow, avec Eddie Norman — v.f : Gramont, 2e (742-95-82). Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

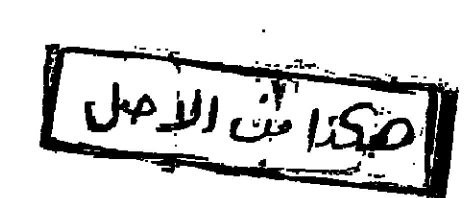
GRANDEUR NATURE (Fr) (**) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59)
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-51) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86)
L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysée, 8e (225-76-83) ; Mery, 17e (522-59-54)
JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) V.f. : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83). Fauvette, 13e (331-56-86)
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97), sauf mardi
JUSTICE SAUVAGE (A., v.o) : U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Napoléon, 17e (380-41-88) V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (734-20-70)
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Medicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33), Ciné-Halles, 2e (236-71-72) Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MICKEY, DONALD, DINGO, PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul-Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (747-24-34), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TROLL (Fais donc l'amour, on n'en meurt pas) (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-56-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Axis, 9e (874-70-63)
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVE LA FRANCE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE PLEYEL 1er, 2 octobre à 20 h. 30 (De St-Ours, O.A.I.)	MOZART intégrale Concertos piano (première série) DANIEL BARENBOIM ENGLISH CHAMBER ORCH.
Mercredi 2 octobre à 20 h. 45 EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES et Mercredi 9 octobre à 20 h. 45 EGLISE SAINT-ROCH Location ouverte places numérotées (P.e. Dandelot.)	J.-S. BACH PASSION s. ST JEAN NOUVELLE PRESENTATION CHŒURS BACH DE PARIS PETITS CHANTEURS DE LA RESURRECTION ORCHESTRE DE VERSAILLES R. BOURDIN flûte Chorals chantés par le public TRADUCTION VISUELLE SIMULTANEE Direction : PIERRE BOULOT
ABBAYE de ROYAUMONT Samedi 5 octobre à 20 h. 15 (Werner.)	SAISON MUSICALE DE ROYAUMONT LE TRIO BAROQUE FRANÇAIS et A. DUMAY, viol. Rameau - J.-S. Bach
SALLE PLEYEL Dimanche 6 octobre à 17 heures Mercredi 9 octobre à 20 h. 30 (Kiesgen.)	Les ORCHESTRES de JEUNES Alfred LOEWENGUTH de la Schola Cantorum 1.000 exécutants, dirigés par Alfred LOEWENGUTH (Renseign. : 660-35-40.)
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 8 oct. à 20 h. 30 (Valmalète.)	RECITAL DE GUITARE Alexandre LAGOYA
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jdi 10 octobre à 20 h. 30 (Werner.)	UNIQUE RECITAL du GRAND HARPISTE NICANOR ZABALETA
SALLE CORTOT Vendredi 11 octobre à 20 h. 30 (Werner.)	RECITAL de GUITARE CLASSIQUE ERNESTO BITETTI
SALLE GAVEAU Mardi 15, Vendredi 18, Mardi 22 octobre à 21 heures (Kiesgen.)	La grande pianiste française JANINE DACOSTA joue les fameuses TOCCATAS : mardi 15 Scarlatti Bach, Schumann, Ravel, Poulenc, Prokofiev VARIATIONS : vendredi 18 Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Brahms FANTAISIES : mardi 22 Mozart, Chopin, Schubert, Schumann
SALLE GAVEAU Jeudi 17, Lundis 21 et 28 octobre à 21 heures (Valmalète.)	HAENDEL Intégrale des Suites pour clavier ERIC HEIDSIECK
SALLE PLEYEL Samedi 26 octobre à 21 heures (Valmalète.)	L'A.L.A.P. et les Spectacles Lumbroso présentent Récital GALINA VICHNEVSKAIA au piano : MSTISLAV ROSTROPOVITCH Tchaïkovski, Stravinski, Moussorgski







ARTS ET SPECTACLES

Musique

Le proche avenir de l'Opéra-Studio

● On a parlé (un peu vite semble-t-il) du transfert de l'Opéra-Studio à Lyon, avant même que celui-ci ait eu le temps de se faire connaître à Paris. Mais ce sera chose faite à partir du 9 octobre, date de la première représentation salle Favart de « la Flûte enchantée », de Mozart, dans une mise en scène en tous points semblable à celle du Festival d'Avignon cet été. Le spectacle (qui sera redonné vingt-cinq fois d'ici la mi-décembre) sera assuré en alternance par deux distributions différentes choisies parmi les stagiaires recrutés depuis un an. Claire Gibault (l'assistante de Serge Baudo à Lyon) dirigera un orchestre formé de bric et de broc par les musiciens de diverses formations parisiennes.

***

Les administrateurs (Louis Erlo et Pierre Biard), les vingt stagiaires et toute l'équipe technique de l'Opéra-Studio ont reçu les journalistes, lundi, sur le plateau de la salle Favart, afin de leur exposer l'originalité de leur entreprise. Louis Erlo a annoncé son intention d'exploiter intensivement chaque production afin d'attirer vers le lyrique un nouveau public et — — qui sait ? — d'en faire bénéficier Rolf Liebermann. Mais il a répété qu'« on ne peut travailler correctement dans la perspective d'un déménagement imminent ». « Je vois autant d'avantages que d'inconvénients au déplacement de l'Opéra-Studio, a-t-il ajouté. A Lyon, nos jeunes chanteurs seraient au moins assurés de trouver des débouchés dans un théâtre lyrique conforme à leur vocation. Mais il devrait y avoir place à Paris pour un théâtre de jeunes. »

Mozart par Daniel Barenboïm et l'English Chamber Orchestra

Les concerts au dix-huitième siècle ressemblaient peut-être a ceux que Daniel Barenboïm et l'English Chamber Orchestra *consacrent actuellement* (jusqu'au 2 octobre, puis du 19 février au 6 mars, salle Pleyel) à l'intégrale des concertos pour piano de Mozart. La petite troupe des musiciens de chambre devait prendre cet air gai, détendu et tranquille pour entrer au salon, s'installer autour de la cheminée, se concerter d'un regard et entreprendre de divertir leur prince après la chasse. Quant au soliste (Mozart peut-être), on l'imagine aussi dispos que Barenboïm, la démarche dégagée, le geste souple, les reins bien pris dans une jaquette ajustée, pressé d'en venir au fait, confiant dans son travail, sûr de ses dons. L'allure ordinaire au demeurant : la taille assez courte. Mais l'assurance d'un vainqueur, acharné à nier, soir après soir, les difficultés de sa vie et capable à sa manière de se transformer en héros.

Avec dix doigts, on acquiert sa liberté.

Barenboïm mène, comme chacun sait, une double et brillante carrière de chef d'orchestre et de pianiste. Rien d'étonnant s'il dirige en jouant les concertos de Mozart et s'il loge son piano au cœur de l'orchestre, en guise d'estrade. Cette disposition peut n'être qu'une commodité, un détail historique : elle n'empêche pas forcément de se mettre en vedette.

Mais Barenboïm en tire toutes les conséquences musicales. Son piano scintille dans sa coquille symphonique et flotte comme l'écume sur le flux et le reflux des cordes. Le concours plus solide des instruments à vent le force à se dissoudre. Mais il renaît de rien — d'un frissonnement d'octaves brisées, du grelottement d'un trille, d'un voile de petites gammes alanguies — retrouve un galbe, un modulé des formes et surnage à nouveau dans la lumière. Ainsi l'interprétation se nourrit-elle de peu, de nuances voilées, d'élans secrets, d'impulsions cachées, de lyrisme sourd. Elle vit, simplement. Mais sa simplicité pose une énigme.

Ce premier programme comprenait, outre le K 175 (phrases en ronde bosse, airs guillerets, cadences martiales), les « grands » *concertos* K 488 et K 491, tous deux d'inspiration maçonnique, comme le prouve la présence des clarinettes, des bassons, et le symbolisme ternaire des altérations à la clé. Le premier, en *la* majeur, constitue la réplique du second sous une forme galante. Les deux mouvements répétés encadrent et atténuent le choc de l'*andante*, ce « chant de la connaissance », rythmé par la descente chromatique des bassons comme par le pas lent du Commandeur. Le thème initial du vingt-quatrième concerto s'écartèle au contraire sur les intervalles altérés de la tonalité d'*ut* mineur. C'est au *larghetto* de ramener le calme. Mais le *finale* saute de variations en épisodes, sous l'effet d'une menace ou de malédictions.

La vérité de ces œuvres reste inaccessible à d'éminents virtuoses. Certains l'entrevoient par intermittence. D'autres y accèdent sans paraître s'y appliquer : Barenboïm, par exemple, dans les rangs du Chamber English Orchestra.

ANNE REY.

★ **Prochain concert ce mardi 1er octobre à 20 h. 30, salle Pleyel.**

■ Les représentations d'« Autos-Sacramentales » de Calderon, mise en scène de Victor Garcia, prévues du 8 au 20 octobre au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, sont annulées. La compagnie Ruth Escobar (Brésil) et le Festival d'Automne à Paris ont dû prendre cette décision pour des raisons d'ordre technique, les décors du spectacle ayant été gravement endommagés pendant leur transport. Les billets seront remboursés aux guichets du théâtre.

■ La Maison de la culture de Nevers organise, du 30 octobre au 3 novembre, le sixième Eloge du cinéma. Cette manifestation « pour la promotion et la production des circuits parallèles » comportera notamment une sélection de sept films égyptiens.

UN LIVRE

César et Ubu

★ *La Dictature.* Cahiers du futur. « Champ libre ». 207 pages. 30 F.

De la dictature. Les « Cahiers du futur » qui, ironiquement, ne publient que des textes du passé, ignorés, oubliés, refoulés, n'auront jamais tant justifié leur titre qu'avec ce numéro. Quoi de plus actuel, ou de plus probable que la dictature ? Un sinistre ballet se poursuit, qui remplit la « scène du monde ». Ici, un roitelet s'éclipse, mais, là bientôt, il en survient quelqu'autre. Ailleurs, Bébé Doc relaie Papa Doc, tandis que la technostructure, à l'Ouest, et la bureaucratie, à l'Est, rivalisent d'obésité. La dictature ne chôme pas, et ses plus récents retraités seront vite remplacés.

« Chaque fois que nous rencontrons l'État, nous rencontrons la dictature », écrivent les éditeurs de la revue, qui citent, à l'appui de leur thèse, le discours surprenant d'un parlementaire espagnol, Donoso Cortès. En 1849, alors que la révolution tourmentait encore le sommeil de l'Europe, celui-ci fit devant ses collègues l'éloge de la dictature. La prudence, l'hypocrisie, d'un coup, se trouvaient anéanties par quelqu'un qui menait la logique à son terme. Donoso Cortès se fondait sur l'exemple de Dieu. Celui-ci gouverne le monde, selon des lois qu'il a élaborées et dictées, mais il arrive qu'il les transgresse et qu'il impose « sa volonté souveraine », au mépris de celles-ci. Et le parlementaire de dénoncer l'aveuglement des partis qui ne comprennent pas l'essence de l'État, et « s'interdisent les moyens » que Dieu, lui-même, emploie sans vergogne. « Quand la légalité suffit pour sauver la société, lançait-il, la légalité ; quand elle ne suffit pas, la dictature. » On peut vérifier la fortune de cette philosophie sans aller jusqu'à Santiago-du-Chili.

Les États modernes, selon les éditeurs de la revue, poursuivent tous un même but : la défense, le maintien, l'accroissement du règne de la marchandise. Sans doute, ils utilisent les méthodes les plus diverses ; mais quel État ferait l'économie d'une dictature s'il fallait préserver la dictature de l'économie ? Le pouvoir implique l'abus de pouvoir, comme sa conséquence la plus logique. L'histoire en témoigne, et, tristement, obstinément, se répète, à la façon de quelque bègue mélancolique et funèbre. Toutefois, on voit souvent, à la place de la tragédie, s'instaurer la clownerie meurtrière, et, sur le siège de César, s'asseoir Ubu.

Outre le texte de Donoso Cortès, ce volume, commenté par Gérard Guégan, Jean-Yves Guiomar, Raphaël Sorin et Jacques Baynac, présente la « Théorie de l'ambition » du conventionnel Hérault de Séchelles, qui ne serait pas démodée entre les mains d'une jeune technocrate, les confidences de Hitler à Hermann Rauschning et les souvenirs de Walter G. Krivitsky, « agent de Staline ».

Un numéro très convaincant, très cohérent, qui fait surgir, dans le rétroviseur historique, le visage démaquillé du pouvoir moderne.

FRANÇOIS BOTT.

■ Le comédien-fantaisiste Jacques Ary est mort à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans. Jacques Ary, qui avait longtemps présenté au music-hall un numéro à base de mime et d'effets sonores, avait figuré dans une quinzaine de films avant de participer, dans les années 60, à de nombreuses émissions de télévision, notamment « la caméra invisible ».

A Chaillot

L'ADIEU AU THÉATRE DE JACK LANG

Ce qui compte, au théâtre, c'est que le courant passe, que le spectateur, arraché à lui-même et à son fauteuil, se retrouve en esprit sur la scène parmi les comédiens. Le courant passait, acteurs et spectateurs mêlés réagissaient au diapason, lundi soir, sur le « grand plateau » de Chaillot. Pas de scène ni de pièce pourtant, mais quel décor ! Là fut inauguré, lundi soir, pour les adieux de Jack Lang, le nouveau Chaillot.

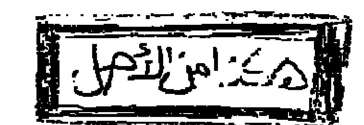
Inauguré avant d'être terminé : nommé il y a dix-huit mois par M. Jacques Duhamel pour transformer le Théâtre du Trocadéro, l'ancien directeur du Festival de Nancy vient d'être écarté d'un trait de plume par M. Michel Guy. Ce dernier sera-t-il encore là, aux côtés du ministre, voire du président, quand sera, officiellement cette fois, inaugurée, dans un an exactement, la nouvelle salle ? Peu importe : la cérémonie de 1975 aura, de toute façon, l'allure d'une parodie et le goût amer de l'oubli.

Le défi, c'était hier et les amis de Jack Lang étaient venus par centaines, de Paul Laurent pour le P.C. à François Mitterrand entouré d'une escorte du P.S., de Jean-Denis Bredin à Pierre Emmanuel, et, pour la Lorraine, où Jack Lang ne retournera pas — agrégé de droit, il a choisi l'Université, — de Victor Prouvé à P.-O. Lapie et Philippe Serre...

Maurice Duverger a rendu hommage à Jack Lang et adapté à l'occasion la formule de Valéry inscrite au fronton de Chaillot, proposant de remplacer les mots « Ami, n'entre pas ici sans désir » par « Ami, n'entre pas ici sans mémoire ».

Jack Lang a rappelé ce qu'il avait voulu faire, invité l'assistance à agir pour obtenir qu'au moins Guy Rétoré reste à la tête du T.E.P., qu'il a créé de toutes pièces, et remercié Jacques Duhamel, qui « a cru à l'impossible ».

Puis un film illustré par Siné a montré la vétusté et l'incommodité de l'ancienne salle, l'originalité et les métamorphoses prévues de la nouvelle, où « chaque spectacle aura son architecture » ainsi que le programme fixé pour 1975 et qui se trouve aujourd'hui abandonné. — P.V.-P.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	5,00	5,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ardoisières d'Angers S.A.
2 000 Personnes
C.A. du Groupe 250 000 000 F
recherche
(pour compléter l'équipe de Direction Générale)

directeur

Chargé de :
- *LA DIRECTION DU PERSONNEL*
- *LA DIRECTION DE LA GESTION DE L'ENTREPRISE*

Le candidat :
- *Diplômé Grandes Ecoles (Mines, Centrale,... ou équivalent) 33 ans minimum.*
- *Il a acquis — dans le cadre d'une importante unité de production — une expérience de la gestion des hommes, des systèmes de rémunération, des négociations syndicales.*
- *Il s'est orienté vers les problèmes de gestion de l'entreprise et a acquis une expérience de haut niveau dans ce domaine.*
- *Il désire élargir ses responsabilités et son champ d'activités.*

Le poste :
- *Le candidat prendra tout d'abord en charge la Direction du Personnel. A ce titre, il en redéfinira les missions et mettra en place les nouvelles structures et méthodes de travail.*
- *Dans un deuxième temps, il se verra également confier la Direction de la Gestion regroupant les services administratifs, comptables, du contrôle de gestion, de l'organisation et de l'informatique et il participera au Comité de Direction de l'Entreprise.*

Rémunération en rapport avec l'importance du poste.

Lieu de résidence : ANGERS.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à
ASSOR CONSEIL
85, rue Lafayette 75009 Paris

ALSACE
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIE MECANIQUE
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR D'USINE

pour unité de production (effectif : 700 personnes) fabriquant machines-outils et machines alimentaires.

Il partagera la responsabilité des services méthodes, ordonnancement, production et contrôle, ainsi que celle de la coordination entre production, études et services commerciaux.

Ce poste convient à un ingénieur de formation ECP, A. et M., 35 ans minimum. L'expérience de la gestion de production est indispensable, de préférence dans la fabrication de grande précision.

La rémunération proposée est en rapport avec le niveau de responsabilités.

Perspectives de carrière intéressantes dans le groupe.

Adres. lettre et curriculum vitae sous pli personnel à Mme Quilichini, 26, r. de Lisbonne, 75008 PARIS.



directeur général
Distribution Alimentaire
Nord de la France

- Un Groupe de Sociétés de Distribution Alimentaire [illegible] personnes – 250 M. C.A. – [illegible] cherche, pour promouvoir son nouveau développement, un Manager à très forte personnalité [illegible] de la distribution alimentaire moderne.

Son expérience de la direction des Hommes est un atout majeur de sa réussite. Une équipe de cadres de valeur est en place prête à l'aider.

Adresser à R.C.C. sous réf. [illegible] lettre manuscrite, photo, résumé de carrière permettant d'apprécier les réussites antérieures.

R.C.C. garantit la discrétion de cette recherche.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

Organisme Interconsulaire de Formation du Nord de la France, recherche

RESPONSABLE
GESTION MOBILIÈRE et IMMOBILIÈRE

Sens et goût des contacts humains
Qualité de gestionnaire
Expérience et références
La rémunération sera fonction de la valeur du candidat

Envoyer lettre, curric. vitae détaillé et prétent., à : nº 7.270, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e), qui tr.

---

comex



LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DES INTERVENTIONS SOUS - MARINES

200.000.000 DE FRANCS C.A. - 1.500 PERSONNES

SOUHAITE FAIRE PARTICIPER A SA RAPIDE EXPANSION

● **AU SEIN DE SA DIRECTION TECHNIQUE :**

— UN RESPONSABLE D'ÉTUDES (R 01)

Ingénieur mécanicien. 5 ans expérience. Connaissances appréciées en construction métallique, travaux off-shore.
Pour assurer responsabilité Bureau d'Etudes de l'Entreprise.

— UN RESPONSABLE MÉTHODES (R 02)

Ingénieur. 5 ans expérience en travaux marins et sous-marins (domaine pétrolier en particulier).
Excellente connaissance anglais nécessaire.

— UN CHARGÉ DE PRIX DE REVIENT ET FACTURATION (R 03)

Expérience en comptabilité matière.
Connaissances ou motivations techniques appréciées.

— UN MÉDECIN OPÉRATIONNEL (R 04)

Pour information, contrôle et assistance des équipes opérationnelles.
Nombreux déplacements en chantiers.

— DES INGÉNIEURS DÉBUTANTS (R 05)

Auxquels sera proposée une formation en plongée et sur chantiers de 6 à 9 mois avant affectation définitive.

— DES TECHNICIENS POUR ATELIER OU CHANTIER (R 06)

Spécialités recherchées : mécanique générale, hydraulique, électricité, pneumatiques.

● **AU SEIN DE SA DIRECTION PLANIFICATION ET FINANCES :**

— UN ATTACHÉ DE DIRECTION (R 07)

5 ans expérience minimum en Société multinationale (pétrole ou off-shore de préférence).
Maîtrise des problèmes de plan de financement et de trésorerie au niveau international.
Excellent anglais indispensable.

● **AU SEIN DE SA DIRECTION RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :**

— UN RESPONSABLE D'ÉTUDES — SOUS-MARINS (R 08)

Ingénieur diplômé (ENTSA de préférence).
Expérience construction sous-marins.
Sera chargé de concevoir puis de vendre les sous-marins adaptés aux travaux off-shore.

— UN INGÉNIEUR CHEF DE SECTION SERVICES (R 09)

Expérience de 7 à 10 ans. Bureau Etudes.
Pour construction prototypes.
Connaissance off-shore appréciée.

— UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN (R 10)

5 ans expérience minimum. Connaissance en circuits câblage, montage de prototypes.
Connaissances souhaitées en électronique.

— UN INGÉNIEUR OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR CHIMISTE (R 11)

[illegible] conception [illegible] appareillages de contrôle d'atmosphère.

— UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRICIEN (R 12)

3 ans expérience industrielle. Connaissances en électronique.
Pour travaux de montage et d'entretien en labo hyperbare.

— UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR PETITE MÉCANIQUE ET INSTRUMENTATION (R 13)

5 ans expérience en labo d'essais pour mise au point prototypes.

— DES DESSINATEURS PROJETEURS (R 14)

Qualifiés en électromécanique, hydraulique; pour études en centre hyperbare sur sous-marins, cloches de transfert.

— DES JEUNES TECHNICIENS (Niveau AT 1 ou Bac Technique) (R 15)

qui, après formation, seront responsables du contrôle de la vie en espace confiné (en laboratoire et sur chantiers).

● **AU SEIN DE SA DIRECTION MEDICALE**

— UN INFIRMIER DIPLOMÉ (R 16)

Intéressé par les problèmes de sécurité en médecine hyperbare.

Le Siège Social de **COMEX** est à **MARSEILLE**

Pour tous les postes, la connaissance de l'**ANGLAIS** constitue un atout important.
Adressez un C.V. détaillé, avec photo, et niveau de rémunération souhaité à :

COMEX, Direction du Personnel. — **13275 MARSEILLE CÉDEX 2**

(En indiquant la référence du poste.)

POUR SON CENTRE DE LYON IMPORTANTE FIRME FRANCAISE SPECIALISEE DANS LA VENTE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il a la responsabilité d'études et recherches dans le domaine des
COMMANDES ELECTRONIQUES POUR MOTEURS A VITESSE VARIABLE

Depuis l'établissement du devis sur cahier des charges jusqu'à la réalisation du prototype. Selon les cas il prépare aussi le dossier d'industrialisation.

Ses fonctions le mettent en rapport avec les différentes usines du groupe, mais également avec des Centres d'études étrangers.
- Expérience de 2 ans minimum en électronique de moteurs à vitesse variable.
- Pratique de l'Allemand indispensable, Anglais souhaité.

Adresser curriculum vitae dét. et prét. sous réf. 121.306 au 30, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
C&C

INGÉNIEUR CHIMISTE - CHEF DE LABORATOIRE
ADJOINT AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Ce Groupe Français est spécialisé dans la fabrication de matériaux de second-œuvre. L'usine dont il s'agit produit des enduits et réalise 25 millions de C.A.
L'Ingénieur qui sera responsable du laboratoire prendra tout de suite en charge le contrôle des fabrications existantes et, en liaison avec les Chefs de Produit, effectuera des recherches appliquées pour renouveler progressivement la gamme actuelle.
Ses capacités personnelles et techniques devront en faire l'Adjoint du Chef d'Etablissement.
Il s'agit donc d'un homme, Ingénieur chimiste organicien (ou équivalent), bon praticien, qui a cinq ans minimum d'expérience industrielle (la pratique du laboratoire n'est pas indispensable).
C'est de plus et surtout un homme de commandement et de responsabilité.
Nécessité de résider région de Bourg-en-Bresse.
La ressource assurée ne sera pas inférieure à 70.000 F.
Les personnes que ces perspectives intéressent peuvent adresser leur dossier de candidature sous réf. CL 939/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP



Pierre Lichau s.a.

recherche pour Département Spatial à VALENCE

INGENIEUR Technico Ccial

Fonctions principales :
- Établissements des conditions de ventes.
- Négociation des contrats et leur gestion administrative.

Conditions requises :
- Anglais écrit et parlé indispensable.
- La préférence sera accordée au candidat le mieux introduit auprès des organismes spatiaux européens.

Avantages sociaux - possibilité logement.
Adresser C.V. photo et prétentions à
CROUZET - B.P. 138 - 26010 VALENCE
(en rappelant la référence 445).



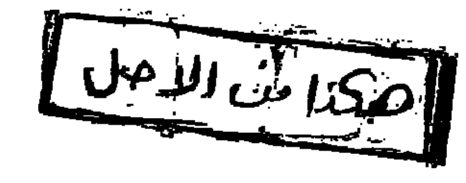
Responsable de l'ordonnancement
dans notre département "unités de TRACTION" (700 personnes).
Le poste intéresse un ingénieur de formation mécanique ayant 1 à 3 ans d'expérience industrielle.
Notions d'informatique appréciées.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 408
37, rue du général Foy 75008 PARIS

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	[illegible]	[illegible]
REPRESENTAT. — Demandes	[illegible]	[illegible]
— Offres	[illegible]	[illegible]
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,08

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE BIENS D'EQUIPEMENT

leader dans sa branche à l'exportation, renforce son potentiel industriel et recherche

ingénieur fabrication mécanique

RESPONSABLE SOUS-TRAITANCE

rattaché hiérarchiquement au chef du département Avancement des fabrications

Chargé de :
- diriger les activités d'un groupe d'agents gestionnaires de sous-traitance,
- négocier à un niveau élevé avec les sous-traitants pour mener à bien l'avancement des programmes de production,
- coordonner les activités des sous-traitants avec la progression des charges ateliers.

Le candidat aura une expérience réussie de plusieurs années dans un poste de production en mécanique fine (expérience dans un poste sous-traitance appréciée).

Il sera diplômé d'une école d'ingénieurs et possédera des connaissances de gestion ou aura assumé des responsabilités de gestion en production.

Lieu de travail : banlieue sud.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous No 73289 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

C&O

emplois régionaux

SEV MARCHAL
CHATELLERAULT

chef de service qualité

Ingénieur expérimenté en matière de contrôle qualité.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion, au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 410

37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

USINE MICRO-MECANIQUE
800 personnes, proximité ANNECY
recherche

CHEF COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Bonne connaissance comptabilité générale. Expérience approfondie, comptabilité analytique, prix de revient, budget. Anglais souhaité.

Adresser curriculum vitae et prétentions à HAVAS ANNECY, n° 874, qui transmettra.

RESPONSABLE COMMERCIAL

Une société papetière spécialisée dans le carton (25 M de C.A. en 1973, 40 M prévus en 1974, 230 pers.), recherche un Responsable Commercial qui sera chargé :
- de diversifier la clientèle,
- d'administrer les ventes,
- d'assurer la liaison clients usine.

De formation Sup de Co ou équivalent, il aura au minimum 3 ans d'expérience commerciale et, si possible, des connaissances concernant le carton (façonnage et impression).

Lieu de travail : ST OMER
Rémunération : 65.000 +

France Cadres — 26 RUE MARBEUF - 75008 Paris - vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande. Réf 412M

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE DU NORD DE LA FRANCE (près de Valenciennes) recherche

JEUNE INGENIEUR

ARTS ET METIERS ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience industrielle.

Pour poste

D'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

DES ATELIERS DE MECANIQUE

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Logement assuré.

Ecr. n° 72.942, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Usine sidér. LORRAINE proche NANCY recherche

JEUNE INGENIEUR

Grande Ecole pour poste ADJOINT CHEF DE SERVICE

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Ecrire n° 708, BLIQUE, 140, av. de Strasbourg, 54000 NANCY.

B S L

recrute pr son usine de SOISSONS

ANALYSTE-PROGRAMM.

Profil recherché :
DUT + 4 ans d'expérience dans le domaine de la GESTION. Une connaissance des mini-ordinateurs en temps réel serait appréciée.

Adresser CV à M. DEMON, BSL 108, r. de Reims-02204 SOISSONS

---

etap

ENTREPRISE FRANÇAISE RÉALISANT DES ENSEMBLES SPORTIFS (STADES, TENNIS, GYMNASE, GOLF...) ET METTANT EN ŒUVRE DES TECHNIQUES ÉLABORÉES (EN PARTICULIER DES REVÊTEMENTS SYNTHÉTIQUES) RECHERCHE POUR LA RÉGION PARIS NORMANDIE UN

DIRECTEUR DE FILIALE

VÉRITABLE CHEF D'ENTREPRISE AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ PRATIQUANT UNE RÉELLE DÉCENTRALISATION DES RESPONSABILITÉS,

Il aura au départ une équipe qu'il animera et un chiffre d'affaires qu'il développera. Ce poste peut convenir à un ingénieur (T.P., agronome ou équivalent) ayant l'expérience de la conduite de chantiers et témoignant de qualités d'initiative, de contact, de gestionnaire. Le goût et la pratique des sports seraient des atouts supplémentaires.

Lieu de travail : EVREUX.

Ecrire sous référence LT 204 AM.

COLGATE PALMOLIVE PARIS

recherche pour compléter la structure de ses services de management : organisation et informatique

DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS RESPONSABLES DE PROJETS

Ces postes peuvent convenir à

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE ou H.E.C., E.S.S.E.C.

ayant 3 à 5 ans expérience informatique et organisation, acquise dans grande firme type multinational.

CAPABLES DIRIGER ÉQUIPE D'ANALYSTES ET PROGRAMMEURS ET PRENDRE EN CHARGE PROJETS IMPORTANTS DANS DOMAINES VARIÉS : GESTION FINANCIÈRE MARKETING, GESTION DE PRODUCTION.

Connaissance anglais.

Ecrire sous référence OK 196 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

recherche

X - ECP - MINES - A.M.

TRÈS CONFIRMÉ

ayant acquis une très solide expérience industrielle dans mécanique et chaudronnerie lourde (par exemple turbines - compresseurs - réacteurs - constructions nucléaires navales ou aéronautiques)

POUR PRENDRE EN CHARGE AVEC LE DIRECTEUR D'UNE IMPORTANTE DIVISION INDUSTRIELLE 1.300 PERSONNES,

l'ensemble des responsabilités sur le plan gestion, production, conduite des hommes et liaisons clientèle.

SITUATION D'AVENIR POUR CANDIDAT PREMIER PLAN.

Lieu de travail : ville Sud-Loire.
Rémunération départ :

130.000 F.

Ecrire sous référence AI 194 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS OFFRE DANS LE CADRE D'UN IMPORTANT GROUPE D'USINES COMPRENANT PLUS DE 10.000 PERSONNES, UN POSTE DE

CADRE SUPÉRIEUR

à un candidat ayant une personnalité affirmée et une expérience de commandement et de relations publiques.

CE CADRE CRÉERA LE POSTE EN REGROUPANT UN ENSEMBLE DE RESPONSABILITÉS CONCERNANT :

l'accueil, la protection du secret industriel, la sécurité incendie, le gardiennage, les relations avec les autorités et la presse. Il animera un effectif de plus de 100 personnes.

Lieu de travail : ville centre France.

Ecrire sous référence BJ 195 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (400 PERSONNES, C.A. 53 MILLIONS) LEADER DANS SON DOMAINE - BANLIEUE SUD PARIS

recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Formation supérieure, ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle en contrôle de gestion acquise en milieu industriel, capable en tant qu'assistant de la direction générale :
- de participer au fonctionnement des moyens de gestion, des circuits d'information ainsi qu'à l'élaboration des budgets et du plan ;
- de jouer un rôle d'audit interne ;
- de remplir des missions d'études et d'analyse dans des domaines variés.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR POUR CANDIDAT AYANT DES QUALITÉS DE RÉALISME ET DE CONTACT HUMAIN.

Ecrire sous référence FN 199 CM.

UNE DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES DE LA RÉGION SUD-EST (MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION) RECHERCHE SON

FUTUR DIRECTEUR RÉGIONAL

RÉGION COTE D'AZUR

Ces fonctions seront confiées à candidat (E.S.C. ou équivalent) après une période de formation en tant qu'adjoint du titulaire actuel (environ 2 ans).

Poste actif et autonome nécessitant une expérience confirmée des négociations et de l'animation des ventes auprès d'une clientèle industrielle (bâtiment ou domaines proches).

INTÉRESSANTES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR CANDIDAT DIPOSANT RÉELLES QUALITÉS DE NÉGOCIATEUR ET D'ANIMATEUR.

Ecrire sous référence JR 202 AM.

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE - RÉGION SUD-EST - PRODUITS DE BASE POUR LE BATIMENT OFFRE INTÉRESSANTES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE A

JEUNES INGÉNIEURS T.P.

DÉSIREUX DE S'ORIENTER VERS DES FONCTIONS TECHNICO-COMMERCIALES.

En vue d'assumer des responsabilités commerciales sur un secteur ou une région ces candidats seront d'abord formés aux produits et techniques de la Société.

Des qualités de dynamisme, un sens des contacts humains et une mobilité géographique sont nécessaires.

Ecrire sous référence HP 201 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 Paris discrétion absolue

---

directeur technico-commercial

100 000 F+

NEGOCIATION DE CONTRATS A L'ETRANGER

Nous sommes une entreprise française spécialisée dans la conception et la vente de biens d'équipement sur le plan international. Notre réussite est due aux facultés d'innovation et à la souplesse d'adaptation de notre petite équipe dirigeante qui souhaite s'adjoindre un Directeur technico-commercial.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur. Disposant de l'expérience de notre bureau d'études, il devra préparer et suivre les [illegible], négocier avec les constructeurs français et les clients à l'étranger (poste à Paris, quelques voyages de 10 à 15 jours par an et des déplacements de courte durée).

L'expérience de la négociation d'affaires à l'étranger et une maîtrise parfaite de l'anglais sont indispensables.

Envoyer, photo, rémunération actuelle et informations vous concernant ou téléphoner en rappelant la référence 2031/M à Maryse PERCHE (325 61 82) qui vous présentera plus complètement la société au cours d'un entretien confidentiel.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

Manutention et convoyeurs aériens

Directeur technique

90.000 +

Supervisant un service de 50 personnes (B.E. - Achats - Atelier - Après-vente...) vous serez responsable, depuis les projets jusqu'à leur réalisation, de la bonne exécution des installations (en majeure partie «sur mesures»).

Vous êtes Ingénieur mécanicien, connaissant si possible les problèmes de manutention et de convoyeurs aériens. Réf. A/3586

Directeur commercial

90.000 +

Votre mission : définir et faire appliquer une politique commerciale dans une optique de Service. Animer une petite équipe d'Ingénieurs d'Affaires assistés de représentants.

Vous avez une formation et une expérience commerciales en Biens d'Equipement industriel, en manutention et convoyeurs aériens si possible. Réf. A/3587

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée ss Réf. corresp. à Madame Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

FOSTER WHEELER FRANCAISE
ENGINEERING INTERNATIONAL

Leader Mondial Fours Pétroléochimie recherche pour sa

DIVISION FOURS PETROLE & PETROCHIMIE

INGENIEUR

Grande Ecole ou Equivalent (GENIE CHIMIQUE, ENSPM...)

Il devra pouvoir justifier d'une expérience des problèmes thermiques et pétrochimiques des fours.

Dynamique, il aura :
- la volonté et la capacité d'étudier et de proposer des conceptions originales,
- les qualités techniques et personnelles pour pouvoir convaincre le Client à haut niveau technique.

Il effectuera des études thermiques et économiques.
Il supervisera l'établissement des prix de ces Projets.
Il participera aux contacts extérieurs.
Il aimera les relations à l'échelle internationale.

Anglais nécessaire — Allemand souhaité.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à Direction du Personnel
31, rue des Bourdonnais
75021 PARIS CEDEX 01.

C&C 3674

NOUS SOMMES une Société Française de création récente, filiale d'un groupe international spécialisée dans la réparation des ouvrages en béton par la technique du béton projeté.

NOUS RECHERCHONS :

un directeur administratif et financier

qui aura pour mission :
1) *de superviser notre comptabilité*
2) *d'établir un système de contrôle de nos chantiers*
3) *de gérer notre personnel : effectif actuel 50 personnes - prévisions fin 75 : 80 pers.*
4) *prendre en main la gestion administrative de la Société.*

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé ESCP, HEC, ou Essec ou équivalent avec option finance - comptabilité.

Age minimum 30 ans.

Ayant si possible expérience gestion d'une entreprise de bâtiment et de Travaux Publics.

La langue anglaise parlée et lue est indispens. Des connaissances en allemand seraient appréciées.

Les lettres de candidature manuscrites avec C.V. détaillé, photos et prétentions sont à adresser sous No 73.478 CONTESSE Publ. 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

C&C

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE PRIVÉ

recherche pour son SERVICE

d'ANALYSE FINANCIÈRE

1) ANALYSTE FINANCIER Confirmé

2 à 3 ans d'expérience

2) INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

1 à 3 ans d'expérience et ayant une formation économique.

Pour ces deux postes, connaissance anglais indispensable, allemand souhaitée.

Env. curric. vitae manuscrit, n° 73.589, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour son bureau de PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Qui sera en charge de la vente de mémoires d'ordinateur et de périphériques en France avec possibilités de voyager à l'étranger.

3 à 5 ans d'expérience de la vente exigée.
Age minimum 27 ans. Anglais parlé indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
MUNZIG INTERNATIONAL S.A.R.L.
1, place Gustave-Eiffel, 94533 RUNGIS.

offres d'emploi

LABORATOIRES
SMITH KLINE & FRENCH

PARIS (Gare de Lyon), recherchent pour
DIRECTION FINANCIERE
(équipe 9 personnes)

CONTROLEUR BUDGETAIRE

chargé de l'élaboration, du suivi des budgets et des plans à cinq ans.
- Formation supérieure, connaissance approfondie de la fonction dans une société anglo-saxonne.
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral exigée.

CHEF COMPTABILITE GENERALE

responsable de la comptabilité générale et de la gestion de la trésorerie.
- DECS ou équivalent, expérience nécessaire de quelques années dans un poste similaire.
- Connaissance de l'anglais utile sans être indispensable.

La multiplicité et le niveau des questions à résoudre dans le cadre d'un développement rapide en France ne nous permettent pas de faire appel à des débutants.

Nous recherchons des professionnels familiarisés avec la gestion informatique et susceptibles d'évoluer au sein d'un Groupe d'importance mondiale.
Rémunération adaptée à l'expérience.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à No 73.237 — CONTESSE PUBLICITE — 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. C&C

ASCINTER OTIS — N° 1 MONDIAL DE L'ASCENSEUR — 6.000 personnes en France

recherche, pour PARIS

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ÉLECTROMÉCANICIENS

- Débutants :
- Ayant quelques années d'expérience.

CES INGÉNIEURS SERONT AFFECTÉS SELON GOUTS ET APTITUDES :
- Service technique,
- Service Chantiers montage.

Situation évolutive pour candidats dynamiques dans une société en expansion

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à :
Direction des Relations Humaines, 141, rue de Saussure. — 75017 PARIS.

Dans le cadre du développement de son système de gestion
ADMINISTRATION TECHNIQUE
PARIS
recherche

Ingénieur ou Cadre

disposant de quelques années d'expérience, chargé de participer à la mise en œuvre d'un système de gestion utilisant l'informatique.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous N° 8500 à Publipress 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

BANQUE PRIVÉE

en expansion, filiale d'un important groupe financier,
recherche :

1°) POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT
DE SON RÉSEAU D'AGENCES DANS LA RÉGION PARISIENNE
ET POUR LA CRÉATION DE NOUVELLES AGENCES :

DIRECTEURS D'AGENCE

● Solide formation bancaire permettant de jouer un rôle de Conseil d'une clientèle sélectionnée ● Dynamiques et goût des contacts ● Situation importante avec développement de carrière intéressant.

ATTACHÉS COMMERCIAUX D'AGENCE

● Références bancaires similaires souhaitées ● Excellente présentation ● Nombreuses possibilités de promotion pour candidats de valeur aimant les contacts humains.

2°) POUR BANQUE CORRESPONDANTE DANS ***LE PACIFIQUE :***

JEUNE INSPECTEUR

● Rodé aux différents mécanismes bancaires ● Possédant si possible une expérience au sein d'une équipe d'inspection ou de contrôle ● Importantes perspectives de développement.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

● Bonne expérience des problèmes d'exploitation ● Dynamiques et goûts des contacts ● Larges possibilités de promotion.

ECRIRE AVEC CURRICULUM VITAE MANUSCRIT, PHOTO ET PRÉTENTIONS SOUS N° 87.945.
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, RUE RÉAUMUR, 75002 PARIS, QUI TRANSMETTRA (DISCRÉTION ASSURÉE).

UNE IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

à PARIS, filiale d'un groupe d'assurances, recherche

POUR SON SERVICE ÉTRANGER

UN (E) EMPLOYÉ (E) QUALIFIÉ (E)

AIDE-COMPTABLE, STENODACTYLO
Expérience bancaire de 2 ans minimum.

Ecr. avec C.V. détaillé et rémunération souhaitée en rappelant la référence du poste sous le no 74.235, CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, Paris-1er, q. tr.

PEUGEOT OUTILLAGE

RECRUTE A NANTERRE

CHEF de PRODUIT OUTILLAGE ELECTR. BRICOLAGE

DEFINITION LARGE DE LA FONCTION dans le cadre d'une nouvelle politique MARKETING France et Etranger (marché en expansion)

SPECIALISTE "PRODUIT"
- Formation technique OU commerciale avec pratique des données techniques.
- EXPERIENCE DE CHEF DE PRODUIT (2-3 ans mini), préférence petit ELECTRO-MENAGER, Outillage électr. ou mécanique,...
- HOMME MARKETING avant tout.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération, phot. s/s réf. 3030 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

contrôleur de gestion H. ou F.

75 000 F/an +

Les BOUCHERIES BERNARD (C.A. : 300 millions, effectif : 700), créent un contrôle de gestion au niveau du Groupe.

Rattaché au Directeur Général, le contrôleur de gestion recherché devra mettre au point un instrument de décision au service de la Direction du Groupe en améliorant les procédures et en veillant à la fiabilité des chiffres comparatifs ainsi que des tableaux de bord permettant le contrôle des services communs (administratif, commercial, production, achat, gestion des stocks, personnel).

Ce poste conviendrait à un homme ou une femme ayant une formation commerciale supérieure (ESSEC ou équivalent + I.C.G.). Une expérience de 2 ou 3 ans de l'auditing anglo-saxon serait très appréciée. Base à Paris et à Rungis. Voiture de fonction.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2022/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

Je veux travailler avec des hommes qui ont l'habitude de
- GAGNER DE L'ARGENT,
- BEAUCOUP D'ARGENT.
- DES HOMMES POSITIFS,

prêts à saisir une occasion exceptionnelle pour construire leur avenir avec une
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE VENTE
(FRANCE et ÉTRANGER)

Veuillez envoyer votre curric. vitae à SICVIM, 65, avenue Paul-Doumer - 75016 PARIS.
DAVID TUCKER

Un très important groupement d'Associations privées d'intérêt public recherche au niveau du Siège Social de son Organisation Nationale

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

. La fonction : gestion, contrôle et animation du personnel de l'Etablissement Central; responsabilité de la définition des grandes options d'une politique moderne du personnel; conseil et contrôle de son application auprès des établissements locaux, tout en tenant compte des particularités de chacune des associations intéressées.

. L'Homme : âgé au minimum de 35 ans, ayant une formation supérieure de type Droit, Psycho..., devra posséder d'une part une expérience de la fonction en particulier en ce qui concerne les relations avec les représentants du Personnel et d'autre part les qualités humaines indispensables à la double position (hiérarchique et fonctionnelle) du poste à pourvoir.

Connaissance de l'Anglais souhaitée.
Envoyer CV man., photo s/réf. 164M1 à

Cabinet Jean-Claude Maurice
Conseil en Gestion de Personnel
42, rue Legendre 75017 Paris.

FILIALE INFORMATIQUE
d'Un Important Groupe Bancaire
nous confie la recherche d'

Analystes-Programmeurs

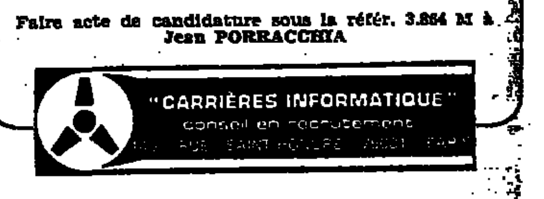
Sous la responsabilité directe d'un Chef de Groupe, ils seront chargés de réaliser l'analyse et la programmation d'application de gestion.

Les candidats devront posséder 3 ans d'expérience de la fonction, une excellente pratique du COBOL D ou ANS et si possible du GAP.

Un D.U.T. d'informatique serait apprécié, mais le diplôme du baccalauréat minimum est obligatoire.

La rémunération pourrait être importante pour des candidats de valeur.

Faire acte de candidature sous la référ. 3.864 M à Jean PORRACCHIA



OXY METAL INDUSTRIES FRANCE
recherche

CHEF COMPTABLE

Responsable de la comptabilité générale, clients et fournisseurs de toutes les divisions de la Société, le candidat devra être familiarisé avec les techniques comptables anglo-saxonnes et les procédés informatiques.

Notions d'anglais requises.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. BERVIER, OXY METAL INDUSTRIES FRANCE, 6, rue de la Gare, 93270 SEVRAN.

Etablissement d'Enseign. (maternelle à terminale) mixte, sous contrat d'association - 600 élèves proche banlieue, Ouest Paris, recherche

DIRECTEUR

— Une formation universitaire (licence d'enseignement au moins) et une expérience de 5 ans minimum dans une école secondaire sont indispensables.
— Logement non assuré.
— 35 ans minimum.

IL EST DEMANDE EN OUTRE :
— Le goût du travail en équipe allié au sens des responsabilités.
— L'entraînement aux méthodes d'éducation nouvelles et à la recherche pédagogique.
— L'intérêt pour les problèmes de gestion et d'administration.

Adresser C.V. détaillé et photo à C.P.C.-Sélection, 63, rue Sainte-Anne, 75002 PARIS. Discrét. garantie.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS
recherche

ingénieurs commerciaux CONFIRMÉS

EXPORT

① Développement de l'exportation de systèmes informatiques MILITAIRES complexes.
Une solide expérience informatique temps réel est nécessaire.
Réf. MFB 1

② pour les PAYS DE L'EST
Ingénieur confirmé dans la vente de matériel informatique et possédant de très bonnes connaissances dans cette technique
Réf. MFB 2

Pour ces deux postes une excellente connaissance de l'ANGLAIS est indispensable et de fréquents DEPLACEMENTS à l'étranger sont à prévoir.

PARIS

Ingénieurs ayant une expérience mini-ordinateurs TEMPS REEL.
Ces postes sont situés à court terme dans la région parisienne *et à moyen terme à* Bordeaux *et* Lille.
Réf. MFB 3

LYON et sa région

Ingénieurs possédant 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de matériel informatique.
Réf. MFB 4

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions en indiquant la référence du poste choisi sous numéro 13.225 à :
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

GROUPEMENT PATRONAL IMPORTANT

(Siège à Paris)

RECHERCHE UN CADRE POUR PRENDRE EN CHARGE LE SECTEUR DES QUESTIONS SOCIALES ET DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES.

DE SOLIDES CONNAISSANCES JURIDIQUES ET UNE EXPÉRIENCE DE PLUSIEURS ANNÉES DANS LA GESTION DU PERSONNEL D'UNE ENTREPRISE SONT SOUHAITÉES.

Ecrire sous référence 391.650 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE

recherche
pour Paris - Banlieue

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

ayant expérience process pétrole ou chimie pour département antipollution.
Anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : Société JOHN ZINK, 1, rue Guy-Moquet, Z. I. 95100 ARGENTEUIL.



L'ORGANISATION EUROPEENNE DE RECHERCHES SPATIALES (CERS/ESRO) souhaite pourvoir le poste de

CHEF DE SERVICE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

pour assurer l'élaboration, l'harmonisation et la mise en œuvre de la politique en matière d'information scientifique et technique pour promouvoir les activités scientifiques et techniques – tant internes qu'externes – du CERS. Ceci implique la rédaction de nombreux textes techniques pour les différentes publications du CERS/ESRO et une liaison constante avec les groupes scientifiques et techniques à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Organisation.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire ès sciences ou un diplôme d'ingénieur ou un titre équivalent et avoir une grande expérience de la rédaction ou de "l'editing" de rapports scientifiques et techniques acquise, si possible, dans le domaine spatial. Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable.

Le titulaire du poste assumera ses fonctions au Centre Européen de Recherche et Technologie Spatiales, situé à Noordwijk aux Pays-Bas, tout en relevant de l'autorité du Chef des Services Administratifs, Neuilly, à la Direction Centrale.

Conditions de travail internationales : rémunérations compétitives, indemnités familiales importantes, régime de sécurité sociale avantageux.

Les candidats doivent s'adresser au:
Directeur adjoint chargé du Personnel, CERS/ESRO, 114 avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly/Seine afin d'obtenir une description de fonctions détaillée et un formulaire de candidature.

La date limite pour la présentation des dossiers a été fixée au 15 octobre 1974.

offres d'emploi

Société fabriquant des appareils de mesure et de contrôle

recherche :

AGENTS COMMERCIAUX ITINÉRANTS

(Réf. 8755)

pr visiter clientèle industrielle et réseau distribution

— Formation technique mécanique ;
— Habitude des contacts humains ;
— Quelques années d'expérience dans une fonction technico-commerciale.

POSTES A POURVOIR A PARIS ET A MARSEILLE

AGENT COMMERCIAL SÉDENTAIRE

(Réf. 8756)

chargé d'établir les offres, d'enregistrer les commandes d'un certain secteur de clientèle et d'assurer le contact téléphonique avec celui-ci :

— Bonne notion de mécanique ;
— Aptitude à la rédaction ;
— Précision, ordre et méthode.

POSTE A POURVOIR A PARIS.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. et prétentions en indiquant référence à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q.tr.

SOCIETE D'INGENIERIE GENERALE
pour son département Agro-Alimentaire

pour développer ses activités dans 2 secteurs

a) FRANCE
b) ETRANGER

INGENIEURS D'AFFAIRES

Ces postes conviendraient à des diplômés de l'enseignement supérieur, ayant une parfaite expérience de la négociation à haut niveau.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière S.V.P. 11 11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière
SVP.11.11

Référence 413.

37 rue du Gal Foy
75008 Paris

LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE SPÉCIALISTE DES VÊTEMENTS DE LOISIRS WRANGLER

recherche pour son siège social

UN RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL

Il est demandé :
— Une formation supérieure en commerce marketing ;
— 25 ans minimum ;
— Une expérience de quelques années dans un poste similaire est souhaitée, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.

Il est proposé :
Sous la responsabilité du Directeur marketing :
— La direction du service clientèle ;
— Le traitement et le suivi des commandes ;
— Les relations avec les grands magasins et centrales d'achats.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez nous adresser C.V., photo et prétentions au Nº 98.668 BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

ORGANISATEUR des VENTES

à un Diplômé d'Ecoles Commerciales formé aux méthodes quantitatives de gestion ou à un ingénieur ayant une formation complémentaire type IAE, UNILEVER propose un poste dans le SERVICE d'ORGANISATION COMMERCIALE de l'une de ses Sociétés (produits alimentaires de grande consommation).

Il sera, au sein du service, chargé d'organiser la distribution physique des produits et les tournées des vendeurs.

Il aura des contacts sur le terrain avec les opérationnels de la vente. Des déplacements fréquents sur toute la France sont donc à prévoir. Il utilisera des méthodes d'organisation (optimisation, recherche opérationnelle, informatique...) axées sur la logistique.

Ecrire avec c.v. Département Central du Personnel (Ref XX/74) 8 Av. Delcassé, 75384 Paris Cedex 08.

SOCIETE INTERNATIONALE leader sur son marché recherche pour sa filiale nouvellement créée

DIRECTEUR COMMERCIAL
VÊTEMENTS DE LOISIRS/SPORT

Le candidat retenu sera responsable de l'ensemble de la politique commerciale et de son application, y compris vente, publicité, promotion, marketing... Il devra aussi créer et animer un réseau de vente sur toute la France puis sur d'autres pays.

Une expérience préalable du secteur confection/habillement est indispensable, liée à des caractéristiques personnelles de dynamisme et de leadership.

Conditions exceptionnelles pour un «Commercial» polyvalent et ambitieux.

Ecrire sous réf. DC RB. à TAS, 77, rue la Boétie, 75008 PARIS. — Discrétion absolue garantie.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

L'Exploration et la mise en Exploitation de gisements OFF-SHORE

nécessitent une large connaissance des contraintes de l'environnement marin :
Météorologie, Océanographie, etc.

Le Département Technique Mer de la Direction TOTAL - EXPLORATION - PRODUCTION

propose à un

JEUNE INGÉNIEUR

de l'intégrer dans son équipe chargée de l'étude, du suivi et de la résolution de ses problèmes.
Diplômé d'une grande école (Mines, Centrale...).

Parlant bien l'anglais.

Disponible pour de nombreux déplacements à l'étranger, il participera directement à cette assistance technique pour les travaux pétroliers en mer.

Envoyer votre curriculum vitae avec photo sous référence 74.024 à C.F.P. - SERVICE RECRUTEMENT
5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS CEDEX 16.

POUR LE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines **écoles d'ingénieurs** ou titulaires d'une **maîtrise d'informatique**
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Exploitation technique et maintenance des installations
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1974

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TELECOMMUNICATIONS

Paris : 18, Boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15
Banlieue : 103, Rue de Grenelle 75700 PARIS
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

Schlumberger

offre des SITUATIONS VIVANTES, bien rémunérées, et comportant de nombreux avantages à :

INGENIEURS débutants

(ou presque)
ELECTRICIENS, ELECTRONICIENS ou MECANICIENS

qui participeront à l'expansion de son activité dans le secteur PETROLE en EUROPE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT et EXTREME-ORIENT

- Il est demandé d'être célibataire ;
- de solides notions d'anglais sont requises ;
- une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation.

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Personnel Dépt 42, rue Saint-Dominique — 75007 PARIS. C&C 3308

Engineering pétrolier quartier République/Gare de l'Est rech. dessin. E. 1. 3.000 F ; E. 2. 3.400 F ; P. 1. 3.850 F. 40 h. heb. Tél. : 208-85-65 et 208-27-54.

Gestion et maintenance d'appareillages électroniq. à l'étranger. JNE INGENIEUR, EFFICACE même débutant.

Important établissement de recherches minières, nous offrons à un ingénieur en radioélectronique la responsabilité des moyens techniques pour effectuer la détection des minerais en avion, au sol et dans les forages. Il assurera en outre la gestion et la mise en œuvre de nos réseaux de télécommunications. Adr. lettre manuscrite et C.V. à : Nº 7.287 «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Troupe de théâtre en formation rech. plein temps directeur ccial fonction imprésario
Ecr. Les Trois Chardons, 10, rue Henri-Chevreau, 75020 PARIS.

Entreprise moyenne parisienne (200 salariés) fabrication et services recherche :
CHEF COMPTABLE dynamiq. connaiss. bien fiscalité et législation du travail.
Ecr. av. C.V., référ. et prétent. Publ. BANCE Nº 981.
12, r. Marivaux, Paris-2e, qui tr.

INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC recherche

INGENIEUR

Diplômé grandes écoles, capable d'assurer seul, après formation, la mise en route d'une nouvelle unité de production d'articles en caoutchouc à l'étranger, et de la contrôler ensuite. Ce poste à grandes responsabilités requiert des qualités d'initiative, de décision, de haute conscience professionnelle, ainsi que le goût pour des déplacements fréquents à l'étranger. Age souhaité, 35 ans minimum.
Ecrire avec C.V. détaillé, réf., photo et prétentions à Agence HAVAS, Epinal nº 2.730. qui transmettra.

---

audit interne

Une entreprise française, membre d'un puissant groupe international recherche un contrôleur comptable.

Directement rattaché au Directeur comptable du siège parisien, il devra contrôler les comptabilités des établissements et filiales (12 organismes comptables, 5 filiales), veiller à la bonne application des règles communes au groupe et présenter clairement les conclusions de ses contrôles.

Ce poste exige soit une expérience similaire dans une grande entreprise, soit un minimum de 2 ans d'expérience en cabinet.

Il faut prévoir des déplacements très fréquents dans les usines de province.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 72 000 F.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 110/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
7, rue Danton 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

LES LABORATOIRES SEARLE

recherchent

UN JEUNE MÉDECIN
(H. ou F.)

particulièrement attiré par la REDACTION ET L'ANALYSE DE LA LITTERATURE MEDICALE et ayant des connaissances EN MATIERE D'EDITION.

Préférence sera donnée au CANDIDAT possédant une expérience dans les domaines cardio-vasculaire et gynécologique

Connaissance de la langue anglaise nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo récente, à : Mme LEMOINE — LABORATOIRES SEARLE, 2, rue Lhomond. — 75005 PARIS.

DOCUMENTALISTE

AVEC REFERENCES

— CONNAISSANCES ANGLAIS ET ALLEMAND.
— DACTYLOGRAPHE.
— FORMATION BASE SCIENTIFIQUE.

AUTOCARS DESSERVANT :
PORTES SUD DE PARIS
L'EST ET LE SUD DU PETIT-CLAMART

Adresser curriculum vitae à :

G. A. A. A.

20, AVENUE EDOUARD-HERRIOT
92350 LE PLESSIS-ROBINSON.
Tél. : 630-22-70

LEO BURNETT recherche l'homme/ou la femme capable de devenir le responsable *administratif* et *financier* d'une agence de publicité de tout premier plan.

En France, LEO BURNETT existe depuis un an. Dans le monde LEO BURNETT est Numéro Quatre au classement des agences internationales.

L'Objectif pour la France : construire dans les cinq ans une agence dont la qualité et la taille soient conformes au rang de LEO BURNETT dans le monde. Les résultats de la première année permettent d'espérer que l'objectif sera tenu.

L'Homme que nous voulons trouver doit pouvoir et vouloir assumer, en faisant et en faisant faire, l'ensemble des fonctions et des responsabilités d'administration et de gestion de l'agence. Il sera l'un des éléments clés de l'équipe de direction. La position considérable à laquelle il pourra aspirer lui fera accepter de bon cœur de s'attacher personnellement aussi bien aux aspects de direction et d'orientation qu'à l'exécution des détails quotidiens du domaine dont il a la charge.

Nous préférons un professionnel qui a fait ses armes dans une agence de publicité internationale. Sans exclure l'individu de qualité venant d'autres horizons.

Ecrivez-nous
31, rue du Pont - 92200 Neuilly-s-Seine.

LEO BURNETT COMPANY INC.
Publicité

IMPT GROUPE INDUSTRIE MECANIQUE
Leader dans sa branche

EXPORTANT BIENS d'EQUIPEMENT

recherche
pour une de ses unités Forge - Fonderie
REGION PARISIENNE

INGENIEUR COMMERCIAL

Spécialiste METALLURGIE FORGE FONDERIE

Directement rattaché au Chef du Département Commercial

Chargé de :
- Suivre les fabrications pièces forgées et coulées pour divers matériels aéronautiques et extra-aéronautiques.
- Conduire les négociations techniques, commerciales et administratives tant avec la clientèle française que celle des pays de l'Europe.

Le candidat retenu sera diplômé d'une école d'ingénieurs, possèdera de solides connaissances en métallurgie, aura une expérience d'environ 5 ans dans les activités Forge-Fonderie.

Pratique de l'Anglais courant et notions Allemand souhaitées.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous le No 73.717 CONTESSE Publicité, 20 avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm. C&C 3692

NOUS SOMMES UN GROUPE MULTINATIONAL AUX TECHNIQUES AVANCÉES DANS NOTRE SPÉCIALITÉ : L'ÉLECTRONIQUE.

Nous cherchons pour notre siège français en banlieue parisienne, UN INGÉNIEUR, pour être

chef du service achats

Ce service est animé par des cadres compétents et les diriger demande une bonne dimension.
Nous ne cherchons pas un acheteur, mais un MANAGER : **gestionnaire avisé, organisateur compétent, négociateur affirmé.**
Son expérience technique : mécanique, métallurgie, plastiques.
Notre expansion peut permettre un développement de carrière en France, en Europe, dans le monde.
Ecrire (ss réf. 2746 M) à G. BARDOU.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

CHEF DE MARCHE GRANDE EXPORTATION

85.000 +

Notre Groupe est depuis longtemps spécialisé dans la fabrication d'aciers fins et spéciaux avec toute une gamme d'aciers inoxydables capables d'être utilisés pour la résolution de nombreux problèmes industriels.

Dépendant du Directeur Commercial nous recherchons un excellent négociateur habitué à gérer et à développer un ou des marchés à l'exportation.

Vous avez une formation supérieure ou une expérience similaire réussie et prouvable ;
Vous aimez les contacts à tous les niveaux ;
Vous avez le souci du but à atteindre ;
Vous parlez une ou plusieurs langues ;
Vous souhaitez travailler avec une large autonomie.

Alors, nous devrions nous comprendre et réussir ensemble.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.891, à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
5 RUE DE LA ROSIÈRE, PARIS 15e
à qui nous avons confié cette recherche.

---

fonction personnel
CADRES HAUT NIVEAU

ETABLISSEMENT FINANCIER souhaite adjoindre rapidement à son service de Gestion du Personnel au plan national.

SPECIALISTES DE LA FONCTION PERSONNEL APTES A REMPLIR DES MISSIONS DE CONSEIL

possédant : • une expérience de plusieurs années au plan opérationnel, • la maîtrise des techniques de gestion du personnel (droit social, statistiques, formation, gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières), • les qualités humaines et la facilité de contacts indispensables à un conseiller.

Ce poste nécessite de fréquents déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo sous référence 696/M (réponse et discrétion assurées) au



Société PRESSE-IMPRIMERIE

recherche

INGÉNIEUR (Grandes Ecoles, A.M., ...)

Mission :
— Seconder le Directeur Industriel ;
— Prendre en charge la gestion et l'organisation technique de l'Etablissement de Paris (centre) ;
— Animer l'équipe des Cadres Techniques.

L'Homme :
en plus de sa formation :
Avoir déjà assumé une responsabilité de haut niveau.
Avoir si possible une expérience en matière d'imprimerie.

Adresser C.V. détaillé et prétentions : REGIE PROMOTION, 50, r. P.-Charron, 75008 Paris.

offres d'emploi

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Société spécialisée dans Mat. alimentaires, recherche :
DESSINATEUR CHEF D'EQUIPE
Titulaire B.T.S.
Ecr. : 396 MATEC, S.A.R.L., 20 a, rue de Stalingrad, 76140 PETIT-QUEVILLY.

UN FIL CONDUCTEUR POUR LA RENTRÉE

— Une industrie réfractaire aux convulsions économiques et à la raréfaction par les coûts des matières premières et de l'énergie.
— Une grande entreprise par la dimension, l'ancienneté, la puissance financière, la capacité d'innovation et l'amplitude du dessein.
— Un département pilote concentrant le meilleur de l'entreprise au plan de la recherche, de l'organisation, de l'esprit du management et de l'environnement psychologique et humain.
— Des produits qui ont le plus grand mérite d'être les meilleurs du marché dans le contexte économique, législatif, réglementaire et fiscal actuel.
— Une situation à la fois stable et dynamique, solide et évolutive, intégrée et fortement personnalisée, brillamment rémunérée et responsable.

UNE CARTE DE VISITE POUR NOUS RENCONTRER

— 21 ans minimum. Une pleine disponibilité à partir du 7-10-1974. Une formation au minimum secondaire et ouverte sur les relations humaines et les sciences qui les éclairent.
— Un tempérament. Une volonté. Une puissance de travail. Une santé. Une ambition. Une personnalité. Une autonomie caractérielle, mentale et culturelle. Une bonne mobilité intellectuelle.

DES PROPOSITIONS POUR VOUS ACCUEILLIR

JEUNE FEMME OU HOMME JEUNE

— Un stage de format. rémun.
— Une intégration assistée aux plans matériel, technique, méthodologie, psychologique.
— Un système promotionnel sûr, efficace et rapide.
— Une grille de rémunérations largement influencée par l'efficacité et permettant dans l'hypothèse du profil moyen répondant à nos normes de sélection 4.000 F mensuels aux premiers mois d'activité, 6.000 F après la première année et plus de 10.000 F dans des postes de responsabilité et de management atteints en moins de 3 ans.

UNE ADRESSE : 16, rue Saint-Marc (3e étage) 2e, le 2-10-74 de 14 h. 30 à 19 h., et le 3-10-74 de 9 h. 30 à 12 h. 30.

STE GROUPE MAZDA recherche :
COMPTABLE HOMME 1er ECH.
NIVEAU BAC G 2 pour comptabilité analytique. F.R.L.E. - 31, rue Camille-Desmoulins - 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

LE P.D.G.
AXE SUR LA FABRICATION ET LES VENTES D'UNE PETITE INDUSTRIE ALIMENTAIRE (créneau solidement tenu) 10 MF (+), 115 personnes, rech. pour banlieue Sud Paris, «BRAS DROIT»

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ET GESTION INTERIEURE

COMPTAB. GENER. (bilans et C.E. mensuels). FACTURATION (600 fact./mois). SUIVI PRIX REVIENT (compt. anal. simple) et comptes clients et achats. PERSONNEL.

INDISPENSABLE
● B.P. COMPTABLE ;
● EXPERIENCE (5 ans min.) de CHEF COMPTABLE et des serv. ADM. d'une PME.

Lettre manuscrite, C.V. détail., rémun. et photo, ss réf. 3.036, à

SC sélection conseil

Urgent éducateur expérim. min. 25 ans pour foyer semi-liberté. Mixte adolescents. T. 490-13-48.

Import. organisme algérien recr. ds spécialités bâtiment
ARCHITECTES COORDINAT. pr import. chantiers.
INGENIEURS ETUDE T.P. connaiss. chantier.
INGENIEURS étude élecn. pr coordination travaux.
INGENIEURS V.R.D. coordinateurs chantiers.
Métreurs vérificat. T.C.E.
Salaires intéress., logt assuré et avant. divers pr candid. lib. de suite avec 3 ans expérience minimum. Ecrire avec C.V. à no T. 480.454, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

Important groupe industriel à PORT-GENTIL (Gabon) recrute un
CADRE D'APPROV.
pour fournitures et matériels industriels divers.
Directement rattaché au chef du département administratif.
IL DEVRA :
— Réorganiser le magas. gén.
— Mettre en place la gestion des stocks.
— Superviser les achats locaux, les importat. et leur récept.
— Le candid. âgé de 30 a. min. au niveau second devra avoir une solide expér. du commandement dans une fonction similaire.
— Formation Ecole supérieure d'approvisionnem. souhaitée.
— Contrat à durée indétermin. Sal. 12 mois, congé 2 mois. Logem. assuré. Avant. socx.

Adres. C.V., photo. Compagnie Forestière du Gabon, 46, rue Boissière, 75116 Paris.

Société de distribution d'équipements électroniques recherche
AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN
pour mise au point prototypes et adaptations de matériel existant.
— Expérience Bureau d'études de quelques années. Bonnes connaissances circuits logiques. connaiss. Anglais nécessaires. Présentation soignée pour contacts clientèle fréquents. Le poste à pourvoir pourrait comporter la responsabilité d'un service après-vente.
Envoyer C.V. et prétentions à No 1.275 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

emplois féminins

FILIALE FRANÇAISE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE recherche pour Siège PARIS - Étoile
ASSISTANTE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
POUR QUESTIONS JURIDIQUES ET SOCIALES
Poste de responsabilité et d'initiatives - Plusieurs années d'expérience - Pratique de l'anglais
Rémunération de l'ordre de 45.000 F par an
LIBRE RAPIDEMENT
Ecrire avec curriculum vitae, no 73.483, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société de Service **Informatique**
Métro : PONT DE NEUILLY
recherche
Secrétaire Bilingue
Anglais/Français
LANGUE ANGLAISE MATERNELLE
pour
SECRÉTARIAT TECHNIQUE
auprès
ÉQUIPE INGÉNIEURS BILINGUES
LIBRE RAPIDEMENT
Téléphoner pour rendez-vous :
SESA 20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX. 772-31-31 - Poste 344.

STE IMMOBILIERE BRITANNIQUE rech. pr SERV. COMMERCIAL
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
bilingue confirmée, désireuse de s'insérer dans équipe jeune et dynamique. 5 X 8. Lieu de trav. Ouest Paris. Adresser lettre manuscrite, photo et C.V., no 2.123 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

Banque privée 8e, ch. secrét. sténodactylo. Discr. assur. Env. C.V. no T 60.455, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Association INGENIEURS ch. mi-tps SECRETAIRE DIRECT. Horaires souples. Bur. Bagneux (Vache Noire). Ecr. avec C.V., no T 60.460, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

demandes d'emploi

PHARMACIEN - DIRECTEUR D'USINE PHARMACEUTIQUE - 250 personnes
55 ans
possédant réelle expérience problèmes génie pharmaceutique, toutes formes
Offre suite fusion :
● esprit pionnier,
● compétence - dynamisme - efficience,
● sens organisation,
● grande expérience commandement,
● connaissances approfondies méthodes modernes haute productivité.
Recherche :
● poste de direction,
● poste de responsabilités de haut niveau.
Ecrire no 1288, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e, qui tr.

CHEF DU PERSONNEL
15 ans expérience suivie dans la fonction : Recrutement, Gestion, Paie et Administration dans milieu industriel.
43 ans - Formation Droit
cherche poste région parisienne ou Nord.
Ecrire à no 8.721,
COFAP 40, rue du Chabrol 75010 Paris q. tr

CADRE HAUT NIVEAU
— Formation supérieure
— Excellent négociateur
— Rompu aux techniques modernes de gestion
— Jeune mais expérimenté
recherche
Poste de Direction dans une P.M.E. ou poste à large autonomie. Lieu indiff., même étranger.
Ecrire no 1382, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Ingénieur Grandes Ecole. 48 ans.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Connaissant langues étrangères, recherche : Direction Générale société plus importante.
Ecrire sous le numéro 1.417, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE DE BANQUE classe V
Homme 28 ans - 3 ans large expérience dans Etablissement bancaire spécialisé dans Crédits Immobiliers (promoteurs - particuliers). Diplômé Ecole Supér. de Commerce (fin. Compt.) Anglais - Etudiera toutes proposit. dans secteur bancaire. Disp rapidem. Prétentions : 60.000 F.
Ecrire sous le numéro 1.421, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

HEC 45 ans
grande connaissance produits industriels
MARKETING - GESTION
Management par objectifs - Prévisions - Budgets - Animation - Expérience Société américaine.
Excellent contact humain.
Référence premier ordre.
Anglais - Italien courant.
Cherche poste :
Direction Commerciale ou Générale.
Ecrire sous le numéro 1.430, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU
34 ANS
FORMATION SUPERIEURE - DROIT
EXPERIENCE :
— négociation,
— droit immobilier,
— relations humaines,
étudierait toutes propositions.
Ecrire no 1.429, « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

JEUNE DIRECTRICE
44 a., dynam., tr. bne présent., cessant aff. prêt-à-porter, 12 employés, très au cour. collect., croquis, catalogues, contacts clients, relat. publ., présentant très sér. garant., libre rapid., ch. poste Paris avec responsab. Etudierai toutes autres propos. Ecr. à 1.280, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTRICE TRILINGUE
(franç.-allem.-angl.) (Institut supérieur d'interprétariat et de traduction) et secrétaire (diplôme commercial), avec expérience, rech. emploi traductrice, secrétaire ou cadre administr. R. FUEG, 10, rue des Renaudes, Paris-17e.

Cadre. Solide expér. pratique, *imagin. réaliste, mobilité intell.* associant techn., product., rent. Ecr. à 7.246, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur gde Ecole, 37 ans, certifié urbanisme Ecole centr. Paris, stage U.S.A., ch. emploi temps plein ou partiel dans recherche opérationn., mathémat. appliquées, méthodologie, enseignement, thèse, en architecture et urbanisme. Ec. Marc Berman, 53, rue Brillat-Savarin, 75013 PARIS. - Tél. : 344-23-47.

DESSINATEUR industriel P.E., ch. emploi matin, lib. de suite. Ecr. B.P. du Mazet, 186, 75062 Paris cédex 02 (service 63), q. t.

HME DE PERSONNEL, 42 a., autodidacte conn. conventions collect. métallurgie, bâtiment, rech. poste administ. ds service personnel (format. gestion paies sur ordinateur). Ecrire : No 4.896, J.R.P., 39, r. l'Arcade, **PARIS-8e** QUI TR.

44 ans, diplômé sciences po et sciences éco., plusieurs cabinets ministériels puis haut fonctionnaire ministère finances et directeur établissem. financ., cherche direction générale ou adjointe, ou secrétariat général ou adjoint, avec avenir. Ecrire no T 60.497, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. H. 25 ans, format. A. et M. + I.F.F.I. ch. sit. INGENIEUR France ou étr., lib. O.M., angl. cour. Ecrire M. Peyrol, 4, rue Ruhmkorff, 75017 Paris. 754-53-01.

J. F. 32 ans., lic. psychologie, lic. espagnol en cours, anglais, expér. ds enseign. Etud. toutes propositions sérieuses. 772-11-02.

ING. CHIMISTE J. F. 9 a. exp. + 2 a. U.S.A., angl., ital., not. all., ch. sit. intér. même temps partiel. Ecr. no 77.728, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INSPECTEUR TECHNIQUE électro-ménager, cherche place TECHNICO-COMMERCIAL. Ecr. no 6.567, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE CONTENTIEUX femme 40 a., anc. clerc avoué, spécial. quest. immob., assurances, resp. civ., procédure, voie d'exéc., tr. gde expér., excell. référ., ch. poste à responsabilités. — Ecr. O.S.P., serv. « A », 29, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

SECRETAIRE DIRECT. expér., sér. référ., secteur commerc., médic., administrat. et financier, bonne présent., sociable, dynamiq., ch. poste intéressant. 3.000×13. Avant. sociaux. Ecrire no 37400 INTER - P.A., 19, rue Saint-Marc, PARIS (2e), qui tr.

Profess. d'anglais 35 a., agrégé 9e éch., dispos. de 6 h. hebdo env. ch. emploi utilis. ses capacités Paris ou banlieue. Ecrire no 15.744 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

MEDECIN-INFORMATICIEN
— Docteur en médecine, 31 ans.
— Maîtrise en informatique.
— 4 ans d'expérience chef de centre d'informatique dans un hôpital au Canada,
cherche :
— Poste de consultant chez constructeur ou SCI ou centre hospitalier.
Ecr. no 7.239 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

32 ANS. JOURNALISTE
Polygraphe, Photographe
Sérieuses références presse/édition, cherche situation responsable. Ecr. à 2.015, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

M., 40 ans, rés. MARSEILLE actuellement en fonction dans 1er groupe français assurances, 1er prod. vie et cap. Sud-Est, gains prouvés, 25.000 F mens. désire se reconvertir dans imp. société comme
REPRESENTANT
exclusif ou autre pour Sud-Est, Sud-Ouest ou Bouches-du-Rhône.
Ecr. SUD MARKETING no 11.091 21, rue Bonnefoy, MARSEILLE 13006.

J. H. lic. scienc. éco probatoire, niveau D.E.C.S., cherche emploi octobre-novembre. Tél. 336-21-86.

PUBLICITAIRE COMPLET
Chef de Publicité confirmé. 10 ans d'expérience agences. Excellent concepteur-rédacteur. Libre immédiat. ch. poste de
CHEF DE PUBLICITE A MI-TEMPS
Ecr. no 1.353 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOYEZ IN
Confiez le poste de responsable des ventes à jeune femme ayant longue expérience de l'animation, précise, diplomate et tenace. Excellentes références. Ecr. no 1.370 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR d'un organisme **SOCIAL**
(para public, budg. 20 M. de F., 50 cadres) ch. poste analogue, sect. immigrés, format. adul., tiers-monde, tourisme social, collectivités, etc. Ecr. no 1.403 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 35 a., cadre, adj. direct.
ACHETEUR CEREALES
Contrôle serv. admin. commerc. dans import-export. Ecr. no 7.390 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef de groupe comptable, F., 32 ans, rech. emploi simil. prox. banlieue sud-est, 3.000 × 13. Ecr. no 7.286 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 a., lic. droit, lic. angl., 2 a. en Asie, ch. empl. stab., étud. tte prop. Ecr. J. Magnière, 4, r. du Gaz, 81400 Carmaux.

J. F., 22 a., ch. empl. stab. dactylo, empl. bur. 2 a. exp. Mlle M. Baye-Penda, 7, r. Mail, 2e.

J. H., 25 ans début., lib. O. M., universitaire 1er niveau, 2 maîtrises maths, DEA maths appliquée, connaiss. Fortran, irls cherche place pr études en informatique touchant recherche opérationnelle, région indiff., salaire début., prétention modeste.
Ecrire HAVAS LYON 5.228.

Hme, 28 a., responsable achats pr l'Europe ds une firme américaine, ayant 5 ans expér. recherche situat. simil. ds l'industrie. Ecrire no 51.737, P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, Paris-8e.

J. F., lic. angl.-esp., ESIT, secrét. direction, expér. profess. étendue. Intéressée par créat. *et rech. Aimant rédact. Préfér.* relat. internat., écologie, édition. Ecrire : Mme CHARLES, 83, rue Boursault, 75017 PARIS.

J. F., 22 a., dynam., maîtrise de psychologie sociale, expér. animat. groupe et format. Exp. profess. 1 an et demi, cherche situation. Ecrire E. Dhéry, 8, r. de Strasbourg, 92 ASNIERES.

JEUNE MEDECIN, recherche possibilité d'exercer auprès d'un confrère âgé ou fatigué. Région indifférente. Ecr. no 74.247, Contesse Publi., 20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

J. F., 25 ans, maîtrise lettres, dipl. tech. document I.N.T.D., angl. cherche place stable. Ecr. no 1.426 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante en médecine, 5e année cherche emploi pour après-midi, Catherine VINCENT, 8, rue Charles-Nodier, 18e ou tél. : 076-04-84.

OFF. MECANICIEN 1re classe - ING. MARINE - R - 37 ans., exc. réf., 15 ans exp. install. vapeur, diesel, électr., frigo., cherche sit. rég. Paris, service après-vente, entretien, montage. Ecr. no 74.510, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

Homme 47 ans, Sciences Po., E.D.H.E.C., langues O. Polonais et anglais courants. Bons allemand et russe. Connaissances espagnol. Réelle compétence logistique-distribution, gestion, expér. profess. 22 ans (France, étrang., outre-mer) dont 16 ans ds import. société multination. Très sérieuses référ. morales et professionn. contrôlables. Suite fusions recherche poste stable SECRETARIAT GENERAL, DIRECTION LOGISTIQUE (distribution physique) DIRECTION EXPORTATION Paris, province ou étranger. Libre rapidement. — Ecrire ss no 74.514 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F. 20 ans, B.T.S. tourisme, anglais, allemand, dactylo, rech. emploi société ou agence voyages. Mlle GANOVELLI, 9, rue Feutrier, 75018 PARIS.

Licencié Sc. éco., 26 ans, angl. cour., dég. O. M., marié, ch. place dans import-export., étud. toute autre proposition. Ecr. no 6.573 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fem., 2 a., ancien. ds banq. trésorier adjoint, gradée rech. poste simil. uniquem. banque. Mme Mazanet, 2, allée H.-Orset, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.

J. F., 22 a., tit. B.T.S., secrét. direct., dipl. chamb. commerc. brit., ch. sit. Nantes, Rouen, étrang. Mlle Monca chez M. Léonard, 55, rue des Saules, 78370 PLAISIR. Tél. 050-14-74.

Etudiante en maîtrise d'histoire ch. travail mi-temps répond. à cette qualification. Ecr. no 6.571 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. célibat. 20 ans, lib. O.M., C.A.P. mécan. auto, ch. emploi chauffeur V.L., P.L. — 336-48-82.

J.F., 22 ans, SECRETAIRE, Bac. G 1, B.T.S.S., 1 an expér., cherche emploi intér. si possib. région Argenteuil. Mlle EON, 6, pl. Dessau, 95100 Argenteuil.

J.H. 23 ans, niv. 1re ann. licence Droit, 5 lang., portug., espagn., angl., couram. parlées et écr., connais. allem. et ital., cherche pl. compatible. Ttes propos étud. Ecr. : M. Fernandes da Silva, 191, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 706-33-57.

Licencié en droit, maîtrise gest., J.H. 33 ans, 3 ans expérience employé ccial, bil. angl.-franç. dont 4 mois position cadre réussie, ensuite préparat. et obtent. des diplômes sus-mentionnés, étudierait toutes propos. à part. 2.300 F mens. — Tél. 525-25-25, poste 45-07, REAL, heures bur., ou après 19 heures 277-70-72.

Leçons math., physique, chim., par élèves ingénieurs E.S.P.C.I., Tél. 337-91-48 après 18 heures.

Cadre 25 a., dyn., direct. gest. import. installat. sportives, ch. situation avec possib. évolution secteur privé toutes branches. Ec. no T 60.609 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Femme allemande. TRADUCTRICE diplôm., cherche emploi traduction, interprétariat, allem.-franç., franç.-allem. Ecr. à no T 060.663 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

CADRE COMMERCIAL
Homme 31 ans, école commerce, 10 ans expér. gestion d. ventes, animat. et organisation services administr. et commerc., rompu contact clientèle et force de vte, cherche poste à responsabilit. ouvert sur extérieur. Ecrire à no 060.653, Régie-Presse, 85 bis, *rue Réaumur, Paris (2e), qui tr.*

CADRE 35 ans, direct. préemballage distribution fruits et légumes, cherche situation rég. parisienne ou Sud de la France. Ecr. no 6.570, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR CESTI CONSTRUCTION MECANIQUE 24 a., lib. O.M., rech. sit. rég. Rhône-Alpes, Médit. Ecr. Henry, 20, av. Buzenval, 92500 Rueil.

DR SC. ECONOMIQUES
J.H. 30 ans, enseignant faculté, dipl. I.E.P., désir. reconvers., cherche emploi de préfér. relat. internation., logem., urbanisme. Ec. no 7.278, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 28 ans, libre de suite, maîtrise ès sciences d'E.E.A., cherche emploi électronique, région indifférente. Ecrire à : Pommier Gérard, Saint-Paulet-de-Caisson, 30130 Pont-St-Esprit.

J. F., 25 ans, maîtrise biolog. végét., D.E.A. + thèse 3e cycle *mycologie*, rech. poste tech. ds labo phytosanit. ou pharmaceutique. Ecrire REVERDY F., Verdigny, 18300 SANCERRE.

J. Fme 23 a., niv. lic. sc. éco, ch. emploi. Lib. de ste. 336-21-86.

J. F. 23 ans, excel. présentat., éducat., niv. étud. supér., expér. voyages, récept., secrétar., langues étrang. : angl., russe, japonais, ch. emploi à l'étranger ou permet. voyager. Mlle Fouchier, 8, rue Fabre-d'Eglantine, PARIS (12e). — 307-26-26.

F. 40 ans, 12 ans expér. animat. socio-cultur., sens des contacts, dynam., ch. empl. FORMATION PERMANENTE ou CENTRE D'INFORMATION ; exig. psychologie. Libre rapidem. Ecrire no 79.855, REGIE - PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Cadre animateur de formation cherche poste à responsabilité dans équipe structurée. Ecrire no 79.848, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H. E. C. 74 ch. emploi jusqu'au 1er décembre. — REGNARD, 4, rue A.-Dumas, 91 - JUVISY. Téléph. 921 - 44 - 46.

Jeune ingénieur chimiste 25 ans, 1 an expérience chimie-physique nucléaire, esprit travailleur, recherche emploi rég. parisienne. Ecr. no 6.575, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PARTIEL, COMPLET
ou MISS. H. 38. ESC+BUS. SCH.
EXP. OPERATIONNEL + ETUDES + CONSEIL
MARKETING
STE INT.
FRANCE EXPORT
Drog. alim. Cosm. Equip. M. Prod. indus. distrib.
Ecr. no 1.431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26, lib. O.M., étud. supér., niv. lic., ch. emploi intéressant. Ecr. no 79.788, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J.H. 25 a., dynam., lic. gestion, sciences po, éco-fi. Termin. D.E.S. gestion. Anglais. Expér. profess., dégagé O.M., cherche situation. Ecrire REY Christian, 2, rue Dante, 75005 PARIS.

J.H. 25 ans, dég. OM, DEST automatisme, CNAM, 5 a. expér. informatiq., ch. situat. Paris ou banl. Nord-Est. Libre rapidem. Ecr. M. Garreau, 65, rue Roger-Lemaire, 93 - Aulnay-sous-Bois.

INGENIEUR ELECTRONICIEN 30 ans, 5 ans expér. industr., spécial. en régulation et automatisme, cherche situation avenir France ou étranger. Ecrire no T 60.620, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. dipl. littér., sc. éco, business, univers. franc. et améric., dégagé O. M., sachant anglais cour., espagn., ch. poste gestion dépt financ. France ou Europe. Ecr. no T 60.591, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

proposit. comm. capitaux

UNIBA
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DIFFUSION IMMOBILIÈRE
FORTEMENT STRUCTUREE
ORGANISME DE VENTE
DE LA FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS LANGUEDOC-ROUSSILLON
RECHERCHE COMMERCIALISATION
DE PROGRAMMES RESIDENCES PRINCIPALES RESIDENCES SECONDAIRES
SUR MONTPELLIER - LA GRANDE-MOTTE LE CAP D'AGDE - PORT LEUCATE PORT BARCARES.
BUREAUX DE VENTE OUVERTS TOUTE L'ANNEE.
ECRIRE : UNIBA, 28, RUE DE L'AIGUILLERIE, 34000 MONTPELLIER - TEL. : 72-57-25.

Stés intéressé par achat ou exploitation nouveauté brevetée ayant réel caractère économique échelon international. Ecr. Spitz, 12, r. Vigée-Lebrun, 15e.

autos-vente

Mercedes 280 SE 74, climat. options. Tél. : 533-96-40.

propositions diverses

J'achète revues de la photographie artistique ancienne et moderne. Spécifier demande. Pila Pasquale, via Artisti, 19 bis, Téléphone : 886272, TORINO - ITALIE.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.
Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

R. du Pont-Neuf, 5e, asc., 3 P., C., s. bs, chf. cal. TUR. 97-81.

Alésia, bel imm. p. de t., 4 P., gde cuis., wc, entr., 100 m² + service : 370.000 F. — 589-49-34.

1er - BOURSE PLEIN CENTRE
GIPRA PROPRIETAIRE VEND DANS BEL IMMEUBLE DE CARACTERE, RESTAURE ENTIEREM. ET AVEC GOUT : STUDIOS - DUPLEX 2 PIECES ET 3 PIECES LOGGIA (PLAFONDS DE 3 A 4,20 METRES). TRES GRAND STANDING, INVESTISSEMENT DE GRANDE QUALITE. LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-56-78 + 25-25.

Glacière, 2/3 P., 60 m², tout cft, 6e ét., balc., 185.000 F. 589-49-34.

AVENUE DE SUFFREN (VIIe) Bel imm. P. de T., 3 P., tt cft, pl. Sud, gr balcon. — 428-55-69.

Solférino, appt de réc., 235 m², vue impren., soleil. — 742-23-80.

Montaigne, splend. appt de réc., 350 m² à rénover. T. : 742-23-88.

S/CHP-DE-MARS. 230 m², appt de prestige, 5e étage. - 742-23-88.

16, rue Sophie-Germain : Studio, *gd cft, ref. neuf, à partir de :* 80.000 F. Mardi, merc., 14-18 h.

Claude-Bernard, bel imm., 3/4 P. pr., cuis., bs, chff. cal, 85 m² : 270.000 F. DEGOVE. SEG. 55-31.

17e PEREIRE. B. imm. p. de t. Etage élevé. Appt 150 m², living + 3 ch., tt cft + ch. serv. Prix 550.000 F. - LAB. 13-09.

CAMPAGNE A PARIS GRAND JARDIN PRIVE 2 niv., dble sél., 3 ch. + stud. SOLEIL. — ODE. 42-70.

BROCA. B. 3 P. + 2 terrasses, 100 m², 9e, seul à l'étage. Prix : 460.000 F. Téléphone : 337-88-14.

16e FAISANDERIE - Immeuble récent, gd standing. Séjour 50 m² + 3 ch., 3 bains + ch. serv. *Prix 1.000.000 F. - LAB. 13-09.*

Alésia, stud., 30 m², tout confort, 6e ét., asc. : 125.000 F. 589-49-34.

14e MAISON avec jardin 6 P., 160 m², calme, soleil, tt confort. - Tél. : ODE. 10-03.

MARAIS Splend. imm. XVIIIe Rue de Sévigné 2 p., cft, caractère. - 343-32-67.

Me BAC IMMEUBLE 1930 3e ét., asc-desc. Entr., TR. B. RECEPT., s. à m., 4/5 CH., 2 s. de bs, s. eau, cuis., av. escal. et entrée de service, chauff. et eau chaude collectif. Prix 950.000 F. Me voir s/place : 28, BD RASPAIL, au 3e étage droite, les 2 et 3 octobre, de 14 h 30 à 18 h 30.

Région parisienne

NEUILLY - SUR BOIS Imm. gd stdg, gd sél., 2 chbres, chbre service av. bains, box : 900.000 F. Téléphone : 522-62-14.

A 2 MINUTES DU BOIS *NEUILLY - SAINT-JAMES :* Quelques studios et 2 Pièces, dans immeuble de classe supérieur. Calme - Soleil - Jardin. Tél. : 722-99-35 et 747-82-24.

BOULOGNE Bel immeuble récent. Living + 2 chbres, tt confort, verdure. Prix 330.000 F. - LAB. 13-09.

bureaux bureaux

A LOUER (disponible immédiatement)

• 10 rue de la Paix
750 m² de bureaux divisibles (à partir 100 m²) entièrement aménagés. téléphone - parking ...

• 23.27 rue Cambon
dans une immeuble luxueusement rénové 500 m² de bureaux divisibles (130 m²) + 2 boutiques (128 m² x 2)

RICHARD ELLIS S.A.
17, rue de la Baume 75008 PARIS - 225.27.80

BASTILLE. Propr. loue direct. *IMM. ADMINISTR. OU CCIAL,* 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipem. intérieur au gré du preneur. Bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-10.

Trocadéro. Petit immeuble neuf, 500 m² bureaux + 100 m² appts + dépend., tt cft, lib., bail. sans *repr., 10 lign. tél.* — 225-66-10.

URGENT - RECHERCHE : 10.000 à 14.000 m² de bureaux à l'achat. — Libres ou occupés. Paiement comptant. O.F.J.M.P., 25, rue Marbeuf. - BAL. 09-21.

STRASBOURG-SAINT-DENIS S/BD 3e étage 85 m² en 4 bureaux. Téléph. + *6 postes. En bail.* - 887-08-94.

LA DEFENSE A louer ou à vendre bureaux de 450 à 25.000 m², très grand standing. 954-30-49 - 954-15-97

locaux commerciaux

TTE PROPR., RARE, BUTTE-MONTMARTRE. Bout. + appt lumineux, tt cft, 60 m² + s.-sol. Idéal commerce ou prof. artist., *tourisme. 380-01-20, préf. matin.*

MURS DE BOUTIQUE A vendre, plein centre de Paris état impeccable. Loués : 5.000 francs par mois. Situation de premier ordre. Tél. : 434-14-41, pr rendez-vous.

PLEIN CENTRE ST-DENIS - A louer à bail Bureaux Ateliers 600 *m² envir. Parking. Faible* reprise. Trav. - 887-87-34.

5.000 m² s/3 niveaux et sous-sol à louer à bail pour entrepôt ou garage, près Métro Mairie des Lilas. Etat neuf. Libre de suite. - 887-87-34.

fonds de commerce

PONTHIEU - COLISEE Bout. lib., 210 m² + s.-sol 135 m², bail 6 ans, loyer ann. 60.000 F. Téléphone : 225-66-10.

Bout. 40 m² + dépend. 238 m², à voir en tte propriété libre, rue Saint-Honoré, près rue Royale. Tél. : 957-87-56, entre 10 et 11 h.

appartem. achat

PARTICULIER à PARTICULIER ch. 3, 4, 5 Pièces. — 577-70-08.

Recherche PARIS, 15e, 7e arrts, pour bons clients, appts toutes surf. et imm. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e) - Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Offre

NATION, Studio, 43 m², 5e étage, ascenseur, 640 F. — 366-14-95.

ODEON - BD SAINT-GERMAIN RAVISS. 2 P., 110 M2. Tr. b. ét. imm. gd stdg. 1.200 F. 704-88-18.

St-Mandé - Tourelle, 2 P., tt cft, plein Sud. — Tél. : 628-55-69.

hôtels-partic.

AUTEUIL CALME ABSOLU : Charm. mais. style anglais, état part., récept., 3 ch., 2 bns, petit jardin. LARGIER. ANJ. 02-97.

terrains

CHOISY-LE-ROI - Il reste 2 lots de 1.400 m² à vendre ensemble ou séparément dans un très beau lotissement pour industries. NADE : 887-87-34/35.

Voir la suite de notre immobilier en page 32

traductions

J. F., lic. allemand, niveau maîtrise ch. travaux traduction entrepr. ou particul. Etud. ttes propositions. Mme PEIX, 3, r. Gâtine . 94, L'HAY-LES-ROSES.

occasions

Achat - Vente tous bijoux, brill. Argenterie PERRONO 4, Chaussée-d'Antin, OPERA ; 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

Superbe hélicoptère Bell 47 J, 4 pl. entier. révisé à neuf. Prix 160.000 F brevet compris. 285-47-84. 874-66-33.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartem. vente

Paris

RUE DE LA POMPE
En cours de construct., gd stdg, 2 et 3 Pièces. Tél. : SOL. 39-10.

XVe RUE HAMEAU
Imm. 1962, P. de T., 3, 4 Pces, excell. état, 70 m² + balc., park. en sous-sol, 298.000 F. 266-56-50.

RESIDENCE DES ARTS
(Métro ST-MICHEL)
STUDIOS grand confort, balcons
Restauration gd standing
Ascenseur descendeur
Chauffage centr., circuit télévis. intérieur. Ventilation mécanique contrôlée
Téléphone possible
Livraison le 15 octobre 1974
A PARTIR DE 132.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S/pl. 28, rue Saint-André-des-Arts (VIe) - Tous les jours, même dimanche, 10 à 19 h. TÉL. 526-99-74

Mo ODEON. Immeub. caractère, petit studio, log., ent., kitch., dche, ch. c. Mardi, mer. 15-18 h., 4, rue de l'Ancienne-Comédie.

SAINT-PLACIDE
Imm. 19, P. de T., ravalé, 5e ETAGE, ASC., BALCON
Magnifique 5 pièces, confort, Tél. Soleil. Cave. S/rendez-vous.
RIVE GAUCHE Serge Kayser 633-84-50.

REPUBLIQUE. Coqu. 2 P., ent., cuis. amén., wc, bs, moqu., P. d. T., ravalé. Av. 30.000. Voir 96, b. Beaumarchais, 14h.30-19 h.

AV. GAMBETTA. Beau living + 2 chbres. Imm. récent, ét. élevé, tél., 290.000 F - ODE. 88-56.

PLEIN CIEL 28e ét., tr. b. 4 P. Prix intéressant. - 325-83-81.

12e. SUR FG-SAINT-ANTOINE PRES BASTILLE ET MARAIS, DANS IMMEUBLE RESTAURE STYLE EPOQUE, GIRPA VD 87 STUDIOS ET DUPLEX + POSSIBLE GRANDES SURFACES. POUTRES APPARENTES + FENETRES PETIT BOIS, ASCENSEURS + INTERPHONES. V.-O. COUR INTERIEURE AMENAGEE AVEC FONTAINE ET ARBRES D'ORNEMENT. IDEAL PLACEMENT. STYLE + CONFORT. LOCATION ET GESTION ASSUREES. LE PROPRIET. : GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

RUE SPONTINI-FOCH
Luxueux 7-8 p., gd cft, 250 m², parfait état, 2 ch. serv., conff. Michel et Reyl S.A., 265-90-05.

AV. SUFFREN. Triple récept., 4 chbres, 2 serv., 200 m², 5e ét. Vue exceptionnelle, soleil. EXCLUSIVITE, 705-22-60.

ARENES DE LUTECE
récent grand 4 pièces, tout cft. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Appartement de charme, 2-3 p., TERR., calme, soleil, Téléph. Travaux à prévoir. 220.000 F.
RIVE GAUCHE Serge Kayser 633-84-50.

LONGCHAMP. PRES BOIS
GD STANDING. Etg. él. Soleil. LUX. 4-5 PIECES - 833-29-83.

HOPITAL ST-LOUIS, 2 p., coin c., wc, bs, ch. cent., impecc., 69.500 F- 628-75-58, le matin.

MICHEL-ANGE. Imm. gd stand. 5 P., 2 s. bains, 125 m², balcon. soleil. - Tél. : 325-79-41.

BIR-HAKEIM. Et. él. Imm. réc. STUDIO TT CONFORT. Tél. Parking. 175.000 F. - SUF. 42-06.

O.R.T.F. rue Assomption
PART. vd coquet 2 p., s. bains, cuis., entièr. refait neuf. Tél. Cave. Tr. calme. Et. élevé sans asc. 155.000 F. - 888-80-95.

ROME Plein soleil
Très beaux APPTS
3 pièces, 55 m², asc., vide-ord., cuisine aménagée. - MED. 97-48.

ODEON Beaux Studios, vraies cuisines et sall. bains. Tr. bon placement. MED. 97-48.

RUE DU CIRQUE. 6e sans asc. Charm. petit studio mblé. Bne rentabil. 60.000 F. 266-92-15.

14e Atelier d'Artiste en duplex av. sél., cuis., s. de bs. wc. Prix 320.000 F. - 707-03-83.

Région parisienne

DEFENSE (3 min. R.E.R.)
Imm. neuf, 5 p. tt cft, garage. MARTIN Dr droit — 742-99-09.

FONTENAY FACE BOIS
R.E.R., Immeuble gd standing, sél., chbre, cuis., bs, balcon, 80 m2 + chbre de bne, parking, cave. Px 435.000 F. DAU. 89-00.

BOULOGNE MARCEL-SEMBAT
imm. 1930, tt cft, entr., studio, cuis., s. bs. P 97.000. VAL. 36-49.

Neuilly. Mo Sablons. Part. vd appt 4 p. Libre. - 624-52-41.

NEUILLY-SUR-SEINE
A V. ds très bel immeuble, appartement en façade de 124 m², comprenant 5 pièces avec salle de bains + cabinet de toilette + cave + garage. S'adresser à Mme MOTTE, 10, bd J.-Mermoz, NEUILLY. Téléphone 624-97-31.

VILLE-D'AVRAY Living 30 m² + 2 ch. 280.000. Deguelt. 926-98-89.

SEGONDI 874-08-45
NEUILLY dans bel imm. tout cft. gd atelier artiste av. loggia, 2 ch., parf. état, cuis. et s. bs, tr. b. aménag. 14 h 30-17 h 30, merc. 5 bis, av. Philippe-le-Boucher.

CHATOU 10' R.E.R.
Résid., 4 PCES, tt cft, tél. Rens. sur place, 3, R. HENRI-PENON A CHATOU. Mercredi, jeudi et vendredi, de 18 h. à 19 h. 30.

SEGONDI - 874-08-45
NEUILLY - Ds bel imm. P d T tt confort, 4 p. princ. en DUPLEX 150 m²+terras. 100 m2. 850.000. Mercr. 14 h 30 à 17 h 30 : 5, rue JACQUES-DULUD

constructions neuves

XVIIe
LE CENTAURE
143, rue de Saussure.
LUXUEUX Petit immeuble habitable FEVRIER 1975
PRIX FERME 4.700 LE M2
3 pces 70 m² + 19 m² balc. 5. Bs., cuis. décorées, équip., cave, PARKING en sous-sol. Crédit 80 % sur 20 ANS.
S/PL. ts. les jours 15-19 h. sf. dim. et lundi ou tél. INF. IMMOBILIERE : 266-56-50.

CHATOU
R.E.R.-OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE DE LUXE
1 A 7 PIECES
20 % COMPTANT
Rens. H. LE CLAIR. ALM. 13-72.

16e Métro POMPE
Construction imm. gd standg : 2 et 3 Pces. R.-de-Ch. av. jard. Rens. et plans à : SOL. 39-10.

appartem. achat

Part. paie comptant 2 pièces, parking, calme, standing, 17e, Neuilly. Tél. : 989-25-43, le soir.

PR PLACEMENT rech. studio ou 2 p., cft ou poss., 17e, 18e, 9e. Tél. h. b. : HUSSON 255-66-78.

CONSEIL ch. pr client, aisée 4/5 p., 16e-Neuilly. T. 975-82-86.

ACHETE URGENT COMPTANT chbre bonne Paris. T. 873-20-67.

Achète urgent rive gauche : préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. 1 à 2 PIECES, paiement comptant chez notaire. 873-20-67.

Ch. appart. 5/7 pièces rive gauche préf., cft. Tél. OPE. 48-06.

Ch. 3/4 p. cft, Ecr. 0005 Press, 31, bd Bonne-Nouvelle, 2e, q. tr.

Achète cmpt stud. ou 2 p. Paris tout confort. Ecrire 0006 Press. 31, bd Bonne-Nouvelle, 2e, qui tr.

J.-G. PINET
24, rue de Liège-8e, LAB. 67-73, rech., pr sa clientèle : grands appartem. de standing, Paris.

appartements occupés

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Superbes appts occupés, tt cft, 4 et 5 Pièces, dans bel imm. du 18e siècle. Vendus à 60 % de leur valeur libres. Tél. 260-30-15.

locations non meublées

Offre

VIe, 7 pces tt conf. 200 m2, tél., ref. neuf, 5.000 F. Visite mercredi 14 h. 30 à 16 h. 30, 15, rue Joseph-Bara.

Jard. des Plantes, part. à part. studio mod., tél., 6e ét., 850 cc. Téléphone 346-12-10, poste 35-37.

CHARENTON. Mo, prop. loue 4 p., cuis., s. de bs, nf, 1.100 F + charges. Tél. 672-71-73, 76-43.

BOULOGNE Mo Billancourt ds imm. stand. habit. suite. 3 p. 1.200 F., 4 p. 1.400 F., 5 pces, 1.600 F. H. LE CLAIR. ELY. 69-05.

Mo MAIRIE D'IVRY
B. 3 P. av. park., ds imm. réct, 600 F. S/pl., le 2/10 (14 h. 30 à 18 h.), 32-34, RUE BARBES, A IVRY. — H. LE CLAIR.

Demande

Collab. journal ch. 1er décemb. pav. ou app. 5-6 p. banl. sud. Ecr. no 6.574 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P. à part. fonctionnaire ch. studio Paris. Ecr. P. Ruiz, 4, rue Eblé, 75007 PARIS.

hôtels-partic.

VIe. Site histor. et classé H.P. « Hors du Temps », 300 m2, calme, cour, jard., park. Px élevé « Pour Gens de goût », 742-92-44.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, tennis
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,33 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 548, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

bureaux

A LOUER INSTALLES
AV. GEORGE-V, PARIS
AVENUE GEORGE-V, PARIS
TRES GRAND STANDING :
1o) 1 Bureau Président;
4 Bureaux Direction;
2 Bureaux Collaborateurs;
5 Bureaux Secrétariat
dont 8 climatisés ;
2o) 4 Bureaux Standing.
Entièrem. meublés et décorés, immédiat. opérationnels, télex, téléphone 8 lignes, interphones.
Réception et standard français-anglais.
Salle de réunion climatisée, 15/20 personnes.
Parkings.
Tous services assurés.
Téléphone, E.C.E. : 359-58-78.

MURS LIBRES, pet. imm. r. ch. + 2e ét. tt confort. 874-27-76.

A louer Paris 15e, rue de Lourmel, libre de suite, immeuble commercial sur cour surf. H.O. 693 m2, rez-de-chauss. + 2 ét. 16 bureaux cloisons légères, salle ordinateur aménag. av. installat. air conditionné, eau, électric. F.P. 84 kW, chauffage mazout, téléphone 6 lignes. S'adresser Mme Libert, téléphone (32) 33-47-86.

A SAISIR
2 bureaux agencés.
Haut standing : 115 et 200 m2. Vue imprenable dans immeuble gde classe, 100 m périphérique et métro Porte-de-Pantin. Téléphones et parkings. Locat. 450 F le m2 clés en main. Tél. 359-92-30 92-79 et 29-04.

PARIS-4e
350 à 2.400 m2 de bureaux neufs à louer.
TIFFEN LIPTON — 227-62-31.

EXCLUSIVITE
16, PLACE VENDOME-1er
225 m² bureaux luxueux, immeuble de prestige. Bail : 3, 6, 9. RICHARD ELLIS : 225-27-80.

EN TOUTE PROPRIETE
ETOILE boutique + 3 bureaux, 3 tél., Télex. Fabry MED. 18-80.

Location sans pas-de-porte. TTES SURF. TS QUARTIERS. AG. MAILLOT. 293-45-55.

Châtelet - Sébastopol.
A louer étages de 160 m2. Bureaux neufs, situat. exception. HAMPTON AND SONS 225-58-35.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

LE SAINT-SIMON
A LOUER 290 F LE M2
CRETEIL (METRO ECHATS). Téléphone : 292-23-18.

locaux indust.

11 lots de surfaces privatives à louer. Disponibles immédiat. situé à Noisy-le-Sec (93) dans centre complexe routier. Depuis 50 m2 jusqu'à 300 m2 cloisonné fermé avec bureaux annexes conviennent pour ttes activités, tél., télex. Ecrire INTRADIS, 112/120, rue Vaillant-Couturier 93 Noisy-le-Sec. Tél. 844-54-22.

Cause concentration cédons notre USINE de MARSEILLE 7.000 m2 au sol. Magnifique emplacement. Ecrire 1re lettre HAVAS MARSEILLE 45118.

propriétés

CHOIX MAS - BASTIDES, Le Tuc, B.P. 14 ORANGE - 84.

Pr. Fontainebleau, demeure caractère 10 p., 400 m2, parc 2 ha. Mais. gard. 600.000. TRI. 95-21.

80 KM NORD, jol. mais. mod de pl.-pied liv. 65 m² 4 ch., 3 bns., impecc., tout cft. dépend. Parc 5.000 m² bord. par rivière. LARGIER. ANJ. 18-83.

locaux commerciaux

AFFAIRES TRES EXCEPT.
MURS - BOUTIQ. OCCUPES EXCELLENT EMPLACEMENT SUR **AV. NEUILLY** MEME
Rapport 60.000 L'AN

CHATELET
Restaurant + Logement. Rapport 20.000 l'an
Boutique décor. + Locaux. Rapport 25.000 et + l'an.
Renseignements : 734-23-29.

GIRPA VEND DIRECTEMENT BOUTIQUES EMPLACEMENTS EXCEPTIONNELS.
7e VANEAU - SEVRES (PRES BON MARCHE)
3 MURS DE BOUTIQUE GROUPEES OU SEPAREMENT.
BAIL NEUF
GROSSE RENTABILITE
15e FRONT DE SEINE
MURS SALON COIFFURE
QUARTIER EN PLEINE EXPANSION.
PLUS DE BAIL.
PROPRIETAIRE
325-25-25 + 56-78.

Meudon centre, à vendre 125.000 ou droit au bail 35.000 + loyer mag. bur. 35 m2. Tél. 027-52-09.

Vd bail boulogne compren. magas. et burx, 70 m2 + réserve ss-sol 80 m2, 2 lig. tél. 8 postes. Tél. : Dupouy, 604-68-67 969-10-54, le soir.

CRETEIL (Métro ECHAT)
2.000 ou 4.000 m² de dépôts. 500 ou 1.000 m² de bureaux. Location. Téléphone : 292-23-18.

SEVRES-MAIRIE
Local, libre, en toute propriété, 40 m² environ : 80.000 francs, avec possibilité appart. 2 Pces, 40 m² environ, entrée, cuisine, wc, possibil. bains : 85.000 F. Renseign. et visites : 755-85-30.

pavillons

Part. Rueil, limite Suresnes; pavil. neuf s/600 m. terrain, 506-33-68, soir 967-57-89.

CHATOU 5' R.E.R.
Pavill. ravalé, 6 Pces, tt conft, jardin, garage. Prix : 330.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch A CHATOU. - Tél. : 976-30-02.

maisons de campagne

Corrèze : à vdre, part. à part. maison de campagne isolée, parfait état, très beau cadre. Alt. 550 m., calme absolu 4 ch., cuis., liv., s. de bs, gar., 30 a. 200.000 F, agences et intermédiaires s'abstenir.
Ecr. no 7.280 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

Vente direct. par part. 2 terr. à bât. 2.000 à 2.500 m2 région Epernon, 60 km Paris 878-80-13, 16 à 19 h. sauf sam. et lundi.

Seine-et-Marne. Vd terr. 15.000 m² construct. pour entrep. ou particul. Bord route et forêt. Viabilité. Prix intéressant. Tél. 423-52-91, sauf le mercredi.

SURESNES Mont-Valérien
500 M2 av. permis construire 260 M2 habitables en : R + 2 + garage. Prix : 250.000 F. Tél. : 775-81-77.

chasse-pêche

Chasse perdreau Beauce organisée journée 6-13-20 oct. Tél : 8 h. mat. ou soir (15-38) 02-00-40.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

A l'ordre du jour du Conseil supérieur de la marine marchande

L'affaire du « France » et le sort de la flotte de commerce

Le conseil supérieur de la marine marchande, où sont représentés les armateurs, les syndicats maritimes et les pouvoirs publics, se réunit ce mardi matin 1er octobre pour examiner le plan de croissance de la marine marchande. Il s'agit, on le sait (« le Monde » du 29-30 septembre), de faire passer le tonnage de la flotte, entre 1976 et 1980, de près de 10 millions de tonneaux à 17 ou 18 millions de tonneaux. Le nombre d'emplois créés serait de deux mille cent cinquante.

Le « France », occupé par son équipage depuis près de trois semaines, est toujours ancré au large de la côte est du Cotentin.

DES PROPOSITIONS

Que faire du *France* ? La solution qui consisterait à le vendre à un démolisseur (italien, maltais, espagnol ou asiatique) semble écartée, ainsi que la cession à un acheteur chinois, formosan ou arabe. Le souhait des pouvoirs publics est de maintenir le navire sous pavillon français. Mais toute tentative d'exploitation future passe par le désarmement préalable du bateau exploité sous sa forme actuelle, c'est-à-dire avec un équipage aussi nombreux et bénéficiant d'un statut privilégié.

Parmi les « plans » qui sont étudiés par les pouvoirs publics, celui qui paraît le plus « crédible » a été présenté par le groupe de M. Jean-Claude Aaron, promoteur immobilier, associé en la circonstance avec la Société privée de gestion financière. Il s'agirait de mettre au point une formule de multipropriété du paquebot, chaque actionnaire pouvant faire des croisières. Des formules comparables sont en vigueur, par exemple pour l'utilisation d'appartements dans certaines stations de sports d'hiver.

Plusieurs de nos lecteurs proposent eux aussi des solutions de sauvetage. Ainsi, M. André Lepape écrit : « *Ce ne serait pas une charge excessive pour le budget de l'Etat de subventionner des cures de repos en mer pour les soldats du fer blessés au feu et aux gaz des hauts fourneaux et des aciéries, ou dont les poumons se sont pourris au fond des mines. Cela ne coûterait guère plus que les cures actuellement nécessaires, et moins que des avalanches de médicaments souvent inefficaces ou superflus.* »

Pour sa part, M. Henri Rennesson, de Versailles, en réponse à l'argument selon lequel la subvention de l'Etat serait inadmissible, souligne : « *On pourrait peut-être, en regard de cette somme, faire le calcul de la taxe sur le chiffre d'affaires que l'Etat encaisse sur toutes les recettes du* France *! Je rappelle qu'elle doit être de 16,66 % sur la totalité des recettes et que cela doit faire une sacrée somme.* »

Pour M. Altieri, secrétaire général du syndicat F.O. des Messageries maritimes à Marseille, « *les princes qui nous gouvernent depuis des décennies doivent craindre le mal de mer, ces questions-là sont pour eux sans intérêt. A moins que les activités maritimes présentent à leurs yeux un vice rédhibitoire : elles ne sont pas susceptibles d'envoyer à la Chambre une centaine de députés. Elles devront donc passer après une agriculture délirante et dévorante, un petit commerce autant sclérosé que protégé, c'est-à-dire qu'il ne leur restera plus qu'à accepter dans les pools internationaux le strapontin qui leur sera concédé* ».

M. René-François Lejeune, directeur de l'Ecole internationale de Genève, penche pour une université flottante, et M. G. Heuse, secrétaire général de l'Institut international de biologie humaine, pour un centre de thalassothérapie mobile entre les côtes françaises, américaines et libanaises.

ENVIRONNEMENT

Les associations bretonnes veulent participer au schéma d'aménagement du littoral

De notre envoyé spécial

Fouesnant. — Quand les défenseurs de l'environnement se réunissent en Bretagne, cela n'est point pour pleurnicher ou tenir l'un de ces colloques verbeux où l'on enfonce des portes ouvertes. C'est pour construire avec passion l'avenir d'une province qu'ils aiment d'un amour un peu fou. L'Union régionale bretonne de l'environnement (URBE) a réuni son assemblée générale le dimanche 29 septembre dans la mairie de Fouesnant (Finistère). Les représentants des soixante-quatorze associations fédérées y participaient.

L'URBE compte des dizaines de milliers d'adhérents : protecteurs de sites, randonneurs, naturalistes, pêcheurs ; de grands bourgeois comme de modestes rentiers. Des fantassins de la qualité de la vie qui, dans leurs villages, mènent une obscure mais efficace guerre de tranchées.

La Bretagne, passée au laminoir du progrès, se banalise. Alors, ici on demande le classement de certaines villes, et on s'oppose à des lotissements abusifs. Ailleurs on presse les municipalités d'épurer les eaux ou d'interdire les décharges dans les anciennes carrières. Un pêcheur a dénoncé le danger de la multiplication des petits plans d'eau pour « pédalos » creusés en deux coups de bulldozer : deux cent vingt-cinq projets rien que pour les Côtes-du-Nord. De l'eau qui stagne, qui se réchauffe et qui, finalement, tue les rivières.

Défense passive ? Pas du tout. Les scientifiques ont des contrats avec l'administration pour étudier la protection de l'Odet ou l'écologie de certains secteurs. Une association travaille sur le dossier des inondations de l'hiver dernier, qu'on attribue à un remembrement excessif. Une autre a nettoyé 15 kilomètres de rivières à saumon.

Améliorer la législation suppose qu'elle soit d'abord respectée. Un industriel parisien construit sa villa sur une zone *non aedificandi* à Crozon. L'URBE attaque. A Concarneau, un comité a engagé huit actions devant les tribunaux administratifs. Il en a déjà gagné cinq. Le grand succès des Bretons, c'est le jugement qui a stoppé la marina de La Forêt-Fouesnant. Si la loi est incertaine, la jurisprudence le précisera.

Même quand on porte encore la coiffe, comme certaines militantes, on parle des POS et des SDAU avec une redoutable pertinence. Et on participe à leur élaboration. Le schéma d'aménagement du littoral vient d'être envoyé aux trois cent quarante-six maires concernés. Une chargée de mission dépêchée par le préfet de région l'a longuement présenté aux membres de l'URBE. Elle a été écoutée, puis questionnée avec passion.

Bien sûr, nombre d'élus et de fonctionnaires locaux ont été houspillés ; d'autres félicités. Là n'est pas le problème. « *Dans ce pays*, a dit M. Pierre Laurent, président de l'URBE, *il n'y a ni civisme ni démocratie locale. C'est à nous de les faire revivre. Si les élus restent sourds à vos offres de participation, alors présentez-vous aux prochaines municipales.* »

M. AMBROISE-RENDU.

A PROPOS DE...

La restructuration des services du commissariat au tourisme

Une seule tête ?

Va-t-on supprimer le commissaire au tourisme, qui fait double emploi avec le secrétaire d'Etat au tourisme ? C'est la question qu'on pose avec de plus en plus d'insistance.

Près de quatre mois après sa nomination au poste de secrétaire d'Etat au tourisme, M. Gérard Ducray aurait-il certaines difficultés à trouver les moyens de sa politique ? Sans doute jamais avant lui MM. Marcel Anthonioz, puis Aimé Paquet n'avaient-ils donné autant l'impression de vouloir faire « bouger les choses » et de doter ce secrétariat de moyens qui le mettrait en position de force, le faisant accéder au rang des « vrais ministères ».

Le secrétariat d'Etat au tourisme, pour le moins qu'on puisse dire — et M. Aimé Paquet ne s'était pas privé de le faire savoir quand, sous le troisième gouvernement Messmer on lui retira ses fonctions — n'a jamais joui de grands soutiens ni de grande considération. On le supprimait au gré des événements, jugeant sans doute qu'il faisait double emploi avec le commissariat général au tourisme, ce dernier n'ayant jamais, lui, depuis sa création en 1959, subi de sensibles modifications. Et c'est, semble-t-il, une situation que M. Gérard Ducray souhaite voir évoluer.

En réunissant récemment, rue Newton, les chefs de service et les chefs de bureaux du commissariat, il entendait les tenir informés de l'exposé fait la veille au conseil des ministres et les prévenir qu'avant le 1er janvier prochain des réformes de structures interviendraient avenue de l'Opéra.

Ainsi, pour « élaborer, définir et appliquer » sa politique, le secrétaire d'Etat juge-t-il que le moment est venu de mettre un terme à l'encombrante dualité, et ainsi d'affirmer sa personnalité par rapport à son ministère de tutelle, celui de la qualité de la vie tenu par M. André Jarrot.

Il est cependant trop tôt pour donner de façon précise la nouvelle articulation qui résultera des travaux encore en cours. Ce qu'on peut tenir pour certain est sans doute la disparition du poste de commissaire au tourisme. On tient à ce propos à préciser rue Newton qu'il ne faut en aucun cas y voir une quelconque querelle d'hommes et encore moins une attaque personnelle contre M. Jean-Pierre Dannaud.

Actuellement, deux solutions sont envisagées : soit rattacher purement et simplement les deux grandes directions du commissariat au secrétariat, c'est-à-dire, d'une part, la promotion (le commissariat général au tourisme pour la promotion à l'étranger dispose de vingt bureaux ou agences employant cent cinquante agents dans les douze pays étrangers les plus importants et de correspondants dans vingt-cinq autres pays) et, d'autre part, l'équipement (la mise en valeur des sites du littoral, l'habitat de loisirs en milieu rural, les problèmes de l'équipement technique des domaines skiables) ; deux directions ministérielles seraient dans ce cas formées, dépendantes du secrétariat. Soit, l'autre solution, la transformation du commissariat en direction générale du tourisme.

Dans les deux hypothèses, le secrétariat d'Etat au tourisme souhaiterait pouvoir ainsi mener des « opérations réalistes » et faire entrer le tourisme dans un âge adulte.

J.-P. GUELIN.

Haute-Normandie

M. BETTENCOURT PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

M. André Bettencourt, député républicain indépendant de la Seine-Maritime, ancien ministre, a été élu lundi 30 septembre président du conseil régional de Haute-Normandie. Il succède ainsi à M. Jean Lecanuet.

Le garde des sceaux avait en effet donné sa démission de la présidence de l'assemblée régionale à la suite de son élection à la tête du conseil général de Seine-Maritime en raison de l'importance de ses différentes charges publiques (« le Monde » du 25 septembre).

Nord Pas-de-Calais

M. SÉGARD SOUHAITE QUE LE DÉPARTEMENT DU NORD SOIT DÉBAPTISÉ

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue le lundi 30 septembre à la préfecture du Nord, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a précisé qu'il inviterait M. Chirac à tenir un conseil interministériel dans le Nord. Enfin, pour tenter d'effacer la mauvaise image de marque du « Nord », le secrétaire d'Etat au commerce extérieur a lancé l'idée de débaptiser le département pour l'appeler « Hauts-de-France ».



LA VIE DE LA RÉGION PARISIENNE

Les ambassades

Les Soviétiques boulevard Lannes



(Cliché Hephong.)

Huit ans pour passer du 7e au 16e

SI les intempéries ne viennent pas perturber les travaux, les diplomates soviétiques emménageront au mois de juillet 1976 dans leur nouvelle ambassade du boulevard Lannes (16e arrondissement) dont la première pierre a été posée, le lundi 30 septembre, en présence de M. Nicolas Firioubine, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. La fin d'une longue aventure puisque plus de huit ans se seront écoulés depuis les premiers projets et le repérage des chantiers.

Les difficultés sont d'abord venues des sportifs. Les diplomates soviétiques ayant demandé à étendre les locaux trop exigus qu'ils occupent rue de Grenelle, dans le septième arrondissement, le gouvernement français a proposé, en 1966, de leur céder un terrain situé en bordure du bois de Boulogne et délimité par les avenues Eugène-Brieux, du Maréchal-Fayolle et Chantemesse et par le boulevard Lannes. Cet îlot numéro 23 avait été aménagé, en 1952, en plateau d'éducation physique. En période scolaire, près de cinquante mille personnes le fréquentaient chaque mois. Les associations sportives du seizième arrondissement, groupées au sein d'un comité de sauvegarde, avaient exprimé leur opposition absolue à la disparition de cet équipement, qu'elles jugeaient indispensable.

Passant outre, le gouvernement a prié la Ville de Paris, propriétaire de l'îlot, de lui céder 13 000 mètres carrés de terrain, afin d'y installer la chancellerie soviétique. L'affaire *prenait un tour vraiment « diplomatique »*, puisque les autorités soviétiques subordonnaient leur feu vert pour l'agrandissement de l'ambassade de France à Moscou à l'accord que leur donneraient les autorités françaises pour leur projet parisien. *Donnant, donnant.*

Après de longues et difficiles tractations, le Conseil de Paris a adopté, le 23 mars 1972, un compromis par 63 voix contre 13 et 13 abstentions : *13 000 mètres carrés ont été mis à* la disposition des Soviétiques. Les 10 000 mètres carrés restants, dans l'îlot 23, seront transformés en stade. Sur l'îlot 24 voisin, 12 000 mètres carrés seront également réservés au sport, et les 8 500 mètres carrés restants *seront probablement vendus par* la Ville à des promoteurs immobiliers. Tout semblait réglé par ce vote, qui réunissait les voix des gaullistes et celles des communistes.

C'était compter sans les futurs voisins de l'ambassade. La société Bugeaud - La Pompe, propriétaire du seul immeuble existant sur l'îlot 24, s'est opposée à ces projets en invoquant le cahier des charges des îlots 23 et 24 tel qu'il a été fixé, en 1929, par la Ville de Paris elle-*même*. Ce document n'autorise, en effet, que des constructions très aérées, de caractère « bourgeois ». Une ambassade de sept étages ne mérite pas cet épithète. Aussi la société Bugeaud - La Pompe a-t-elle assigné la Ville devant le tribunal de grande *instance*.

A l'audience de la première chambre civile du tribunal de Paris, le 20 septembre dernier, Me Pierre de Font-Réault, avocat de la société, a indiqué que son client ne maintenait pas son opposition de principe à la construction de l'ambassade, mais qu'il souhaitait voir déclaré zone « non aedificandi » le dernier terrain libre de l'îlot 24. Au nom de la Ville, le bâtonnier René Bondoux a répondu qu'il s'agissait d'une prétention *inadmissible. Une solution* amiable n'est pas exclue.

Le permis de construire ayant été accordé entre temps grâce à une intervention de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, *le chantier* de l'ambassade a *été* ouvert au début du mois d'août.

Le nouvel immeuble a été conçu par une équipe soviétique, dirigée par M. I. Prokovski, qu'assistait un groupe d'architectes français sous la responsabilité de M. Pierre Jougleux (1). Si les premières esquisses proposées par les Soviétiques ont été allégées, l'ambassade n'en conserve pas moins un aspect assez massif. Le bâtiment rectangulaire, de 105 mètres sur 75 mètres, entoure une cour-jardin. La hauteur maximum atteint 24 mètres. 8 225 mètres carrés seront affectés aux espaces verts, dont 3 000 sur dalle. Les entrées de l'immeuble seront surmontées de bas-reliefs, œuvres d'artistes soviétiques.

ALAIN FAUJAS.

(1) A. Klimotchkine, D. Lisitchkine, Pierre Jougleux, Henri Bonaffé, Michel Duchemin.

TOKYO AVENUE HOCHE
Chassé-croisé à la japonaise

PETIT ballet. Les immeubles de l'ambassade japonaise à Paris dansent, depuis quelques années, une sorte de quadrille à travers les arrondissements : M. l'ambassadeur a quitté l'avenue Hoche pour le faubourg Saint-Honoré, laissant la place aux bureaux du consulat et de l'ambassade, laquelle a quitté le Trocadéro où s'est installé l'institut franco-japonais...

Motif de ces échanges [illegible] L'extension. Et l'expansion. En dix ans — depuis l'adhésion du Japon à l'O.C.D.E. — le seul personnel diplomatique est passé de vingt-cinq à soixante personnes, sans compter le personnel annexe. La densité au mètre carré de bureau était devenue supérieure à la moyenne — élevée — supportée à Tokyo.

Il va de soi que cette situation reflète un développement général de la présence japonaise à Paris. La partie visible en est pour le public l'apparition soudaine des restaurants, des boutiques et des touristes venus du Soleil-Levant. « Il est vrai, *note un attaché de l'ambassade*, que nos compatriotes en vacances sont plus évidents dans la rue qu'un Allemand ou un Italien, ne serait-ce que par leur tendance à se déplacer en groupe. On peut difficilement évaluer le nombre de ces « vacanciers », mais il n'a pas cette année dépassé une cinquantaine de mille. A ce propos nos touristes souhaiteraient vivement une brève émission en langue japonaise — pendant la période des vacances — comme le fait l'O.R.T.F. pour les Anglo-Américains et les Allemands. »

Les résidents ? Leur nombre augmente aussi chaque année : de deux mille à cinq mille, toujours depuis l'adhésion à l'O.C.D.E. Evidemment, ce chiffre découle de l'augmentation du nombre des entreprises : environ trois cents aujourd'hui, y compris restaurants et boutiques, avec une place prépondérante pour les sociétés import-export, travaillant avec la France, l'Europe et l'Afrique. « Il faut noter que Paris est déjà devenu pour nous une place aussi importante sinon plus que Londres, naguère, dominante. »

C'est au bout de ce développement en chaîne que les services de l'ambassade se sont trouvés à l'étroit. Avenue Hoche, on a jeté bas la résidence de l'ambassadeur pour édifier en trois ans le clair bâtiment où tout s'est regroupé, du consulat à la délégation de l'UNESCO, à celle de l'O.C.D.E., venue de la place Pierre-Ier-de-Serbie. Immeuble moderne, immeuble « fonctionnel », qui donne l'image du Japon moderne et non pas traditionnel. On a gardé sa place à un jardin intérieur mais « fonctionnel » est le mot qui revient souvent. Voilà pourquoi la nouvelle résidence du faubourg Saint-Honoré a sacrifié un ancien hôtel particulier. « Ce n'était pas fonctionnel. »

Toutefois, il a fallu tenir compte des avis de l'« Urbanisme » : à l'intérieur tout a changé mais la façade demeure — ce qui a quelque peu compliqué les travaux. Depuis tout est en place « pour favoriser, notamment, les échanges franco-japonais, aussi bien économiques que culturels ». *On voit maintenant à Paris, plus qu'on n'en a jamais vu — et plus qu'à Londres — des expositions, des récitals, du théâtre et du cinéma japonais. Une librairie s'est ouverte.*

Ainsi la « nouvelle colonie », même si elle apprécie la vie parisienne, peut de temps à autre « prendre l'air du pays ». Il reste, bien sûr, quelques problèmes. « Avez-vous remarqué comme les logements meublés ont pratiquement disparu à Paris ? Et il est plus difficile de faire venir notre mobilier de Tokyo que de Bonn ou de Rome ! » *Il y a aussi les difficultés pour les enfants. Les tout-petits apprennent très vite le français, mais, pour les plus grands, un an ou deux de « rattrapage » sont nécessaires.* « Souvent, ne serait-ce qu'en raison de la non-équivalence des diplômes, les plus âgés continuent leurs études au Japon. » *Pour le même motif, on ne trouve pas de médecin japonais établi à Paris.* « Et le vocabulaire médical — à traduire — ne facilite pas les consultations. »

Japonais et Français se comprennent mieux — par gestes ? — autour d'un art typiquement japonais : l'art floral. Huit professeurs « importés » enseignent aux uns et aux autres la manière de composer un bouquet aussi bien que peut le faire une geisha. En cas de difficulté de communication, « dites-le avec des fleurs ». La diplomatie sait cela depuis longtemps. — J. Rd.

Une ville dans la ville

C'EST une ville dans la ville. *Dans Paris, cent trente-*trois ambassades et leurs services annexes occupent quelque cinq cents immeubles et locaux, sans compter bien sûr les appartements privés.

Bâtiments officiels et loge*ments sont d'ailleurs concentrés* dans le quartier ouest, en particulier dans les 7e, 8e, 16e arrondissements, ainsi *qu'à* Neuilly. De plus en plus, les représentations achètent ou construisent leurs propres immeubles. Les der*niers en date appartiennent à* l'Australie, au Vietnam du Nord et à l'Afrique du Sud.

Certaines sont installées dans des hôtels historiques : ainsi la Pologne à l'hôtel de Sagan, les services consulaires des Etats-*Unis dans l'hôtel de Talleyrand, l'ambassadeur* de l'Allemagne fédérale à l'hôtel de Beauharnais, dont il a fait un véritable musée.

C'est aussi une population *dans la population. A s'en tenir aux seuls diplomates* — représentant les Etats-Unis ou la République de Saint - Marin, l'U.R.S.S. ou le sultanat d'Oman — il faut compter quelque cinq mille personnes. Celles-là jouissent d'un statut particulier.

Mais qu'on joigne à ce premier contingent le personnel des organisations internationales telles que l'UNESCO ou l'O.C.D.E. et voilà encore douze mille personnes de plus.

Restent les instituts culturels *et les offices de tourisme parfois* rattachés à leur ambassade. Tout *ce monde-là qui fait un monde* n'est pas « sans famille », et l'on arrive ainsi à une population, venue des deux hémisphères, approchant les cent mille : *c'est presque Grenoble. Avec Wash*ington et Londres, Paris est la ville du monde qui compte le plus grand nombre de ces hôtes. Bien rares sont les pays non représentés : la Guinée est encore, actuellement, absente, mais la Zambie « vient d'arriver » ; on trouve les deux Vietnams et les deux Yémens, et le Québec a sa délégation générale au statut particulier. Certains Etats — d'Afrique francophone notamment ou le Laos — ont à Paris leur représentation pour toute l'Europe occidentale.

Souvent le Parisien de Paris ne connaît guère de ces Parisiens d'ailleurs que leurs voitures portant la plaque minéralogique *distinctive. Souvent, aussi, il* peste contre des priorités qui donnent l'avantage à l'automobiliste CD dans la dure conquête des places de stationnement. *Heureusement, il existe d'autres* contacts que les frictions de parkings, et nombre de diplomates se sentent, à part entière, membres du Tout-Paris

Les ambassadeurs sont de toutes les cérémonies officielles, *du Jour de l'an à l'Elysée au* 11 novembre sur les Champs-Elysées. Réunis en cercle diplomatique, conduits par leur doyen, le nonce apostolique, ils sont présentés aux chefs d'Etat étrangers de passage et assistent *aux galas qui s'ensuivent.*

Mais ces circonstances ne mettent guère les diplomates au contact de l'homme de la rue. Vivent-ils pour autant en cercle fermé ? Rarement, hormis les représentants de certains Etats plus austères. Certes, ils ont aussi leurs points de rencontre par affinités ou origine — la maison de l'Amérique latine, par exemple — mais, pour la plupart, un sens très sûr les conduit à goûter les charmes de la capitale, du restaurant célèbre aux spectacles dans le vent et autres hauts lieux culturels ou mondains. Voilà qui contribue souvent — quand on néglige leurs charges — à créer l'image d'un corps privilégié.

Quels sont-ils donc ces fameux privilèges ? Ils sont rigoureusement définis par la convention internationale de Vienne de 1961.

Exempts d'impôts, disposant de franchises — toutefois limitées — sur le tabac et l'alcool, les diplomates et assimilés ne peuvent pas non plus être poursuivis en justice. Une manquement grave ferait du « délinquant », désormais scandaleux, une « persona non grata ». Leur domicile est inviolable tout autant que leur courrier, la « valise diplomatique » et l'ambassade elle-même.

Ce dernier point mérite précision. Communément on use du terme « exterritorialité ». Outre qu'il n'est pas très aisé à prononcer, il est impropre. Le territoire d'une ambassade n'est nullement une parcelle de terre étrangère enclavée en France. En revanche, il est « inviolable » : nulle force de police ne peut y pénétrer, pour quelque motif que se soit, hors la requête du chef de mission. Et cela, bien sûr, entraîne parfois *quelques problèmes... On a pu* le voir en septembre 1973, lors du coup de main palestinien sur l'ambassade de l'Arabie Saoudite

Le temps de la violence

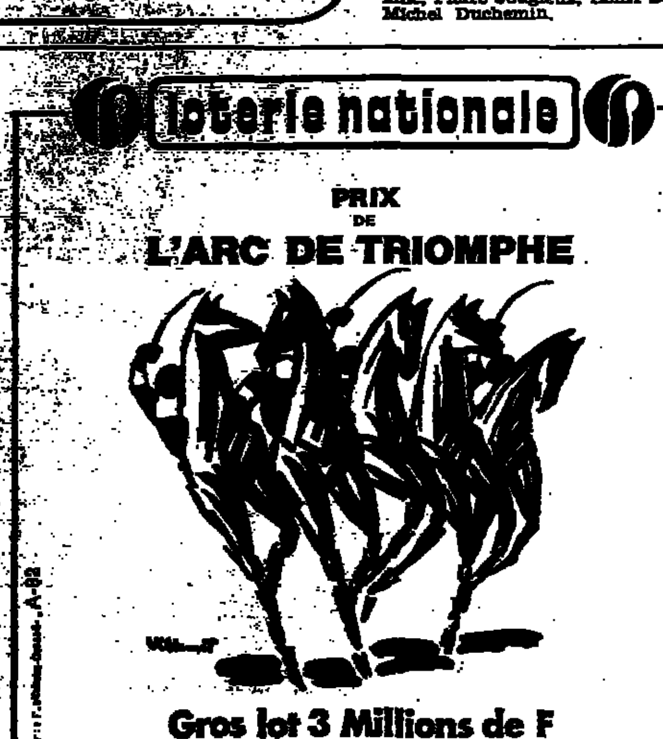
Ici apparaît brutalement qu'une ambassade n'est pas seulement le lieu d'affaires internationales réglées par un protocole courtois et moins encore de mondanités. Le « temps de la violence » a changé bien des choses. Il est des immunités que ne défendent plus la convention de Vienne. Cela va de l'opération de grand style — dernier exemple, l'ambassade de France à La Haye — à la bouteille de Perrier qui veut se donner des airs de cocktail Molotov en passant par la « vraie bombe » ou la « manifestation de masse ».

Au gré des tensions et des événements internationaux, telle *chancellerie, jusqu'à là quiète,* doit affronter l'un ou l'autre de ces « désagréments ». Ainsi se trouve parfois modifiée l'opinion des riverains pour lesquels voisiner avec une ambassade est souvent de bon ton.

Comment protéger cette ville dans la ville, cette population *dans la population ? Certes, l'ac*tualité désigne les points chauds. Au temps de la guerre du Vietnam des foules hostiles ont souvent afflué place de la Concorde, autour de l'ambassade américaine. Celle d'Espagne connaît des regains périodiques. (Et les nationaux en exil ne sont pas les moins virulents.) Récemment, le Chili... De façon endémique, depuis des années, toutes les représentations des pays du Proche-Orient... Même ainsi localisée, la menace n'est pas pour autant définie. Qui pouvait prévoir que le terrain choisi par des Japonais autour de l'affaire palestinienne serait, aux Pays-Bas, l'ambassade de France ?

Il reste qu'on peut protéger tout en surveillant... Non pas qu'on se méfie de nos hôtes ! Mais la diplomatie peut être *aussi* une autre forme de la guerre. Alors, on peut bien, parfois, mêler les deux tâches. *En toute courtoisie, bien entendu.*

JEAN RAMBAUD.





LA VIE ÉCONOMIQUE

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU F.M.I.

Le chancelier de l'Échiquier propose un nouvel emprunt aux pays pétroliers

M. Fourcade demande que l'or soit «banalisé»

Washington. — Puisque la grande affaire est aujourd'hui de « recycler » les capitaux détenus par les pays producteurs d'« or noir » vers les pays en mal de balance des paiements, la proposition la plus marquante depuis le début de la présente session de l'assemblée générale du F.M.I. et de la Banque mondiale est celle que devait annoncer mardi, à la tribune de l'immense salle des réunions plénières, le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey. Celui-ci a proposé pour l'année prochaine une nouvelle opération d'emprunt du F.M.I. auprès des pays exportateurs de pétrole. Un premier emprunt de 3,4 milliards de dollars (à 7 % d'intérêts) a été déjà lancé en 1974 par le F.M.I.

De notre envoyé spécial

Dans l'esprit du chancelier de l'Echiquier, le deuxième emprunt serait, au contraire du premier, contracté aux conditions du marché, car les fonds qu'il permettrait de recueillir serviraient essentiellement à faire des prêts aux pays industrialisés déficitaires telle la patrie de M. Healey, l'Italie ou la France. M. Fourcade a très chaleureusement approuvé l'idée émise par son collègue britannique et on peut être sûr qu'elle sera pareillement bien accueillie par les représentants des gouvernements de Rome ou de Copenhague pour citer les principaux pays européens ayant à faire face à des déficits importants.

Est-ce à dire que le coût du « recyclage » par la voie institutionnelle risque d'être pour les pays débiteurs aussi élevé que celui des emprunts sur l'euro-marché, auquel ils ont fait si largement appel au cours des derniers mois ? Ce n'est pas certain, explique-t-on. Les Arabes et les autres fournisseurs de pétrole veulent à la fois, fait-on remarquer, la sécurité de leurs placements et une rémunération élevée.

Qu'ils s'endettent par l'intermédiaire du F.M.I. ou directement auprès des bailleurs de fonds, les pays débiteurs n'auront pas trop de toutes leurs réserves pour rassurer leurs créanciers. C'est en se plaçant sur ce terrain pratique, que M. Jean-Pierre Fourcade a de nouveau posé mardi le problème de l'or. Il y a une dizaine de jours, il a adressé un mémorandum aux huit autres ministres des finances des pays de la Communauté européenne pour leur exposer ses vues à ce sujet. Pendant la période de transition et d'adaptation que nous traversons, il faut, est-il notamment dit dans ce document, que les pays puissent disposer normalement de la totalité de leurs réserves estimées à leur valeur véritable. Actuellement, la France, qui aura emprunté, en 1974, plus de 6 milliards de dollars, possède des réserves de change comptabilisées pour 9 milliards de dollars, mais si l'on évalue son stock d'or sur la base d'un prix de 150 dollars l'once, le montant des réserves avoisinent 20 milliards, ce qui est un tout autre ordre de grandeur.

Le mémorandum français

Pour cela, il faut que soit reconnu aux banques centrales le droit de faire entre elles des transactions sur le métal précieux au prix du marché. On se flatte, du côté français, que les Américains seraient désormais prêts à admettre ce principe... pour les Européens (qui ne sauraient se passer de la permission de Washington). Par contre, les Américains, qui redoutent que la liberté redonnée à leurs ressortissants de posséder de l'or ne fasse remonter les cours, ont imaginé de charger le F.M.I. de régulariser le marché.

Contre cette idée s'élève le mémorandum de M. Fourcade, le F.M.I. devant, dans l'esprit du ministre français, conserver la totalité de l'or que lui ont versé ses membres pour garantir solidement l'échafaudage de crédits qui est en train de se former au nom du « recyclage ».

Tels sont les thèmes auxquels M. Fourcade s'apprêtait à faire allusion dans son discours de mardi matin en demandant, selon une formule pour une fois assez mal trouvée de M. Valéry Giscard d'Estaing, que l'or soit « *banalisé* », c'est-à-dire commercialisé librement par les banques centrales, sans référence à un prix officiel quelconque. Par ailleurs, M. Fourcade devait répéter que, « *selon le vœu général* (le souhait, en ce qui concerne la France, date de l'année dernière à Nairobi), *le droit de tirage spécial doit se situer au centre du nouveau dispositif* ».

Sans doute en écho aux conversations à cinq de dimanche dernier, M. Fourcade s'apprêtait à déclarer encore à la tribune : « *Nous ne sommes pas prêts à accepter qu'un renchérissement excessif du prix du pétrole mette en cause le fondement de nos économies.* » Voilà un langage assez nouveau dans la bouche d'un ministre français.

C'est pour rendre compte des entretiens à cinq du week-end que M. Fourcade a pris l'initiative de réunir les ministres des finances des pays de la C.E.E. lundi. Signalons à ce propos que les relations avec la délégation allemande ne semblent pas se ressentir du refus de M. Schmidt d'appliquer la décision de Bruxelles sur les prix agricoles. On se montre même assez compréhensif dans l'entourage de M. Fourcade à l'égard de Bonn, car on sait que les Allemands, auxquels le gouvernement français avait promis de se contenter d'une hausse des prix agricoles européens de 4 %, ont eu quelque raison d'être irrités d'entendre M. Bonnet réclamer une revalorisation de 8 %.

PAUL FABRA.

● M. WITTEVEEN : développer de nouveaux circuits financiers.

Dans son discours d'ouverture, M. Johannes Witteveen, directeur général du F.M.I., a lancé un appel à la coopération internationale pour résoudre les problèmes de déséquilibres monétaires. « *Il importe*, a-t-il précisé, *de développer rapidement de nouveaux circuits financiers* ». Cela requiert une « *coopération internationale exceptionnelle* » ainsi qu'une « *grande coordination de la part de nombreux gouvernements et institutions* ». « *Le recyclage officiel peut revêtir de nombreuses formes qui vont des accords bilatéraux aux accords multilatéraux de diverses portées* ». Le F.M.I. est prêt, a-t-il conclu, à entreprendre tous les efforts nécessaires et peut jouer un « *rôle important dans les opérations de recyclage* ».

● M. BEDIÉ : pour le dialogue...

M. Henri Konan Bedie, président des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, a demandé de son côté l'ouverture rapide d'un dialogue entre pays producteurs de matières premières et pays industrialisés pour stabiliser les cours de ces produits.

Le ministre de l'économie et des finances de la Côte-d'Ivoire a expliqué que « *le temps était venu, pour les dirigeants politiques du monde, de se rendre compte qu'un accord global entre pays producteurs et pays industriels était non seulement nécessaire mais s'imposait du point de vue de la justice internationale* ».

● DEUX FIRMES JAPONAISES, Sumitomo Chemical C° et C. Itoh and C°, vont construire une usine de polyéthylène d'une valeur de 17 milliards de yens (56,6 millions de dollars) au nord du Brésil en coopération avec l'Etat brésilien et des intérêts locaux. L'usine doit entrer en service en octobre 1977

● M. FORD : nous sommes prêts à jouer un rôle de leadership constructif.

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis sont prêts à jouer un « *rôle de leadership constructif* » pour coopérer à la solution des problèmes économiques mondiaux, a déclaré le président Gerald Ford, en ouvrant les débats. Sans prononcer une seule fois le mot pétrole, le président a évoqué la « *désorganisation* » des marchés des matières premières et le ralentissement de la croissance des économies des pays industrialisés, qui menacent tout particulièrement les pays en voie de développement.

Les Etats-Unis sont prêts à prendre en considération les « *intérêts de tout le monde* », a ajouté M. Ford, qui a souhaité en conclusion « *davantage de coopération plutôt que davantage d'isolationnisme, davantage de commerce plutôt que de protectionnisme* ». « *Nous voulons plus de stabilité et non l'inflation, plus de croissance et non la stagnation.* »

● L'ESCUDO CHILIEN a été dévalué, le jeudi 26 septembre, pour la dix-neuvième fois depuis le début de l'année et pour la troisième fois en septembre. Le taux de l'escudo commercial a été porté de 1 050 à 1 110 pour 1 dollar et le taux de la devise touristique de 1 110 à 1 180 pour 1 dollar.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	9 1/2	10 1/2	2	3
1 mois	11 3/8	11 7/8	9 1/8	9 5/8	8 3/4	9 1/4
3 mois	11 7/8	12 3/8	9 3/8	9 7/8	10 3/8	10 7/8
6 mois	11 5/8	12 1/8	9 3/4	10 1/4	10 1/8	10 5/8

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Une rentrée sociale en trompe l'œil

« Le mois de septembre a été vraiment calme... à part quelques conflits spectaculaires », *affirme-t-on en substance au patronat.* « Si l'on s'en tient aux grèves, *rétorque-t-on dans les syndicats,* on peut sans doute parler d'un calme relatif, et encore... mais il existe une réelle effervescence dans de nombreuses entreprises. »

Bouteille à moitié vide, bouteille à moitié pleine ? Si l'on compare septembre 1974 au même mois des années précédentes, on peut cependant constater qu'effectivement l'effervescence est plus grande que d'habitude. Et là où les travailleurs manifestent leur mécontentement, l'action revendicative est nettement plus dure.

Dans bien des cas, les ouvriers n'hésitent pas à faire grève et à occuper les usines lorsque des licenciements sont annoncés. Les conflits chez Titan-Coder, aux Tanneries d'Annonay, sur le France *sont connus ; mais il en est d'autres, moins spectaculaires mais tout aussi significatifs : en plein mois de septembre, alors que les portefeuilles se dégonflent en raison des frais provoqués par les vacances puis par la rentrée scolaire des enfants, alors que les licenciements réduisent souvent la combativité et incitent à la recherche individuelle d'un nouvel emploi, des salariés mènent ensemble le combat. Ce sont les grèves, de longue durée, parfois avec occupation, chez Buda à Toulon, Fertil dans les Vosges ; aux établissements la Prairie, en Charente ; à S.S.B. à Saint-Ouen, dans la région parisienne ; chez Baignol et Farjon à Samer, dans le Pas-de-Calais ; chez Préfailles à Nantes. Au total, au moins une quinzaine d'usines occupées.*

Ce sont aussi les manifestations, qui regroupent mille à trois mille personnes, à Toulouse pour la SNIAS, à Annonay, à Marseille, à Maubeuge et à Rosporden. Faut-il alors parler de calme relatif ? Sans doute si l'on rapporte le nombre de conflits aux centaines de milliers d'entreprises où le travail a repris, sans à-coups, au lendemain des congés payés.

Des nuances doivent cependant être apportées. Le mois de septembre a rarement été une période d'action intensive. Le nombre de journées de travail perdues, en raison de grève, a toujours été faible à quelques exceptions près (1955-1956-1969) ; en revanche, les journées perdues — de soixante mille à cent mille en général, parfois deux cent cinquante mille en septembre — augmentent fortement le mois suivant : deux cents, trois cents et même huit cent mille en octobre 1972. La fin de l'année, comme le printemps, sont les périodes les plus agitées. Les dirigeants syndicaux l'admettent d'ailleurs sans hésitation.

« En septembre, les travailleurs s'interrogent ; les syndicalistes consultent, discutent. » *Mais tous insistent sur le mécontentement et l'inquiétude qui règnent un peu partout.* « Une effervescence réelle », *indiquent les cégétistes dans la métallurgie.* « Une combativité qui cherche encore à s'exprimer », *notent les cédétistes, qui ajoutent :* « Le 20 septembre, dans la Loire, les ouvriers ont débrayé à l'appel de tous les syndicats. Et cela, à peine un mois après les vacances. C'est exceptionnel. »

Exceptionnel en effet, tel est le climat de cette rentrée sociale en trompe l'œil. Un calme relatif, surtout dans les grandes entreprises et les usines en expansion, où le patronat accorde des augmentations de salaires importantes : 15 % à 20 % en un an. Un calme pesant et orageux ailleurs, et puis des coups de tonnerre ici et là. A la C.G.T. comme à la C.F.D.T., on n'exclut pas, dans les semaines à venir, la multiplication de grèves avec occupation et de nouvelles manifestations d'ampleur croissante. « Tous les éléments, *affirme-t-on,* sont réunis pour que les mécontents s'organisent. »

JEAN-PIERRE DUMONT.

LA CRISE EST PROVISOIREMENT DÉNOUÉE A LA SNIAS A TOULOUSE

De notre correspondant

Toulouse. — La proposition de Force ouvrière, de la C. G. C. et de la C.F.T.C. a permis de dénouer provisoirement la crise à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) à Toulouse. En suscitant des volontaires pour Marignane (Bouches-du-Rhône) en remplacement des travailleurs qui refusaient de quitter les ateliers de Toulouse, ces syndicats ont rendu possible l'arrêt de la grève qui a paralysé, en partie, les usines de la SNIAS à Toulouse, la semaine dernière.

Ces volontaires ont été acceptés par la direction. Celle-ci a pu apporter certains apaisements aux délégués de la C.G.T. et de la C.F.D.T., au cours de la réunion paritaire qui a précédé l'ordre définitif de reprise du travail lundi 30 septembre : les quarante autres mutations prévues pour Marignane sont différées ; elles n'interviendront pas avant le premier semestre 1975. Il sera fait appel au volontariat. Les salariés déplacés, qui touchent une indemnité journalière de 70 F, recevront une lettre précisant la durée de leur séjour hors de Toulouse et la date de leur retour.

Mais les difficultés de la SNIAS demeurent. Elles sont celles de la construction aéronautique civile. On a parfaitement conscience à Toulouse que la bataille des industries aérospatiales n'est pas gagnée. Le conseil général de la Haute-Garonne a donné mandat à son président, M. Léon Eeckhoutte, sénateur socialiste, pour solliciter une audience du premier ministre. Il désire obtenir du gouvernement l'assurance du maintien de l'industrie aéronautique en Midi-Pyrénées. Pour l'assemblée départementale, il est nécessaire de conserver le potentiel humain et technique du bureau d'études. L'aéronautique française « ne doit pas être sacrifiée à des considérations internationales. Elle est un des instruments privilégiés de l'indépendance nationale et européenne. Tous les moyens sont à mettre en œuvre pour permettre à cette industrie, dont les réussites sont évidentes, de conserver l'avance technologique qu'elle a conquise », déclare le conseil général de Haute-Garonne dans une motion votée à l'unanimité.

A Toulouse, où c'est l'union sacrée pour la défense de la SNIAS, un rassemblement est prévu ce mardi 1er octobre, à 17 heures. — L. A.

SÉCURITÉ SOCIALE

Les cadres C.F.D.T. proposent de négocier avec le gouvernement certaines modalités du financement

« Dans la société d'inflation dans laquelle nous nous installons, la reproduction des inégalités est un facteur de croissance », ont déclaré les cadres C. F. D. T. en critiquant sévèrement devant la presse, le 30 septembre, la politique gouvernementale.

Les récentes mesures sur la sécurité sociale, dit M. Roger Faist, secrétaire général de l'U. C. C. (Union confédérale des cadres et ingénieurs C. F. D. T.), sont inacceptables. Elles tendent à transformer la Sécurité sociale en un régime minimum d'assistance. Aussi, l'U. C. C. va proposer aux autres organisations de cadres de « mettre le pouvoir au pied du mur sur le financement de la Sécurité sociale », en négociant un déplafonnement progressif sur cinq ans de la cotisation maladie-maternité-invalidité, en contrepartie d'engagements précis du gouvernement. Ces engagements devraient porter notamment sur les points suivants : parité des cotisations à revenu égal entre les ressortissants du régime général (sabénéficient de « rentes de situation ». (artisans, commerçants, professions libérales, etc.), amélioration et déplafonnement parallèle des indemnités et pensions versées aux assurés, et assainissement des professions de la médecine et de la pharmacie, qui bénéficient de « rentes de situation ».

La connaissance des revenus de chacun (un tiers des Français dissimulent les leurs, estime la C.F.D.T.) est indispensable. Or, faire accepter l'inégalité des revenus et des pouvoirs est l'un des objectifs de la commission Sudreau sur la réforme de l'entreprise. Sans illusion sur cette opération gouvernementale, les cadres C.F.D.T. n'en réclament pas moins des mesures propres à modifier les rapports hiérarchiques, à mettre réellement sur pied la formation professionnelle sous le contrôle syndical, à développer l'information et à démocratiser la vie au travail.

Les commissions de concertation réservées aux cadres ne sont qu'une « duperie ». Et si M. Faist rejette la cogestion, il réclame des pouvoirs accrus pour les comités d'entreprises, y compris celui d'éliminer les dirigeants incapabes.

ACTION SOCIALE

Près de 2,5 millions de personnes âgées et handicapées vont recevoir des bons d'achat de bœuf

Pour relancer la consommation de viande bovine en France, les pouvoirs publics ont lancé une opération de promotion, concrétisée par la distribution aux personnes âgées et aux handicapés de bons d'achat, et une campagne de publicité en faveur du bœuf.

Du 1er octobre au 31 mars, l'opération « *bœuf à prix réduit* » permettra à environ 2 400 000 personnes âgées et handicapées, essentiellement les allocataires du Fonds national de solidarité, d'acheter la viande de bœuf et de veau à moitié prix.

Entre le 1er et le 10 octobre, les intéressés recevront par la poste un carnet établi à leur nom, de soixante-dix timbres de 1 F qui leur permettront de payer la moitié de leurs achats de viande. Et ceci dans tous les points de vente puisque les pouvoirs publics ont obtenu la coopération de tous les professionnels intéressés.

Le coût de l'opération (176 millions de francs) sera financé pour moitié par le Trésor public et pour le solde par le FEOGA (Fonds européen d'organisation agricole). Les bouchers seront remboursés par les percepteurs. On espère de cette « *importante opération économique et sociale* » une augmentation globale de 15 000 tonnes de la consommation qui, pour la viande bovine, est annuellement d'environ 1 160 000 tonnes par an : soit un progrès des achats de 1,3 %.

En outre, deux campagnes publicitaires seront lancées en France, par les soins de la Société de promotion et d'exportation agricole (SOPEXA), mais aussi dans les autres pays de la C.E.E. à partir du 15 octobre, l'une pour encourager la consommation des viandes à braiser (quartier avant des bovins), l'autre sur la viande hachée. Le ministre de l'agriculture a rappelé que la précédente campagne de promotion de viande hachée avait permis d'augmenter la consommation de 25 %.

En bref, les pouvoirs publics encouragent la consommation après avoir soutenu la production. Car les éleveurs de bœufs et de veaux de boucherie n'ont que trop été sensibles aux encouragements qui leur furent prodigués naguère : la hausse des prix, les primes de reconversion destinées à favoriser l'abandon de la production laitière pour l'élevage, les contrats passés avec le FORMA (Fonds d'organisation et de régularisation des marchés agricoles) ont été assez convaincants pour que le cheptel destiné aux abattoirs se reconstitue. Il y avait au début de cette année en France 23 800 000 bovins (+ 10 % par rapport au 1er janvier 1972), alors que la consommation nationale (29 kilos de bœuf par an) n'augmente que de 2 % l'an.

Cette progression est très inférieure à celle des abattages, qui sont passés, durant les sept premiers mois, de 1 955 000 en 1973 à 2 493 500 gros bovins cette année (+ 25 %), les éleveurs ne pouvant assumer les frais du maintien des bêtes à l'herbage.

Il faut donc renverser la vapeur et l'on s'y emploie au gouvernement français aussi bien qu'au sein de la Communauté européenne.

ÉNERGIE

Aux États-Unis

Le Congrès autoriserait le président Ford à prendre des mesures économiques contre les pays pétroliers

Le Congrès adoptera certainement et rapidement un projet de loi donnant au président Ford le droit de prendre des mesures économiques contre les pays producteurs de pétrole, si le prix de l'« or noir » ne baisse pas, a estimé, lundi, le sénateur Adlai Stevenson (démocrate).

« *Le projet de loi sera déposé demain au Congrès, et c'est comme s'il était déjà adopté* », a déclaré, au cours d'une conférence de presse, M. Stevenson, qui a indiqué que le projet donnerait au président Ford la possibilité de restreindre les exportations à destination des pays pétroliers, ou d'accroître leur prix. « *Les États-Unis doivent parler gentiment, mais tenir à la main un gros bâton* », a conclu M. Stevenson.

De son côté, le sénateur Henry Jackson (dém.) a recommandé au président Ford d'appliquer aux États-Unis un programme de limitation des importations pétrolières identique à celui adopté, la semaine dernière, par la France.

Le plan que le sénateur Jackson a rendu public lundi limiterait pour l'avenir à 25 milliards de dollars (125 milliards de francs environ), soit le niveau probable de 1974, les importations pétrolières américaines. — *(A.F.P., Reuter.)*

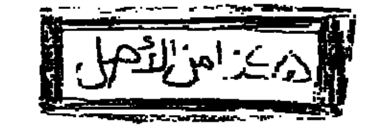
LES NÉGOCIANTS EN COMBUSTIBLE « SONT EN COLÈRE »

Les négociants en combustible tiendront un meeting mercredi prochain à la Mutualité pour étudier les problèmes soulevés par le contingentement et les économies en matière de fuel domestique au cours de l'automne et de l'hiver, annonce dans un communiqué la Fédération nationale des syndicats de négociants en combustibles de France (F.N.S.N.C.F.).

« *Le monde des négociants est aujourd'hui en colère* », précise le communiqué, devant l'échec des concertations entreprises depuis un an, tant avec les pétroliers qu'avec les pouvoirs publics, cependant que « *la profession se demande comment elle va pouvoir faire face aux charges que la limitation des disponibilités en fuel domestique lui impose* ».

En effet, « *devant une réduction des activités de la profession de 20 %, on lui assigne des tâches de répartition sans aucune contrepartie, alors même que sa rémunération pour la distribution en est à son niveau de 1965* ».

● **LA TUNISIE A ENTREPRIS DES DEMARCHES** en vue de son admission au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), apprend-on de source bien informée à Koweït. La Tunisie, qui produit quelque 4 millions de tonnes par an, a officiellement demandé au Koweït de soutenir sa candidature. — *(A.F.P.)*



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Les commissions départementales de « sauvetage » des petites et moyennes entreprises ont reçu 2123 dossiers

A Paris, le nombre des dépôts de bilan a augmenté de 45 %

Les commissions départementales, chargées d'étudier le cas des entreprises moyennes et petites, mises en difficulté par le resserrement du crédit, avaient, au 16 septembre dernier, été saisies de 2 123 dossiers (contre 1 619 le 3 septembre). Sur ce nombre, 1 792 entreprises, employant près de 150 000 salariés, ont mérité un examen approfondi. La presque totalité (92 %) des dossiers retenus pour examen concernent des entreprises de moins de 200 salariés, celles qui occupent moins de 50 salariés représentant les deux tiers du total.

Dans 822 cas, c'est localement que la solution a été trouvée et pour 550 entreprises par le biais d'échéances fiscales. Le tiers des dossiers étudiés viennent de la région parisienne (19,8 %) et de la region Rhône-Alpes (16,7 %).

Quant aux branches d'activité, c'est le bâtiment et les travaux publics qui viennent en tête (19,8 % des dossiers examinés), suivis de près par les services (19,1 %) et les industries mécaniques et électriques (16,3 %). Viennent ensuite le textile et l'habillement (9,8 %), et le bois et le papier (9,7 %).

Les difficultés des entreprises se traduisent également par un accroissement sensible des mises en règlement judiciaire et des dépôts de bilans au cours des derniers mois. Dans la région parisienne, les statistiques recensées au greffe du tribunal de commerce de Paris montrent que, pour les mois de juin, juillet et août, on a enregistré 466 liquidations (contre 445 pour la même période de 1973), 109 mises en règlement judiciaire (contre 81) et 196 dépôts de bilans (contre 135), soit 45 % de plus qu'en 1973.

Les chiffres pour septembre ne sont pas encore connus, mais les premières indications montrent que l'augmentation du nombre des dépôts de bilan pour ce mois sera « spectaculaire ».

LA SOCIÉTÉ GRINGOIRE FERME SON USINE DE MANTES-LA-VILLE

Le 15 octobre, l'usine des biscottes Gringoire de Mantes-la-Ville (Yvelines) fermera ses portes. L'inspecteur du travail vient d'accepter le licenciement collectif décidé par la direction et qui concerne cent dix femmes et vingt-sept hommes.

Le reclassement du personnel sera difficile dans une agglomération où l'agence de l'emploi enregistre déjà trois cent quatre-vingt-quatre demandes insatisfaites dont deux cent vingt-huit concernant des femmes.

Il y a quatre mois que la direction de l'usine Gringoire avait décidé de supprimer l'établissement de Mantes-la-Ville afin de reporter ses efforts sur celui de Pithiviers. La société rencontre actuellement des difficultés du fait de la médiocrité du marché de la biscotte. Plusieurs tentatives de reprise de l'usine de Mantes-la-Ville par d'autres sociétés alimentaires ont déà échoué malgré l'appui de l'Etat. Les employés multiplient les manifestations et les démarches auprès des élus de la région et même de M. Chirac. — (Corr.)

LICENCIEMENTS CHEZ COGEDIM

La Compagnie générale de développement immobilier (COGEDIM), société de promotion qui dépend du groupe Paribas, vient de licencier dix-huit personnes sur un total de cent quatre-vingt-quinze employés, et n'a pas prolongé les contrats de neuf stagiaires, à la suite d'un ralentissement de ses activités. Les lancements de chantier de COGEDIM doivent diminuer de près d'un tiers en 1974 et 1975 par rapport aux dernières années.

Par ailleurs, cette société, qui a réalisé quelque 4 000 logements, est en négociation avec un Etat arabe du golfe Persique — qui selon COGEDIM n'est pas Abou-Dhabi — pour la vente de la tour Manhattan à la Défense. La transaction porte sur environ 420 millions de francs pour 70 000 mètres carrés de bureaux répartis sur 29 étages.

En Italie

Le mystérieux krach de l'empire Sindona

De notre correspondant

Rome. — La Banca Privata Italiana, fondée par M. Michele Sindora, a été officiellement mise en liquidation le 28 septembre par le ministre italien du Trésor, M. Emilio Colombo. Dans un communiqué, celui-ci affirme que « *de très graves irrégularités* » ont été constatées et que les pertes de l'entreprise sont largement supérieures à ses réserves. Il est précisé cependant que la plupart des clients seront remboursés par trois instituts publics : le Banco di Roma, la Banca Commerciale Italiana et le Credito Italiano, qui se chargeront en outre du reclassement des six cents employés.

La décision du ministre du Trésor était prévisible. Elle n'apporte aucun élément vraiment nouveau sur l'un des krachs financiers les plus importants et les plus mystérieux que l'Italie ait connu. On parle d'un « trou » de 230 milliards de lires (1). L'affaire n'intéresse pas seulement les milieux financiers, s'il est vrai, comme l'affirment de nombreux journaux italiens, que M. Sindona a bénéficié d'appuis politiques précieux. Bien malin, toutefois, qui pourrait se retrouver dans ce dossier explosif, dont il est conseillé de se saisir avec prudence. Depuis quelques mois, M. Sindona a été associé à trop de noms connus, trop de mots-clés ou tabous — démocratie chrétienne, Mafia, Watergate, Vatican — pour qu'il soit possible de distinguer le vrai du faux, la réalité de la fiction.

Comme il se doit dans ce genre de « *conte de fée* », Michele Sindona a eu une enfance modeste en Sicile. Puis il est « monté » dans le Nord et a fait fortune. On a parlé de lui vers 1968 quand le Vatican, modifiant sa politique financière, cherchait à se débarrasser des participations majoritaires qu'il détenait dans certaines entreprises italiennes. Michele Sindona a alors acquis la majorité de la Société générale immobiliaire, à laquelle appartient l'immeuble du Watergate, et celle de la Société italienne des conduites d'eau, qu'il devait revendre ensuite à l'IRI.

La fortune et la gloire

En 1971, Michele Sindona lance une offre publique d'achat sur les actions du groupe Bastogi. Il échoue de peu. Dépité, lui qu'on présente déjà comme l'homme d'affaires le plus habile d'Italie, il décide de s'installer aux Etats-Unis. Il y trouve un marché à sa taille, investissant des millions de dollars pour le compte de ses mystérieux clients. Coup sur coup, il acquiert de gros paquets d'actions de l'Interphoto, de l'Argus, de l'Oxford Electric, de la Franklin New York Corporation et de la Talcott National Company.

C'est la fortune et la gloire. On l'invite à faire des conférences économiques aux étudiants de Harvard et de Columbia. En novembre 1972, avant les élections américaines, Michele Sindona offre 1 million de dollars à M. Nixon. Il expliquera plus tard : « *J'ai vu qu'il aimait l'Italie. Sa réussite aurait pu nous aider.* » Or si Michele Sindona, lecteur de Tolstoï et de saint Thomas d'Aquin, a un but dans la vie, c'est, affirme-t-il, de « *servir les autres gens* ».

Les raisons pour lesquelles cet empereur de la finance se retrouvera en 1973 au bord de la faillite restent très obscures. Aux Etats-Unis, il a dû s'expliquer sur les irrégularités constatées dans sa banque déclinante, la Franklin New York Corporation. En Italie, il a dû se battre, mais en vain, contre le ministre du Trésor de l'époque, M. La Malfa, pour pouvoir porter le capital de sa société, la Sinambro, de 500 millions à 160 milliards de lires...

M. Sindona a-t-il seulement commis des erreurs, misé sur de mauvais chevaux ? Toujours est-il que la baisse des cours de la Bourse et l'inflation ne favorisent pas la reprise de ses affaires. En juillet 1974, on apprend que le Banco di Roma accorde à M. Sindona un prêt de 128 milliards de lires contre deux garanties : 51 % de la Banca Privata Italiana et 229 millions d'actions de l'Immobiliare. Mais les titres s'effondrent et, deux mois plus tard, un nouveau sauvetage est organisé, cette fois-ci par la Banque d'Italie. A sa demande, le Banco di Roma, la Banca Commerciale, le Credito Italiano et l'Instituto Mobiliare Italiano (I.M.I.) constituent un consortium pour administrer provisoirement les affaires de M. Sindona.

Sur les 40 milliards de lires qui sont consacrés à cette opération, les deux cinquièmes viennent du Banco di Roma, dont on n'a pas fini de se demander pourquoi il s'était embarqué sur une telle galère. M. Sindona pourra difficilement dire, en tout cas, qu'on n'aura pas tout fait pour l'aider.

ROBERT SOLÉ.

(1) Une lire = 0,007 franc.

V.D.O. RENFORCERAIT SA PARTICIPATION DANS JAEGER

Le premier constructeur ouest-allemand d'appareils de contrôle pour l'automobile et l'aéronautique V.D.O. - Adolf Schindling renforcerait sa participation dans le capital de la société française Jaeger, spécialisée dans la fabrication des mêmes équipements, ainsi que dans l'horlogerie. Au terme d'un accord conclu en 1972, V.D.O. détient 20 % des actions de Jaeger et Jaeger possède 50 % des actions du département aéronautique de V.D.O. Le reste du capital de Jaeger est réparti entre Renault, Peugeot et Citroën (18 % au total), un groupe suisse (10 %), la banque Worms (5 %) et le public.

Jaeger va procéder à une augmentation de capital, qui passera de 29 à 40 millions de francs. V.D.O. pourrait ainsi porter sa participation de 20 à 40 % environ, les autres actionnaires principaux (les constructeurs automobiles notamment) n'étant pas tous, apparemment, disposés à souscrire. L'opération a reçu l'accord des pouvoirs publics. Dans l'immédiat donc V.D.O. acquerrait seulement une minorité de blocage. Toutefois, Jaeger prévoit dans quelques mois une émission d'obligations convertibles de 14 millions de francs. Dans l'hypothèse où V.D.O. souscrirait à la totalité de cette émission, elle pourrait obtenir à terme la majorité dans le capital de Jaeger, lors de la conversion de ces obligations en actions.

Jaeger emploie dans cinq usines six mille cinq cents personnes, et a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 412 millions de francs. Le premier semestre 1974 a été mauvais pour cette société, qui aurait eu des pertes d'un montant de 10 millions de francs. V.D.O., pour sa part, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 1 milliard de francs et emploie, en Allemagne fédérale, dix mille salariés environ. Les deux firmes représentent ensemble 20 % du marché mondial des tableaux de bord d'automobile et de leurs équipements.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FOSECO MINSEP Limited

Rapport intérimaire pour les six premiers mois de l'exercice, au 30 juin 1974

PRINCIPAUX RESULTATS (en milliers de francs)	30 juin 1974 (1)	30 juin 1973 (1)	31 déc. 1973
Chiffre d'affaires consolidé	585 148	424 860	903 229
Bénéfice avant impôts	68 678	54 304	105 261
Bénéfice disponible hors éléments exceptionnels	30 603	26 095	49 802
(En francs)			
Bénéfice par action ordinaire avant éléments exceptionnels.	0,67	0,58	1,09
Dividende net par action ordinaire	0,16	0,12	0,34

(1) Non soumis pour vérification aux Audits..

Foseco Minsep Ltd fabrique, conçoit et fournit des produits chimiques et services spéciaux, principalement destinés à l'industrie de la métallurgie, du bâtiment et de la construction, et du traitement des eaux. Les sociétés du groupe sont implantées dans vingt-deux pays, et les ventes sont réalisées dans plus de cent pays.

Au cours du second trimestre 1974, le groupe a développé son activité dans chaque secteur, et les marges bénéficiaires se sont améliorées.

La métallurgie et la sidérurgie restent bien orientées dans la plupart des pays, tandis que l'industrie du bâtiment et de la construction fait face, au Royaume-Uni, à des conditions économiques difficiles.

Le rapport intérimaire est disponible auprès de Foseco S.A., Boîte postale n° 17, 78170 La Celle-Saint-Cloud, du Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, Paris (9e), et les banques affiliées de son groupe, notamment de la Société Nancéienne et Varin-Bernier, 4, place André-Maginot, 54017 Nancy Cedex..

SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX DE LA CHIERS

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1974 fait apparaître un bénéfice net de 41 420 000 F, après 49 080 000 F d'amortissements, 31 000 000 F de charges financières et 41 151 000 F de provision pour impôt sur les sociétés. Ce résultat s'entend avant constitution éventuelle de provision de fin d'exercice.

Au 30 juin 1973, le bénéfice net était de 8 951 000 F, après 24 000 000 F d'amortissements, 15 082 000 F de charges financières et 8 612 000 F de provision pour impôt sur les sociétés.

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1974 s'est élevé à 903 258 000 F, en augmentation de 54 % par rapport à celui du premier semestre 1973.

A la fin août 1974, les productions d'acier et de produits finis sidérurgiques des usines productrices d'acier (Longwy et Vireux-Molhain) étaient supérieures respectivement de 8,3 % et de 7,4 % à celles des huit premiers mois de 1973 ; quant aux productions sidérurgiques des divisions de Blagny et d'Anzin, elles étaient inférieures de 8,2 % au total à celles de l'an passé, en raison de difficultés rencontrées dans leurs approvisionnements en demi-produits extérieurs. De leur côté, les activités de transformation (tréfilés et câbles, treillis soudé, aciers étirés, pièces estampées) enregistraient une progression globale de 21,8 % par rapport à l'année dernière.

Malgré le ralentissement de la demande que l'on constate depuis peu sur certains produits, les perspectives de marché restent favorables pour les derniers mois de l'année.

B.N.P. BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Dans sa séance du 23 septembre 1974, le conseil d'administration de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » a coopté comme administrateur M. Jacques Calvet, directeur général adjoint de la Banque nationale de Paris, en remplacement de M. René Surchamp, administrateur démissionnaire.

GROUPE DOCKS DE FRANCE

Résultats au 30 juin 1974

Au 30 juin 1974, c'est-à-dire pour les six premiers mois de l'exercice en cours, le Groupe Docks de France a réalisé un bénéfice net, consolidé après impôt et hors plus-value à long terme, de 6 620 000 F, soit 0,59 % du chiffre d'affaires toutes taxes comprises (contre 5 915 000 F et 0,66 % au 30 juin 1973).

Ce résultat s'entend déduction faite d'une somme de 2 465 000 F représentant la totalité de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés. Il a en outre été constitué une provision pour participation des salariés de 1 104 000 F, alors que jusqu'en 1973 celle-ci était prélevée sur le bénéfice net de l'exercice au niveau de l'affectation des résultats de l'année.

DOCKS DE FRANCE

(Société mère)

Le bénéfice net après impôt du premier semestre 1974 s'est élevé à 3 878 000 F, non comprise une plus-value à long terme de 300 000 F, soit 0,94 % du chiffre d'affaires (contre 3 830 000 F et 1,48 % au 30 juin 1973). La contribution exceptionnelle et la provision pour participation ont représenté une charge de 1 523 000 F.

SUPERMARCHES DOC

Le bénéfice net après impôt du premier semestre 1974 s'est élevé à 1 498 000 F, soit 0,36 % du chiffre d'affaires (contre 3 113 000 F et 0,84 % au 30 juin 1973). La contribution exceptionnelle et la provision pour participation ont représenté une charge de 1 017 000 F.

SOCIETE ANONYME DES ETABLISSEMENTS FRANÇOIS

(cotée à Bordeaux)

Le bénéfice net après impôt du premier semestre 1974 s'est élevé à 1 886 000 F, soit 0,88 % du chiffre d'affaires (contre 1 939 000 F et 1,15 % au 30 juin 1973). La contribution exceptionnelle et la provision pour participation ont représenté une charge de 834 000 F.

BCT BANQUE DE LA CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil d'administration de la Banque de la construction et des travaux publics, réuni le 27 septembre, sous la présidence de M. Alphandery, a examiné les résultats de la société au cours du premier semestre de l'exercice 1974 et son activité depuis le début de l'année.

Au 30 juin 1974, les encours de crédits gérés par la B.C.T. s'élevaient à 6 747 millions de francs, dont 3 800 millions en risques propres.

Les résultats provisoires du premier semestre 1974 se sont élevés à 6 852 000 francs avant provisions, amortissements et impôts. Il s'y ajoute un profit exceptionnel de 976 000 francs sur la vente de titres.

Le conseil a considéré que les résultats actuels reflétaient les difficultés générales de l'économie. Il a approuvé à l'unanimité, tout en déplorant leurs conséquences sur l'emploi, les mesures destinées à adapter les structures de l'établissement à la situation durable d'encadrement du crédit et du prix élevé de l'argent, et s'est déclaré convaincu que le programme exposé par le président est de nature à préserver les possibilités de développement de la B.C.T.

LEGRAND

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe Legrand a progressé, au cours des huit premiers mois de 1974, de 26,7 % par rapport à la même période de 1973.

Les ventes réalisées sur les marchés étrangers se maintiennent à un niveau élevé : plus 65 %.

Une brochure d'information illustrée, destinée à présenter au grand public les caractéristiques économiques et financières du groupe, ainsi que certains de ses produits, sera disponible d'ici quelques jours dans les guichets des principales banques.

scac

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1974 s'élève à 800 398 000 F contre 603 504 000 F pour la même période de l'exercice précédent.

Cependant, il faut noter que ces chiffres ne sont pas comparables du fait de fusions intervenues à fin 1973.

En tenant compte de cette particularité, la progression réelle ressort à 22,7 %.

Le bénéfice du premier semestre 1974 ressort au bilan pour 8 806 338 F contre 6 067 365 F au titre du premier semestre 1973.

Il est rappelé que ces chiffres concernent uniquement la maison mère.

BANQUE DUPONT

Banque L. Dupont et Cie et Banque Journel et Cie réunies

Dans sa séance du 25 septembre 1974, usant de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 avril 1974, le conseil d'administration a décidé de porter le capital social de 22 687 500 francs à 25 523 400 francs.

L'opération serait réalisée par incorporation de réserves et création de 28 359 actions nouvelles de 100 francs nominal, jouissance 1er janvier 1974 attribuées gratuitement aux propriétaires des actions anciennes, à raison d'une action nouvelle pour huit actions anciennes.

Les opérations matérielles de délivrance des actions gratuites seront effectuées simultanément avec la mise en circulation des actions au porteur décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 1974. Un avis à la presse précisera ultérieurement la date à partir de laquelle ces opérations débuteront.

SOGÉPARGNE

Réunis le 27 septembre 1974 en assemblée générale, sous la présidence de M. Jean-Paul Fournel, président-directeur général, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1974.

Dans son rapport, le conseil d'administration précise que pendant l'exercice écoulé, les souscriptions se sont ralenties, surtout au cours du premier semestre 1974. Néanmoins, elles se sont élevées à 275 millions de francs.

L'importante étape de hausse parcourue par les taux d'intérêt à long terme a entraîné une dégradation momentanée de la valeur liquidative qui a reculé au cours de l'exercice de 278,04 F à 237,49 F, soit une baisse de 14,60 %. Déduction faite des revenus acquis, la valeur en capital de l'action Sogépargne est revenue de 259,62 F à 218,73 F. Cette évolution témoigne que l'action Sogépargne s'est mieux comportée que l'ensemble des obligations émises il y a un an, dont la baisse avoisine 20 %.

Le montant des produits à répartir au titre de l'exercice qui, additionné au report à nouveau de l'exercice précédent, donne un total de 111,54 millions de francs, a permis de fixer le dividende net à 18,76 F auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de 1,99 F. Le revenu global par action pour l'exercice 1973-1974 atteint ainsi 20,75 F.

Sur la base de la valeur de l'action en fin d'exercice, déduction faite du coupon net, soit 218,73 F, le rendement global de l'action Sogépargne ressort à 9,49 %.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er octobre 1974 aux guichets des banques fondatrices : Société générale ; Banque de Paris et des Pays-Bas ; Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ; Société générale alsacienne de banque ; contre remise de deux coupons ;

— Le coupon n° 13 représentant les revenus d'obligations françaises non indexées sera payable pour 16,61 F et assorti d'un crédit d'impôt de 1,85 F ;

— Le coupon n° 14 représentant les autres revenus sera payable pour 2,15 F et assorti d'un crédit d'impôt de 0,14 F.

Le remploi de ce dividende à la souscription d'actions Sogépargne bénéficiera d'une exonération totale de droit d'entrée.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 8 % 1969

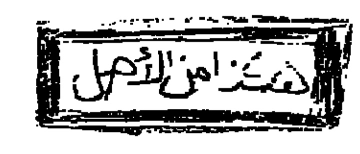
Les intérêts courus du 15 octobre 1973 au 14 octobre 1974 sur ces obligations seront payables, à partir du 15 octobre 1974, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 5, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

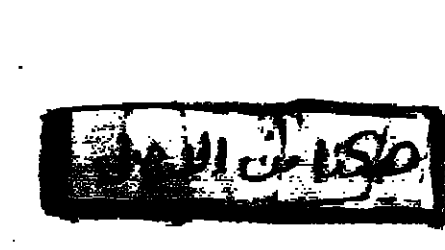
A partir de la même date, les 180 000 obligations appartenant à la série désignée par la lettre « B », sortie au tirage du 8 août 1974, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 500 F, coupon N° 6 au 15 octobre 1975 attaché.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Compagnie financière de l'Union européenne s'est tenu le mercredi 25 septembre 1974 sous la présidence de M. Jean Forgeot.

Les résultats de cet exercice, tels qu'ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la société, font apparaître un bénéfice d'exploitation de 16,6 millions de francs, contre 14,9 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 10 %. Le bénéfice net ressort à 17,2 millions de francs contre 16 millions de francs l'exercice précédent. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un coupon net de 3,90 F assorti d'un avoir fiscal de 1,95 F contre 3,70 F assorti d'un avoir fiscal de 1,85 F l'année précédente.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 SEPTEMBRE

Irrégulier et indécis

La semaine a commencé dans l'indécision et l'irrégularité à la Bourse de Paris. Après le coup d'arrêt à la baisse donné, vendredi grâce à l'intervention massive des organismes de placements collectifs, l'on se demandait comme s'orienterait la tendance pour cette dernière séance du mois : il n'y a eu, en fait, ni reprise technique ni nouvel accès de dépression.

Tout simplement, les ordres de ventes ont été beaucoup moins nombreux, et les achats de soutien aussi. Les variations de cours, dans les deux sens, se sont équilibrées.

D'un côté, les banques, l'alimentation et la construction électrique ont encore été éprouvées, de l'autre, les travaux publics et un certain nombre de valeurs diverses se sont légèrement redressés, aucune indication ne pouvant être tirée de ces mouvements de cours.

Tout au plus a-t-on relevé que, pour la première fois depuis quinze jours, le marché s'est arrêté de baisser pendant deux séances de suite. C'est une performance ! Ajoutons qu'en Europe, l'on suit de près l'évolution de Wall Street, bien mal disposé en fin de semaine, et dont les opérateurs redoutent une nouvelle chute. Avance de Locafrance, Schneider, Auxiliaire d'Entreprise, Chimique et Routière, Alspi, Presses de la Cité, Alsthom, Chiers, Penarroya. Recul de B.C.T., U.C.B., Radar S.A. Moët-Hennessy, Ricard, Peugeot, Printemps, L.M.T., Moulinex, Bic, Air liquide, l'Oréal, Skis Rossignol...

Baisse générale des valeurs étrangères, et surtout des allemandes, fort déprimées par leurs places d'origine.

Sur le marché du métal, bien disposé à Londres, hausse du lingot et du kilo en barre à 23 505 F et 23 350 F contre 23 150 F et 23 060 F, et progrès du napoléon à 261,60 F contre 259,20 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/9	1/10
1 dollar (en yens) ..	297 35	298 35

LONDRES

Déprimé

Défavorablement influencé par le nouveau et vif repli de Wall Street, le marché s'oriente derechef à la baisse, mardi, à l'ouverture. Les pétroles sont particulièrement éprouvés. Seules les industrielles restent relativement résistantes. Tendance indécise aux mines d'or, malgré la hausse du métal. Stabilité des Fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 152 50 contre 151 25

VALEURS	CLOTURE 30/9	COURS 1/10
War Loan 3 1/2 %	24 1/2	24 1/2
Beecham	130 ...	130 1/4
British Petroleum	270 ...	267 1/2
Shell	147 ...	145 ...
Vickers	84 ...	83 1/4
Imperial Chemical	185 ...	186 ...
Courtaulds	73 ...	72 3/4
De Beers	162 ...	162 ...
* Western Holdings	27 3/4	27 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	78 ...	78 ...
* West Driefontein	34 1/2	34 1/2

(*) En livres

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux au marché
Effets publics		
Effets privés		13 1/2 %
Moyen terme		11 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	27 sept.	30 sept.
Valeurs françaises	64,1	64,2
Valeurs étrangères	72,5	70,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	53,7	54,1

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

THOMSON-BRANDT. — Résultats d'exploitation avant impôts et après amortissements et provisions : 65,8 millions de francs contre 58,7 millions de francs (+ 12 %). Pour l'exercice 1974, les résultats d'exploitation consolidés devraient être en amélioration, mais les résultats nets seraient du même ordre que l'an dernier après prise en compte des impôts et de la surtaxe exceptionnelle.

THOMNSON-C.S.F. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1974 : 2,16 milliards de francs (+ 17 %), et bénéfice avant impôts, 46,37 millions de francs contre 40,31 millions de francs. Pour l'exercice entier, le résultat consolidé net après tous impôts, devrait accuser une progression comparable à celle du chiffre d'affaires.

NEW YORK

Nouvelle baisse

La semaine n'a pas mieux commencé à Wall Street que la précédente s'était achevée. La baisse des cours s'est poursuivie à un rythme rapide et, bien qu'une reprise en fin de séance ait quelque peu réduit les pertes initiales (— 15,40 points au plus fort du recul), l'indice Dow Jones des industrielles n'en a pas moins encore perdu 14,08 points à 607,87, soit son niveau le plus bas depuis le 2 novembre 1962.

L'activité a sensiblement augmenté : 15 millions de titres ont changé de mains contre 12,23 millions précédemment.

La crainte d'une récession économique majeure dans les pays occidentaux, crainte avivée par l'absence de toute décision sérieuse prise à l'occasion de l'entretien que les Cinq Grands ont eu durant le week-end à Camp David, la possibilité d'un nouvel embargo pétrolier, le risque d'une pénurie de soja consécutive aux fortes gelées, enfin, le désappointement causé par la décision de la First National City Bank of Chicago de maintenir son taux de base à 12 % : autant de facteurs dépressifs qui ont encore pesé sur le marché.

Sur 1 786 valeurs traitées, 1 162 ont baissé et 267 seulement ont monté. Plusieurs titres sont retombés à leurs plus bas niveaux de l'année, tels Exxon et Ford.

Indices Dow Jones : transports, 128,48 (— 3,72) ; services publics, 61,16 (— 0,76).

VALEURS	COURS 27/9	COURS 30/9
Alcoa	39 3/4	38 ...
A.T.T.	42 ...	41 ...
Boeing	17 5/8	18 1/8
Chase Manhattan Bank	31 3/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	110 ...	108 ...
Eastman Kodak	66 ...	65 3/4
Exxon	58 5/8	58 3/4
Ford	36 3/4	36 7/8
General Electric	32 1/4	31 1/4
General Foods	17 ...	16 7/8
General Motors	36 1/8	35 5/8
Goodyear	13 7/8	13 3/8
I.B.M.	160 7/8	159 ...
I.T.T.	16 ...	15 5/8
Kennecott	26 1/2	26 1/2
Mobil Oil	33 ...	32 5/8
Pfizer	24 ...	23 ...
Schlumberger	78 3/4	77 5/8
Texaco	21 1/2	21 1/4
U.A.L. Inc.	16 1/4	15 5/8
Union Carbide	37 7/8	35 1/4
U.S. Steel	40 5/8	38 1/2
Westinghouse	9 3/4	9 7/8
Woolworth	11 1/8	10 3/4

BOURSE DE PARIS — 30 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ÉCHANG.

SICAV

1/10	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
18	Charter	9 10	9 10	9 15	9 ..
158	Chase Manh.	153 50	148 90	146 ..	148 ..
345	C.F. Fr.-Can.	341 90	338 .	341 ..	340 ..
13	De Beers (S)	12 60	12 35	12 55	12 55
190	Dome Mines	196 .	200 .	201 ..	202 ..
575	Du Pont Nem	540 .	520 ..	512	518 .
360	East Kodak	325 20	312 ..	305 ..	300 .
85	East Rand	84 .	81 ..	85 50	82 60
200	Ericsson	201 50	201 50	201 50	201 50
320	Exxon Corp.	288 .	277 50	277 ..	275 50
183	Ford Motor	177 ..	172	172 ..	173 50
149	Free State	143 10	142 50	151 ..	141 10
18	Shell fr (S.)	16 70	16 95	16 95	16 60
345	Siemens A.G.	345	338 .	329 .	300
27	Sony	26 70	26 25	26 10	26 65
11	Tanganyika	10 60	10 80	10 65	10 65
137	Unilever	128	124 50	124 60	126 70
28	Union Corp.	26 80	26 .	26 30	26
144	U. Min. 1/10	147 50	147 ..	148 ..	149 ..
250	West Driet.	256 ..	248 ..	263 ..	246
106	West Deep.	114 ..	110 70	113 20	111
225	West Hold.	223 10	218 ..	225 60	213 .
4 10	Zambia Cap.	4 35	4 30	4 35	4 35

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 760	4 748	4 73
Canada ($ can. 1)	4 827	4 818	4 76
Allemagne (100 DM)	179 050	178 975	178 .
Belgique (100 fr.)	12 085	12 112	11 93
Danemark (100 krd.)	77 520	77 520	76 50
Espagne (100 pes.)	8 280	8 270	8 00
Grande-Bretagne (£ 1)	11 074	11 082	11
Italie (100 lires)	8 719	8 719	6 82
Norvège (100 krs.)	85 700	85 820	85 .
Pays-Bas (100 fl.)	175 650	175 800	174 60
Portugal (100 esc.)	18 480	18 510	17 .
Suède (100 krs.)	106 770	106 620	105 50
Suisse (100 fr.)	168 175	169 750	100 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 30/9
Or fin (kilo en barre)	23060	23400
Or fin (kilo en lingot)	23150	23505 ..
Pièce française (20 fr.)	259 20	261 60
Pièce française (10 fr.)	195 30	198 90
Pièce suisse (20 fr.)	245 80	252
Union latine (20 fr.)	244	245 ..
Souverain	243 50	247 10
Pièce de 20 dollars	1350	1342
Pièce de 10 dollars	730	728
Pièce de 5 dollars	445 ..	441
Pièce de 50 pesos	950 .	962
Pièce de 10 florins	224 40	225 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er octobre 1974 a été tiré à 563 667 exemplaires.

A B C D E F G

A L'ONU

L'Assemblée générale rejette les pouvoirs de la délégation sud-africaine

De notre correspondant

Nations unies, New-York. — L'Assemblée générale de l'ONU a rejeté lundi 30 septembre les pouvoirs de la délégation sud-africaine et demandé au Conseil de sécurité d'examiner les rapports entre l'ONU et l'Afrique du Sud, « *compte tenu de la violation continue* » par l'Afrique du Sud « *des principes de la charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme* ».

Cette résolution a été adoptée par 98 voix contre 23 et 17 abstentions. Parmi les pays qui ont voté contre se trouvaient la France et tous les membres du Marché commun, la plupart des autres pays occidentaux (dont les Etats-Unis), le Japon et Israël. L'Argentine a voté pour, tandis que le Brésil, le Chili et le Venezuela se sont abstenus. La deuxième résolution, soumettant le problème des rapports entre l'Afrique du Sud et l'ONU au Conseil de sécurité, a été adoptée par 125 voix contre 1 et 9 abstentions. Trois puissances occidentales — les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France — se sont abstenues.

L'an passé déjà, les pouvoirs de la délégation sud-africaine avaient été rejetés dès le début de la session, mais le président équatorien de l'Assemblée avait laissé les Sud-Africains intervenir dans les débats et voter. Cette année, le président est l'Algérien Bouteflika et les choses pourraient changer. Aussi bien, le représentant de Pretoria a fait savoir qu'il ne prononcerait pas le discours déjà annoncé.

Quant au Conseil de sécurité, il discutera prochainement du problème, mais une résolution excluant l'Afrique du Sud devrait faire l'unanimité des cinq grandes puissances. Or, il est acquis d'avance que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France s'y opposeront. — Ph. B.

APRÈS L'ASSASSINAT DU GÉNÉRAL PRATS

L'inquiétude règne à Buenos-Aires parmi les réfugiés politiques

Après l'assassinat, le 30 septembre, à Buenos-Aires, du général Carlos Prats, ancien chef d'état-major de l'armée chilienne, ancien ministre et ami personnel de Salvador Allende, une certaine inquiétude règne dans la capitale argentine, parmi les réfugiés politiques de toutes nationalités, au nombre desquels figurent environ quinze mille Chiliens.

Nous apprenons de bonne source que, dix jours environ avant l'assassinat du général Prats, un groupe chilien d'extrême droite, comprenant en particulier deux des membres du commando qui avait tué, en octobre 1970, le général Edgardo Schneider, alors chef d'état-major général, avait débarqué à Buenos-Aires.

Le général Prats, qui vivait fort modestement d'un emploi qu'il occupait dans une maison spécialisée dans la vente de pneus, avait reçu quelques jours avant son assassinat une lettre anonyme dans laquelle on le menaçait de représailles après l'attentat dont avait été victime, le 21 juillet, à Beyrouth, l'ambassadeur du Chili au Liban, M. Alfredo Canales Marquez.

A Santiago, le général Pinochet, chef suprême de la nation, a « *vivement déploré et condamné énergiquement* » l'assassinat de son « *ancien compagnon d'armes* », a déclaré le secrétaire général du gouvernement, le colonel Pedro Ewin. Celui-ci a ajouté que cet « *acte de violence* » justifiait pleinement le maintien, au Chili, des mesures de sécurité actuellement en vigueur.

● *M. Clements,* secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis, est arrivé, mardi 1er octobre, à Saigon, pour une visite de vingt-quatre heures, au cours de laquelle il doit s'entretenir avec des personnalités militaires et civiles. le 10 juillet.

VIVE HAUSSE DE L'OR

La baisse du dollar, provoquée par la diminution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, s'est poursuivie sur les marchés des changes, mais elle a été freinée par les interventions des banques centrales.

La hausse de l'or sur le marché de Londres a été vive ; le cours de l'once a gagné 6 dollars d'un jour sur l'autre, s'établissant mardi matin à 153,50 dollars contre 147,50 dollars lundi matin.

Vedette de l'entre-deux-guerres

FLORELLE EST MORTE

La chanteuse et actrice Florelle, de son vrai nom Odette Rousseau, est morte à l'hôpital de La Roche-sur-Yon, en Vendée. Elle était âgée de soixante-seize ans. Ses obsèques ont lieu ce mardi après-midi à La Chaume (Les Sables-d'Olonne), où aura lieu l'inhumation.

[Avec une voix aux intonations faubouriennes, Florelle avait d'abord fait carrière dans les caf' conc' de Montmartre et de la République avant de devenir vedette de revues et de commencer une carrière cinématographique avec l'avènement du cinéma parlant. C'est George W. Pabst qui lui donna sa chance en l'engageant pour jouer avec Albert Préjean la version française de *l'Opéra de quat' sous*, où elle chantait notamment *la Complainte de Macky*. Elle promena ensuite son physique gentiment parisien dans une série de films, dont *les Misérables*, réalisé par Raymond Bernard en 1933 (Florelle jouait le rôle de Fantine), *le Crime de M. Lange*, de Jean Renoir, en 1936, et *Liliom*, tourné par Fritz Lang en 1934.

Après la guerre, Florelle apparut encore dans quelques films (*Gervaise* en 1955, *le Sang à la tête* en 1956, avant de se retirer.]

A Moscou, au Tournoi d'échecs des prétendants

LA SEPTIÈME PARTIE EST AJOURNÉE

Victor Kortchnoi jouait avec les blancs la septième partie de la finale du Tournoi des prétendants l'opposant à Anatole Karpov, qui compte déjà deux victoires.

Après le vingt-quatrième coup, on se demandait si Kortchnoi n'allait pas de nouveau être battu au temps. Il lui restait, en effet, trente minutes pour faire seize coups alors que Karpov disposait de plus d'une heure et quart. Dans une position difficile, jouant rapidement, Kortchnoi a réussi à atteindre le fatidique quarantième coup et la partie fut ajournée peu après dans une position légèrement favorable à Kortchnoi, qui disposait d'un pion de plus que son adversaire.

● *Des malfaiteurs prennent un officier de gendarmerie en otage à Nîmes.* — Quatre hommes qui venaient de commettre un hold-up ce mardi 1er octobre en début de matinée au Crédit agricole d'Uzès (Gard) ont pris en otage, dans un faubourg de Nîmes, l'un des gendarmes qui tentaient de les intercepter, le lieutenant Pierre Beluteau, de la brigade motocycliste de Nîmes. L'officier devait être relâché vers 11 heures à Tarascon (Bouches-du-Rhône). Ses ravisseurs ont réussi à prendre la fuite.

SOIXANTE-HUIT MORTS LE 25 MARS 1973

Le rapport d'enquête sur la catastrophe aérienne de Nantes mettrait en cause la responsabilité des contrôleurs militaires

Le lundi 5 mars 1973, à 12 h. 55, dans la région de Nantes, au-dessus de Montaigu-en-Vendée, deux avions commerciaux espagnols entraient en collision : un DC-9 de la compagnie Iberia et un Coronado de la compagnie Spantax. Le premier appareil, qui se rendait de Palma à Londres, se désagrégeait à 9 000 mètres d'altitude : soixante-huit personnes trouvaient la mort. Le second appareil, qui reliait Madrid à Londres, touché à l'aile gauche, se posait en catastrophe sur l'aérodrome militaire de Cognac ; les quatre-vingt-onze passagers sortaient indemnes de l'accident.

C'est à l'armée de l'air qu'était alors provisoirement confié l'écoulement du trafic aérien. Pour riposter à la grève des « aiguilleurs du ciel », le gouvernement avait, en effet, décidé de mettre en vigueur à dater du samedi 24 février, un plan de remplacement des contrôleurs civils par des contrôleurs militaires, dit plan Clément Marot. La majorité du personnel de l'aviation civile dénonça aussitôt une augmentation des risques de collision en vol (airmiss).

La catastrophe de Nantes relançait, de façon dramatique, la polémique. Pour y couper court, M. Robert Galley, alors ministre des transports, déclarait, lors d'une conférence de presse réunie à Paris, le mardi 6 mars : « *La défaillance des contrôleurs militaires semble absolument hors de cause ; cette collision est due à une succession d'erreurs de pilotage.* » Ce point de vue gouvernemental, exprimé alors que l'enquête était à peine ouverte, souleva l'« *indignation* » de l'ensemble des organisations professionnelles.

Une commission d'enquête, présidée par M. René Lemaire, chef de l'inspection générale de l'aviation civile, était immédiatement chargée d'élucider les causes de l'accident. Pour ce faire, elle eut notamment à examiner les débris du D.C. 9, à décoder l'enregistreur de vol retrouvé intact, à entendre les bandes d'enregistrement des conversations entre les deux pilotes espagnols et les centres de contrôle, à visionner les films radar et à auditionner l'équipage du Coronado. Avant son approbation définitive et sa signature par les sept membres de la commission, le texte du rapport final a été soumis aux autorités intéressées qui viennent de remettre leurs observations au secrétariat d'Etat aux transports. Un délai d'environ trois semaines est maintenant nécessaire pour apporter les dernières retouches au contenu de ce document.

Les conclusions auxquelles seraient parvenus les membres de la commission laisseraient clairement apparaître une large responsabilité des contrôleurs de l'armée de l'air dans la catastrophe de Nantes. A l'époque, les pilotes de ligne et les contrôleurs civils avaient révélé que, le jour de la collision, cinq avions avaient annoncé leur passage à la verticale de Nantes, entre 12 h. 49 et 12 h. 54. Faute d'une bonne programmation des vols, la collision était, à leur avis, inévitable : elle aurait pu être encore plus dramatique. Les militaires ont-ils commis une « *erreur de débutant* » en donnant ordre aux deux avions espagnols de réduire leur allure, alors qu'en haute altitude, en vitesse de croisière, cette opération est longue et difficile ? Le moyen d'éviter le choc n'aurait-il pas été de demander au pilote du D.C. 9 — puisque le contact radio avait été perdu avec le commandant du Coronado — de changer de niveau ?

Les contrôleurs militaires appliquent, pour écouler leur propre trafic largement supersonique, des procédures spéciales. Ils sont, en outre, peu habitués à surveiller simultanément de nombreux avions dans un espace aérien réduit, concédé — au-dessus de 7 000 mètres — à 30 % seulement aux appareils civils. Une suite d'incompréhensions de langage et de maladresses de commandement semble expliquer la responsabilité de l'armée de l'air dans la catastrophe de Nantes.

Malgré les conclusions de ce rapport d'enquête, que l'on dit « accablantes » pour les contrôleurs militaires, il est dans les intentions de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, de publier ce document. Un arrêté ministériel, paru au *Journal officiel* du 16 novembre 1973, fait obligation dans son article 6, aux pouvoirs publics, d'agir ainsi : « *Le rapport final de chaque commission d'enquête est publié au* Journal officiel *de la République française (annexes administratives).* » Quoi qu'il lui en coûte, le gouvernement saura-t-il résister aux multiples pressions qui s'exerceront sur lui pour le contraindre au silence ? — J.-J. B.

La deuxième chaîne de télévision sera « un forum à idées »

M. Léon Zitrone dirigera les sports sur la « une »

A l'issue de l'audience que M. Valéry Giscard d'Estaing lui a accordé le lundi 30 septembre, ainsi qu'à MM. Pierre Emmanuel et Jean Cazeneuve, M. Marcel Jullian, P.D.G. de la deuxième chaîne de télévision, a précisé qu'il la concevait comme « *un forum à idées où les opinions pourront se rencontrer dans la diversité, la qualité et la liberté* ».

M. Jean Cazeneuve, P.-D. G. de la première chaîne de télévision, a annoncé, de son côté, que M. Léon Zitrone dirigerait le service des sports de cette chaîne. Si aucune décision du même genre n'a encore été prise pour la seconde chaîne, on apprend que la constitution d'une équipe de journalistes sportifs a déjà donné lieu à des contacts, notamment avec MM. Thierry Roland (France-Inter), Robert Chapatte et Roger Couderc (Europe 1).

En ce qui concerne les télé-speakerines, les deux présidents ont été d'accord pour déclarer : « *Elles ne sont ni condamnées ni maintenues.* »

Le président de la République doit donner audience, jeudi matin 3 octobre, aux quatre autres P.-D.G. de la radiotélévision française : Mme Jacqueline Baudrier (radiodiffusion) et MM. Claude Contamine (troisième chaîne), Jean-Charles Edeline (Société de production de télévision) et Jean Autin (Etablissement public de diffusion).

